Edition de 5 h.

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Nuageux ce soir; beau demain, plus froid.

70e ANNEE — No 273 | QUEBEC, JEUDI 22 NOVEMBRE 1951 | PRIX CINQ CENTS

La Dominion Bridge et la Dufresne Engineering exemptées de tout blâme

Rapport de l'enquête sur le pont Duplessis

L'effondrement du pont serait dû à une "cause scientifique inconnue"

Le premier ministre Duplessis rend public le rapport de la commission Lippé qui a fait enquête sur la chute du pont de Trois-Rivières — 138 pages de texte — "Un phénomène qui dépasse les connaissances actuelles de la science du génie civil".

Par Henri Dutil

La compagnie Dominion Bridge et la Dufresne Engineering, de Montréal, de même que le gouvernement provincial, sont exemptés de tout blâme dans l'effondrement du pont Duplessis, à Trois-Rivières, et la cause du désastre survenu durant l'hiver de 1951 réside "peut-être dans un phénomène qui dépasse les connaissances actuelles de la science du génie civil". Telles sont les principales conclusions du rapport de la commission spéciale créée par le gouvernement provincial pour entendre des témoins et rechercher la cause de l'effondrement. Cette commission était composée du magistrat René Lippé, et du lt-colonel J.-L. Dansereau, de Montréal.

Cet important document a été rendu public ce matin par l'honorable Maurice Duplessis qui l'avait soumis à ses collègues du cabinet provincial au cours d'une séance tenue hier soir. Le rapport couvre 138 pages de texte.

"Aucun blâme n'est imputé aux deux compagnies intéressées dans cette construction et les deux commissaires reconnaissent que d'après les témoignages et la preuve faite rien ne peut être reproché aux employés et aux ingénieurs de la Dominion Bridge et de la compagnie Dufresne. Durant l'enquête 43 témoins ont été entendus et leurs dépositions couvrent 1266 pages de notes.

Voici une analyse de ce rapport:

ORDRE DE CHUTE

"Plusieurs hypothèses, dit le rapport, ont été présentées quant à la façon dont seraient tombées les travées du pont. Tous sont d'accord à reconnaître que la travée numéro 1 ne peut avoir tombé la première, mais il y a divergence d'opinion quant au surplus.

"Nous sommes toutefois d'avis, à l'étude de la preuve, qu'en partant d'une des trois travées, 2, 3 et 4, il est possible d'expliquer la chute du pont de façon logique.

CONCLUSIONS

"Nous avions à déterminer:

a)—si l'écroulement du dit pont est dû à la faute ou négligence du Gouvernement de la Province, d'aucun de ses ministères, employés ou fonctionnaires;

b)—quelle est la partie du dit pont qui a fait défaut, entre autres et sans restriction, sont-ce les piliers ou est-ce la superstructure du dit pont;

c)—si l'écroulement du dit pont est dû à la faute ou à la négligence de ceux qui ont construit le dit pont ou des employés à cette construction;

d)—si la construction du pont Bailey a été faite de façon appropriée et avec toute la diligence possible.

"Après avoir entendu les témoins, et étudié avec soin la preuve, de même que tous les exhibits et documents produits, après avoir considéré et étudié tous et chacun des arguments qui nous ont été présentés par les avocats et procureurs dans la présente enquête, nous en sommes arrivés aux conclusions ci-après:

"QUESTION a: La partie du pont qui a fait défaut est le superstructure métallique, soit plus exactement la rupture d'une des poutres maîtresses;

"QUESTION d: Les ponts Bailey ont été érigés de façon appropriée et remarquablement solides et avec toute la diligence possible, comme question de fait dans un temps record.

"QUESTIONS a et c: Les employés du Gouvernement de la province de Québec qui ont eu affaire à la construction du pont Duplessis étaient expérimentés et compétents, et la preuve a révélé incontestablement qu'ils ont pris toutes les précautions raisonnables et normales en l'occurrence.

"Les constructeurs qui ont construit le pont étaient compétents et solvables, et les ingénieurs et employés à l'emploi de ces contracteurs, et qui ont eu affaire à la construction du pont Duplessis, étaient expérimentés et compétents. De plus, la preuve a révélé que ces ingénieurs et employés, de même que les ingénieurs du gouvernement de la province de Québec, ont suivi, quant à l'érection du pont Duplessis et quant aux réparations faites à l'occasion des fissures survenues durant l'année 1950, les données connues de la science du génie civil à ce moment.

"Par conséquent, aucune faute ni négligence ne peuvent être attribuées au gouvernement de la province de Québec, à aucun de ses ministères, employés ou fonctionnaires, ni à ceux qui ont construit le pont ou aux employés à cette construction, à la suite de l'écroulement du pont Duplessis."

Le rapport tire ensuite des conclusions subsidiaires. Selon la Commission d'Enquête, la chute du pont Duplessis pourrait être attribuée à "un phénomène qui dépasse les connaissances actuelles de la science du génie". Au sujet du sabotage, il affirme que, bien que la preuve pour ou contre ne soit pas conclusive, elle "a apporté certains facteurs qui nous empêchent d'éliminer complètement la possibilité de sabotage".

Voici le texte des conclusions subsidiaires:

"Il ressort de la preuve faite que

(Suite à la page 13, 1ère col.)

Sur le fil

...Chicago, 22. (PC). Le nombre des morts accidentelles augmentera aux Etats-Unis à l'occasion du Jour d'Action de Grâce. L'on en a signalé 27 jusqu'ici; ce nombre est bien inférieur au record de l'an dernier, mais il a fallu tenir compte d'un grave accident ferroviaire à un convoi du Long Island Railroad qui a fait de nombreuses victimes, l'an dernier.

New-York, 22. (AFP). A la suite d'une grève perlée parmi les conducteurs d'autobus de New-York, le trafic des véhicules a été interrompu sur une quarantaine de lignes desservant Manhattan et le quartier du Bronx. Bien que la grève n'ait pas été autorisée par le syndicat des transports publics, celui-ci l'a sanctionnée par la suite et a autorisé les chauffeurs à rentrer chez eux, tout en leur donnant l'ordre de reprendre leur service à minuit.

Genève, 22. (PA) Le corps dirigeant du Bureau international du Travail a décidé à l'unanimité de faire enquête "sur place" sur les accusations portées par l'Egypte contre les Britanniques et voulant que ceux-ci aient mis les ouvriers égyptiens à un "régime de travail forcé" dans la zone du canal de Suez. La Grande-Bretagne a rejeté ces accusations.

Paris, 22. (PA) Avignon, la cité des papes, est aujourd'hui une péninsule reliée au reste de la France par une seule route, alors que le bassin du Rhône continue de subir les effets de la crue des eaux de ce fleuve. Les habitants de la basse-ville ne peuvent atteindre leurs demeures qu'en chaloupes. Du haut de l'énorme rocher au sommet duquel s'élève l'ancien palais des papes, la campagne environnante ressemble à un immense lac dont émergent seulement quelques toits épars. Les dommages s'élèvent déjà à plus de $500,000 à Avignon même. Le département de Vaucluse, où se trouve Avignon, a été le plus durement éprouvé par la crue du Rhône.

Hong-Kong, 22 (PA) Un porte-parole de l'Eglise catholique a déclaré aujourd'hui que le nombre des missionnaires catholiques en Chine a diminué de moitié depuis que les communistes se sont emparés du pouvoir il y a deux ans. Durant les 11 premiers mois de cette année, 1,136 missionnaires ont été obligés de quitter le pays, la plupart à cause de leur opposition à l'Eglise d'état imposée par le régime de Pékin. On croit qu'il y a encore de 2,000 à 2,500 missionnaires en Chine. Il y a deux ans, il y en avait 5,000.

(Suite à la page 11, 8e col.)

Retour d'une visite en Corée de Mgr Roy

L'archevêque de Québec, Ordinaire des forces armées du Canada, revient à Québec d'un voyage de cinq semaines en Extrême-Orient — Le moral de nos soldats est excellent — Les Chinois, des communistes militants.

"Mon voyage en Corée n'a pas été seulement une visite mais plutôt un ministère continuel. J'ai repris en quelque sorte ma vie d'aumônier au milieu de nos troupes. J'ai fait un excellent voyage!" Telles sont les impressions que livrait aux journalistes hier après-midi S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Ordinaire des armées canadiennes, au retour d'un voyage de cinq semaines qui l'a conduit au Japon en Corée et à Hong-Kong.

Des dignitaires ecclésiastiques et des officiers militaires s'étaient joints aux membres de la famille du distingué prélat pour l'accueillir à l'aérodrome de l'Ancienne Lorette. L'avion du Pacifique Canadien, venant de Dorval, se posa sur la piste de l'Ancienne Lorette un peu avant quatre heures au moment où le soleil d'une radieuse journée d'automne projetait ses derniers feux. S. Exc. Mgr Roy, apparut souriant et l'air tout à fait dispos malgré les fatigues de son long voyage aérien. On sait que Mgr l'Archevêque arrivait à Vancouver lundi matin pour repartir hier pour Dorval et Québec.

Quand l'ancien aumônier du Royal 22ème Régiment, qui suivit nos troupes dans leur marche victorieuse en France et en Italie, parle des soldats canadiens, son visage s'illumine. On sent qu'il nourrit à leur endroit une grande fierté et beaucoup d'attachement. "J'ai rencontré tous les soldats qu'on a pu retirer des postes avancés", dit-il. "Leur moral est excellent parce que tous savent qu'ils reviendront au pays bientôt."

S. Exc. Mgr Roy signale avec satisfaction qu'il a pu rencontrer M. l'abbé Gontran LeBel, aumônier actuel du Royal 22ème Régiment dont il a apprécié le dévouement pour ses hommes. Ancien professeur au Séminaire de Québec, M. LeBel est

(Suite à la page 11, 3e col.)

S. Exc. Mgr MAURICE ROY REVIENT DE COREE: S. Exc. Mgr l'Archevêque de Québec est descendu à l'aérodrome de l'Ancienne Lorette hier après-midi après un voyage de cinq semaines qui l'a conduit au Japon, en Corée et à Hong-Kong. La photo ci-dessus fut prise au moment de l'arrivée du distingué prélat. On remarque, de gauche à droite, S. Exc. Mgr CHARLES-OMER GARANT, auxiliaire de Québec; S. Exc. Mgr MAURICE ROY et le major J.-R. PICARD, adjudant-adjoint et quartier-maître général intérimaire au quartier général de Québec, qui participait à l'accueil de l'Ordinaire des armées canadiennes au nom du brigadier J.-Frank Fleury, commandant du district militaire de l'est de la province. (Photos du "Soleil")

L'Egypte veut interdire la bombe atomique

Paris, 22. (PA) L'Egypte a proposé aujourd'hui l'interdiction immédiate de la bombe atomique comme premier pas vers le désarmement universel. C'est le premier Etat non communiste à appuyer la position russe au sujet de la réduction des armements à la commission politique de l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'Egypte, a déclaré M. Aldy Andraos, ambassadeur en Grèce, croit que l'arme atomique devrait être interdite tout comme l'a été le gaz empoisonné. Son pays, a-t-il ajouté, ne voit pas d'un bon oeil un plan qui différerait jusqu'à la fin la régie des armes atomiques.

M. Andraos a parlé avant M. Selwyn Lloyd, ministre d'Etat de Grande-Bretagne.

L'attitude de l'Egypte ressemble fort à une volte-face.

Il y a deux ans encore, le délégué à la commission de l'énergie atomique du conseil de sécurité, dont l'Egypte était membre, partageait l'avis des délégués occidentaux sur la régie des armes atomiques.

Cependant M. Andraos a affirmé que son gouvernement ne se range pas aux côtés de la Russie.

"Nous ne voulons pas une paix américaine, nous ne voulons pas une paix britannique, nous ne voulons pas une paix soviétique. Nous voulons la paix — en un mot"

A la même séance, le délégué de Hollande a endossé le projet de désarmement occidental. Hier, le Canada a signifié son appui.

Grave menace à la suprématie aérienne alliée

Un changement "significatif et même sinistre" s'est produit dans la situation aérienne en Corée — Le Mig russe supérieur au Sabre américain — Révélations du général H. Vandenberg.

Washington, 21. (PA) Le chef de l'aviation américaine a expliqué hier que la puissance aérienne soviétique se développe rapidement et que les événements en Corée en sont la preuve puisque la domination aérienne des alliés y est "sérieusement menacée" par les avions de fabrication russe, pilotés par des aviateurs qui parlent le russe.

Dans une conférence de presse très détaillée et très franche, le général Hoyt Vandenberg, qui rentre d'une tournée en Corée, a parlé de la situation aérienne en Corée et a dit qu'un "changement significatif et même sinistre" s'y est produit. Il a mentionné trois points:

1. La force aérienne des communistes dispose environ de 1,500 avions, dont la moitié est faite de Migs-15 à réaction. A plus d'un point de vue, le Mig est supérieur au Sabre F-86. Il possède une puissance d'ascension supérieure à tout autre appareil et peut livrer combat à une altitude de près de 50,000 pieds.

2. Le Mig peut voler "à une vitesse supérieure à celle du son" soit à quelque 761 milles à l'heure en ligne horizontale. Il est donc évident que les Russes possèdent un grand nombre d'avions militaires capables de vol supersonique.

3. La Chine est devenue en peu de temps une des grandes puissances aériennes du monde. Le général Vandenberg a expliqué que la Chine rouge est pauvre en industries et en ressources techniques mais qu'elle "bénéficie directement" de l'aide d'une autre puissance qui possède de telles ressources. Il faisait allusion à la Russie.

4. Les communistes tentent de multiplier leurs aéroports vers le sud où les armées terrestres sont engagées dans de durs combats. Par ses bombardements continuels, la force aérienne des Etats-Unis a

(Suite à la page 11, 2e col.)

SUPREMATIE AERIENNE EN DANGER: De retour d'une tournée en Corée, le général Hoyt Vandenberg, chef de l'aviation militaire américaine, a révélé que la suprématie aérienne des alliés est "sérieusement menacée" par les avions de fabrication russe. Le chasseur russe à réaction Mig-15, entre autre, est supérieur à plus d'un point de vue au fameux "Sabre" F-86, que les Etats-Unis donnaient jusqu'ici comme le chasseur à reaction le plus rapide au monde. Cette photo illustre un "Sabre" (à l'arrière-plan) volant en compagnie du bombardier américain Boeing B-47 "Stratojet", que l'on dit aussi être le bombardier le plus rapide au monde. (Photo Central Press)

A l'Association patronale du Commerce

Principes, raisons d'être et efficacité de la publicité

Dans une causerie qu'il prononçait ce midi, au diner de la Section des marchands de grain et moulées alimentaires de l'Association patronale du Commerce, chez Marino, M. G.-H. Payeur, président de Payeur Publicité, a fait un exposé assez détaillé de la publicité, de ses principes, ses raisons d'être et son efficacité.

La publicité, dit le conférencier, c'est le moyen par lequel vous faites savoir aux autres que vous êtes en mesure de leur vendre ce dont ils ont besoin. Bien entendu, cette définition est incomplète, car la publicité fait plus que cela — elle va jusqu'à créer dans le public les besoins mêmes auxquel vous pourrez pourvoir. Non seulement elle fait savoir aux gens que le produit qu'on leur propose répond à leurs besoins, mais de plus elle tend à les persuader qu'ils ont absolument et réellement besoin du produit quo'n veut leur vendre. C'est une force qui, par la parole ou les écrits, vend, aide à vendre, construit une réputation et forme une clientèle.

La publicité est la clef avec laquelle on fait s'ouvrir, à un coût raisonnable, les portes des nombreux clients acquis ou éventuels que les vendeurs ne peuvent atteindre directement aussi souvent qu'il serait nécessaire. Elle n'est pas une invention moderne, mais le mérite revient à notre siècle d'avoir fait de la publicité à la fois un art et une science. Un art, non seulement empirique, mais un art raisonné s'appuyant sur des règles et des principes solidement basés sur l'expérience et les statistiques. Une science aussi, car la publicité, s'adressant à l'être humain dans ses désirs et ses besoins, doit absolument tenir compte du fonctionnement du cerveau humain, en un mot, de la psychologie humaine. Les principes les plus importants de la publicité sont au nombre de quatre.

(Suite à la page 11, 5e col.)

Accusation portée par les Russes

Paris, 22. (PA) La Russie a décidé de porter devant l'assemblée générale des Nations Unies ses accusations insinuant que la loi de sécurité mutuelle des Etats-Unis ait pour but de soutenir des activités subversives dans les pays communistes.

L'Union soviétique a fait parvenir une note à M. Trygve Lie, secrétaire général des Nations Unies, lui demandant d'inscrire cette question à l'ordre du jour pour qu'elle soit débattue au cours de la présente session de l'assemblée générale.

La décision russe survient seulement 24 heures après la remise aux Etats-Unis d'une note russe dans laquelle Moscou prétend que la loi de sécurité mutuelle viole l'accord Roosevelt-Litvinoff de 1933 sur l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays.

La requête soviétique sera référée

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Important discours du pape

La science donne d'autres preuves de la création du monde par Dieu

Cité du Vatican, 22. (PC) La science moderne, a déclaré le pape aujourd'hui, a apporté une contribution aux preuves de l'existence de Dieu.

Par des preuves d'ordre purement physique, a ajouté le Souverain Pontife, la science confirme "La contingence de l'univers et la déduction bien fondée de la durée du temps depuis que le cosmos est sorti des mains du Créateur".

Le Saint-Père prononçait un discours à l'occasion de l'ouverture de la 340e année académique de l'Académie pontificale.

L'Osservatore Romano a consacré toute sa première page et deux colonnes à l'intérieur à l'allocution du pape, une des plus importantes qu'il ait prononcées depuis le début de son pontificat, il y a 12 ans.

"Chaque approfondissement et progrès du savoir scientifique", affirme Sa Sainteté, "ajoute une confirmation à l'existence de Dieu, si essentielle à la vie de tout homme".

"De fait, selon la mesure de son progrès, et contrairement aux affirmations du passé, la science authentique découvre Dieu de plus en plus, comme si Dieu se tenait derrière chaque porte ouverte par la science".

La science contemporaine a étudié le cours et les tendances de l'évolution cosmique pour en venir à la conclusion que le monde date de quelque 5,000,000,000 d'années.

"La création a commencé dans le temps", poursuit le pape. "Il y a donc un créateur: Dieu existe donc! Bien qu'elle ne soit ni explicite ni complète, c'est la réponse que nous attendions de la science et que la

(Suite à la page 13, 4e col.)

Les négociations en Corée

Les délégués sont presque d'accord

Munsan, Corée, 22. (PA) Les délégués sont presque d'accord aujourd'hui sur un plan de nature à mettre fin aux hostilités en Corée d'ici Noël.

Il ne reste qu'un point à régler au sujet de la zone tampon. Les délégués sont si près de s'entendre qu'ils ont convoqué pour demain une réunion des officiers d'état-major dans le but de tracer la ligne de démarcation.

Cette ligne deviendrait le centre d'une zone tampon de 2 milles et demi, advenant la signature d'un armistice dans un délai de 30 jours.

Cette affaire réglée, il restera encore à discuter des conditions de la surveillance de la trêve, l'échange des prisonniers et les recommandations aux gouvernements sur l'évacuation des troupes étrangères en Corée.

DES RUSSES AU FRONT?

Front ouest, Corée, 22. (Reuters) Un soldat des Nations Unies qui sait le russe signale avoir entendu des artilleurs communistes s'exprimer dans cette langue sur le front occidental.

Le soldat précise qu'il écoutait la radio sur une bande d'ondes des Nations Unies lorsqu'il entendit les artilleurs communistes donner des ordres au sujet de l'alignement du tir. Le soldat, d'origine polonaise, soutient que "les ordres ont été donnés en excellent russe.

Un officier du quartier général informe Reuters que cela tend à confirmer certains soupçons, à savoir: que des soldats de langue russe sont responsables des violents

(Suite à la page 13, 5e col.)

L'Ontario aux urnes aujourd'hui

Toronto, 22 — (PC) — L'Ontario élit aujourd'hui sa 24e Législature.

Les électeurs décideront si le parti conservateur-progressiste continuera à gouverner la province la plus populeuse du Canada ou si les libéraux prendront le pouvoir. Un troisième parti est en lice, la C.C.F., d'inspiration socialiste.

On s'attend que 2,000,000 d'électeurs sur 3,000,000 se prévaudront de leur droit de vote. C'est la première fois que des élections ont lieu en novembre dans l'Ontario. Les bulletins météorologiques annoncent un temps clair avec quelques chutes de neige intermittentes dans le nord à la fin de la journée. Les bureaux de scrutin ont ouvert à 8 h. a.m., et une heure plus tard dans deux circonscriptions du nord. Ils fermeront à 7 h. p.m.

Il y a 90 sièges en jeu; 271 candidats se les disputent. Les partis progressiste-conservateur et libéral présentent des candidats dans toutes les circonscriptions. Le parti C.C.F. n'en a que 77. Une demi-douzaine d'indépendants et de candidats divers complètent la liste.

Voici la composition de la Chambre à sa dissolution: 53 conservateurs-progressistes; 21 C.C.F.; 14 libéraux et 2 ouvriers-progressistes (communistes).

La campagne électorale a duré 49 jours. C'est le 4 octobre que le premier ministre, M. Frost, a annoncé des élections.

Reproche aux Nations Unies

Des millions d'hommes souffrent de la faim

Rome, 22. (PC) Les Nations Unies sont bien loin de faire tout leur possible pour nourrir les millions d'hommes qui souffrent de la faim dans le monde. Voilà ce qu'a déclaré sans ambages M. Norris E. Dodd, directeur général de la commission de l'alimentation et de l'agriculture, à la conférence des membres de cet organisme.

M. Dodd a invité les gouvernements intéressés à réfléchir sur les tâches qui leur incombent.

Le monde, a-t-il affirmé, dispose de moyens techniques susceptibles d'améliorer les méthodes agricoles et la capacité de rendement de l'économie contemporaine est énorme.

Le président de la commission fait les recommandations suivantes:

1. Que la prochaine conférence de la commission de l'alimentation et de l'agriculture fixe un but d'ensemble que la production agricole mondiale devra atteindre en cinq ans.

2. Que le rendement global à obtenir soit divisé en objectifs assignés à chaque pays.

3. Qu'à la prochaine conférence, en 1953, chaque pays présente un rapport.

M. Gardiner, ministre de l'Agriculture du Canada, dirige la délégation canadienne.

L'Argentine, le Japon, le Laos et le Nepal ont été admis hier membres de l'organisation des vivres et de l'agriculture des Nations Unies. Le plus gros producteur agricole d'Amérique latine, l'Argentine a obtenu son admission par 53 voix contre zéro; le Japon 47 contre zéro; le royaume de Laos, en Indochine française, 44 contre 2 et l'Etat du Nepal, dans les Himalayas, 49 contre 1. Ces admissions portent à 70 le nombre de pays membres de la FAO, mais deux, la Hongrie communiste et la Chine ont démissionné en date du 31 décembre prochain.

M. Adenauer à Paris

Entente parfaite avec l'Allemagne

Francfort, 22 (PA) Les ministres des Affaires étrangères des trois grandes puissances occidentales et le chancelier Konrad Adenauer "se sont parfaitement entendus" à Paris sur les principes d'une restauration à peu près complète de la souveraineté allemande, a-t-on appris aujourd'hui auprès d'Américains haut placés.

Le haut commissaire américain, M. John-M. McCloy, disent ces informateurs, a téléphoné de Paris que les négociations entre l'Allemagne et les alliés ont été couronnées de succès.

M. Adenauer a rencontré aujourd'hui à Paris pour la première fois le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Acheson, M. Anthony Eden, secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, et M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères de France, pour discuter avec eux l'avenir de l'Allemagne occidentale en tant qu'état et pays associé à la défense de l'Europe.

Le chancelier s'est rendu à Paris pour tenter de résoudre les difficultés qui retardent la conclusion d'un contrat en vertu duquel cesserait la domination des puissances occidentales sur l'Allemagne occidentale.

Avion disparu aperçu dans le nord du Québec

Halifax, 22. (PC) Le pilote d'un avion de secours a aperçu l'appareil civil Norseman et son pilote disparus dans une région désertique du grand nord québecois. Le pilote a semblé indemne et son appareil a paru intact.

Un message capté ici annonçait que le pilote Len Grant, de Roberval, a été aperçu assis près d'un feu de branches au bord d'un lac. L'avion se trouvait sur le lac gelé.

Des équipes terrestres de secours, composés de policiers de la Gendarmerie Royale, sont parties de Fort Chimo, sur les bords de la baie de l'Ungava, pour aller au secours de Grant qui manquait à l'appel depuis la disparition de son avion dimanche dernier.

On avait commencé à reprendre espoir au sujet de Grant hier quand un signal lumineux fut aperçu dans le ciel environ 76 milles au sud-est de Fort Chimo, où on avait eu des nouvelles de Grant pour la dernière fois dimanche.

Nouvelles de Lévis

Société St-Jean-Baptiste de St-David.

Lundi soir dernier, fut tenue la première assemblée générale pour 1951-52, des officiers et membres de la Société St-Jean-Baptiste de St-David. On y remarquait la présence de Me Gérard Bornais, président de la Société St-Jean-Baptiste de Lauzon, M. Arthur Massé, ex-président de cette Société, M. J.-Raoul Gagnon, maire de St-David, M. Pierre-E. Ruel, ex-président de la Société S.-J.-B. de Lauzon, M. G.-A. L'Hoir, industriel et M. L.-P. Gagnon, entrepreneur général.

Le président actuel de la Société St-J.-B. de St-David, M. Lionel Couture, souhaita la bienvenue aux invités et aux membres et soumit le rapport pour les activités de la Société au cours de l'année qui débute. Le secrétaire soumit également son rapport, puis M. Arthur Massé, ancien président de la Société St-J.-B., de Lauzon, donna une causerie intitulée: "Notre énigme nationale". Il brossa un intéressant tableau de ce que sont les Canadiens français du 20ème siècle, de nos agissement, de nos manières de vivre et de parler. Il rappela aussi les faits et gestes de nos ancêtres dont nous devons être fiers et que nous devons imiter pour accroitre notre prestige dans l'avenir. M. le président remercia M. Massé et lui dit que les idées émises méritent d'être étudiées.

On procéda ensuite à la distribution des trophées aux vainqueurs des équipes de balle-molle et le tout se termina par un buffet froid servi, qui clôtura cette première assemblée générale qui fut un véritable succès.

Les gagnants du concours de pêche du comté de Lévis.

Hier soir, en la salle St-François Xavier, à Lévis, a eu lieu la remise des prix aux heureux gagnants du concours de pêche pour les amateurs du comté de Lévis. L'assistance était nombreuse et tous ont passé une agréable soirée. Au début, on passa sur l'écran deux beaux films en couleurs, des documentaires de l'Office Provincial du Film, dont l'un montrait la pêche au petit poisson qui se pratique à Batiscan.

M. P.-H. Maranda, de Lévis, donna ensuite les noms des gagnants du concours de cette année et les félicita en leur remettant leurs prix. Voici les gagnants: M. Jean-Paul Bégin, de Lévis qui prit un bar de 9 livres et 28 pouces de longueur; M. Paul Sylvestre de Lévis qui prit une truite mouchetée de 6 livres et 25 pouces de longueur; M. Roger Cloutier, de Lauzon, prit truite grise de 10 livres, 30 pouces longueur; M. Edmond Bourassa, de Lévis, un achigan de 5 livres et 8 onces, 21 pouces longueur; M. L.-Paul Lemelin, de Lévis, un doré de 6 livres et longueur 32 pouces; M. Gaston Samson, de Lévis, brochet 6 livres et longueur 32 pouces; M. Adrien Leblanc, de Lévis, bar de 9 livres et longueur 27 1-2 pouces; M. Siméon Bouthillette, de Lévis, truite mouchetée de 6 livres et longueur 18 1-2 pouces; M. L.-Paul Lemelin, de Lévis, truite grise de presque 8 livres et longueur 29 pouces; M. Honorius Carrier, de Lévis, achigan de près de 6 livres, longueur 21 pouces; M. Adrien Leblanc, de Lévis, doré de près de 3 livres, longueur 19 1-2 pouces; M. J.-A. Samson, de Lévis, brochet, de près de 6 livres, longueur 30 pouces; M. Raymond Coulombe, de Lévis, bar de 9 livres, longueur 26 3-4 pouces; M. Clément Lachance, truite mouchetée de 2 livres et demie, longueur 16 1-4 pouces; M. Marcel Guay, de Lévis, truite grise de 3 livres 4 onces, longueur 21 1-4 pouces; M. Raoul Paquet, de Lauzon, bar de 8 livres, longueur 26 pouces; M. Jean-Paul Roy, de Lévis, truite grise de près de 3 livres, longueur 20 pouces; M. Rosario Tremblay, de St-Romuald, bar de 7 livres, longueur 26 pouces; M. Gérard Maranda, de Lévis, bar de 6 livres. Pour les prix hors-concours, M. Ernest Couture, de Pintendre, truite mouchetée de près de 2 livres, longueur 17 pouces; M. Emile Prévost, de St-Romauld, doré de près de 2 livres, longueur 18 pouces; M. Wilfrid Nadeau, de Lévis, truite mouchetée, de 1 livre 6 pouces, longueur 16 3-4 pouces; prix spéciaux, M. John Picard, de Québec, bar de près de 10 livres, longueur 27 1-4 pouces; M. Emile Boulanger, de St-Côme de Beauce, achigan, de 7 livres, longueur 22 pouces.

M. Maranda présenta ensuite à l'auditoire, M. Gustave Bédard, directeur des relations extérieures du dépt provincial de la Chasse et des Pêcheries. M. Bédard fit une courte mais très intéressante causerie sur la conservation de notre faune et M. Robert Bourassa, de Lévis, bien connu dans les cercles de pêche et de chasse, le remercia.

M. le Dr Vadin D. Vladykov, biologiste en charge au dépt provincial de la Chasse et des Pêcheries parla du poisson bien connu dans les fleuves, le bar dont la chair est si délicieuse. Un groupe de membres du Casting Club, de Québec, avec leur président, M. Bernard Castonguay, ont assisté à cette soirée et sont venus entendre parler MM. Gustave Bédard et V. D. Vladykov. Ce dernier se fit un plaisir de répondre aux questions qu'on lui posa sur le bar qui depuis quelques années est pêché dans le fleuve, en face de Québec et Lévis où plusieurs ont fait de belles prises.

Deux autres films très intéressants furent passés sur l'écran, puis on procéda au tirage des prix de présence et M. Maranda a annoncé qu'un autre concours de pêche du comté du comté sera encore ouvert l'an prochain. La soirée se termina par le chant de l'hymne national O Canada.

Première réunion de la Société Lévisienne H. N.

La Société Lévisienne d'Histoire Naturelle reprendra ses activités par une séance qui aura lieu ce soir, à 8 heures 30, en la salle des conférences du collège de Lévis. Cette soirée est organisée, pour cette occasion, avec le concours de Ciné-Photographie Provinciale. On montrera des films sonores et en couleurs sur les oiseaux, expliquant, pour la plupart la biologie des oiseaux, leurs moeurs et leurs migrations annuelles. Le programme se terminera par la description de certaines espèces d'oiseaux bien connus dans notre région. L'entrée est libre et toutes les personnes intéressées aux beautés de la nature et aux sciences naturelles sont cordialement invitées.

Quête du vieux linge à Lévis.

Ce soir, à 7 heures, on fera dans les rues St-Louis et Desjardins ainsi que dans la Côte du Passage, à Lévis, la quête du vieux linge en faveur des familles pauvres de la paroisse.

Cours de l'Ecole des Parents de Lévis.

Mardi soir dernier, en la salle des conférences du collège de Lévis, a été donné le huitième cours de l'Ecole des Parents et l'assistance était nombreuse. Présenté par M. l'abbé Lucien Cloutier, du collège de Lévis, aviseur moral de l'Ecole des Parents, le conférencier, M. l'abbé Roch Duval, psychologue, de Québec, a parlé de la responsabilité des parents dans l'orientation de leurs enfants. On remarquait parmi les invités, le Révd Père Hilaire, des Pères Bénédictins, M. l'abbé Denis Duval, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. le notaire et Mme André Duval, M. le notaire et Mme Donat Demers, Mme J.-M. Couillard, de Québec, ainsi que la plupart des officiers et directeurs de l'Ecole des Parents. Mardi soir prochain, le 27 novembre, la conférence sera remplacée par les réponses aux questions reçues par l'Ecole des Parents depuis le commencement des cours. Les question sont nombreuses et un groupe de spécialistes dont un psychologue, un moraliste, un médecin et une mère de famille y répondront.

Ligue mixte petites quilles de Chez L'Hoir Inc.

Après un remaniement dans les équipes de la ligue mixte des petites quilles de Chez L'Hoir Inc., on a décidé de recommencer les activités en ce qui concerne la position de chaque équipe, bien que la cédule reste cependant la même. Voici le résultat de cette première rencontre de vendredi soir dernier, au Quille-O-Drôme de Lévis.

Le Bureau et les Tourneurs ont défait la Réception et les Presses par 4 à 0; les Souduers ont triomphé des Brûleurs par 3 à 1.

Voici la position des équipes, sur quatre parties jouées: Bureau et Tourneurs, 4 parties gagnées, aucune perdue; Souduers 3 parties gagnées et 1 perdues; Brûleurs, 1 partie gagnée et 4 perdues; Réception et Presses, aucune gagnée et 4 perdues.

Le plus gros triple d'équipe fut roulé par le Bureau, avec 1918; le plus gros triple individuel fut roulé, chez les hommes, par Raymond Simpson, avec 543, et chez les demoiselles par Jacqueline Labrecque, avec 329; le plus gros simple d'équipe fut roulé par les Tourneurs, avec 677; le plus gros simple individuel fut roulé chez les hommes par Raymond Simpson, avec 203 et 206 et par Jules Roy, avec 206; chez les demoiselles, par Jacqueline Labrecque, avec 134 et par Cécile Laflamme, avec 133.

Voici l'alignement des équipes pour les rencontres de vendredi soir prochain: Allées 1 et 2, équipe des Brûleurs contre celle des Presses; allées 3 et 4, équipe des Souduers contre celle de la Réception; allées 5 et 6, équipe du Bureau contre celle des Tourneurs.

Séance de bridge chez les Chevaliers de Colomb.

Une séance de bridge pour tous les amateurs de ce jeux de cartes populaire aura lieu ce soir, à 8 heures 30, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis. Tous les amateurs, Chevaliers ou non, sont invités à cette intéressante séance de bridge.

Assemblée du club Le Voltigeur.

Les officiers et membres du club Le Voltigeur, de Lévis, auront leur première assemblée de la saison ce soir, à 8 heures 30, au Manoir Shalenks, rue St-Georges, à Lévis, sous la présidence de M. Alphonse Gosselin. On aura des questions intéressantes à discuter et on s'occupera de la préparation du programme des activités du club pour la nouvelle saison.

Ligue petites quilles des Artisans de Lévis.

Jeudi soir dernier, en la salle du Quille-O-Drôme de Lévis, avait lieu une autre rencontre des équipes de la ligue des petites quilles ds Artisans d Lévis, avec le résultat suivant:

L'équipe Leclerc triompha de l'équipe Archambault par 3 à 1; l'équipe Marineau a défait l'équipe Boisvert par 4 à 0; l'équipe Paré eut raison de l'équipe Dorion par 3 à 1. Les joueurs qui se signalèrent furent: Chez les dames, Mme Fernand Julien qui roula 117 pour le meilleur simple et Mlle Thérèse Samson qui roula 281 pour le meilleur triple: chez les hommes, M. Léopold Samson qui rola 174 pour le meilleur simpe et M. Robert Laflamme qui roula 438 pour le meilleur triple.

Voici l'alignement des équipes pour le programme de ce soir: Allées 1 et 2, équipe Dorion contre équipe Leclerc; allées 3 et 4, équipe Marinau contre équipe Archambault; allées 5 et 6, équipe Boisvert contre équipe Paré.

Appel des pompiers de Lauzon.

Les pompiers de Lauzon ont été appelés hier après-midi, vers 4 heures 45, pour un feu de tuyau, rue Wolfe. Il y a eu un peu de dommages.

Clinique à l'Hôtel-Dieu.

Demain matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, il y aura clinique de B.C.G., vaccin contre la tuberculose.

A l'hôtel de ville de Lauzon.

Les bureaux de l'hôtel de ville de Lauzon seront ouverts demain soir, de 7 à 8 heures, afin de faciliter au contribuables le paiement des taxes.

Aux Chevaliers de Colomb.

Les Chevaliers de Colomb partiront ce soir, à 8 heures, des salles du Conseil Notre-Dame de Lévis, 2651, avenue Larochelle, à Lévis, pour se rendre en automobile à Charny, faire la récitation des prières d'usage sur la tombe de leur confrère, M. Emile Lacroix. Il y aura place dans les machines pour tous les Chevaliers qui feront le voyage.

Funérailles de M. Fernando Gosselin

Mardi matin, le 30 octobre, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Fernando Gosselin, époux de dame Cécile Gosselin, décédé subitement le 26 octobre à l'âge de 38 ans et 1 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Gingras, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Emile Hébert, curé de Bienville, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les vicaires L.-P. Lemay et Robert Gingras. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Edgar Gosselin, chanta la messe des morts harmonisée et des soli furent rendus. M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

Le porteur de la croix était M. Georges Fortin, président de l'Union des employés de la Traverse de Lévis et parmi les employés de cette compagnie qui précédaient le cortège, on remarquait MM. Ernest Armstrong, gérant, les capitaines Eugène Fortin, Roméo Lemieux et J.-M. Forgues, MM. Maurice Carrier, Emile Boisjoli, P.-R. Bélanger, Louis Larue, Arthur Labrecque, J.-M. Dumont, Henri Bilodeau, Jean Côté, Charles Proulx, Armand Larue, Nazaire Simoneau, Léo Lebel, René Fortier, Roland Massé, Amable Larue, Maurice Fradette, Maurice Beaudoin, Edouard Lamothe, Joseph Fécteau, Victor Lefebvre, G.-H. Bergeron, etc.

Conduisaient le deuil: M. Yves Gosselin, fils du défunt; Dr François Gosselin, MM. Laurent et Jean-Marie Gosselin, ses frères; MM. P.-E. Cantin, J.-A. Gosselin, Georges Dalpé, Roch Hamelin, J.-M. Gosselin, Gérard Deschênes, Réal Olivier, Gérard Parant, Emerylle Côté, C.-H. Drapeau, Laurier Bouchard, Cyrille Harrison, ses beaux-frères; MM. L.-T. Cantin et Gilles Cantin, ses neveux; MM. Jean-Marie, Roland, Robert, Paul-Eugène, Roger, Jacques, Marcel et Jules Gosselin, ses cousins. On remarquait dans le cortège, MM. J.-Alphonse Samson, Alexandre Labrecque et Léandre Goudbout, échevins de Lévis, M. le Dr Edmond Gingras, M.V., MM. P.-E. Fradette, Dollard Marcoux, André Thibault, Joseph Roy, J.-A. Garlépy, Eugène L'Hébreux, R. Pageau, Michel Lemieux, Léon Poitras, J.-C. Martineau, L. P. Sirois, Lucien Théberge, Gaston Turcotte, Jean-Paul Lemelin, Jean-Paul Roy, Jean-Paul Bégin, Paul Sylvestre, Roger Cloutier, Adrien Leblanc, Siméon Bouthillette, Raymond Coulombe, Clément Lachance, Marcel Guay, Raoul Paquet, Jean-Paul Roy, Rosario Tremblay, Gérard Maranda, Ernest Couture, Emile Prévost, Wilfrid Nadeau, John Picard, Emile Boulanger, Gustave Bédard, V. D. Vladykov, Bernard Castonguay, Gaston Samson, Adrien Leblanc, Siméon Bouthillette, Adrien Leblanc, Raymond Coulombe, Raoul Paquet, Jean-Paul Roy, Gérard Maranda, Ernest Couture, Emile Prévost, Wilfrid Nadeau

Un débat sur les frais des enquêtes spéciales

Une loi autorisant le paiement à même le fonds consolidé du revenu des frais des enquêtes ordonnées par le lieutenant-gouverneur-en-conseil soulève un débat à l'Assemblée législative — L'indépendance des juges.

Par Henri Dutil

Une loi qui autorise le gouvernement à payer à même le fonds consolidé du revenu les frais des enquêtes ordonnées par le lieutenant-gouverneur en conseil a fait surgir, à l'Assemblée Législative hier après-midi, la question de la double indemnité que retirent les magistrats ou les juges des sessions de la paix quand ils agissent comme présidents des tribunaux d'arbitrage ou comme membres des commissions d'enquête. M. George C. Marler, chef de l'opposition, et M. Lionel Ross, député de Verdun, se sont opposés au bill, le premier parce qu'il donne un mandat en blanc au gouvernement, et le second parce qu'il permet de payer aux juges une double indemnité, ce qui est de nature à nuire à leur indépendance.

Une loi précédente, relative aux enquêtes, ne donnait pas au gouvernement les voies et moyens de payer les dépenses. Dans le cas de l'enquête sur la chute du pont des Trois-Rivières, par exemple, le gouvernement a dû faire payer les frais par le ministère des Travaux publics qui a besoin de ses crédits pour la réparation et la construction des ponts. A ce sujet, le premier ministre a annoncé que le magistrat René Lippé et le lt-colonel Dansereau, qui ont agi comme commissaires dans l'enquête des Trois-Rivières ne retireront pas un sou de plus que leurs dépenses réelles.

Voici le résumé du débat auquel cette loi a donné lieu :

L'hon. Maurice Duplessis : "La loi donne au lieutenant-gouverneur en conseil le droit de faire faire des enquêtes mais cette loi n'était pas exécutoire, vu qu'elle ne prévoit pas comment rétribuer les enquêteurs.

"Le projet de loi que nous présentons, comble la lacune et stipule que les dépenses occasionnées par une enquête seront payées à même le fonds consolidé du revenu.

"De plus le bill est rétroactif, la rétroactivité allant jusqu'au 1er août, parce que c'est en août qu'a débuté l'enquête sur le pont de Trois-Rivières. Nous n'avions pas un sou pour payer les frais de l'enquête et nous avons dû les inscrire dans les livres du ministère des Travaux publics au compte Ponts. Or nous voulons que les budgets des ministères soient intangibles.

"Il est ridicule de donner le droit de faire des enquêtes sans fournir les fonds qui doivent permettre de les mener".

M. George Marler : "La loi concernant les enquêtes sur les affaires publiques semble limiter le paiement d'indemnité au paiement d'indemnités aux juges de la Cour du Banc du Roi et de la Cour supérieure. Je crois que, dans le cas de juges et de magistrats appelés à faire une enquête, il ne faudrait pas les payer. Ils ont été nommés juges et magistrats pour consacrer tout leur temps à la province. Les rétribuer pour leurs services au cours d'une enquête équivaut à les payer deux fois. Or il a été reconnu que le traitement des juges devait être fixe; c'est pourquoi je suis opposé à ce qu'on verse aux juges ou aux magistrats une indemnité quand ils sont appelés à diriger une enquête.

"Quant aux autres enquêteurs, il n'est que juste qu'ils soient rétribués.

"Par ailleurs, déclare M. George Marler, le bill prévoit que les dépenses entraînées par des enquêtes seront payées avec le fonds consolidé. C'est donner au gouvernement, en quelque sorte, un mandat en blanc, lui permettant de payer sans être obligé d'obtenir l'approbation de la Chambre. Je crois qu'on devrait affectuer une somme bien déterminée aux enquêtes.

"Si dans toutes nos lois il y avait des clauses identiques à celle qu'on veut nous faire voter, il ne serait plus nécessaire d'avoir de budget.

"Pour ce qui est de la rétroactivité, je n'ai pas d'objection à ce qu'elle aille jusqu'au premier août.

L'hon. Maurice Duplessis : "Un budget n'est qu'un ensemble d'estimations. Et aucun gouvernement n'est tenu à limiter son activité aux estimations budgétaires. C'est pourquoi la loi prévoit des mandats spéciaux pour les cas imprévisibles d'urgence. Je suis surpris que le chef de l'Opposition réclame des

(Suite à la page 10, 4e col.)

LES CANADIENS A L'O. N. U. : Les délégués canadiens prennent une place de plus en plus importante dans les délibérations des Nations Unies. Le dernier à prendre la vedette est M. THOMAS A. STONE, ministre du Canada en Suède, qui vient d'être élu président du Comité No 5 (Administration et Budget) de l'Assemblée générale des Nations Unies. On voit ici M. Stone (à gauche) conversant avec l'hon. LESTER B. PEARSON, ministre des Affaires extérieures du Canada, au cours d'un moment de répit dans les délibérations de l'Assemblée en séance à Paris. (Photo Presse Canadienne — Nations Unies)

Octroi de $150,000 pour aider au transport aux Iles-de-la-Madeleine

Par Henri Dutil

Le gouvernement de la province de Québec dépensera, d'ici cinq ans, une somme de $150,000 pour aider la population des Iles de la Madeleine à conserver un bon service de transport maritime, et cette somme sera payée par annuités à la Coopérative de transport maritime et aérien. C'est environ $30,000 par année, selon les besoins, et le gouvernement pourra augmenter le subside annuel, si c'est nécessaire. Depuis cinq ans, la province payait $25,000 par année à cette organisation coopérative.

L'hon. Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, et M. Hormisdas Langlais, député du comté des Iles de la Madeleine, ont défendu le bill et l'ont expliqué à la Chambre. M. George Marler, chef de l'opposition, s'y est déclaré favorable, tout en faisant certaines remarques.

Le chef de l'opposition s'est objecté cependant à cette clause de la loi qui autorise le gouvernement à dépenser cette somme à son gré, de sorte qu'il peut donner $100,000 l'an prochain et la solde en versements échelonnés sur deux ou trois ans. On devrait procéder sur une base plus régulière et fixer la somme à verser annuellement.

Le Dr Camille Pouliot a répondu que le gouvernement a besoin de cette facilité au cas où la compagnie éprouverait des difficultés financières dans le remboursement des emprunts qu'elle a faits à la Caisse Desjardins, à Lévis.

Répondant à M. Marler, M. Pouliot a déclaré : Si nous sommes obligés de payer une somme de $30,000, nous n'irons pas payer plus, à moins qu'il y ait des avantages à rembourser plus tôt les prêteurs. Ce n'est pas l'intention du département de verser des sommes supérieures à celles qui seront nécessaires. Le département estime qu'avant que nous soyons revenus à des temps normaux, cela peut prendre cinq années, et l'on doit se garder une réserve en prévision de ces années.

A cela, M. Marler a répliqué que, lorsqu'il s'agit de subventionner des activités d'année en année, le gouvernement exerce un contrôle plus efficace lorsqu'il conserve l'argent. Le chef de l'opposition a ajouté que la seule assurance que l'on avait que la somme ne sera pas dépensée de façon désordonnée, c'est l'assurance du ministre.

Prenant la parole à son tour, M. Duplessis dit d'abord que c'est lui-même qui a préparé la loi en question. Puis il déclare que, dans le cas des subventions à la C.T.M.A., cela peut coûter plus cher d'une saison à l'autre et que, tout en limitant le montant total qui sera accordé, il faut être en mesure de répondre aux aléas de la navigation.

M. Chaloult se lève alors pour dire tout l'intérêt qu'il porte aux Acadiens des Iles de la Madeleine, de

(Suite à la page 8, 3e col.)

La loi allouant des limites à bois est adoptée par 72 voix contre sept

Soixante-douze députés de l'Union nationale ont voté hier après-midi en faveur de la troisième lecture du bill 15 par lequel le gouvernement est autorisé à faire des allocations de limites à bois à certaines compagnies. Sept députés ont enregistré leur dissidence après que M. George Marler, chef de l'opposition, eut demandé le vote.

Un long débat a eu lieu sur cette loi mardi et M. Marler a résumé son argument d'opposant à l'occasion de la troisième lecture de la loi. Le député de Westmount a résumé comme suit les objections qu'il croit devoir formuler à l'encontre de ce bill : 1—en dépit de la hausse formidable du prix du papier-journal (de $65 à $110 la tonne), et du prix augmenté considérablement dans le commerce du bois de construction, le gouvernement persiste à fixer un prix minimum de $500 le mille carré, ce qui est totalement insuffisant; 2— le gouvernement devrait vendre nos limites à bois aux enchères.

L'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, a donné la réplique au chef de l'opposition en rappelant que bien que la loi fixe une limite de $500 le mille carré jamais le gouvernement n'a vendu à ce prix. Avant de vendre, il y a enquête pour établir la valeur de la concession, ce qui explique pourquoi les ventes ont été faites à des prix qui varient de $600 à $1,200 le mille carré, suivant la valeur marchande du bois qui s'y trouve.

L'hon. Maurice Duplessis a pris part au débat pour dire que jamais l'opposition n'a critiqué l'administration de cette loi qui date de 1949 et qu'on amende par le bill 15. C'est déjà une bonne note pour la loi et pour ses administrateurs. Quant à la proposition de vendre les limites aux enchères elle a du bon et du mauvais. Il faut tenir compte que la loi n'oblige pas le gouvernement à concéder les limites aux plus hauts enchérisseurs.

Une autre considération qui entre en ligne de compte, c'est que le gouvernement se doit de fournir aux moulins, dans toutes les parties de la province, pour en assurer la stabilité économique, tout le bois nécessaire, si on veut que ces industries continuent de payer des salaires raisonnables aux populations de la région. Si le gouvernement n'a pas le droit de vendre de gré à gré il se pourrait que de grosses compagnies, situées loin des limites en vente, les achètent, privant ainsi certaines régions du bois dont elles ont besoin. En terminant, M. Duplessis a accusé l'opposition de s'ingénier à trouver des moyens pour empêcher l'établissement de nouvelles industries dans la province de Québec.

M. Marler réclama alors la prise du vote et le résultat fut de 72 à 7 en faveur de la loi, au stage de sa troisième lecture.

Les estimés budgétaires de 1952-53 présentés d'ici le 5 décembre

Par Henri Dutil

L'honorable Maurice Duplessis a annoncé hier, à la fin de la séance de l'après-midi, que le ministre des Finances, l'honorable Onésime Gagnon, présentera ses estimés budgétaires pour l'année 1952-53 à l'Assemblée Législative d'ici le 5 décembre. Le budget supplémentaire sera présenté dans le même temps.

"Nous sommes pressés" a dit le chef du gouvernement après avoir annoncé cette nouvelle. M. Duplessis a suggéré que le comité des bills privés accorde plus de temps chaque jour à l'étude des bills privés, pour éviter des dépenses aux délégations qui viennent à Québec. Le premier ministre a déclaré que d'ici quelques jours il y aura moyen de tenir des séances du comité des bills privés le matin et le soir, et même l'après-midi, dans certains cas.

"Nous voulons, a ajouté le chef du gouvernement, terminer la législation privée avant la législation du gouvernement et je donne en conséquence avis aux intéressés de se préparer. Nous sommes pressés".

M. Marler a abondé dans le sens du premier ministre en ce qui concerne l'opportunité d'éviter des dépenses inutiles aux délégations et d'économiser le temps de la Chambre.

Amendements à la régie provinciale des loyers

Par Henri Dutil

La commission de régie des loyers deviendra un organisme de conciliation entre les propriétaires et les locataires, et le gouvernement demandera à la Législature de Québec le droit de nommer d'autres administrateurs et des assistants à ces derniers, quand ce sera nécessaire. Le délai accordé pour porter en appel une décision des administrateurs sera également prolongé. Il était jusqu'ici de dix jours et cela compliquait l'administration de la loi et causait des embarras injustifiés aux citoyens qui avaient à se prévaloir des prescriptions de la loi adoptée l'an dernier.

Ce sont là les principaux amendements à la loi de la régie des loyers que le gouvernement proposera dans un bill qui sera imprimé et remis immédiatement à M. George Marler, chef de l'opposition, pour qu'il ait le temps d'en faire l'étude, avant que l'Assemblée Législative ne soit appelée à le considérer, probablement vendredi.

L'hon. Maurice Duplessis a fait voter la première lecture du projet de loi hier mais il n'était pas imprimé et il en a donné les grandes lignes, sur requête du chef de l'opposition.

L'HON. MAURICE DUPLESSIS

—"Le nom de la loi sera modifiée de façon à mieux expliquer son rôle qui est de concilier les vues des propriétaires et des locataires.

"De plus le bill doit nous permettre d'avoir autant d'administrateurs et d'assistants administrateurs que nécessaire. Leur nombre sera déterminé par les exigences de l'ouvrage qu'il y a à faire. La loi de début 1951 ne prévoyait que la nomination d'un administrateur par cent mille âmes.

"Nous voulons également modifier la loi au sujet des avis. Dans le cas où une partie désire interjeter appel de l'arrêt d'un administrateur, elle doit, dans les dix jours qui suivent cet arrêt, en aviser l'autre partie et l'administrateur en question, ainsi que fournir à la Commission des loyers la preuve que cette formalité a été remplie. Le projet de loi doit permettre à la Commission des loyers d'étendre le délai de dix jours quand cela est nécessaire. Il semble que le délai de dix jours était insuffisant dans bien des cas.

"Par ailleurs le bill vise à changer l'article 23 de la Loi des loyers, prévoyant qu'un propiétaire peut reprendre possession d'un logement, occupé par un locataire, à la condition que ce soit pour l'habiter lui-même ou y loger sa mère, son père, son fils, sa fille, sa bru, son gendre, ou pour y loger tout autre parent dont il est le principal soutien. Le projet de loi que nous présentons doit permettre à un usufruitier d'avoir le même avantage qu'un propriétaire.

"Mais de plus, nous voulons rectifier la loi de façon à ce que le propriétaire ou l'usufruitier qui reprend possession d'un logis, soit obligé de mettre le logement qu'il abandonne, à la disposition du locataire expulsé.

"Les mesures prévues par le bill gouvernemental doivent avoir un effet rétroactif jusqu'à la date de l'application de la Loi des loyers.

"Nous voulons modifier cette loi, et la compléter de manière à l'assouplir. Pour proposer des modifi-

(Suite à la page 8, 2e col.)

Le rapport Massey

L'aide fédérale projetée aux universités n'est pas contraire à l'autonomie des provinces

Ottawa, 22. (DNC). Les subventions que le gouvernement fédéral a l'intention de verser aux universités ne sont pas plus contraires à l'autonomie provinciale que ne le sont les allocations familiales. Les unes et les autres reposent sur une formule mathématique qui rend impossible toute ingérence de l'Etat et, en outre, les subventions aux universités vont prolonger et compléter l'oeuvre commencée au foyer par les allocations familiales.

C'est la thèse que le député libéral de Bonaventure, M. Bona Arsenault, a soutenue hier aux Communes en répondant à un récent discours du député conservateur de Labelle, M. Henri Courtemanche, qui avait critiqué le rapport de la Commission royale d'enquête sur les lettres, les arts et les sciences.

Au début de son discours, le député de Bonaventure cita les paroles que le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, prononça aux Communes le 19 juin dernier, en annonçant l'adoption du système de subventions aux universités recommandé par la commission Massey. Il cita aussi les paroles que le chef de l'opposition, M. George Drew, prononça à son tour pour féliciter le gouvernement de cette décision.

M. Arsenault demande comment il se fait que le député conservateur de Labelle, ait pris position contre son propre chef sur cette question.

Voilà le parti conservateur pris à son jeu habituel : une politique pour Québec et une autre politique pour le reste du pays.

L'aide aux universités, poursuit M. Arsenault, est fondée sur des subventions égales à la somme que représenterait un prélèvement de 50 cents par tête de population du pays. Elle s'inspire en tous points du principe qui a présidé à l'établissement des allocations familiales au pays. La distribution des allocations familiales a un caractère tout à fait automatique, mais seuls les enfants n'ayant pas encore atteint leur seizième année peuvent en profiter.

L'aide aux universités par ailleurs constitue en quelque sorte un complement nécessaire à la loi des allocations familiales. Les ressources d'un grand nombre de nos cultivateurs et de nos ouvriers ne leur permettent pas toujours de solder le coût élevé de longues études universitaires pour ceux de leurs enfants qui sont doués de talent.

C'est ce que la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada a compris en proposant une aide fédérale aux universités et en recommandant également de main-

(Suite à la page 6, 4e col.)

In Memoriam

Rinet — Mariel
Goulet — Paquet
Lacroix — Paré
Langlois — Verret

Voir avis de décès en page 28.

BIRKS
avant de décider

BRASSO
POUR LAITON · CUIVRE · CHROME
DONNE UN POLI QUI DURE

Discours au Sénat du "père" des pensions de vieillesse au Canada

Ottawa, 22 (DNC) Celui qu'on surnomme le "père" des pensions de vieillesse, l'hon. Dr J. H. King, qui fut le parrain du premier projet de loi sur ce sujet en 1927, est intervenu hier, au Sénat, en faveur du régime de pensions universelles qui a déjà été approuvé par les communes.

Co-président de la Commission parlementaire qui a préparé l'avant-projet de loi, l'an dernier, le vénérable sénateur, qui aura 79 ans au mois de janvier et qui compte près de 50 ans de vie politique, a fait la mesure du progrès accompli par notre pays dans le domaine de la sécurité sociale depuis qu'il y a un quart de siècle il saisissait le Parlement de la première mesure législative sur les pensions de vieillesse.

Après ce discours, qui fut chaleureusement applaudi par le Sénat, le projet de loi reçut encore l'appui des hon. Cyrille Vaillancourt, libéral de Lévis, et F. W. Gershaw, libéral de Medicine Hat. Le débat sur ce sujet fut ajourné par l'hon. T. A. Crerar, libéral de Winnipeg.

A la même séance, l'hon. Salter Hayden, libéral de Toronto, intervenant dans le débat sur le discours du Trône, s'est opposé au projet d'interdire la fixation par les manufacturiers du prix de vente de certains articles au détail. Le sénat s'est ensuite ajourné à cet après-midi.

C'est à titre de ministre de la Santé et du Rétablissement civil des soldats dans le troisième cabinet de feu Mackenzie King, que le Dr J. H. King, il y a 25 ans, eut à faire face à une opposition déterminée lorsqu'il présenta le premier projet de loi relatif aux pensions de vieillesse.

Le sénateur Vaillancourt rend un hommage ému au Dr King et entreprend de réfuter certaines objections formulées contre la nouvelle loi.

A ceux qui voudraient supprimer l'évaluation des ressources pour les gens de 65 à 69 ans, il répond que cela risquerait d'enlever à ceux de cette catégorie qui sont encore en pleine vigueur l'idée du travail et de l'initiative. Après 70 ans, ce n'est plus la même chose, et la pension vient récompenser la vertu d'épargne.

A ceux qui voudraient que la pension fût plus considérable, il dit que si une baisse du coût de la vie rendait relativement trop élevée une pension dépassant $40, ce serait fort difficile d'en réduire le taux. Si les temps devenaient plus difficiles, la perception des impôts serait aussi plus difficile, et la caisse des pensions de vieillesse serait exposée à

(Suite à la page 8, 5e col.)

L'HON. GAGNON AU CLUB RENAISSANCE : L'honorable Onésime Gagnon, ministre des Finances de la province de Québec, a inauguré, hier midi, une série de déjeuners politiques au Club Renaissance. M. Gagnon a été présenté à l'auditoire par M. Henri Giguère, président du club Renaissance, et remercié par Me Robert Lafrenière, président de la Jeunesse nationale. Dans les photos ci-dessus, on aperçoit (de gauche à droite et de haut en bas) l'hon. GAGNON, M. GIGUERE, l'hon. J.-D. BEGIN, ministre de la Colonisation, l'hon. BONA DUSSAULT, ministre des Affaires municipales, M. JOS. MATTE, député de Québec-Est, M. W.-J. WHELAN, vice-président de la Commission du Service civil de la province, M. GERARD GUAY, député de Québec-Centre, M. RENE BERNATCHEZ, député de Lotbinière, et l'hon. TANCREDE LABBE, ministre d'Etat. (Photo du "Soleil")

L'arbitrage des pompiers

Des représentants de différents corps publics de la Cité de Québec seront entendus jeudi de la semaine prochaine, le 29, lors de la reprise des séances du tribunal d'arbitrage chargé de régler le différend survenu entre l'Association des Pompiers et la ville, au sujet des salaires.

On se rappelle que la semaine dernière, au cours d'une séance, le président de ce tribunal, M. le juge Achille Pettigrew, avait invité les représentants des corps pubics et même les simples citoyens à faire connaître leur opinion en marge de ce différend.

Lors du dernier ajournement, la Cité de Québec avait commencé sa preuve en opposition aux demandes des pompiers.

Réunion de la Chambre de Commerce de Beauport

Beauport, (DNC). Il y aura une réunion très importante de la Chambre de Commerce Québec-Montmorency, section de Beauport, demain à 8 heures du soir, au Centre de Loisirs. On demande aux membres d'être présents.

4e régisseur à l'Office du Crédit agricole; M. R. Laplante proposé

Un quatrième membre de l'Office du prêt agricole de la province de Québec sera nommé par le gouvernement, en vertu des pouvoirs qui lui ont été accordés par une loi de l'Assemblée Législative hier après-midi, quand le bill 7 a été approuvé sur division, en troisième lecture. Le gouvernement pourra nommer l'un des quatre régisseurs au poste de vice-président.

M. George Marler, chef de l'opposition, s'est opposé à cette augmentation du nombre des commissaires. Il a déclaré que l'Office du prêt agricole qui a déjà fait 30,000 prêts, au montant de $85,000,000 avec trois régisseurs peut fort bien continuer.

L'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, a défendu le bill en affirmant que la nomination d'un quatrième membre de l'Office est nécessaire et qu'il n'en coûtera que $17,000 par année en salaires pour administrer le budget considérable de l'Office du prêt agricole.

En comité plénier, M. Arthur Dupré, député libéral de Verchères, a demandé à M. Barré si ce sont les régisseurs eux-mêmes qui ont suggéré cet amendement à la loi.

Veut-on simplement créer une situation pour un ami du régime ?, demande M. Dupré. Si tel est le cas on devrait songer d'abord à augmenter le salaire de certains fonctionnaires qui crèvent de faim.

M. Duplessis : L'opposition, dit le premier ministre, parle de deux choses depuis le début de la session : les élections, dont ils ont peur et le "bonbon" dont ils s'ennuient, le patronage.

M. Marler : Le fait est qu'on l'a perdu depuis assez longtemps

M. Duplessis : Et vous méritez de le perdre pour longtemps encore.

L'affaire est bien simple, continue le premier ministre. Au début la Commission administrait $10,000,000, aujourd'hui c'est plus de $90,000,000 et il faut ajouter à cela les $30,000,000 de la loi de l'habitation. Rien de surprenant que nous songions à nommer un quatrième régisseur. Deux des trois régisseurs sont des cultivateurs et je me demande si le député de Verchères (M. Dupré) ne prend pas un moyen pour les critiquer indirectement.

M. Chaloult : Est-il question de nommer M. Rodolphe Laplante au poste de régisseur ?

M. Duplessis : Oui, nous songeons à le nommer, mais la recommandation viendra du ministre de l'agriculture, qui fait généralement d'excellentes recommandations.

M. Chaloult : M. Laplante est un homme compétent et je féliciterais le gouvernement de le nommer.

M. Marler : Non, non, je ne vais pas féliciter le gouvernement ! M.

(Suite à la page 8, 4e col.)

Noviciat des Soeurs de La Salette projeté pour bientôt à Montréal

Le triste désastre du "Pèlerin Canadien" sur l'Obiou, France, en novembre dernier, a remis en notre mémoire, l'apparition de la Très Sainte Vierge à deux bergers, Mélanie Calvat et Maximum Giraud. C'est en versant d'abondantes larmes, qu'apparait la Vierge sur une montagne de La Salette, en faisant connaître Elle-même la cause de ses pleurs: la révolte contre Dieu par le péché, surtout du blasphème, la profanation du dimanche et la violation de la loi de l'abstinence, ajoutant la prédiction de grands châtiments, si l'on ne se convertissait pas, mais aussi des récompenses si on écoutait ses enseignements. Elle termine son discours en disant: "Eh bien! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple."

Cette mission fut fidèlement accomplie par les bergers. Pour perpétuer ce message, se fonda en 1852, la Congrégation des Pères Missionnaires de Notre-Dame de La Salette. Mais pour rendre plus complet et plus efficace cet apostolat salettin, on fonda en 1929, la Communauté des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame de La Salette. C'est le T. R. P. Célestin Crozet alors supérieur général de sa Congrégation, qui adjoignit à son Institut cette Congrégation de Religieuses désireuses de faire passer à tout le peuple de Marie, ses enseignements, sa maternelle plainte, et surtout propager dans les missions, aussi bien que dans les pays catholiques, le culte de la Très Sainte Vierge, sous le vocable de "Réconciliatrice des pécheurs".

Vous ignorez sans doute que les premières Soeurs de cette Congrégation sont deux jeunes filles canado-américaines et deux Canadiennes. Elles partirent en 1929 pour la France et furent le noyau du nouvel Institut. Canoniquement approuvée le 2 février 1930, la Congrégation naissante avait la joie de voir quelques recrues venir grossir les rangs, à la première Profession, en 1931, elles étaient sept.

Le champ d'action ouvert devant cette jeune Congrégation est immense. Elles sont présentement établies en France, en Italie et en Belgique. Elles acceptent tout oeuvre d'apostolat féminin : éducation de l'enfance, soins à donner aux malades, et collaboration dans les maisons de formation de missionnaires et du clergé indigène.

En Europe, elles collaborent aux oeuvres des Pères de La Salette et aux oeuvres paroissiales, catéchismes, patronages, hospices de vieillards et maisons de protection de la Jeune Fille tels que Foyers, etc.

Bien que l'esprit d'apostolat missionnaire constitue le but spécial de cette communauté, on n'envoie cependant dans les missions lointaines que les Soeurs qui en font la demande.

Quatre de ces religieuses sont parmi nous depuis novembre dernier. Deux des fondatrices, dont l'une est québecoise, Jeanne Breton, Sr. Marie de La Salette, et Rosanna Beaulieu, Sr. Imelda de Jésus, dont la famille habite Victoriaville. Toutes deux sont restées 22 ans en France et ont vu toutes les horreurs de la guerre. Elles sont installées à OKA. Elles ont le grand désir d'ouvrir très bientôt un noviciat à Montréal ou dans les environs. Cet Institut ne comprend qu'une catégorie de soeurs. Toutes ont le même habit. Le postulat dure six mois, le noviciat deux ans.

Les Soeurs Missionnaires font un pressant appel aux jeunes filles de bonne volonté qui auraient le désir de se donner à Dieu et de porter aux âmes le Message de la Vierge en pleurs. Si l'Institut fait un appel spécial aux Jeunes Filles, il n'exclut pas les personnes d'un âge mûr, animée d'une profonde piété, d'une grande discrétion, et d'une généreuse bonne volonté. Celles-ci, sans se lier par des voeux, observent les principaux règlements de l'Institut, se dévouent à ses diverses Oeuvres et portent le nom d'OBLATES. Les fondatrice sont établies au Mont La Mennais, Oka, comté de Deux-Montagnes, Qué.

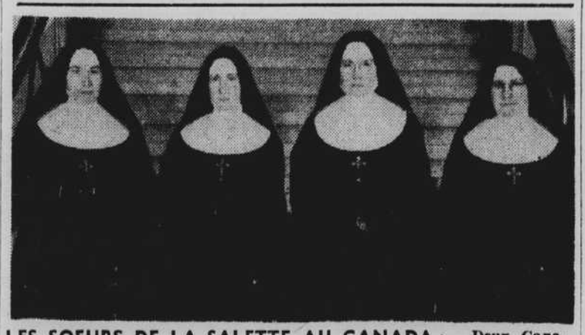

LES SOEURS DE LA SALETTE AU CANADA : Deux Canadiennes françaises, fondatrices de la congrégation des Missionnaires de Notre-Dame de La Salette en France, sont revenues au pays pour fonder un noviciat à Montréal ou les environs. Ces deux pionnières, qui apparaissent ci-haut avec deux compagnes, sont les RR. Soeurs JEANNE BRETON (Soeur Marie de La Salette), originaire de Québec, et ROSANNA BEAULIEU (Soeur Imelda de Jésus), originaire de Victoriaville. Ces deux vaillantes compatriotes ont vécu 22 ans en France, où elles ont connu les horreurs de la dernière guerre.

237 opérations expertes vous apportent un confort durable et de la beauté dans LES SOULIERS DU DR. LOCKE

DR. M. W. LOCKE

Il n'est pas surprenant que les souliers du Dr. Locke gardent leur forme et leur élégance si longtemps. Il n'est pas surprenant que leur confort soit aussi durable ! 237 opérations expertes ont été faites dans la réalisation de chaque paire de souliers. Et seuls les matériaux les meilleurs ont été ployés. Ne viendrez-vous pas chercher un ajustement expert ?

Simard & Voyer INC.
150, RUE SAINT-JEAN QUEBEC

Player's Le meilleur tabac à cigarettes au Canada

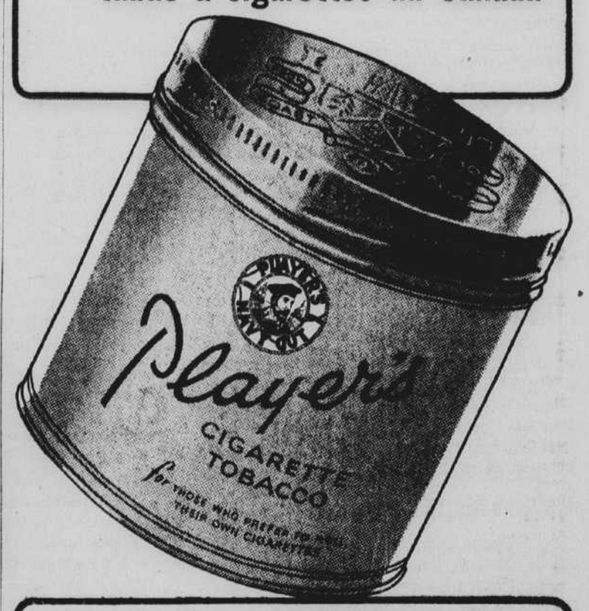

Spécialement haché pour rouler à la main ou à la machine

"C'EST LE TABAC QUI COMPTE

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa).

Québec, jeudi 22 novembre 1951

La défense et l'alimentation

A l'heure où, dans la plupart des pays occidentaux, les programmes de réarmement sont en pleine activité, il y a lieu de s'intéresser à un problème qui ne soulève pas toute l'attention qu'il mérite. Relégué au second plan par les nécessités impérieuses du moment, l'état de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde affiche de jour en jour une importance qu'on ne saurait sous-estimer. Il y va du bien-être des peuples et, en définitive, de la paix universelle. Car il est à coup sûr impossible d'instaurer la paix dans un monde dont les trois quarts sont aux prises avec les affres de la misère et de la faim.

Quoique la production alimentaire mondiale se soit élevée de 3 p. 100 en 1950-1951 par rapport à l'année précédente, les projets d'amélioration économique dans les régions insuffisamment développées courent un grave danger. Les causes de ce danger sont la mise en exécution des programmes de défense et de réarmement. C'est ainsi que M. Norris E. Dodd, directeur général de l'Organisations des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), résume la situation, dans le sixième rapport annuel de cette organisation actuellement en conférence.

Ce rapport souligne que si la production alimentaire augmente quotidiennement dans les régions développées, elle n'a cependant pas atteint le niveau de production d'avant-guerre dans d'autres régions moins développées. En outre, des méthodes agricoles périmées, le manque d'outillage et la pénurie d'engrais, d'insecticides, etc., persistent dans les régions habitées par plus de la moitié de la population mondiale. C'est ici que l'analphabétisme sévit, que les ressources naturelles sont peu développées et que les fermiers supportent les plus lourds impôts.

Le but de la F.A.O. étant de répartir la nourriture de manière à relever progressivement le niveau de consommation des populations sous-alimentées, le point capital, dans son programme pour l'année 1951-52, sera d'entreprendre une distribution plus substantielle de produits chimiques, d'acier, de machines agricoles et d'autres matériaux essentiels à la production alimentaire. Autrement, les travaux de défense militaire et de réarmement auront pour effet non seulement de diminuer les approvisionnements alimentaires dans les régions les moins développées, mais d'abaisser le niveau de la production alimentaire dans les régions développées, où la situation de l'agriculture s'améliorait dernièrement de jour en jour.

Victoire à la Peron

Au lendemain de la "triomphale" victoire de Peron aux élections argentines, *La Prensa* a reparu après dix mois de silence. Curieuse coïncidence dont il convient d'analyser les dessous, pour l'édification de ceux qui croient encore en la "démocratie péronnienne".

Dans une série d'articles solidement documentés, un correspondant du *New York Herald Tribune* nous livre des informations extrêmement intéressantes sur les méthodes électorales de l'apprenti dictateur et sur sa conception assez peu orthodoxe de la liberté de la presse. Pour garantir une élection assurée d'avance, révèle M. Frank Kelley, Peron prit soin d'abolir le système de la représentation proportionnelle, prohiba les coalitions de partis et posta des gardes armés devant chaque bureau de vote. Pendant la campagne électorale elle-même, les candidats des quatre partis d'opposition étaient sous la menace constante d'arrestation par la police du régime. D'ailleurs, depuis des mois et dans certains cas, des années, des centaines d'entre eux croupissent en prison pour avoir osé critiquer un peu trop vertement la politique officielle.

On n'ignore pas que les nouveaux maîtres de *La Prensa* sont les dirigeants de la Confédération générale du Travail, un syndicat ouvrier entièrement dévoué au président. On se souvient également que cette union pro-gouvernementale joua un rôle de premier plan, lorsqu'il s'agit pour Peron de bâillonner le grand journal libre de l'Argentine. Sous une toilette typographique qui rappelle l'ancienne, *La Prensa* officielle prône maintenant des idées tout à fait orthodoxes, propres à gonfler d'aise le grand défenseur des *descamisados*, c'est-à-dire des "sans chemise".

Son premier éditorial, intitulé : "La Prensa au service du peuple" accuse les anciens propriétaires de "menées anti-argentines", affirmant que les lourdes portes de l'immeuble de *La Prensa*, qui ne s'ouvraient naguère qu'à l'impérialisme économique et politique "s'ouvrent désormais aux véritables sentiments de l'esprit national". Dans quelques années, quand le cauchemar péronnien sera passé, les Argentins pourront dire, paraphrasant un mot célèbre : "Ah ! que la démocratie était belle sous la dictature !"

Le passé, le présent et l'avenir

A l'occasion d'une célébration patriotique récente, une autorité de notre monde universitaire et religieux (Mgr Ferdinand Vandry) affirmait avec beaucoup de raison que notre groupe ethnique avait dépassé le stade de la "survivance" pour entrer résolument dans celui de la consolidation, du progrès et même de l'épanouissement. A cette observation marquée au coin de l'objectivité, bon nombre de nos intellectuels souscrivent d'emblée, assurés qu'ils sont de sa correspondance avec la réalité.

Mais pour d'autres, cependant, il ne paraît pas inutile de rappeler certains faits susceptibles de calmer des appréhensions que nous croyons en grande partie injustifiées. Il y a d'abord ce fait incontestable que nous sommes en l'an de grâces 1951, le 84e qui se soit écoulé depuis la Confédération. Dans neuf ans, si Dieu nous prête vie, nous fêterons, — c'est une façon de parler, — le deuxième centenaire de l'instauration du régime britannique au Canada. Avant que cet anniversaire n'arrive, il convient donc d'ajuster sa pensée aux temps que nous vivons, ce qui voudra dire pour certains un grand pas en avant d'un siècle, au moins.

Une fois cette adaptation nécessaire accomplie, et procédant par voie de comparaison, ces perpétuels retardataires de l'histoire devront constater que le lot actuel de la nationalité canadienne-française est infiniment préférable et de beaucoup plus prometteur à celui d'il y a 50, 75, 100 et surtout 200 ans. Nous sommes maintenant 4 millions dans la province de Québec et au moins 8 millions en Amérique du nord.

Sans posséder, dans notre propre province, tous les principaux leviers de commande économiques, nous sommes tout de même, sous ce rapport important, en bien meilleure position qu'il y a un demi-siècle. D'année en année, nos trois grandes universités forment des chefs de file qui sauront demain, avec une compétence sans cesse accrue, prendre la relève des aînés et occuper même, peu à peu, des secteurs qui nous avaient été fermés jusqu'ici.

De plus, du point de vue des arts, des sciences et de la culture en général, nous affirmons chaque jour notre présence en ce pays par des oeuvres que l'on commence à reconnaître sur le plan international. Notre jeune littérature contient en germe, sinon en fait, les plus belles promesses pour quiconque ne se contente pas de déplorer ses lacunes et ses faiblesses par trop évidentes en face de la culture et d'autres pays beaucoup plus évolués que le nôtre. De ce tableau évidemment brossé à larges traits, découlent de multiples raisons d'espérer beaucoup plus fortes que les motifs de crainte et d'appréhension magnifiés comme à plaisir par ceux qui aiment à se réfugier dans la carapace parfoi étouffante du passé.

Carte aérienne de Québec

Bien avant la venue de M. Gréber dans l'établissement du plan métropolitain de Québec, la section locale de l'Association canadienne d'Urbanisme avait élaboré un programme d'action pour l'aménagement du plan d'ensemble qui devait présider à l'expansion rationnelle de la capitale et au développement ordonné de ses faubourgs. Ses dirigeants s'étaient inspirés de l'exemple de grandes villes-capitales telles qu'Ottawa, Toronto et Winnipeg pour concevoir des projets d'ensemble d'utilisation du territoire et préparer l'organisation des zones et des sections les mieux appropriées au groupement urbain de Québec. Leur oeuvre n'a pas été vaine.

En effet, ils ont fait l'office de précurseurs. Des membres zélés ont dressé un inventaire complet de la région métropolitaine, grâce à la coopération efficace des municipalités intéressées qui leur ont fourni une masse de renseignements utiles sur les endroits occupés, les espaces libres, les établissements projetés et les artères de communications. Et pour compléter ce travail documentaire, un ingénieur leur a soumis une carte aérienne de la ville et de la région de Québec, par sections de mille pieds carrés, qui donne une photographie exacte du territoire urbain dans tous ses détails. Cette carte constitue le plus précieux document aux urbanistes qui l'emploieront comme instrument de base de leurs recherches et de leurs travaux d'aménagement.

Déjà les petites villes qui ont grandi dans l'orbite de Québec ont adhéré au mouvement et constitué un comité directeur qui pourvoit à la coordination des efforts dans l'élaboration du plan d'ensemble du Grand-Québec; les délégués de Sillery, de Sainte-Foy, de Charlesbourg, de Beauport, de l'Ancienne-Lorette, de L'Ange-Gardien ont siégé aux côtés des représentants de la ville dans cette sorte d'aéropage qui préside, dans une sage ordonnance, au développement de la capitale et de sa région périphérique. La Commission d'Urbanisme de Québec n'a qu'à poursuivre son oeuvre avec la collaboration assurée de ces mandataires qui y ont pleinement participé.

Les brigades juvéniles

La Légion canadienne a tenu à couronner l'oeuvre admirable qu'accomplissent les brigades juvéniles de la police à Montréal, en versant sa souscription généreuse entre les mains du créateur du mouvement, l'inspecteur Ovila Pelletier. Les brigades ont contribué à réformer la jeunesse laissée à elle-même et livrée à tous les dangers de la rue; elles ont lutté contre la délinquence juvénile au point d'abaisser le nombre des crimes et des délits. Leur recrutement s'est effectué par sections dans toute la ville pour former des clubs qui comptent un ensemble imposant de 72,000 membres qui sortent des rangs de 33,000 familles dans les quartiers les moins favorisés de la ville. Quel fructueux travail de relèvement social !

Travaux de recherches

L'Université McGill, qui a terminé son année financière avec un déficit imposant de plus de $450,000, n'a pas hésité le moindrement à consacrer un million de dollars à des recherches scientifiques qui profiteront à la nation toute entière, dans un avenir plus ou moins éloigné. Ses hommes de science et ses experts travaillent dans les laboratoires à des études qui semblent problématiques et qui rendent grand service dans les réalisations pratiques de l'industrie. Elle compte sur de généreux mécènes pour en payer les frais et poursuivre son oeuvre. Son administration lui a coûté un peu plus de $7 millions l'an dernier, et personne ne donne des signes de pessimisme, car l'oeuvre est essentielle et son champ d'action illimité.

La bonne renommée des soldats canadiens de la dernière guerre n'est pas effacée.

Villes et villages du Canada

Mossbank

Il s'agit d'un village de la Saskatchewan desservi par les deux chemins de fer transcontinentaux du Canada et situé à 40 milles au sud-ouest de Moose-Jaw.

Le district environnant est fortement agricole. On y trouve surtout de vastes cultures de blé et des zones d'opérations forestières. C'est ce qui forme la base de l'économie de Mossbank. Cette localité possède en effet six entrepôts à grain et des cours à bois.

Les catholiques de l'endroit sont desservis par les prêtres de l'évêché de Gravelbourg.

La population totale y dépasse les 300 âmes.

Problèmes d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions; nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne, Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a vingt-cinq ans

Québec. — La grande vedette du cinéma américain, Ramon Novarro, est depuis hier dans nos murs. Agé de 27 ans seulement, Novarro dont la carrière a déjà été marquée de plusieurs triomphes, a un avenir magnifique devant lui. Il parle cinq langues: le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien.

Québec. — Reprenant une coutume, qui fut quelque peu négligée l'an dernier, le président de l'Association du Jeune Barreau, Me Achille Pettigrew, a pris l'initiative d'organiser un déjeuner-causerie qui aura lieu au Château Frontenac. Le conférencier sera l'hon. Edouard Fabre-Surveyer, juge de la Cour Supérieure de Montréal.

Il y a cinquante ans

Chicago. — Un brouillard très épais a enveloppé hier matin, la ville d'un immense linceul, et a causé de fréquents accidents désastreux. Des trains se sont télescopés, et un voyageur a été tué, trois mortellement blessés, et 15 autres grièvement blessés.

Halifax.—La Dominion Coal Company est sur le point d'expédier une cargaison de cinq mille tonnes de charbon à Hambourg. C'est la première cargaison de charbon du Cap-Breton qui sera envoyée en Allemagne.

Poivre et sel

Intérêt égale profit.

La loi grince des dents.

Défense civile d'en parler!

Les "raquettes" coûtent cher.

Québec n'a pas tant soif que ça.

Le Canada sera envahi par des fuyards.

Le Parlement anglais refuse d'imiter les Loges.

En légitime défense, réclamons un régime républicain.

Les défenseurs de l'Allemagne ont le Rhin dans le dos.

Au gré des journalistes, un ministre ne parle jamais trop.

Si les femmes buvaient moins, les hommes boiraient encore plus.

Si on en juge par les photos publiées dans les journaux nos bonnes gens de Québec n'ont pas changé depuis l'époque de leur première communion.

Entre Canadiens de bonne volonté

L'arme spirituelle

par Eugène L'HEUREUX

C'est une belle page de pensée chrétienne que S. Exc. Mgr Paul-Emile Léger servit jeudi dernier, à son auditoire universitaire de Laval, après avoir reçu un titre de docteur en théologie "honoris causa".

Afin d'en prolonger l'écho dans les mémoires, nous essaierons de commenter, sans trop les défigurer, quelques passages de cette pièce magistrale.

"Ne soyons pas assez naïfs, dit Mgr Léger, pour croire que le communisme se combat par la force. Il est avant tout une doctrine et il faut reconnaître que, dans un monde qui se soucie peu de sa destinée spirituelle et qui donne une importance de plus en plus grande à la technique, cette philosophie" — celle du matérialisme—"a une profonde résonnance et elle polarise les esprits désorientés."

Oui, le communisme est une doctrine avant d'être un système. Et c'est la doctrine qui inspire tout le système.

Aussi longtemps que l'on n'aura pas fait échec à la doctrine inspiratrice du communisme, on n'aura pas combattu efficacement celui-ci, parce que l'on ne se sera pas attaqué à la source du mal.

Cela ne veut pas dire qu'il faille cesser de combattre les communistes sur les terrains politique, juridique, économique et militaire. Mais cela signifie qu'il ne suffit pas de mener le combat sur ces parties du front anticommuniste.

Si le monde n'avait pas perdu sa conception spirituelle de la vie, il serait parfaitement immunisé contre le virus communiste.

Ici, Mgr Léger déplore la faiblesse des chrétiens contemporains:

"Ce n'est pas un christianisme de simple tradition, une pratique religieuse formaliste et ritualiste qui pourront nous sauver du danger de ce climat promarxiste qui nous environne. Notre génération ayant dévalorisé toute vie intérieure, ignorante des mystères chrétiens et gardant du christianisme uniquement ce qui semble nécessaire pour protéger ses intérêts matériels et parfois sordides, est prête aux grandes apostasies."

Si vous trouvez trop sévère ce jugement porté sur notre génération, voyez ce qui se passe.

N'est-il pas vrai qu'un trop grand nombre d'entre nous laissent tomber en eux l'essentiel de leur religion pour n'en conserver que les accessoires?

Quand nous avons conservé certaines traditions religieuses, observé les formalités prescrites par les chefs religieux et ressenti en nous une certaine religiosité, nous sommes prêts à nous décerner des certificats de bonne vie chrétienne sinon de sainteté.

Pourtant, la vraie vie chrétienne, c'est beaucoup plus que ça.

Si les chrétiens de notre temps songeaient plus souvent à leur dépendance envers Celui qui les a créés, s'ils pratiquaient davantage la charité envers leur prochain pour l'amour de Dieu, ils seraient plus authentiquement des chrétiens.

Et cette arme spirituelle du christianisme,—sans exclure les armes profanes —, serait la plus efficace contre le communisme.

C'est une bien grave accusation que porte Monseigneur de Montréal contre notre génération de chrétiens, quand il dit la voir "garder du christianiser uniquement ce qui semble nécessaire pour protéger ses intérêts matériels et parfois sordides" et quand il la soupçonne d'être "prête aux grandes apostasies".

Ce langage est-il trop dur? Jetons un coup d'oeil sur le monde chrétien d'aujourd'hui avant de conclure à une sévérité non justifiée.

Il est incontestable que la sincérité fait défaut à un grand nombre de chrétiens contemporains.

C'est pourquoi la propagande et l'intimidation communistes exercent des ravages terrifiants là où, six mois auparavant, personne n'eût prévu le cataclysme.

Si nous voulons vaincre le marxisme, il faut, à tout prix et sur toute la ligne, vivre plus sincèrement notre christianisme.

Responsabilité: Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux Adresse postale : 86 Louis Fréchette, Québec.

Hommage à trois maréchaux pyrénéens

Foch, Joffre et Galliéni

par Georges MAREY

La France a réuni récemment dans un même hommage, à l'occasion du centenaire de la naissance du Maréchal Foch, trois de ses plus illustres maréchaux, Foch, Joffre et Galliéni, auxquels est due, pour la plus large part, l'issue victorieuse de la guerre de 1914-1918.

Galliéni, Foch et Joffre sont contemporains: le premier est né en 1849, le second en 1851, et le troisième en 1852. Ils sont de plus originaires de la même région: le pays de Comminges, dans la haute vallée de la Garonne.

Galliéni a vu le jour à Saint-Béat, l'une des "capitales" commingeoises. Foch, s'il est né à Tarbes, est en réalité d'une famille implantée dans la petite commune de Valentine, à deux kilomètres de Saint-Gaudens; et si lui-même repose dans le caveau des Invalides, non loin du Tombeau de l'Empereur, tous les siens dont son fils, Germain Foch, tué en août 1914, sont enterrés dans le cimetière de Valentine.

Quant à Joffre, s'il est né lui aussi en dehors du "pays", à Rivesaltes près de Perpignan, dans les Pyrénées orientales, c'est cependant, en Comminges, à Saint-Bertrand, qu'il est venu prendre femme.

N'était-il pas naturel de commémorer, en même temps, le souvenir de ces trois grands chefs issus, à la même heure, du même sol?

Galliéni, c'est le Colonisateur.

Toute sa vie militaire, qui s'inscrit entre les deux guerres franco-allemandes, celle de 1870, où il combat comme sous-lieutenant, dès sa sortie de Saint-Cyr, celle de 1914, au cours de laquelle il va mourir, toujours au service de son pays, comme ministre de la guerre, se passe dans les terres lointaines. Il sert à la Réunion, au Sénégal, à la Martinique, au Tonkin, à Madagascar.

Partout, il cherche, non à conquérir brutalement, mais à pacifier. C'est lui qui, au Tonkin, met au point sa fameuse méthode dite "de la tache d'huile" qui étend par l'action politique les résultats de l'action militaire. C'est cette méthode que le maréchal Lyautey, son élève emploiera magnifiquement plus tard au Maroc, celle (disait Galliéni) qui ménage le plus le pays et les habitants".

1914 venu, Galliéni est nommé gouverneur militaire de Paris. Il a reçu la mission de défendre la capitale contre les armées allemandes qui progressent vers le sud. Que va-t-il faire? Se laisser enfermer dans le camp retranché? Non. Dès qu'il apprend que les forces ennemies infléchissent quelque peu leur marche vers l'est, sa décision est prise. Il réunit tous ses moyens, réquisitionne tous les véhicules possibles, jusqu'aux taxis parisiens, et lance, sur l'armée allemande, Maunoury et ses quelques divisions.

Et c'est la Marne... Cette victoire de la Marne, Galliéni en a été le meilleur artisan. Mais c'est à Joffre qu'elle appartient en premier. Joffre, commandant en chef des armées françaises de 1914 à 1916 est officier du génie. C'est le polytechnicien, calme, prudent, méthodique. On l'a surnommé le "taciturne".

Il a eu lui aussi ses heures d'aventure, outre-mer.

Joffre, restera dans l'histoire comme le symbole de ce "redressement" quasi miraculeux, d'un de ces redressements dont la France et les Français, tout au long d'une histoire agitée, ont toujours été coutumiers.

Quant à Foch, c'est le stratège, le vainqueur de 1918, comme Joffre est le vainqueur de 1914. Comme Joffre, il sort de l'école Polytechnique, mais dans l'artillerie. Breveté d'Etat-Major, il devient bientôt le brillant professeur du cours d'histoire militaire, de stratégie et de tactique appliquée, qu'il enseigne de 1894 à 1900 à l'Ecole supérieure de guerre de Paris.

Sa doctrine, tout entière imprégnée d'énergie brûlante et tournée résolument vers l'offensive, est condensée dans les deux volumes de ses fameux "Principes de la Guerre". Foch a eu le rare privilège, parmi les grands écrivains militaires, de pouvoir la mettre lui-même en pratique sur le champ de bataille.

Successivement commandant de corps d'armée, d'armée, de groupe d'armées, Foch, au début de 1918, est tenu quelque peu à l'écart. Mais voici que se déclenche la grande offensive allemande. Les gouvernements alliés cherchent un homme un chef, qui puisse rétablir la situation compromise: le 26 mars, à Doullens, Foch est chargé de coordonner les armées alliées; le 15 avril, il reçoit le titre de général en chef des armées alliées.

Pour la première fois dans l'histoire, un homme dispose de 18 armées et de 6 millions de soldats. Il saura s'en servir. Bientôt ses coups de boutoir répétés vont enfoncer le front ennemi, écraser les forces matérielles et le moral de l'adversaire. C'est l'Armistice du 11 novembre 1918.

Foch est nommé maréchal de France en août. Son prestige militaire est immense. Il connait dans tous les pays alliés une gloire sans précédent. Et lorsqu'il meurt à 76 ans, le 20 mars 1929, c'est une foule immense et recueillie qui accompagne aux Invalides le vainqueur de la "bataille de France".

Foch, Joffre, Galliéni, leur souvenir et leurs images de marbre ont été unis, une fois encore, sur le monument que la ville de Saint-Gaudens vient de faire ériger sur une terrasse dominant cette vallée de la Garonne qui leur a donné naissance.

A Paris, la statue équestre du maréchal aura pris sa place définitive, sur le terre-plein du rond-point du Trocadéro. Elle fera face, de part et d'autre de la Seine, à la statue du maréchal installée devant l'Ecole Militaire. Encadrant cette magnifique perspective du Champ de Mars et du Palais de Chaillot, il semble que les deux glorieux soldats veuillent tourner leur regard vers ces légers bâtiments, dressés pour l'O.N.U. dans les jardins de Chaillot, où les hommes d'aujourd'hui s'efforceront une fois encore d'organiser la Paix.

(S. I. F.)

À travers la presse

Recherches médicales

Les époques de tension et de guerre se prêtent à des découvertes de la science médicale qui contribuent à soulager le sort des individus. Ottawa leur apporte son encouragement avec la construction d'un vaste laboratoire d'un million de dollars pour le compte du Ministère de la Défense Nationale. Le CANADA du 15 novembre souligne cet heureux événement en ces termes:

"Il va sans dire que la population civile bénéficiera des travaux du laboratoire, aussi bien que les militaires. Les découvertes du temps de guerre, qui sont aujourd'hui d'un emploi général, ont réduit les décès et prolongé la vie a des millions de personnes du globe. Les dix dernières années ont été les plus fructueuses dans toute l'histoire des recherches médicales. Un grand nombre des armes nouvelles contre la maladie sont venues des laboratoires dont le travail était stimulé par les besoin du temps de guerre. Des maladies considérées autrefois comme fatales ont été maîtrisées et l'expression "maladie incurable" est en voie de devenir rapidement désuète. On a trouvé de nouvelles méthodes pour diminuer et éliminer la douleur. Le danger d'infection à la suite d'une intervention chirurgicale a été réduit à un minimum insignifiant; la période de convalescence a été raccourcie par de nouvelles diètes, ainsi que par des traitements physiques et psychologiques."

Un gouvernement clairvoyant préside à la préservation de la santé des citoyens et son ministère de la Santé consacre des millions par année à améliorer les services médicaux.

Politique d'habitation

Les gouvernements ne parviennent pas encore à s'entendre sur les moyens de promouvoir la construction à prix modique et de supprimer la plaie des taudis. Le DEVOIR le constate et dit dans son édition du 19 novembre :

"Il est bien difficile d'expliquer l'apathie dont fait preuve le gouvernement de Québec devant l'angoissant problème des taudis à Montréal. L'autorité municipale a fait preuve elle-même d'une négligence et d'une incurie scandaleuses. Mais depuis près d'un an elle a décidé de faire quelque chose. Ce serait assurément trop peu, devant l'ampleur du cancer social à combattre; mais ce serait mieux que rien. Comme ce programme est basé sur la contribution fédérale dont bénéficient déjà cinq autres provinces, il faut pour y donner suite la conclusion d'un accord entre Québec et Ottawa, analogue à ceux que les autres provinces ont passés avec le pouvoir fédéral. Or Québec n'a encore rien fait".

Les atermoiements, les hésitations, les retards ne règlent rien, car ils étouffent les plus beaux projets qui restent en plan.

La vie en noir

Bien des gens broient du noir par le temps qui court et s'en prennent à tous les gouvernements, à Truman, à Churchill, à Staline, qu'ils rendent responsables des événements troublés que nous traversons. Et pourtant, écrit MONTREAL-MATIN, il y a place pour l'optimisme:

"Nous reconnaissons que, dans un monde en proie à l'inflation et aux menaces de guerre, il n'est pas toujours facile de trouver place pour l'optimisme. Néanmoins, la confiance ne doit jamais faire défaut et, surtout, qu'on l'accompagne de courage, de fermeté et de résolution: elle accomplira de véritables miracles. Si d'aucuns voient l'avenir sous un jour très sombre, ils peuvent au moins se dire qu'ils ne sont pas les premiers et qu'ils n'inventent rien. En 1783, n'est-ce pas le premier ministre anglais William Pitt qui déclarait: "Je ne vois autour de nous, cette année, que ruine et désespoir." En 1848, Louis-Philippe s'exclame: "Il ne faut peut-être pas perdre courage, mais nous vivons des temps si difficiles qu'on en a rarement vu de tels et qu'on n'en reverra sans doute jamais." Un écrivain français, Farelle, au commencement de la guerre de 1870, annonçait que "cette guerre, quelle qu'en soit l'issue, marquera le commencement de la fin du monde."

Comme quoi il n'y a pas lieu de se laisser aller au découragement ; nous avons connu deux grandes guerres et le monde ne s'en porte pas plus mal.

De l'eau potable

Les sources d'eau comme les ruisseaux, les mares ou les puits peu profonds peuvent renfermer des matières organiques en suspens qui polluent l'eau et la rendent impropre à la consommation humaine. L'eau de puits profond, qui a voyagé longtemps sous terre, est, d'ordinaire, assez sûre comme eau potable; mais on conseille de faire analyser toutes les eaux naturelles sous le rapport de la pureté et cela à intervalles réguliers.

Gazette rimée

L'Expo s'expose

Lorsque la loi montre les dents
aux exploiteurs de loterie,
l'Expo peut se fourrer dedans
avec cette supercherie.

Aux intendants de la Cité
de surveiller ses locataires,
afin que sa propriété
échappe aux sanctions statutaires.

User d'un moyen défendu
en donnant des prix de présence
ce n'est pas un malentendu :
c'est une criminelle offense.

Nous entrons en des jours nouveaux
et l'autorité se propose
de surveiller jusqu'aux chevaux
à l'Expo où on les expose.

Le coin du lecteur

Sous cette rubrique, Le Soleil publie les lettres qui traitent de sujets d'actualité et d'intérêt public. Il ne peut accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes, qui constituent de la propagande en faveur d'une idée ou d'un parti politique ou qui sont de nature à provoquer des polémiques. Nous désirons avant tout des expressions d'opinions personnelles dans le but d'aider à la solution des problèmes d'intérêt public. Nous demandons à ceux qui nous écrivent de se limiter à environ 500 mots. Il nous est impossible de publier de trop longues lettres.

LES TARIFS DU TELEPHONE

Québec, 16-11-51

"Le Soleil"
1 de la Couronne,
Québec.

Une surprise extraordinaire a frappé la population. Vous allez tout de suite penser à la bombe hydrogène ? Non. Ce n'est pas cela. Une conclusion favorable à la paix mondiale ? Non plus. La découverte de la date de la fin du monde ? Mais non. C'est que la Commission des Transports ait autorisé la Cie du Téléphone Bell à hausser ses tarifs. Qui dans le monde aurait pensé à un tel résultat ? ? ?

Si ces messieurs de la direction de cette Compagnie, qui, d'après la version de ses directeurs, est sur le point de faire faillite, ne trouvent pas leur position favorable, qu'ils changent de métier et c'est tout. Nous avons téléphoné avant qu'ils soient là et je suis persuadé que d'autres se serviront de cet appareil après leur départ. Qu'en pensez-vous ?

Je me demande aussi ce que nous deviendrions si nous n'avions pas la Commission des Transports pour nous protéger ? ? ? ?

Bien à vous,
H. ROUSSEL,
171 Ste-Marguerite,
Québec.

L'IMBROGLIO DE SILLERY

Sillery, 19 novembre 1951

Monsieur le Directeur,
"Le Coin du Lecteur",
Le Soleil, Québec.

Cher monsieur,

Le premier pas est fait dans la voie du règlement de l'imbroglio entre la Commission Scolaire et le Conseil de Ville de Sillery.

Un référendum sera tenu pour savoir d'un certain groupe de propriétaires si le règlement de zonage no 267 doit être amendé ou non.

Si l'amendement est fait, l'annexe au Couvent St-Charles-Garnier pourra être construite selon des plans économiques et pratiques.

Si l'amendement est refusé, la Commission Scolaire sera obligée de modifier ses plans et elle estime cette dépense additionnelle à quelque $80,000.00.

A mon avis, ce sont tous les propriétaires de Sillery qui sont concernés dans cette affaire, comme contribuables, payeurs de taxes scolaires et municipales.

Or, une majorité de cinquante p. c. plus une des 175 électeurs ayant droit de vote dans cete zone AT, soit 90 voteurs décideront pour 2,000 électeurs que compte Sillery.

Advenant le refus de l'amendement, est-ce que ce groupe peut imposer aux autres propriétaires de payer le surplus de taxes que comportera un nouveau projet de construction du couvent ?

Je ne crois pas que tous les propriétaires de Sillery soient prêts à payer des taxes supplémentaires, s'ils n'ont pas eu à se prononcer : **no taxation without representation.**

Merci, monsieur le Directeur, de l'espace que vous m'accordez pour le bien de mes concitoyens.

MAURICE DUSSAULT,
1145 Ave Forget,
Sillery.

STE-CLAIRE, Dorchester

Naissances

On annonce les naissances de : Marie-Francine-Lucie, fille de M. et Mme Majella Morissetote, (Gilberte Fournier). Parrain et marraine, M. et Mme Paul Fournier, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Edouard-Jean-Michel, fils de M. et Mme Gilles Morissette (Rita Fournrier). Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Lachance, de Québec, oncle et tante de l'enfants.

Marie-Micheline-Cécile, fille de M. et Mme Rosaire Fauchon, (Adrienne Marceau). Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Costin, de Drummondville, cousin et cousine.

Marie-Denise-Aline, fille de M. et Mme Léopold Gagnon (Germaine Boutin). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Bernadette-Florence, fille de M. et Mme Rosaire Boutin (Monique Laliberté. Parrain et marraine, M. et Mme Zéphirin Boutin, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Cécile-Olive, fille de M. et Mme Lucien Roy (Béatrice Morin). Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Morin, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Emile-Renald, fils de M. et Mme Maurice Gagnon, (Laure-Anna Laflamme). Parrain et marraine, M. Emile Gagnon, grand-oncle, et Mme Joseph Gagnon, grand-mère de l'enfant.

Décès

On apprendra avec regret la mort de Denise Gagnon, fille de M. Léopold Gagnon, survenue à l'âge de 15 jours.

Mlle Rose-Aimée Lecours, est décédée à l'hôpital de Beauceville, à l'âge de 74 ans. L'inhumation a eu lieu à Ste-Claire.

Mariage

Récemment a été bénit le mariage de M. Lucien Marceau, fils de Mme Hector Marceau, à Mlle Berthe-Alice Roy, fille de M. Zéphirin Roy.

Retraite paroissiale

Dernièrement, une retraite paroissiale a été prêchée par Les RR. PP. Rouleau et Rondeau, rédemptoristes.

Funérailles de M. Lionel Crépin

Courville, (DNC) Les funérailles de M. Lionel Crépin, époux de dame Emérilda Martel, décédé le 7 novembre à l'âge de 64 ans, ont eu lieu en l'église de Courville le 10 courant.

Des représentants de plusieurs organismes et de l'autorité civile ainsi que de nombreux parents et amis avaient pris place dans le défilé et à l'église.

M. l'abbé Ulric Turcotte, curé, a fait la levée du corps. Le service fut chanté par le cousin du défunt, M. l'abbé Charles-Roméo Crepin, aumônier à l'hôpital du Sacré-Coeur, assisté de M. l'abbé Henri Gingras, vicaire et du R. Père Roland Brault, M.S.-C., comme diacre et sous-diacre.

Dans le choeur, on remarquait MM. les abbés Ulric Turcotte, Georges Côté, aumônier de l'hôpital des Anciens Combattants, et J.-G. Lapointe, aumônier de l'hôpital du Précieux-Sang de Lévis.

La chorale paroissiale était sous la direction de M. Lucien Gravel et Mlle Rolande Drolet touchait l'orgue.

La quête fut faite par les beaux-frères du défunt, MM. Jos.-Samuel Giroux et Donat Martel.

Conduisaient le deuil, les fils du défunt, MM. Maurice, Roland et Henri Crépin; son frère, M. Armand Crépin; ses beaux-frères, MM. J.-Samuel Giroux, Donat Martel, J.-Philibert Guimond et M. Louis Grenier; ses neveux, MM. Patrice, Michel, Louis-Joseph et Bernard Giroux; Jean-Charles, Emilien, Claude, Marc-Edouard, Adélard, Lionel, Roland, Louis et René Martel; Raoul, Emmanuel, Ovila Hélodore Caron, Emmanuel Labranche, Philippe Côté, Ovide Brunet, Armand Cauchon et le Capt. Ls.-Jos. Duquet; ses cousins, MM. Jos. Crépin, échevin, Paul-Eug. Crépin, membre de la commission scolaire, Robert Crépin, J.-B.-A. et Gustave Grenier, Roméo Parent; ses arrière-neveux, MM. Victor Caron, Robert Gagne, Armand, Pierre et Jean Cauchon; ses petits-cousins, Jean-Luc, Pierre, Guy, Michel, André et Jacques Crépin.

Dans l'imposant défilé, on voyait Son Honneur le maire, M. C.-N. Dorion, c.r., MM. les échevins Napoléon Moyet, J.-Aza Guillot, M. L.-Ph. Laplante, greffier de la ville, M. P.-E. Gaumond, président, et les directeurs de la St-Jean-Bte; le Dr J.-G. Larue, M. Olivier Larue; MM. Philippe Grenier, et V. Robert, de St-Thomas, Alfred Garneau et Raymond Latulippe, de Québec; U. Giroux, de Boisenatel; P. Grantham, de Beauport; Phil. et Rene Mathieu, de Montmorency; les Drs J.-T. Turmel, et P.-A. Larue ainsi que MM. Lionel Cantin, R. Provost, W. Holmes, W. Gagnon, L. Giguère, L. Goddu, A. Arsenault, J.-P. et L. Vaillancourt, L. St-Laurent, L. Deschamps, R. Larue, R. Jobin, P.-E. McKenzie, C. Simard, P. Laliberté, A. Lambert, L. Tremblay, G.-A. Talbot, G. Hallé, L. Fontaine, M. Ouellet, G. Gosselin, A. Simard, I. Grenier, J.-A. L. Petelle, R. Houle, R. Blais, J.-A. Morest, et J.-O. Bédard, tous de l'hôpital des Anciens Combattants; MM. M. Parent, E. Bernier, J.-B. Guillot et A. Gagné, employés de l'hôpital St-Michel-Archange.

Ubald, Marc, Omer Latulippe; Arthur, François, Lauréat, Léopold, Wilfrid Couillard, Donat, Armand, Raymond Villeneuve, Adrien, Aimé, Alphonse, Darius, Edouard, Emile-Théophile, Eudore, Gérard, Jos.-Edmond, Jos.-I., Maurice, Paul-Emile, Théophile, Zémilda Grenier; Jos.-R., Victorien, Honoré, Roger, Maurice, Rodolphe, Alfred-Xavier, Paul-Emile, Georges-Henri, Raymond Giroux, Elzéar Dubé, Raymond Laplante, U. Bélanger, G. Fiset, V. Deblois, E. Vachon, Jos. Thomassin, R. St-Pierre, V. Robert, Alfred, Phil., Jos., Jean Laperrière, Bernard, Jean Fleury; Alfred, G.-Henri, J.-Albert, Laurent, L.-Philippe, Odina, Omer, Paul-A., Xavier Garneau, Daniel, Fernand, Henri Mercier, Conrad, Eugène Tremblay; Eugène, Lucien, Wilfrid Gaumonde Alfred, Arthur, Mathias Chaput, Joseph-Arthur, Louis Laplante; R. Gaulin, E. et R. Allard; A. Bergeron, I. Théberge, Roméo, René Brousseau, René Dumais, G. Chalifour, J. Latouche, S. Mathieu, René, André Quirlault, Phil., Phil. sr, Roger Bédard, Albert, Gérard Nadeau, G.-H. Fortin, H. Laperrière, W. Desgagnés, D. Breton, Benoit Larue, André, Hector Drouin, Alfred Caron, F. Houde, A. Parent, D. Clouet, J.-G. Paquel, J.-C. Latouche, Roger, Gaston Lafrance, J.-G. Boutet, Ph. Bernard, père, Jos. Ménard, Ls. Bureau, A. Laberge, Maurice, C. St-Pierre, Edm. Defoy, S. Durand, Jean Godbout, Robert Taillon, Adélard Binet et plusieurs autres.

Les porteurs étaient MM. Emile Larochelle, Maurice Giroux, Charles et Jean Gaumond.

L'inhumation fut faite au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille.

TIMBRES DE L'O. N. U. : L'Organisation des Nations Unies possède maintenant ses propres timbres. On en voit ici une série de huit qui viennent d'être mis en circulation. Les dessins en ont été faits par des artistes des différentes nations appartenant à l'O. N. U. Il y aura en tout une vingtaine de timbres.

SOULAGE LA CONSTIPATION D'UNE FAÇON DOUCE

PRENEZ DU LAIT DE MAGNÉSIE PHILLIPS' CE SOIR
REVEILLEZ-VOUS DISPOS !
PHILLIPS' MILK OF MAGNESIA

Le bridge

par : Arsène Desrochers

La donne d'aujourd'hui est d'une distribution excentrique, car elle renferme deux couleurs de dix cartes, quatre chicanes et trois singletons. On comprendra alors aisément les enchères élevées que firent les quatre joueurs.

Donneur: est
Personne vulnérable

	♠ A D V 10 7 3 ♥ — ♦ A V 8 7 6 5 ♣ 2	
♠ R 9 8 6 4 ♥ R 9 4 ♦ D 4 3 2 ♣ D	N. O. E. S.	♠ 5 2 ♥ A D V 10 8 7 6 5 3 2 ♦ — ♣ 8
	♠ — ♥ — ♦ R 10 9 ♣ A R V 10 9 7 6 5 4 3	

Les enchères:

Est	Sud	Ouest	Nord
2-♥	4-♣	4-♥	4-♠
5-♥	6-♣	passe	passe
passe			

Entame: deux de carreau

Seule une entame à carreau peut empêcher Sud de remporter treize levées à trèfle. Etant donné cette entame, Est coupe et Sud ne fait que son contrat, car il remporte dix levées à atout, deux carreaux et un pique. Le petit chelem est imperdable.

Si Nord, par hasard, joue le coup à carreau, il remportera treize levées, à moins que l'entame ne soit du huit de trèfle. Si Est entame d'une autre couleur, Nord passera au mort par un petit carreau vers le roi et la défausse d'Est lui révèle la dame gardée chez Ouest, et il la prendra par une impasse. Il rentrera de nouveau au mort par son petit trèfle et passera la couleur, ce qui lui fera gagner treize levées.

Le jeu s'effondre, Nord jouant le coup à carreau, si Est entame de son huit de trèfle, car Nord n'a qu'un seul trèfle, et il se trouve alors dans l'impossibilité de passer au mort une fois les atouts enlevés, et les trèfles restent gelés sur la table.

Nouveau RCA Victor 3-Vitesses
MODÈLES 1952 OFFERTS EN
ÉCHANGE !

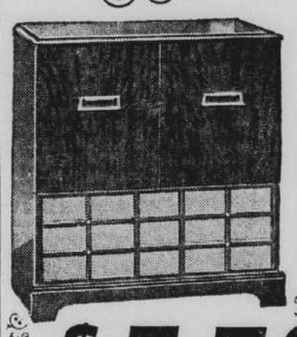

$30.00 pour votre ancien appareil
Tel qu'illustré : Modèle V-406, en noyer. Meuble d'une grande beauté. Rendement magnifique. Système simplifié, 3 vitesses R.C.A. Radio 6 lampes, toutes ondes. Système gosier d'or. Grand espace pour disques.
Prix régulier $299.00
Moins votre vieux radio — net
$269.00

$55.00 pour votre ancien appareil
Tel qu'illustré : Modèle V-408, en noyer. Luxueux radio-phono 3 vitesses. Système reproducteur supérieur. 2 changeurs séparés. Toutes ondes. Système Gosier d'Or. Puissant radio de 8 lampes.
Prix régulier $459.00
Moins votre vieux radio — net
$404.00

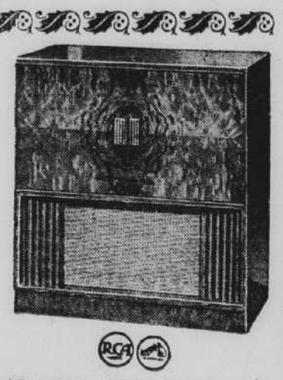

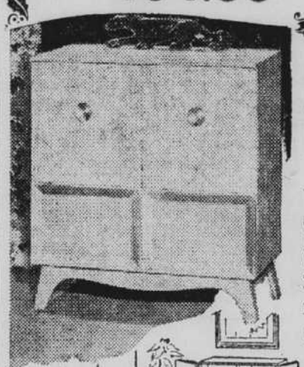

$40.00 pour votre ancien appareil
Tel qu'illustré : Modèle V- 416, en noyer. La plus récente création R.C.A. Système simplifié 3 vitesses. Joue automatique tous disques mélangés. Puissant radio 6 lampes. Toutes ondes. Système Gosier d'Or. Prix régulier.... $335.00
Moins votre vieux radio — net
$295.00

SPÉCIAL-EXTRA
Modèle V-405
Tel qu'illustré
Système amélioré, 3 vitesses R.C.A. Victor de reproduction de disques plus un puissant radio, système sonore "Gosier d'Or". Radio Superhétérodyne à 5 lampes, plus rectificateur Sélérium. Débit de puissance "push-pull". Contrôle sonore personalisé.
EN FINI NOYER $199.95

Commandes postales remplies sur le champ.

C. ROBITAILLE INC.
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGERATEURS
320, rue St-Joseph Tél.: 5-8167

CADEAUX

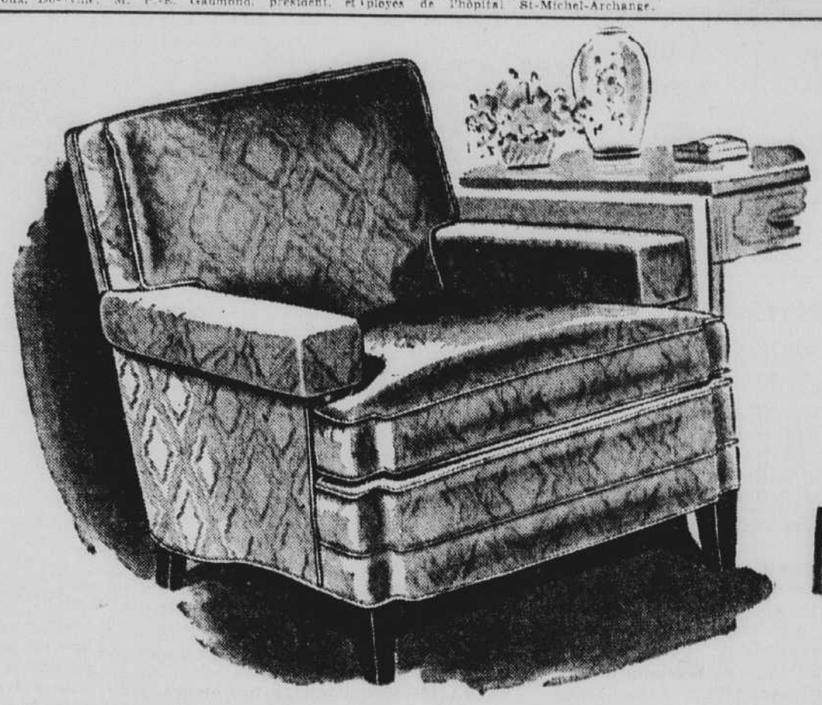

TABLES A CARTES à partir de..... $2.99
ALBUM DE DISQUES à partir de..... $3.95
OREILLERS Simmons (la pre) à partir de $4.39
CHAISE berçante (enfants) à partir de $4.69
TABOURETS en plastique, à partir de.... $3.49
SILEX, prix à partir de..... $4.95
CELLARETTE en acajou, à partir de..... $59.95
WAGONNET à thé (coeur) à partir de $64.50
COFFRES en cèdre (noyer), à partir de $55.00
FOYERS de cheminée, à partir de $37.50
MACHINES A COUDRE, à partir de.... $163.50
ASPIRATEUR, prix à partir de..... $49.75
TRICYCLE "Sunshine", à partir de..... $14.75
PARC d'enfants, (fini mat), à partir de $12.25
SERVICE de téléphone, table et chaise, à partir de $13.75
CABINET à disques, (noyer), à partir de $13.95
JARDINIERE (noyer), à partir de..... $12.95
GRILLE-PAIN 'Hot-Point', à partir de $11.95
REFRIGERATEURS, à partir de..... $345.45
CARROSSES de poupée, à partir de..... $9.95
CHAISE HAUTE, fini naturel, à partir de $8.75
MIROIRS vénitiens "Plate", à partir de $9.95
PHARMACIE, émail blanc, à partir de.... $9.95
FAUTEUIL (chambre) couv. soie, à partir de..... $9.95
TABLE et CHAISES (enfants), à partir de $6.25
PORTE-REVUES en noyer, à partir de.... $6.75
TABLE de bout, noyer, à partir de..... $6.25
TABLE de fantaisie, à partir de..... $9.95
SECRETAIRE en noyer, à partir de..... $21.95
BIBLIOTHEQUE (noyer), à partir de.... $25.00
CABINET à couture, noyer, à partir de $21.95
FER A REPASSER 'Hot-Point', à partir de $16.50
LAVEUSES de vaisselle 'Hot-Point', à partir de..... $575.00
PIANO droit, à partir de..... $595.00
PIANO à queue, à partir de..... $1,550.00

Un léger dépôt vous permet dès maintenant de réserver l'article de votre choix.
Termes faciles

C. ROBITAILLE INC.
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGERATEURS
320 rue St-Joseph Tél.: 5-8167

MANDRAKE, le magicien — Par Lee Falk et Phil. Davis

LES JUMELLES CLAREAU — Par Dick Brooks

Enfants écrasés

Montréal, 22 (PC) Un garçonnet de quatre ans et une fillette de 13 ans ont été écrasés par des camions hier alors qu'ils jouaient près du domicile de leurs parents. Tous deux furent tués instantanément.

Les morts sont Jean-Maurice Diotte, 4 ans, fils de M. Albert Diotte, de St-Gérard-de-Kiamika, comté de Labelle, et Jeannette Cleroux, 13 ans, fille de M. Antoine Cleroux, de Ste-Dorothée.

Ne préféreriez vous pas un manteau de fourrure avec l'étiquette H.R.?

Il n'en coûte pas plus!

HOLT RENFREW . . . Fourreurs depuis 1837

MAGASIN

BELVEDERE

STORE

557 St-Cyrille

(EDIFICE DEMERS)

VIANDES DE CHOIX

ROTI OU STEAK — RONDE, SURLONGE, FILET, CLUB — 99c

ROTI DE LARD Côte..... .49

GRADE "A" — 5 lbs et plus POULETS FRAIS la livre..... .59

ROTI DE HAUT-COTE.. .69

BOEUF HACHE la livre..... .49

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

REÇUS TOUS LES JOURS

PATATES SAC 10 LIVRES .49

MONTAGNE VERTE

GROSSEUR 288 ORANGES Floride, 2 doz .45

EMPEREUR RAISINS 3 lbs .29

GROSSEUR No 96 Pamplemousses doz..... .59

TOMATES 2 lbs .29

EPICERIE LA PLUS COMPLETE

BEURRE 67c

1ère QUALITE .....

BISCUITS chocolat, sac 1 lb.... .39

CIRE Succès 20 oz, tin..... .58

FARINE Ogilvy sac 7 lbs..... .47

SAUMON Clover Leaf, 16 oz, tin .49

FRAIS MOULU A VOTRE GOUT CAFE Belvédère la livre..... .96

JELLO assortie 3 paquets..... .29

LIVRAISON GRATUITE

VASTE STATIONNEMENT

Echos mondains

BAL

Parmi les personnes qui assisteront demain soir au bal militaire organisé par l'Institut des Services Unis de Québec, sous le distingué patronage de Son Excellence le lieutenant-gouverneur et de madame Gaspard Fauteux, mentionnons l'honorable Hugues Lapointe, C.P., C.R., M.P., ministre des Affaires des Anciens Combattants, et madame Lapointe, le major-général R.O.G. Morton, C.B.E., officier-commandant-général de la région de Québec, et madame Morton, le brigadier Frank-J. Fleury, M.B.E., E.D., commandant du secteur de l'est du Québec et madame Fleury, le commandant Marcel Jetté, officier-commandant du H.M.C.S. Montcalm, et madame Jetté, le capitaine F.-A. Price, O.B.E., de la marine Royale du Canada, et madame Price, le commandant d'escadre A. Lambert, D.F.C., avec agrafe et madame Lambert, le brigadier Réal Gagnon, O.B.E., E.D., et madame Gagnon, le brigadier J.-N.-E. Grenier, O.B.E., E.D., et madame Grenier, le brigadier F.-T. Atkinson, K.C., E.D., et madame Atkinson, le brigadier Maurice Archer, M.B.E., E.D., et madame Archer, Me Henri Jolicoeur, M.A.L., et madame Jolicoeur, le docteur et madame André Samson, M. et madame André Jolicoeur, M. et madame Jacques Galipeault, M. et madame Paul Towner, le lt-colonel et madame Louis Gagnon, le lt-colonel Jean de Saint-Victor, E.D., et madame de Saint-Victor, mademoiselle Louise Blais, le lt-commandant Georges Falardeau, le lt-colonel et madame Jean Gendron, E.D., et madame Gendron, le lt-commandant T.-H. Dunn et madame Dunn, le major L.-R. Talbot et madame Talbot, le major et madame Guy Grenier, mademoiselle Rose-Hélène Hudon, M. Roland Hallé et autres.

RECEPTIONS

Madame Noël Belleau a reçu à l'heure du thé mardi, en l'honneur de sa nièce, madame Albert Jesson revenue récemment de son voyage de noces.

Madame A.-E. Routier a reçu à l'heure du thé récemment, en l'honneur de madame Bruce Clarke, à l'occasion de son départ pour Montréal.

Mesdemoiselles Rachel Chouinard et Françoise Côté ont reçu à souper au Clarendon, mardi, en l'honneur de mademoiselle Aline Fontaine dont le mariage sera célébré prochainement.

Madame George M. Mitchell a reçu à l'heure du thé samedi, au Club de la Garnison.

MARIAGE

Ces jours derniers, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, M. J.-B. Vinet, P.S.S., curé, bénissait le mariage de sa cousine, Monique, fille de M. et de madame J.-Alfred Vinet, avec M. Claude Simard, fils de M. et de madame Thomas Simard de Verdun. Une profusion de glaïeuls blancs, de pompons mauves et blancs décoraient le choeur et la nef. M. B. Poirier touchait l'orgue et pendant la messe, MM. Payeur et Prud'homme exécutèrent le programme de chant. M. Vinet accompagnait sa fille et M. Simard était le témoin de son fils. La mariée portait une robe d'inspiration espagnole en dentelle blanche au point d'Alençon, dont la jupe formait panneau et traine, un voile de tulle illusion maintenu sous un petit bandeau de dentelle et de perles. Elle tenait un livre d'heures recouvert d'une orchidée mauve et à signets de stéphanotis. M. Paul Tanguay, beau-frère du marié, ainsi que MM. Jacques et Louis Vinet, frères de la mariée, plaçaient les invités. Madame Vinet, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bleu français, un chapeau de plumes de même ton, des accessoires noirs, une jaquette de taupe et un réticule piqué d'oeillets rouges. Madame Simard, mère du marié, portait une robe de lamé gris perle, un chapeau de plumes bleues, des accessoires noirs et une cape de taupe. La cérémonie fut suivie d'une réception. M. et madame Simard partirent ensuite en auto pour Miami. Pour voyager, la mariée portait un costume de lainage rouille, un chapeau de même ton, des accessoires de reptile brun et une jaquette de chevreau gris. Le juge et madame W. Edge, le docteur et madame J.-C. Miller et M. et madame P.-T. Légaré, de Québec étaient parmi les invités de l'extérieur.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

—Le rapport Massey

(Suite de la page 3)

tenir et d'éclaircir l'entente fédérale-provinciale relativement à la distribution de bourses d'étude aux sous-gradués.

L'argent versé aux universités suivant les conclusions du rapport Massey profitera aux étudiants suivant le même principe que l'argent des allocations versé à la mère de famille profite aux enfants en bas de 16 ans.

On applique la même formule automatique et mathematique. D'abord le paiement d'un montant égal à 50 cents par tête de la population du pays. Ensuite, ce montant est réparti entre les provinces au prorata de la population. Puis, à l'intérieur même des provinces, la répartition se fait en fonction des inscriptions dans les universités.

Mais il y a plus. De façon, non seulement à respecter l'autonomie provinciale, mais encore à garantir l'autonomie universitaire qui existe elle aussi, ces subventions sont distribuées par un comité composé de représentants de la conférence des universités canadiennes, dont font partie l'Université Laval de Québec et l'université de Montréal.

Donc, tout comme dans le cas des allocations familiales, il n'existe aucune discrétion dans la distribution faite par le gouvernement fédéral.

Le député de Labelle déplorait dans son discours, avec nous tous d'ailleurs, la faiblesse numérique des Canadiens de langue française dans le service civil et dans l'armée. Mais ce qui nous manque, d'abord et surtout, c'est un nombre suffisant de sujets préparés par nos universités pour prendre les postes de commande dans l'administration fédérale. La grande détresse de nos universités les a empêchées de remplir pleinement et convenablement leur mission à ce sujet. C'est précisément ce que, par ses conclusions, le rapport Massey tente de corriger.

M. Arsenault fait observer que l'aide fédérale à l'éducation n'est pas nouvelle. C'est d'ailleurs la province de Québec qui, de 1939 à 1949, a le plus bénéficié des dispositions de la loi fédérale relative à la formation professionnelle.

M. Arsenault prétend ensuite que le député de Labelle et d'autres s'appliquent systématiquement à cultiver l'hostilité du nationalisme québecois contre Ottawa, puis il termine en faisant l'éloge du R. P. Georges-Henri Lévesque, l'un des membres de la Commission Massey.

Le député de Labelle pose alors la question suivante à M. Arsenault :

M. Courtemanche : Est-ce que l'honorable député parle du Révérend Père Lévesque pendant qu'il était professeur et qu'il préconisait la doctrine du Crédit Social ?

M. Arsenault : Je parle du Père Lévesque depuis sa naissance jusqu'à sa mort, parce que c'est un homme qui se tient debout et qui ne se pliera pas plus aux exigences du député de Labelle qu'à celles du premier ministre de la province de Québec.

Je termine en affirmant qu'on attaque le Révérend Père Lévesque dans le seul et unique but de le diminuer dans l'estime et l'admiration de ses concitoyens, et en particulier de la jeunesse.

A St-Joseph de Beauce

Delphis Hamel et René Larche, les deux forçats évadés de la prison de St-Joseph, la semaine dernière, comparaîtront aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix, à St-Joseph, pour répondre à une double accusation d'évasion et de bris de prison.

Anniversaire

Le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, président de "L'Evénement-Journal" et vice-président du "Soleil".

Belle fête au Grand Séminaire de Montréal

Montréal, 22 (PC) La fête de la Présentation de Marie, qui est en même temps la fête du clergé et la fête patronale du Grand Séminaire de Montréal, a été célébrée hier de façon grandiose au Grand Séminaire de la rue Sherbrooke. Huit archevêques et évêques de même que des centaines de prêtres et religieux de la province ecclésiastique de Montréal y assistaient.

Une grand'messe a d'abord été chantée par Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger. Mgr l'archevêque de Montréal a aussi présidé, à l'issue du Saint Sacrifice, à la traditionnelle rénovation des promesses cléricales.

Délégués des Clubs 4-H à Chicago

M. Jules Breton, i.f., gérant-général de l'Association Forestière Québecoise et secrétaire-général des Clubs 4-H se rendra à Chicago pour assister au trentième congrès international annuel des Clubs 4-H. Ce congrès groupera quelque 1,500 délégués venant de 15 pays différents où les Clubs 4-H existent. L'on sait que dans notre province ces clubs, actuellement au nombre de 225, ont été organisés et sont patronisés par l'Association Forestière Québecoise et que, même si le nom a été emprunté aux Etats-Unis, les Clubs du Québec en diffèrent par beaucoup de points, en particulier par le fait qu'ils sont centrés sur des activités de conservation forestière tandis qu'ailleurs ils s'occupent surtout de l'agriculture. M. Breton sera accompagné à Chicago par M. Lucien Bédard, i.f., gérant de la filiale des Cantons de l'Est de l'Association Forestière. Le congrès de Chicago coïncide avec l'exposition nationale de Chicago.

Découverte du corps d'un nouveau-né

Le cadavre d'un nouveau-né a été découvert hier après-midi au pied du mur de soutien de la terrasse Grey, sur le parc des Champs de Bataille. C'est un passant qui a fait la macabre découverte vers 2 hres 45 et en a aussitôt averti la police. Le cadavre avait été enveloppé dans un journal du 10 novembre et enfoui au fond d'un sac à main recouvert de déchets. La mort ne remonterait qu'à 48 heures, mais déjà le corps était gelé. Il semble que le nouveau-né avait été étouffé. Le cadavre a été transporté à la morgue Sylvio Marceau, où le Dr Paul-V. Marceau doit tenir l'enquête du coroner ce matin. Les détectives Boyte et Lepage, de la Moralité, ont fait enquête en cette affaire, sous les instructions de l'inspecteur Alex. Rochette.

ST-ALBAN

Naissances

On annonce les naissances de :

Joseph-Paul-Jean-Maurice, enfant de M. et Mme Jean-Charles L'Ecuyer (Henriette Cloutier). Parrain et marraine, M. et Mme Paul Cloutier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Gilbert Cloutier, grand'mère de l'enfant.

Marie-Rose-Jocelyne-Ginette, enfant de M. et Mme André Loranger (Carmelle Savard). Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Loranger, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Emilien Savard, grand'mère de l'enfant.

Joseph-France-Julien-Irénée, enfant de M. et Mme Antonio Matte (Lucille Germain). Parrain et marraine, M. et Mme Bruno Matte, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rose-Aline Matte, soeur de l'enfant.

Joseph-Clément-Léonard, enfant

FUTUR DEPUTE Madame Vijaya Lakshmi Pandit vient de quitter son poste d'ambassadeur des Indes aux Etats-Unis, dans le but de briguer les suffrages au Parlement hindou, lors de la première élection en vertu de la nouvelle constitution. Nous la voyons ici en compagnie de sa fille Rita, au moment où elle quitte New-York. Elle est la soeur du pandit Nehru.

de M. et Mme Robert Perreault (Yvonne Bertrand). Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Baril, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jean-Louis Savard.

A.-F. BARDOU

JARDINIER-FLEURISTE

Fleurs pour toutes circonstances.

1091 chemin St-Louis

Tél.: 7-3568

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

LamonTagne ltée

14 ST-JEAN

"La maison des tissus"

Exclusivités à la portée de toutes les bourses.

Le couple idéal...

La Lanvinette (PARFUM) et le Lanvin Traveller (EAU DE LANVIN)

$3.00 à $4.25

Couple idéal... réalisé par Lanvin, créateur des meilleurs parfums de France. Cinq grands parfums présentés dans de somptueux écrins dorés... A la fois subtils et irrésistibles... ils répondent à tous les désirs de la femme chic.

ARPÈGE • RUMEUR • MY SIN • SCANDAL • PRÉTEXTE

VOUS POUVEZ FAIRE REMPLIR LE TRAVELLER ET LA LANVINETTE

Lanvin

ORIGINE FRANÇAISE GARANTIE

Les Suggestions... Korker Shop

Les fines porcelaines ajoutent à l'arome délicat des breuvages !

Nous vous offrons un immense assortiment de tasses et soucoupes dans les plus belles porcelaines anglaises et allemandes, et dans les marques universellement connues:

Aynsley, Paragon, Tuscan, Royal Crown Derby

Grande variété de modèles.

Prix : $1.00 à $12.00

Livraison quotidienne dans la ville.

Korker shops LIMITED

42½ DE LA FABRIQUE ST. QUEBEC TEL.: 2-7385

Laine de jour raffinée

27.75

Une douce poignée de laine . . . un brin de velours . . coupés en deux parties auxquelles sont ajouté des manches très profondes . . cela c'est la formule de HR. pour cette robe de jour en vogue. En mélange de laine beige naturel avec des larges bandes de velours brillantes en noir, rouge, vert ou bleu de roi pour contraste hardi et net. Tailles 9 à 15.

HOLT RENFREW

35, rue Buade

GRAND Special de FIN DE SEMAINE Chez RIFKA

50 MANTEAUX

pour DAMES et DEMOISELLES

de très haute qualité. Voici votre chance. Venez de bonne heure vendredi matin.

Val. rég. de $52.75 à $99.75 pour

$39

Tailles :	9	10	11	12	13	14	15	16	42
Quantités :	4	9	6	8	3	10	1	8	1

Rifka INC.

51 RUE ST-JEAN

LA COMPAGNIE **PAQUET** LIMITÉE

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. à 5 h. 30 Fermeture à 9 h. 30
le vendredi Tél.: 4-8481

SEMAINE DU KROEHLER aux plus grands magasins de Québec

RABAIS CONSIDÉRABLES sur MOBILIERS Chesterfield de haute qualité

Un achat spécial de cet important fabricant de mobiliers chesterfield nous permet de vous offrir ces mobiliers à des prix hors de toute concurrence si l'on considère la haute qualité de cette marchandise. Ce groupe comprend également quelques échantillons de plancher.

OFFREZ un MOBILIER Chesterfield en cadeau à Noël

COMPAREZ CES VALEURS ACHETEZ DES MAINTENANT

↑ Au dessus

MOBILIER Chesterfield de marque Kroehler dont le confort moëlleux s'allie à la solidité et à la résistance de sa construction. Modèle tel qu'illustré avec fauteuil à deux coussins. Couverture en tissu bouclé de laine dans les teintes pastelles.

Valeur régulière de 349. **Prix de vente** **279.**

À droite →

MOBILIER Chesterfield également de fabrication Kroehler aux lignes sobres et modernes avec jolie couverture de reps de toute première qualité. L'agencement des couleurs est des plus nouveaux puisque deux fauteuils sont de couleur grise et l'autre de couleur verte, formant une parfaite harmonie.

Valeur régulière de 269. **Prix de vente** **219.**

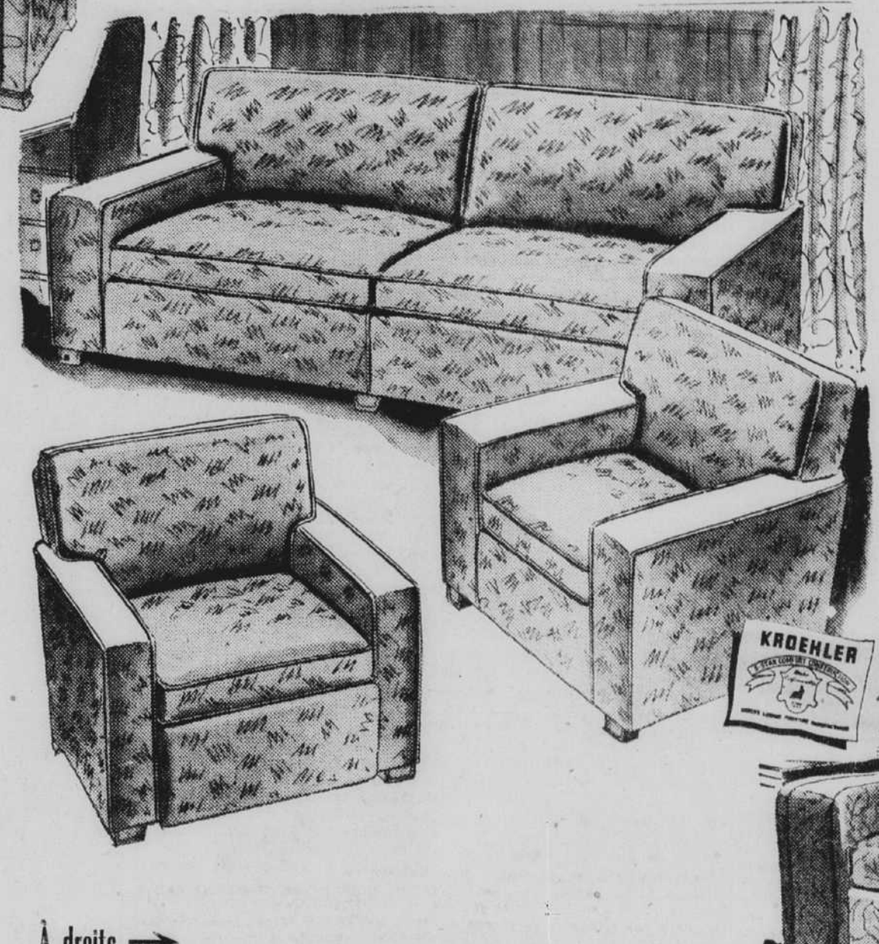

NON ILLUSTRÉ :

UN SEUL mobilier chesterfield Kroehler 3 pièces, modèle très attrayant avec couverture de reps de première qualité. Une valeur régulière de 209. **Prix de vente :** ..... **169.**

MOBILIER Chesterfield Kroehler de bonne construction avec couverture en tissu de coton bouclé avec frange. Modèle à DEUX PIECES convenant à merveille pour petit salon. Régulier 329. **En vente à** ..... **279.**

MOBILIER Chesterfield Kroehler convenant pour salon ou boudoir, avec couverture en reps ornée de jolis dessins. Régulier 299..... **229.**

AUSSI un lot de MOBILIERS chesterfield consistant en échantillons de plancher en vente à prix variés..... **169.** et plus

6 MODES de paiement

- **Comptant** • **Comptes courant**
- **Comptes budgétaires permanent** • **Paiements différés**
- **Coupons-budget** • **MISE DE COTE moyennant acompte.**

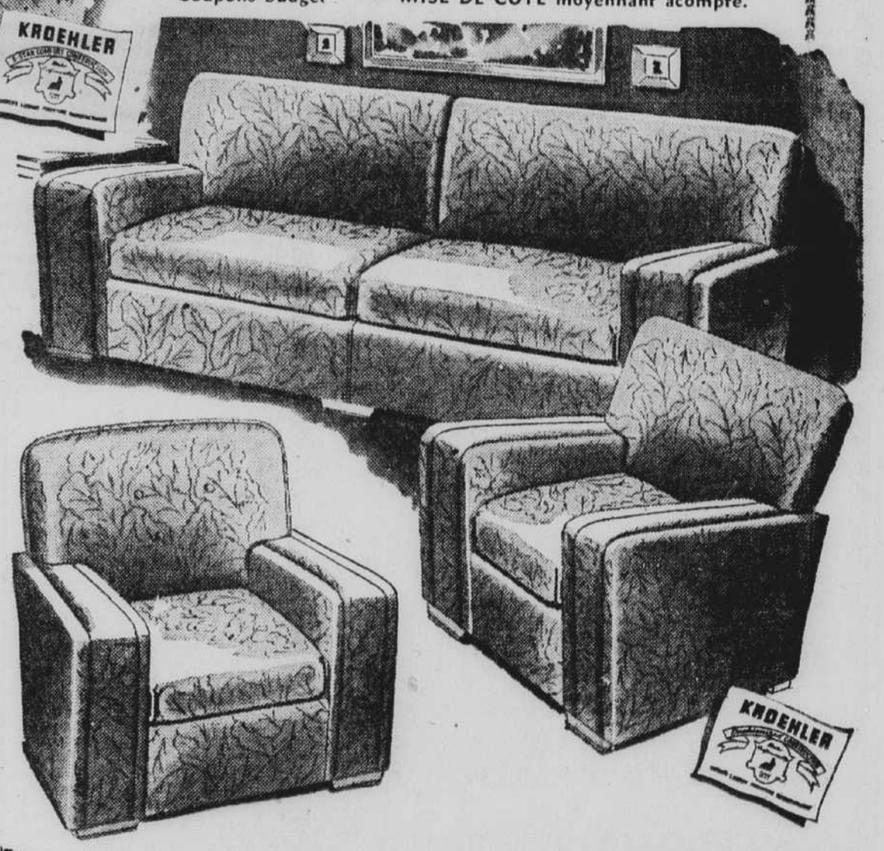

À droite →

MOBILIER Autre Chesterfield de style très décoratif avec dossier en deux coussins, ce qui constitue la plus haute nouveauté. Un style qui répond à vos goûts personnels et qui répond à vos goûts personnels et qui s'adapte très bien à votre salon quelles qu'en soient ses dimensions. Couvertures en reps de teintes pastelles.

Régulier 239. **189.**

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom .....
Adresse .....
Nom d'un article que nous vendons .....

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom .....
Adresse .....
Nom d'un article que nous vendons .....

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom .....
Adresse .....
Nom d'un article que nous vendons .....

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom .....
Adresse .....
Nom d'un article que nous vendons .....

Avec un mobilier chesterfield il vous faudra un

RICHE TAPIS

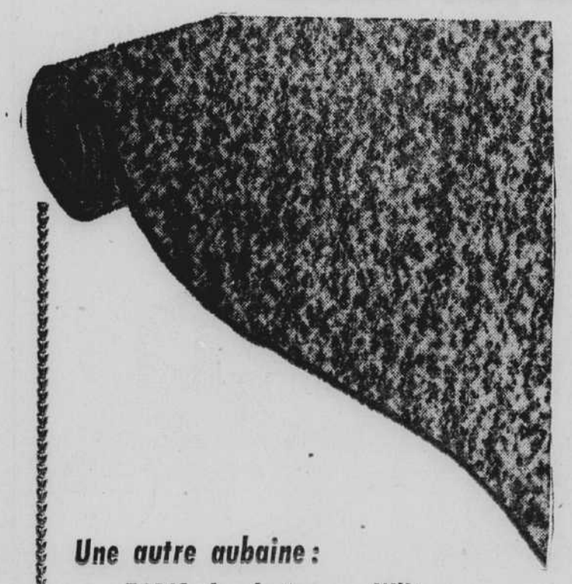

Profitez de ces aubaines :

TAPIS Axminster ou Wilton

Fabrication anglaise ou canadienne

Chaque tapis est d'un luxe raffiné par son exceptionnelle réalisation, sa texture d'une épaisseur et d'un luxe incomparables et l'effet des motifs et des couleurs. L'agencement des couleurs vous émerveillera. Ils sont exceptionnellement harmonisants et les reproductions de **motifs orientaux** à fond **rouge, bleu** ou **rouille** sont d'une grande beauté.

4' 6" x 7' 6" Régulier 77. à 99.....	**59.**	6' 9" x 9' Régulier 118. à 195.....	**109.**
7' 6" x 9'. Régulier 124.....	**99.**	9' x 12'. Régulier 109. à 153.....	**99.**

TAPIS Axminster anglais

POUR PASSAGES OU ESCALIERS

Dessins orientaux sur fond rouge clair ou rouge bourgogne, avec bordure. Largeur 36 pouces. Rég. 13.75 et 14.75. La verge courante..... **12.89**

TAPIS Axminster canadien

Motifs orientaux ou avec fleurs sur fond beige ou vert. Modèle avec bordure pour passages ou escaliers. Largeur 27 pources, la verge courante **5.95**

Une autre aubaine :

TAPIS Axminster ou Wilton

pour passages ou escaliers

Ce même tapis peut servir pour salon, boudoir, salle à manger. Moyennant un léger supplément nous cousons les laizes pour en faire un tapis mur à mur.

Modèle tel qu'illustré, sans bordure, au fini ciselé. **4.69**
Largeur 27 pouces, la verge courante.....

Tapis -
Troisième étage

LA COMPAGNIE **PAQUET** LIMITÉE

Echos mondains

DEPLACEMENTS

Madame Jean Biéler, accompagnée de son fils Marc, est revenue récemment d'un bref séjour dans la métropole.

M. et madame C.W.S. Dunn, qui ont passé plusieurs mois à leur résidence d'été à Sainte-Pétronille, passent les mois d'hiver au Château Frontenac.

M. et madame Albert Jessop, revenus récemment de leur voyage de noces, occupent maintenant leur appartement, avenue Bégin.

Madame A.-V. Roy, de Lévis, est de passage à Sherbrooke, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame F.-H. Hubbard.

Madame Gustave Taschereau est de retour de Chicoutimi, où elle a passé quelques semaines, l'invitée de son gendre et de sa fille, le docteur et madame Dominique Gaudry.

Madame T.-H. Dunn est de retour de New-York, où elle a passé quelque temps, l'invitée de sa mère, madame W.R.G. Holt.

M. et madame Omer Parent, de Courville, leur fille Nicole, ainsi que madame C.-L. Giroux sont revenus dernièrement d'un voyage à Jonquière.

Mesdemoiselles Lucile Blouin et Yolande Morency sont retournées à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec.

Madame Georges Blais est retournée à Toronto après un séjour dans notre ville, au Château Frontenac.

Madame H. T. Kane est de retour de Millinocket, Maine, où elle a été l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Bernard Thériault.

Madame J.-M. Grenier et sa fillette, Louise, sont retournées à Montréal après avoir fait un séjour dans notre ville.

Mademoiselle Julienne Charbonneau, de Montréal, est partie par avion pour Détroit où elle passera quelques jours.

Madame L.-C. Barry, de la métropole, est arrivée sur l'"Empress of Canada" d'un séjour outre-mer.

Madame Jeanne Ricard, de Montréal, est partie pour la Floride et Cuba.

Mesdemoiselles M.-Thérèse Chabot et Claire Pouliot sont de retour à St-Laurent, I.O., après avoir passé quelques jours à Ste-Anne-de-la-Pocatière ainsi qu'à la Rivière-du-Loup.

Mesdemoiselles Ursule Olivier et Thérèse Watson passent une dizaine de jours à Montréal, inscrites à l'hôtel Windsor.

M. et madame Jacques DesBaillets ainsi que M. Gérard Arthur, de la métropole, étaient de passage à Toronto récemment, à l'occasion du mariage Mappin-Taylor.

Les Producteurs de Sucre d'Erable

Plessisville, Mégantic, (DNC) Une belle fête de famille a réuni, ces jours derniers, les directeurs, les officiers et les employés des Producteurs de Sucre d'Erable de Québec.

Le diner était sous la présidence de M. Armand Roberge, surintendant à Plessisville, qui agissait comme maître de cérémonies.

A la table d'honneur l'on remarquait, outre M. Roberge, M. Georges Lamontagne, de St-Hilaire de Dorset, président des Producteurs de Sucre d'Erable de Québec, l'hon. Cyrille Vaillancourt, gérant général, M. le chanoine-curé Alfred Boulet, le maire Jos-E. Fournier, et Mme Fournier, le maire Daniel Garneau, de la paroisse de Plessisville, et Mme Garneau, M. J.-B. Dorais, vice-président, de Ste-Anne de la Rochelle, M. J.-A. Nadeau, directeur, de St-Charles de Bellechasse, M. Eugène Beauchesne, directeur, de Plessisville, et Mme Beauchesne, M. Elie Majeau, de Ste-Julienne, directeur, et Mme Majeau.

Aux premiers rangs, l'on remarquait aussi: M. Rosaire Préfontaine, de Lévis, secrétaire-trésorier, et Mme Préfontaine, M. Paul Bossé, de Plessisville, contremaître et Mme Bossé, M. Chs-Ed. Landry, chimiste, de Plessisville, et Mme Landry, M. Arthur Vaillancourt, président du Syndicat des Employés, et plusieurs autres.

A l'issue du repas, des allocutions ont été prononcées par M. Geo. Lamontagne, M. le chanoine Alfred Boulet, curé de Plessisville, S.H. le maire, M. Jos.-E. Fournier, M. Arthur Vaillancourt, et l'hon. sénateur Vaillancourt.

Le diner a été suivi d'une soirée récréative à laquelle assistaient plusieurs invités d'honneur.

Pour éviter
LA TOUX
PASTILLES
VALDA

VERS LE ROYAUME-UNI : Deux aviateurs de la province de Québec se sont rendus récemment par avion au Royaume-Uni, où ils feront partie de la nouvelle escadrille de chasseurs, cantonnée à North Luffenham, Angleterre. Nous voyons, de gauche à droite, l'aviateur-chef JOSEPH CHRETIEN, de Loretteville, et l'aviateur-chef LYNN GREY, de Sawyerville. (Photo Défense nationale)

—Amendements

(Suite de la page 3)

cations, nous nous inspirons de l'esprit qui a présidé à l'élaboration de cette loi.

"C'est donc encore dans cet esprit que le gouvernement demande le droit de nommer des administrateurs pour des territoires, situés hors des limites des villes et des cités, mais dans un rayon de cinq milles. La raison en est que la banlieue abrite une partie de la population qui travaille dans ces cités et villes. Le problème s'était déjà posé pour la région de St-Hyacinthe; et nous avions pris les mesures nécessaires pour y faire face.

"En résumé, déclare le premier ministre, nous faisons des suggestions qui doivent permettre de régler plus facilement les différends mettant aux prises propriétaires et locataires, et cela dans l'intérêt des uns et des autres. Nous voulons que la Commission des loyers soit un instrument de justice plutôt qu'un organisme judiciaire".

A une demande de M. George Marler, chef de l'Opposition, l'hon. Maurice Duplessis a ajouté : "Je voudrais, autant que possible, que le bill soit sanctionné la semaine prochaine.

Nous pourrions en commencer l'étude vendredi".

—Octroi de $150,000

(Suite de la page 3)

même qu'à tous les Acadiens partout, et louer le magnifique travail qu'ils ont accompli dans ces îles en particulier. Puis M. Chaloult fait l'éloge du député des Iles de la Madeleine, M. Hormisdas Langlais, trop modeste à son gré.

M. Langlais a répondu en déclarant qu'il faisait tout simplement son devoir; qu'il s'était trouvé devant une population pauvre, dans le besoin, et qu'il avait accompli son possible pour aider cette population à se relever économiquement.

Puis, la question étudiée à la Chambre à ce moment-là, M. Langlais a souligné que les îles avaient besoin de bateaux pour sortir leur poisson, et que la C.T.M.A., leur a fourni ces bateaux. Alors qu'autrefois, les Iles de la Madeleine faisaient leur commerce avec les provinces Maritimes, aujourd'hui, elles font ce commerce avec Québec, Montréal et les autres centres de notre province, et réalisant des économies de cette façon.

Affirmant que la compagnie Magdaleen Islands Transportation, qui devait autrefois assurer le transport maritime pour les îles ne s'était pas acquittée comme il convient de sa tâche, et que c'est pour cela qu'on l'a remplacée par la C.T.M.A., M. Langlais a déclaré que cette coopérative a aidé les pêcheurs de la Côte Nord aussi bien que ceux des Iles de la Madeleine, et qu'elle est utile, en fait, à tous les pêcheurs de l'est de la province. Il a terminé en exprimant l'espoir que la C.T.M.A. pourra faire un apport plus grand encore à la prospérité de son comté, dans l'avenir.

Le chef de l'opposition a pris de nouveau la parole pour s'élever encore une fois contre le vote d'une somme globale. Le budget est là, a-t-il dit. Le vote annuel des subventions donnerait à la députation une chance d'étudier la question à nouveau chaque fois. M. Marler a ajouté que la discussion annuelle de tels crédits est plus conforme aux habitudes parlementaires.

Les résolutions ont été ensuite lues et M. Marler, relativement à la rédaction d'un paragraphe du projet de loi, celui-ci a été adopté en troisième lecture.

—4e régisseur

(Suite de la page 3)

Duplessis a sans doute été distrait quand il a parlé des $30,000,000 de la loi d'habitation. Croit-il que ce sont les régisseurs qui étudient tous les dossiers, qui s'occupent du détail de l'administration ? Pas du tout, ils ont un personnel nombreux pour cela. Je trouve que c'est du gaspillage de nommer un autre régisseur à $5,000 par année.

Le député de Beauce, M. G.-O. Poulin, déclare qu'il a souvent vu les régisseurs à l'oeuvre, et qu'ils étudient personnellement les demandes de prêts. Il est temps qu'on leur donne de l'aide.

M. Dupré : Si la commission ne siège que deux ou trois fois par semaine il n'est pas nécessaire de nommer un quatrième membre. Loin de déprécier la compétence de ses membres, comme l'a insinué le premier ministre, je suis d'avis qu'ils sont capables de faire tout le travail seuls.

M. Barré : Attendre que les régisseurs soient débordés de travail pour nommer un autre membre, ce serait attendre trop tard et l'opposition critiquerait. Sans comprendre que l'Office administre une chose qui n'est pas à lui : la loi d'habitation. S'il avait fallu créer un autre organisme cela aurait coûté bien plus que $5,000 par année. Quant aux augmentations de salaires, ce sont généralement ceux qui travaillent le moins qui en demandent.

La loi a été votée sur division.

ST-DAMIEN, Bellechasse

Décès

On apprendra avec regret la mort de Mme Philippe Boissonneault, née Lédia Dupont, survenue le 11 novembre, à l'âge de 54 ans et 8 mois. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Va-et-vient

M. et Mme Jacques Chabot, d'Escourt, étaient de passage, récemment, chez M. et Mme Alphonse Garant.

—M. et Mme F. Martineau ont rendu visite à MM. et Mmes Evariste Lamonde et C. Martineau.

—Mlles Léa et S. Savoie ont rendu visite à leur soeur, Mlle M.-A. Savoie, à l'occasion de la Toussaint.

—M. et Mme Albert Bonneau ont rendu visite à M. Anselme Prévost et à M. Adélard Bonneau, dernièrement.

—Mlles Monique Boulet et Huguette Martineau sont retournées à l'Ecole ménagère de Plessisville.

—M. et Mme Maurice Bérubé nous ont quittés pour aller demeurer à Nashut, N.-H.

—M. et Mme René Garant étaient de passage à St-Pierre, récemment, les invités de M. et Mme Alphonse Morin.

M. et Mme Paul-Emile Vézina et leurs enfants, de Manseau, étaient de passage, récemment, à St-Pierre.

—M. Théodule Théberge a fait, dernièrement, un voyage à Québec.

—M. Adélard Bonneau est de retour d'un voyage à Québec.

—M. et Mme Daniel Garant ont fait, ces jours derniers, un voyage à Montréal.

—M. et Mme J.-M. Proulx et leurs enfants, de Montmagny, étaient de passage, récemment, chez M. et Mme A. Garant.

—M. Georges Boulet, professeur, était en notre localité, à l'occasion de la Toussaint.

—Mlle Simonne Dumas, étudiante garde-malade, a fait un court séjour à St-François, dernièrement.

—M. Jean-Charles Morin a passé quelques jours chez ses parents, ces jours derniers.

—M. Léo Morin est de retour d'un voyage d'affaires en Gaspésie.

—M. et Mme Jean-Paul Bolduc est de retour d'un voyage au Lac St-Jean.

—Mlle Simonne Boulet, de Montréal, passe quelque temps chez sa mère, Mme Vve Edouard Boulet.

—M. Victor Trépanier, de Montréal, a rendu visite à Mlle Simonne Boulet, ces jours derniers.

—M. et Mme Laurent Caron nous ont quittés pour aller demeurer à Ladurantaye.

—M. et Mme René Morin, de Ste-Justine, habiteront désormais parmi nous. M. Morin a fait l'acquisition de la propriété de M. Laurent Caron.

Un grand ténor: Di Stefano

Giuseppe di Stefano a fait hier soir sa première apparition devant le public québecois et, fait surprenant, ce jeune ténor italien, qui s'amenait avec l'auréole des artistes que le Metropolitan a accueillis dans ses rangs, a davantage conquis ce public avec la grâce et le charme des refrains napolitains et siciliens, plutôt qu'avec l'éclat de la musique d'opéra ou la subtilité des mélodies françaises et italiennes. En effet, si Di Stefano sait nous révéler dès les premières notes chantées, la pureté et la solidité d'un timbre remarquable et s'il sait affirmer tout aussitôt la perfection d'une technique qui l'immunise indéniablement contre les embûches des airs périlleux, il ne nous apporte que beaucoup plus tard cette chaleur et cette sensibilité qui, dès les premiers instants d'un concert, assurent entre l'artiste et son auditoire, une communion que rien ensuite ne pourra profaner. Ainsi, alors que dans l'une ou l'autre des trois oeuvres de Bellini qui ouvraient le récital, on ne pouvait se défendre d'admirer le bel équilibre vocal du ténor où l'ampleur du medium n'est peut-être dépassée que par la puissance de l'aigu, on cherchait cependant en vain cette souplesse qui assure au phrasé tout son rôle et empêche les transitions entre les différents régistres de nous paraître un peu brutales.

Sans doute, on ne peut demander à un fils d'Italie, qui a grandi dans la tradition riche mais fantaisiste et superficielle du bel canto, d'être aussi rigoureusement fidèle aux textes d'un Bizet que se doivent de l'être un Singher ou un Jobin, par exemple; et c'est ce qui nous défend de reprocher à Di Stephano de ne pas nous avoir révélé toute l'exquise musicalité de la Chanson d'avril, ou encore d'avoir rythmé un peu à son caprice l'Air, — hélas, ignoré de personne, — celui de La fleur, de Carmen. Dieu sait cependant combien il devait un peu plus tard envoûter véritablement son auditoire avec de délicieuses chansons tirées du folklore de son pays natal, ces chansons riches de couleurs et de rythme, débordantes de verve et de gaieté et qu'il a superbement interprétées. Le chaud soleil de Naples, la lumière pure de la Sicile, la grâce nonchalante de ses gens, tout a été fidèlement traduit.

Libéré à ce moment-là de cette sorte de contrainte qui s'était exprimée au commencement du concert par une abondance de gestes nerveux, Di Stephano y est allé de sa voix magnifique et nous a servi des sonorités moelleuses et chaudes insoupçonnées jusque là. Maîtrisant alors à la perfection les subtiles demi-teintes comme les laborieuses notes de tête, le ténor a justifié indiscutablement dans cette partie de son programme l'immense prestige dont il jouit auprès des publics italiens et américains. Et la foule enfin conquise par ces airs ciselés d'exquises fioritures et abondamment imprégnés de saveur harmonique, a atteint les sommets de l'enthousiasme lorsque le démocratique ténor lui servit en rappels des extraits de Martha, de Von Flotow, de la Bohème, de Puccini, et de Rigoletto, de Verdi. Plus rien ne subsistait alors de la légère déception du début : l'art authentique de l'un des plus jeunes et plus grands ténors de l'école italienne venait de lui être confirmé et Di Stephano venait de se gagner dans le coeur et l'admiration des mélomanes québecois, une place de choix dont il sera bien difficile de le déloger désormais.

Au piano, Franco Ferraris, remarquable de précision et de discrétion, s'est révélé aussi parfait musicien qu'excellent accompagnateur.

G. B.

—Discours au Sénat

(Suite de la page 3)

se trouver en déficit. En outre, en des temps difficiles où le niveau des salaires serait à la baisse, bien des gens préféreraient retirer une pension plutôt que de travailler et ce ne serait pas une situation saine pour la nation.

M. Vaillancourt trouve que les impôts spéciaux qui alimenteront la caisse des pensions sont fort équitablement répartis. La taxe de vente de 2 p. 100 ne sera qu'un léger effort et c'est tout ce que paieront ceux dont le revenu est modeste, contribuant ainsi à une véritable police d'assurance qui fera de leur pension un droit au lieu d'une charité. Le reste sera versé par les contribuables plus aisés, chacun payant selon ses moyens jusqu'à la limite de $60 par année. Cette limite lui paraît justifiée parce que, la pension étant établie sur le principe de l'assurance, la prime doit être proportionnée au montant même de la pension.

Le sénateur Vaillancourt estime que ce fut un trait de génie que de trouver moyen d'alimenter la caisse des pensions sans qu'il en coûte n'étant pas augmentée et que la taxe de vente de 2 p. 100 n'est qu'une tranche de la taxe actuelle, celle-ci n'étant pas augmntée et que la taxe spéciale sur le revenu remplace le supplément de défense nationale imposé dans le dernier budget.

UNE SUGGESTION

Le sénateur F.-W. Gershaw, libéral de l'Alberta, a dit qu'il reste encore quelque chose à faire pour les infirmes et les invalides d'âge moyen.

Il a suggéré que les sénateurs et autres personnes n'ayant point besoin de la nouvelle pension, transfèrent cette pension, en tout ou en partie, à quelque personne infirme ou invalide de leur district.

Sa suggestion fut fort applaudie par ses collègues, dont plusieurs sont éligibles pour la pension de vieillesse ou sur le point de l'être.

Le ministre de la Santé, l'hon. Paul Martin, parrain de la loi des pensions de vieillesse, se trouvait dans la galerie du Sénat.

ST-FRANÇOIS

Naissance

M. et Mme Frank Doyle annoncent la naissance de leur fille, née à Campbellton et baptisée sous les prénoms de Marie-Jocelyne-Suzanne. Parrain et marraine, M. Harry Doyle, frère de l'enfant, et Mlle Gabrielle Audet, de Montréal, remplacée par Mme John Doyle.

Va-et-vient

Mme Baptiste Arseneault est de retour d'un voyage en Abitibi.

—Mlle Antoinette Bujold est partie pour St-André de Matapédia, où elle travaillera désormais.

—M. Marcel Bujold est de retour des chantiers de New Richmond.

—Mlle Mathilde Bujold, institutrice, a fait un court séjour dans sa famille, à l'occasion de la Toussaint.

—M. Georges Pitre est de retour dans sa famille après une assez longue absence.

—Mlle Rose-Aimée Cyr travaillera dans notre paroisse, chez M. Edgar Bujold.

—Jean-Marie Rioux, étudiant à New Richmond, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Léon Rioux.

—M. et Mme M. Doyle et leur fillette, Aline, ont rendu visite à des parents, à St-Quentin, N.-B.

Nos malades

Mme Ernest Bourdages est actuellement sous traitement au sanatorium de Mont-Joli.

—Mme Théodore Landry est de retour de l'Hôtel-Dieu de Campbellton, N.-B.

—Mme Omer Richard est revenue dans sa famille après un séjour à l'Hôtel-Dieu de Campbellton, N.-B.

NOUVELLE
• NOUVELLE RECETTE
• PLUS DE LEGUMES
• RICHE BOUILLON AU BOEUF

Essayez la nouvelle soupe aux légumes AYLMER genre 'habitant' faite avec un riche bouillon au boeuf. La meilleure soupe aux légumes que vous ayez jamais goutée.

AYLMER Nouvelle SOUPE AUX LEGUMES

VOTRE FAMILLE MÉRITE LA QUALITÉ AYLMER 1082

M. MARCEL MILLAIRE
est de retour de New-York où il ★
était allé visiter les grands ★
centres de la Mode — ★
et il nous revient ★
avec une ★

ravissante
collection
de la métropole
américaine

ROBES
COCKTAIL
et d'après-midi

Quelles que soient vos préférences, Madame, quels que soient votre taille ou le raffinement de votre goût personnel, nous sommes certains d'avoir présentement en mains une gamme complète de modèles exclusifs qui vous plairont dès le prime abord.

Pour la prochaine saison sociale, pour vos réceptions des fêtes, il n'est pas, Madame, de meilleur choix que vous puissiez faire. Faites-nous l'honneur d'une visite d'appréciation.

Toutes tailles : spécialité de surgrandeur, jusqu'à 22½.

Blouses

Jupes et
fine lingerie

Superbe choix de fantaisie appropriées pour cadeaux de fêtes.

Marcel Millaire
Exclusivité féminine
344 rue Saint-Jean
Anciennement MLLES LAVOIE ENR.
Tél. : 2-3232

les étoiles scintillent
les soirs de fête

Vous serez réellement l'étoile des réceptions nocturnes si vous portez l'une de nos ravissantes robes de danse. Vous serez aussi ensorceleuse qu'un rayon de lune et tout cela sans nuire à votre budget.

Tulle gris sur tulle rose garni de sequins argentés. Complète avec étole en tulle gris $110.00

Robe à la cheville, en satin bleu glacier, épaules découvertes et jupe très ample. $74.95

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30

Simons

Côte de la Fabrique

Funérailles de M. Jos. Nolet

D'imposantes obsèques ont eu lieu, le 14 novembre, à la mémoire de M. Joseph Nolet, époux de dame Laura Martin, décédé, le 11 novembre, à l'âge de 73 ans et 11 mois. Son service a été chanté, en l'église de St-Malo.

A l'église, la levée du corps a été présidée par M. l'abbé Paul Bouillé, curé, qui a aussi chanté le service, assisté de MM. les abbés Boissinnot et Philippe Méthot comme diacre et sous-diacre.

Au départ, sous la direction de M. Hubert Moisan, le deuil était conduit par ses fils: Maurice et Paul-Henri Nolet; ses beaux-frères: MM. Eugène Béland et Léger Laroche; ses neveux: MM. Albert Nolet, Arthur Nolet, René Vézina, Roméo Nolet, Paul Morency, Paul Blanchet, Georges Lingott, de Montréal, Jean-Jacques et Jean-Louis Béland, Wilfrid Drolet, Roland Larivière, Eugène et Robert Larivière, Willie Proteau; ses cousins, MM. Georges St-Hilaire, J.-Colbert Robitaille, Jules Legault, de Montréal, Onasime Dorion, Edouard Dubuc, de Montréal, Camille Bernier, de St-Louis de Courville, Paul-Emile Belzile, de Montréal, Alphonse St-Hilaire, Emile Quintin, de Montréal, Léon Lefebvre, Louis Levesque, de Los-Angeles, Cal., Albert Rochette, Ferdinand Bédard, Léo St-Hilaire, Wilfrid Martin, Paul St-Hilaire, Wilfrid St-Hilaire, de Manchester, N.H.

A la suite des membres de la famille on remarquait, MM. P.-E. Duplain, J.-P. Bussière, Gérard Plamondon, René Garneau, Roméo L'Heureux, C. Vermette, Wilfrid Dussault, Jules Boucher, J.-P. Picard, Jean Auger, P. Jobin, Edmond Beaupré, Jacques Auger, Jacques Duchesneau, J.-B. Matte ainsi que plusieurs autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles. La Cie Hubert Moisan, 297 rue St-Joseph, avait la direction des funérailles.

NOS AVIATEURS SONT TOUJOURS SUR LE QUI-VIVE : Ces aviateurs montent un chasseur "Avenger" du porte-avions "Magnificent". Ils discutent une dernière fois de leurs ordres avant que l'officier ne leur ordonne de prendre place à bord de l'appareil. Nous voyons, de gauche à droite, le lieutenant H. D. BUCHANAN, de Vancouvert et Halifax, pilote; le lieutenant JOHN LEWRY, de Toronto, observateur, et son compagnon d'observation, le matelot de première classe ROBERT ROGERS, d'Ottawa. Les avions "Avenger" servent à la lutte anti-sous-marine. (Central Press)

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Assemblée

Les fermières de notre localité ont tenu leur assemblée mensuelle, le 14 novembre. A cette occasion, elles se sont rendues à l'église pour la récitation du chapelet pour les défunts.

Au cours de la réunion, il fut surtout question du programme d'activités pour l'année 1952. M. le curé a rehaussé cette réunion de sa présence.

Service anniversaire

Le 16 novembre, a été chanté le service anniversaire de M. Georges Mercier, époux de dame Wilhelmine Dion.

Part de Dieu

La quête d'octobre dite "part de Dieu" a rapporté la somme de $107.-52.

La collecte a été faite par deux tertiaires, Mmes Siméon Gaudreau et Joseph Langevin.

Tableau d'honneur

1ère année Richard Robin, Roméo Castonguay, Solange Langevin.

2e année: Jean-Claude Giroux, Georges Collin, Lysette Lechasseur.

3e année: Michel Côté, Laurent Robin, Réal Collin.

4e année: Henri-Louis Collin, Gilles-Paul Langevin, Jacques Boulet.

5e année: Diane Morin, Viviane Langevin.

6e année: Michel Collin, Jeannine Langevin, Cécile Montminy.

7e année: Raymond Montminy, Juliette Côté, Carmelle Collin.

8e année: Gilbert Tanguay, Rose-Marie Boulet, Marguerite Godbout.

9e année: Orietta Gaudreau, Ghislaine Collin.

Va-et-vient

M. Pierre Langevin et sa fille Louise en notre localité à l'occasion de la Toussaint.

Mlle Marie-Jeanne Côté à Montmagny, dernièrement, chez Mme Pierre Langevin

Mlle Marie-Thérèse Plante est de retour chez ses parents, M. et Mme Alfred Plante.

Mlles Rose-Hélène et Lucie Langevin de Courcelles, chez leurs parents, M. et Mme Omer Langevin, la semaine dernière.

Mme Henri Lechasseur, Nicole et Jacques Lechasseur étaient à Montmagny, chez Mme Pierre Langevin, dernièrement.

Mlle Marie-Laure Gamache était chez M. et Mme Bertrand Gamache, au Cap St-Ignace, dimanche dernier.

M. Hector Gaudreau était à St-Paul, dimanche dernier.

MM. Donat Langevin, Marcellin Létourneau, Georges et Wilfrid Plante sont de retour dans notre localité, après avoir passé quelques mois aux Escoumins.

M. et Mme Jean-Paul Proulx de St-Paul, en notre localité dernièrement, chez M. et Mme Georges Mercier

M. Robert Walsh était en notre localité, dernièrement.

M. et Mme Ovide Chabot étaient à Montmagny, dernièrement.

M. Delphis Bolduc de St-Côme, était en notre localité la semaine dernière.

Mme Magella Castonguay était à Montmagny, dernièrement, chez M. et Mme Pierre Langevin.

M. le Dr Alphonse Boisvert, de Rouyn, était en notre localité, dernièrement, chez M. et Mme Alphonse Bélanger.

M. Lorenzo Dion de St-Damien, en notre localité, récemment.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

COMMENT AIDER VOS Hémorroides Douloureuses

Si vous êtes découragé et ne savez comment vous débarrasser du malaise causé par la démangeaison et de la douleur brûlante de vos hémorroïdes, une belle surprise vous attend lorsque vous aurez essayé Hem-Roid, le traitement interne pour les hémorroïdes.

Procurez-vous une boîte de Hem-Roid à n'importe quelle pharmacie et employez-les tel que prescrit. Vous serez surpris de la rapidité avec laquelle vos tracas disparaîtront. Seulement $1.59 pour le grand format de 60 tablettes. Si vous n'êtes pas 100 pour cent satisfait après avoir pris Hem-Roid pendant 3 ou 3 jours comme essai, demandez que votre argent vous soit remboursé. Remise garantie par toutes les pharmacies. (a)

CHEZ MOZART

310-312, ST-JOSEPH

OFFRE EXCEPTIONELLE DE COMPLETS FAITS SUR MESURES

AVEC DEUXIEME PANTALON GRATIS

NOUS AVONS EFFECTUÉ UN ACHAT CHANCEUX DE TISSUS DES MEILLEURES QUALITÉS TELS QUE...

GRATIS
FAIT SUR MESURES

- WORSTED 100%
- SERGE
- YARN-DYED
- WORSTED "BOTANY"

AUSSI PIC-PIC, SHARKSKIN, ETC.

MODÈLES récents à simples ou doubles croisures, 1 ou 2 boutons. Pour hommes corpulents, demi-corpulents ou réguliers.

TONS de marine, bleu royal ou teal, vert, brun, gris.

COMMANDES POSTALES

Veuillez bien spécifier teinte désirée. Nous vous ferons parvenir une formule expliquant en détails la manière à prendre pour les mesures nécessaires.

MAINTENANT $59.50

CHAQUE ACHAT D'UN COMPLET DONNE DROIT A "UN PANTALON GRATIS" (LIVRAISON 10 JOURS)

PLAN ROTATIF: $10.00 COMPTANT OU $2.50 PAR SEMAINE

OU AUCUN ACOMPTE. LIVRAISON IMMEDIATE
COMPTE COURANT

VALEUR REGULIERE $79.50

NUL NE VEND MOINS CHER QUE MOZART

LES AVENTURES DE PAULINE

JOE PALOOKA — Pas de risposte — Par Ham Fischer

Adoption de bills privés

Le Comité des bills privés a adopté hier neuf projets de loi:

Bill 110. — Ce projet de loi permet à la Commission des écoles de Donnacona de percevoir une taxe de 1% sur les ventes.

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, qui présidait la séance du comité, a déclaré à Me Dussault qui présentait le bill: "Vous nous demandez d'approuver une mesure visant à accroître l'autonomie de la Commission scolaire. Nous sommes en sa faveur".

Bill 85. — Ce projet de loi a pour but de donner à la Commission des écoles de Bedford le droit de vendre une vieille école en dépit d'une clause d'un acte de donation stipulant que la propriété devrait servir uniquement à l'enseignement. La donation a été faite autrefois par feu l'abbé Charbonneau. Une lettre de Mgr Arthur Douville et le texte d'une résolution des Soeurs Grises ont été produites pour étayer l'argumentation de Me Gérard Ally, de Farnham, qui a expliqué le bill au comité.

Bill 117. — Il s'agit d'une loi changeant le nom de Protestant Foster Home Centre en celui de Children's Service Centre. La nouvelle appellation dépeint mieux le but de l'institution de Montréal.

Bill 119. — C'est Me J.-D. Giroux, de Berthierville, qui a présenté le projet de loi concernant la succession de Joseph de Grandpré. Il s'agit d'empêcher le morcellement d'une exploitation agricole.

Bill 127. — Me Victor Trépanier a présenté ce projet de loi autorisant la Chambre des notaires à permettre à Denis Perusse, de Québec, d'étudier le notariat bien qu'il ait fait ses études secondaires chez des professeurs privés.

Bill 103. — Le projet de loi vise à donner à l'Union du Commerce, société de secours mutuel, le droit de faire de l'assurance sur la vie. Malgré les explications de Me Philippe Ferland, l'hon. Maurice Duplessis, qui présidait le comité, a fait supprimer un article du bill, prévoyant que les anciens sociétaires continueraient à être exemptés de certaines taxes. "Il faudrait un projet de loi, proposé par un ministre, pour une telle exemption", a dit le premier ministre. L'exemption est naturelle pour une société de secours mutuel mais non pour une société s'occupant d'assurances.

Bill 159. — Ce projet de loi change le nom de Marie Bibianne Simonne Guimont en celui de Marie Bibianne Simonne Authier.

Bill 139. — Ce projet de loi légalise les droits de propriétaire des Canada Steamships Lines en ce qui concerne deux terrains à Montréal. Des difficultés résultaient de conditions fixées lors de transactions remontant à 1866 et 1868. La nouvelle loi confirme qu'il y a prescription.

Bill 123. — Le projet de loi concerne la succession Arthur Yale (Montréal) et permet certaine transaction.

Le comité siégera, de nouveau, mardi à 10 h. 30 du matin.

UN EXEMPLE DE COOPERATION CIVIQUE: Les citoyens de Minden, Ontario, ont vite décidé la reconstruction de leur centre civique, au coût de $25,000 et de nombreuses heures de travail volontaire. L'édifice s'est écroulé sous la première chute de neige. Il servait de salle de réunions des organisations féminines; il s'y trouvait un aréna de 1,250 sièges; une salle de danse et un lieu de fêtes d'enfants. Même les tout jeunes comme CAIRINE McCARREY et ELEANOR HEWIT ont voulu faire leur part. (Central Press)

Margaret danse aux accents d'une musique russe

Paris, 22 (PC) La princesse Margaret, toute souriante dans une robe blanche de Christian Dior, a dansé hier soir à Paris aux accents d'une musique bohémienne russe.

Elle ouvrit le bal en accordant la première danse à l'ambassadeur britannique, sir Olivier Harvey. Son deuxième partenaire fut M. Paul Auriol, fils du président de la République.

Puis ce fut une procession de jeunes diplomates britanniques et de jeunes nobles français. Le premier orchestre avait été prêté par un club de nuit parisien.

Plus tard, un autre orchestre s'installa dans la salle de bal, interprétant des airs de danse bohémiens de Russie.

Plus de 1,000 invités, qui ont déboursé chacun la somme de $22 pour assister à l'événement mondain le plus marquant de la saison, ont applaudi la princesse lorsqu'elle a fait son entrée dans la salle de bal.

L'orchestre accueillit la princesse en attaquant le "Dieu sauve le roi", puis interpréta "La Marseillaise" avant la danse.

La princesse brillait de la tête aux pieds. Elle portait avec sa robe de tulle un diadème et un collier de diamant. Sa robe lui laissait une épaule découverte et la jupe était agrémentée d'une guirlande de perles.

Le bal se déroula au Cercle Interallié, à faible distance de l'ambassade britannique où loge la princesse.

Au cours de la journée, la princesse a vu Paris du sommet de la tour Eiffel et elle s'est exclamée en français: "Cest merveilleux"!

Pour la promenade, elle portait un ensemble bleu et était chaussée de souliers de suède noirs à talons hauts. Elle était accompagnée de sa tante, la duchesse de Kent.

Enquête sur une mort tragique

Hull, Nov. 22. (PC) — Deux experts de la sûreté provinciale du Québec arriveront à Hull aujourd'hui pour continuer l'enquête policière sur la mort de Mme Rhéal-Léo Bertrand, d'Ottawa, qui a brûlé dans l'incendie d'une petite villa du lac Sainte-Marie, il y a une semaine et demie.

Le premier est le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste de la province de Québec, et le second, dont on n'a pu obtenir le nom, est un chimiste expert qui a déjà fait de profondes recherches notamment lors de l'écrasement de l'avion au Sault-au-Cochon, à la suite duquel le bijoutier Guay fut accusé de meurtre.

Entre temps, Rhéal-Léo Bertrand, l'époux de la victime, est toujours détenu par la sûreté provinciale dans la métropole. L'enquête du coroner aura très probablement lieu au début de la semaine prochaine, soit aussitôt que les experts auront établi une preuve scientifique. Le sergent Gaston Garceau, de Hull, le détective John-L. Ross, de Hull aussi, et le détective Paul Coulombe, du quartier général de Montréal, continuent leur enquête.

On s'attend qu'une trentaine de témoins au moins soient entendus au cours de l'enquête du coroner qui déterminera si oui ou non il y a responsabilité criminelle dans la mort de Mme Bertrand.

DELAGRAVE

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Talbot, M. Maurice Talbot, Mlles Yvette et Gabrielle Talbot sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

Mme Léopold Godbout, Mlles Gaby Casault, g.m.g., et Marguerite Casault, à Québec, récemment.

Mme Gustave Gazé passe quelques mois chez son père, M. Pierre Fournier, de la Beauce.

M. et Mme Pierre-T. Létourneau, de passage à Ste-Anne de la Pocatière, dernièrement.

Mlle Marguerite Casault, en visite à Montréal, chez M. et Mme Denis Vinet.

M. Julien Paré, professeur, chez sa soeur, Mme Maurice Delagrave.

M. et Mme Philippe Samson de Chicoutimi, en visite chez M. et Mme Ernest Samson, récemment.

M. et Mme Maurice Proulx, de passage à Québec.

M. Georges Casault, de Chicoutimi, passe quelques jours chez son père, M. Bernard Casault.

M. et Mme Roméo Fournier et leurs enfants: Micheline, Bruno et Germain visitent des parents à St-Georges de Beauce.

Mlle Anita Fiset a passé quelques jours à Québec.

M. Raynald Boutet, de Montréal, chez ses parents, M. et Mme Alfred Boutet, dernièrement.

M. et Mme Eugène Brochu et leur fille Cécile, sont de retour d'un voyage à New-York, chez le Dr et Mme François St-Laurent.

MM. Joseph Breton, J.-L.-A. Proulx, Jean-Paul Lamontagne, Jules Ruel, Paul Roy et André Proulx se sont rendus à Montmagny.

M. et Mme Maurice Dion et leurs fillettes, de Québec, passent la fin de semaine chez M. et Mme Maurice Proulx

M. Maurice Ruel de Québec, en visite chez sa mère, Mme Arthur Ruel.

LE NOUVEAU Velvo MATT

A base de vernis

Couvre dès la 1ère couche

Sans odeur désagréable

PEINTURE PRÉPARÉE "Fini Velours" Velvo MATT READY MIXED PAINT "Velvet Finish" BLANC 190 WHITE MtROYAL PAINTS & VARNISHES

PEINTURES MtROYAL

La petite Suzanne préconise

HALO POUR TOUS!

La mère de Suzanne déclare:

"Je ne voudrais jamais me servir d'autre chose que du merveilleux Shampooing Halo pour laver les cheveux blonds de Suzanne! Avec Halo ses cheveux sont comme de l'or filé ... Ses petites bouclettes ont l'ardeur du soleil!"
Mrs. D. G. Barnes

POURQUOI NE DITES-VOUS PAS: "HALO POUR MOI AUSSI"

Le Shampooing le plus populaire au Canada

Le savon fleurit la chevelure

HALO L'EMBELLIT!

Dernier appel!

NOTRE GRANDE VENTE RÉALISATION PRENDRA FIN SAMEDI LE 24...

Voyez nos multiples lignes de cadeaux, achetez sans plus de retard, la bague diamant, la montre, le set à toilette ou tout autre article que vous désirez offrir à Noël. Un léger acompte réservera pour vous l'article de votre choix.

33⅓ *sur toutes nos* BAGUES-DIAMANTS dans les marques réputées BLUEBIRD et CHARME.

25% Sur nos parures en pierres du Rhin, choker argent ou or, bracelet fantaisie, boucles d'oreilles, chapelets crystal, minaudières, bagues de toutes sortes, etc., etc.

Grand spécial

DE HAUTE QUALITE, DEFIANT TOUTE COMPETITION

ENSEMBLE DE 141 PIÈCES

composé d'un magnifique service à dîner de 8 couverts, 67 pièces en semi-porcelaine anglaise, patron bordure rouge et or, couleur crème; superbe verrerie de 8, 40 pièces, ces verres sont tous sur patte et minces et non épais comme le verre pressé; riche coutellerie de qualité E.P.N.S., couteaux finis Stainless, pour 8 couverts, 34 pièces.

REGULIER 68.50 POUR

LE TOUT AU PRIX INCROYABLE DE 39.95

25% Sur toutes nos MONTRES dans des mouvements 15, 17 et 21 rubis, de fabrication Swiss.

20% SUR PORCELAINE, VERRERIE, VERRE TAILLE, SETS A TOILETTE ARGENT, CHROME, BRONZE OU EMAIL, COUTELLERIE ET BIBELOTS.

15% *Sur notre ligne complète* D'ARGENTERIE, LAMPES DE TABLE OU DE FANTAISIE.

300 ST-JEAN SANSFAÇON & FRÈRE TEL.: 2-4433

BIJOUTIERS • DIAMANTAIRES

Rustic Art Shop tél.: 2-2247

Tasses à thé

Tasses à café

TASSES "FATHER et MOTHER" (DEMI-TASSES)

et comme Spécial additionnel

MOCASSINS

rouge - bleu

Les enfants aiment ces chaudes et confortables bottines en véritable cuir et chaude doublure .. et le prix

pointures 6 à 2 *la paire* 1.00

2 NAPPES A BANQUET RICHELIEU TASSES et SOUCOUPES ANGLAISES

achats spéciaux pour une grande vente

SPÉCIAL POUR LES FÊTES
ENSEMBLES À BANQUET BRODÉS À JOUR
TASSES ET SOUCOUPES EN PORCELAINE D'OS

300 GRANDES NAPPES 72" x 90"

ENSEMBLES DE BANQUET

Richelieu brodés à la main ... ouvrage à jour

8 NAPKINS 7.59

Tasses et soucoupes en porcelaine d'os anglaise, dessins floraux et teintes unies, teintes pastelles avec décorations de roses. Achetez maintenant la quantité de votre choix. Achetez-en une douzaine ou une demi-douzaine, nous les garderons pour vous.

tasse et soucoupe $1.00

Rustic Art Shop 9 rue BUADE

—Accusation portée

(Suite de la 1ère page)

au comité directeur de l'assemblée pour décider si elle sera placée sur l'agenda.

DEMENTI AMERICAIN

Washington, 22 (AFP) Le gouvernement des Etats-Unis nie énergiquement que la législation américaine contienne des mesures destinées à provoquer l'agitation au sein de l'U. R. S. S.

Le département d'Etat, en effet, dans une déclaration remise tard hier soir à la presse, affirme que les allégations contenues dans une note remise mercredi matin à Moscou par M. Gromyko au chargé d'affaires américain, M. Cumming, sont contraires à la vérité. La loi à laquelle se rapporte la note soviétique, dit la déclaration américaine, "est destinée à fournir aide et assistance aux victimes de l'oppression soviétique communiste lorsque telle assistance peut en soi contribuer à la défense de la région de l'Atlantique nord".

Toujours selon cette déclaration du département d'Etat, la note soviétique est en quelque sorte "un moyen de plus pour tenter de déformer certains aspects particuliers de l'effort défensif de l'organisation de l'Atlantique nord . . . dans des buts de propagande". "Il est également intéressant de noter, poursuit le département d'Etat, qu'une autorisation de la part des Etats-Unis en vue d'une aide à des personnes qui ont à s'échapper du régime d'oppression soviétique cause certains ennuis à ce régime."

La déclaration américaine, enfin, ajoute: "La mesure en question, contenue dans la législation de sécurité mutuelle de 1951, ne constitue nullement, ainsi que l'affirme le gouvernement soviétique, une violation de l'accord Roosevelt- Litvinoff de 1933, et de telles accusations sont bien mal venues qui émanent d'un régime qui appuie, avec constance, les activités subversives contre les Etats-Unis et d'autres nations du monde libre."

Pour le département d'Etat, les accusations soviétiques sont effectuées uniquement dans un but de "propagande" et sont "sans fondement".

TOUX BRONCHIQUE

Une toux bronchique énervante vous empêche-t-elle de dormir? Le flegme est-il si épais dans vos bronches que la toux ne suffit pas à le détacher? Les capsules RAZ-MAH Templeton sont spécialement faites pour détacher le flegme, en permettre l'expulsion et vous soulager de cette toux et de ce sifflement. Achetez RAZ-MAH aujourd'hui. 65c, $1.35 toutes pharmacies. R-56F

—Grave menace

(Suite de la 1ère page)

réussi à rendre inutilisables trois de ces aéroports.

5. La force aérienne américaine domine toujours en Corée mais elle est handicapée parce qu'elle ne peut s'attaquer aux bases mêmes de l'ennemi, détruire les appareils rouges et obtenir la "suprématie définitive" dans les airs.

Les journalistes ont posé deux questions principales au général. L'aviation a-t-elle tenté d'obtenir la permission de bombarder les bases de Mandchourie? Veut-elle employer la bombe atomique dans la guerre de Corée?

A la première question, Vandenberg a répondu : "Franchir la Yalou est une question d'ordre politique qui relève des Etats-Unis et de ses alliés des Nations Unies".

Quant à la seconde question, il a dit : "C'est au gouvernement que revient la décision d'avoir recours à la bombe atomique et non à l'aviation." A une autre question de ce genre, le général répondit que le nord de la Corée n'offre point de cibles assez importantes pour l'emploi de cette bombe.

Autre opinion

Washington, 21. (AFP) Un capitaine de vaisseau en retraite de la marine américaine, Frederick Oliver, dans une analyse de la guerre aérienne en Corée publiée par le "Washington Star", estime qu'y compris les accidents, les communistes ont dû perdre en tout, depuis le début des opérations, seulement 660 appareils contre 1,200 pour les Nations Unies.

M. Oliver estime en effet que les rapports américains sur les pertes ennemies sont grandement exagérés et il juge que le chiffre de 660 correspond mieux à la réalité. Il estime que les pertes des Nations Unies sont donc de l'ordre de deux contre un, d'une part parce que les aviateurs alliés font un nombre beaucoup plus grand de sorties, et d'autre part parce que les bombardiers alliés ont affaire à la D.C.A. communiste qui est très bonne.

M. Oliver ajoute que si la guerre se prolonge en Corée, il sera très difficile pour les Nations Unies de maintenir une suprématie aérienne dans les engagements de chasseurs — les pilotes communistes s'améliorant sans cesse. Il conclut qu'il faudra, dans ce cas, à la fois augmenter la chasse et bombarder les bases ennemies en Mandchourie.

A Washington

Washington, 21. (AFP) On croit savoir que M. Truman et le conseil national américain de sécurité ont approuvé un projet de l'état-major qui, en 1953-54, porterait les forces terrestres des Etats-Unis à 3,800,000 hommes, dont 27 divisions de l'armée proprement dite, et les forces aériennes à 126 groupes de combat.

En ce qui concerne l'aviation, ce projet ferait passer les forces de combat de 90 à 126 groupes, auxquels viendraient s'ajouter 17 groupes auxiliaires (transport, reconnaissance ,sauvetage en mer, etc.) portant le total des forces aériennes à 143 groupes.

—Retour d'une visite

(Suite de la 1ère page)

parti avec le premier détachement de forces canadiennes dirigé vers la Corée. "J'ai confessé et j'ai dit la messe le matin et l'après-midi comme nos aumôniers", dit S. Exc. Mgr Roy. "J'ai en quelque sorte repris ma vie d'aumônier perdant mon séjour en Corée".

Mgr Roy signale que tous les soldats qu'il a pu rencontrer lui ont remis des lettres pour les membres de leurs familles. Il rapporte donc des centaines et des centaines de messages. On se souvient qu'un grand nombre de parents qui ont des fils en Corée avaient confié des messages à S. Exc. Mgr Roy au moment de son départ le 15 octobre dernier. Aussi, ce geste de bienveillance paternelle fut-il très apprécié de nos soldats qui firent un filial accueil à l'Ordinaire des armées canadiennes.

Le mouvement de charité "Kaki" en Corée a suscité les appréciations élogieuses de Mgr Roy. "Ce mouvement fait beaucoup de bien auprès des malheureux déplacés de la guerre et particulièrement auprès des enfants qui ont beaucoup à souffrir", dit-il. Mgr Roy signale qu'en Corée il y a beaucoup de catholiques. Avant la guerre, dit-il, le pays comptait d'importantes missions.

Pendant son séjour au Japon, Mgr Roy a visité de nombreux centres missionnaires. La vie catholique est très active au Japon, dit Mgr Roy et les missionnaires font un travail extraordinaire et dont les fruits se multiplient de façon très consolante.

"Québec est encore l'une des plus belles villes du monde", dit S. Exc. Mgr Roy au terme de sa brève entrevue, pour traduire sa joie de rentrer dans sa ville archiépiscopale. Le distingué prélat accorda ces quelques moments d'entretien aux journalistes à sa descente d'avion, malgré l'air vif. Comme on lui signalait qu'il pouvait prendre froid, il rassura aussitôt les membres de sa suite en disant: "Ne craignez rien; je me suis bien habitué à l'air vif à l'occasion de mes courses en Corée".

De nombreuses personnalités ecclésiastiques, militaires et civiles se sont portées à la rencontre de l'archevêque de Québec au moment où il descendit d'avion. On remarquait entre autres: Son Exc. Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec, accompagné de nombreux membres du personnel de l'archevêché. Le brigadier J.-Frank Fleury, O.B.E., E.D., commandant de la région militaire de l'Est du Québec était représenté par le major J.-R. Picard, des quartiers généraux de Québec.

Les deux soeurs de Mgr Maurice Roy s'étaient également jointes au groupe, nommément. Mesdames Georges-Michel Giroux et Jean St-Jacques. On remarquait également Mlle Mariette Giroux, nièce de Mgr Roy, et le colonel Adjutor Amyot.

Le personnel de l'archevêché était représenté par M. l'abbé Irénée Fréchette, de la chancellerie, ainsi que MM. les abbés Jean-M. Beauchemin, René Adam, Paul Lacouline, Roland Doyon et Léonard Morand. Le major (abbé) Emile Turmel, curé de l'Ancienne-Lorette et le major (abbé) Robert Gélinas, aumônier de la Citadelle étaient présents, de même que M. l'abbé Fortunat Sicker, aumônier de l'hôpital St-Augustin, à l'Ancienne Lorette.

Les dames de l'ouvroir de l'Hôpital de St-Augustin, au terme de leur réunion hebdomadaire ont voulu contribuer à la réception de l'archevêque de Québec. Elles avaient à leur tête, Mme Antonio Paradis, présidente du Cercle des Fermières de l'Ancienne-Lorette et présidente de l'ouvroir.

Le communisme

Montréal, 21. (PC) "Je me suis rendu compte sur place, en Corée, aux premières lignes du front, que le communisme est une puissance militante et un pouvoir spirituel de premier ordre. Les Chinois qui viennent du centre et du sud de la Chine — on a pu le constater chez les prisonniers — sont des militants disciplinés et aguerris; ils sont d'abord et avant tout des individus qui ont été endoctrinés de façon méthodique.

"Or, si on a pu ainsi endoctriner des Chinois, l'on imagine facilement quelle influence cette doctrine peut exercer sur des peuples plus évolués. Comme le communisme est contre toute religion, il nous importe à nous de prendre la résolution de mieux défendre notre catholicisme, afin de nous en faire un rempart contre toute infiltration".

Voilà l'une des déclarations qu'a faites, hier, Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Ordinaire des Troupes canadiennes des trois armes, à son retour de Corée.

Mgr Roy est arrivé par avion à Dorval au début de l'après-midi. Il arrivait directement de Victoria, C.-B., où il s'est arrêté à son retour de Corée. On sait que Mgr l'archevêque de Québec était parti pour ce théâtre de guerre, le 15 octobre dernier. Il a profité de ce voyage d'un mois pour se rendre à Tokyo et Séoul et pour rencontrer toutes les troupes.

A Victoria, Mgr Roy a eu l'occasion d'aller saluer Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, ancien archevêque de Montréal. "Mgr Charbonneau, a dit l'archevêque de Québec, m'est apparu en excellente santé et très actif. Son moral est excellent. Il s'occupe de plusieurs communautés religieuses, des malades de l'hôpital des Soeurs de Sainte-Anne et trouve le temps de faire de l'enseignement".

Actes de violence dans la zone du canal de Suez

Port-Said, Egypte, 22. (Reuters) Deux soldats britanniques ont été tués, des bombes ont été lancées sur un immeuble de l'armée britannique et les communications téléphoniques ont été désorganisées au cours de la dernière vague d'actes de violence survenue dans la zone du canal de Suez.

Les deux soldats britanniques ont été tués dans une embuscade près des quais de Port-Said. Ces deux militaires venaient de rendre visite à leurs familles évacuées depuis deux semaines sur la rive occidentale du canal de Suez. Leur camion essuya une pluie de mitraille au moment où il allait franchir une barrière sur les quais. Deux autres soldats britanniques furent blessés dans le même incident.

Cette attaque porte à neuf morts et six blessés les pertes de la garnison britannique de Suez depuis la dernière fin de semaine. Cinq officiers ont été tués et trois soldats blessés durant des escarmouches à Ismailia samedi et dimanche derniers.

Deux autres Britanniques ont été trouvés morts hier. On avait lancé leurs cadavres dans un canal, à Ismailia.

Un autre soldat a reçu une balle en pleine figure hier et git entre la vie et la mort dans un hôpital.

Au cours d'un autre incident survenu dans la zone du canal, où des désordres ont éclaté par intervalles depuis que les Egyptiens ont demandé aux Britanniques de quitter le pays, des bombes ont été lancées sur une école utilisée par les Britanniques comme quartier général de leur garnison à Ismailia. Les premiers rapports sur cet incident laissent entendre qu'il n'y a pas eu de blessés.

Des soldats de "bataillons de la libération" ont de nouveau travaillé à la désorganisation des communications britanniques aujourd'hui. Ils ont coupé toutes les communications téléphoniques entre Port-Said et le quartier général de l'armée britannique à Moascar, près d'Ismailia.

A quelques milles au sud de Port-Said, ces Egyptiens ont tout simplement coupé des longueurs de cables et les ont fait disparaître. Moascar est le plus important centre téléphonique dans la zone du canal, car toutes les garnisons et tous les campements militaires y sont reliés.

—A l'Association

(Suite de la 1ère page)

Pour s'en souvenir il importe de garder toujours présent à sa mémoire le mot AIDA formé de la première lettre de chacun : Attention, Intérêt, Désir, Action ou Achat. Attirer l'attention du public dans le but d'éveiller son intérêt et faire naître en lui le désir de se procurer tel ou tel produit qu'il reconnait indispensable à ses besoins.

Pour atteindre le plus grand nombre possible d'acheteurs éventuels, il faut choisir le médium de publicité le mieux adapté, d'une part, à votre produit ou à vos services et d'autre part, au genre de public susceptible d'être intéressé par ce que vous lui offrez. Il est donc important que vous fassiez porter vos efforts de préférence sur les marchés les plus avantageux pour vous. Un autre point à ne pas oublier, poursuit le conférencier, est le suivant : Vendez votre marque autant que votre produit. Lorsque le nom de votre marchandise devient partie du langage populaire courant, vous avez gagné la partie. Il faut que le nom de votre produit vienne automatiquement à l'esprit des gens lorsqu'ils ont besoin d'un article répondant à leurs présents besoins. Les atouts les plus importants dans le jeu de la publicité, ce sont les faits du jour. Un public plus nombreux sera atteint et intéressé par votre message publicitaire si celui-ci s'inspire des événements et des circonstances.

Après ce résumé sommaire et forcément incomplet de la psychologie publicitaire, M. Payeur a dit qu'il est bon d'examiner succinctement quels sont les différents moyens mis à votre disposition pour extérioriser et diffuser la publicité. Pour n'en citer que quelques-uns mentionnons : la publicité imprimée, la publicité radiodiffusée, la publicité cinématographiée, la publicité par l'étalage. L'emploi de l'un de ces moyens d'expression de la publicité est dicté par le produit ou les services que l'on veut offrir, par le but que l'on veut atteindre et par le budget publicitaire dont on dispose.

Le but est toujours le même : atteindre l'objectif, qui est de faire connaître, se souvenir et agir. En terminant, il donne sept conseils basés sur l'expérience professionnelle, d'une grande utilité à l'annonceur désireux de réussir dans ses entreprises. 1 — Fabriquer un produit de qualité. 2 — Conserver et, si possible, améliorer cette qualité. 3 — Vendre le produit au juste prix. — 4 — En approvisionner suffisamment le marché. 5 — Faire une publicité sincère et de bon goût. 6 — Annoncer avec constance. 7 — S'adresser au public susceptible d'être intéressé.

Présenté par M. André Breton, directeur de la section des marchands de grains et de moulées alimentaires, le conférencier fut remercié par M. Jacques Avard, également directeur de cette section de l'Association patronale du Commerce.

M. Roland Viau, président de la section des marchands de grains et moulées alimentaires, présidait le déjeuner.

M. Le Pelch au Jeune Commerce

Un ingénieur industriel français, M. François Le Pelch, a fait un exposé ce midi, devant les membres du Jeune Commerce réunis pour leur diner bi-mensuel au restaurant Monaco, sur l'harmonie qui doit présider dans toute organisation industrielle ou commerciale et qui conduit, à toute évidence, vers le succès de l'entreprise. S'adressant aux membres, M. Le Pelch a déclaré qu'il devait exister un accord parfait entre les parties différentes de l'entreprise à laquelle on est associé. Le directeur de l'entreprise devra établir un programme défini avec un budget déterminé pour chaque section de l'établissement. Dans l'harmonie réside le succès de l'entreprise. Tout comme le chef d'orchestre, le patron doit tirer une harmonie parfaite de ses "musiciens".

Le conférencier a illustré sa théorie en citant des exemples de la vie courante. "L'idée la plus belle de l'harmonie", dit-il, "c'est l'amour!" Et le fruit le plus noble, c'est l'enfant".

Les enfants reçoivent de leurs parents l'instruction et l'éducation qu'ils ont besoin. Pour leur aider dans cette tâche, les parents reçoivent l'aide de l'instituteur, du moniteur de sports, du médecin et du prêtre pour la formation de leur esprit, de leur corps et de leur âme. Et aujourd'hui, les parents reçoivent les conseils des Ecoles de Parents pour les assister dans leurs problèmes. Là encore, dit M. Le Pelch, tout est syncronisé pour produire la plus parfaite harmonie.

Les affaires ont besoin aujourd'hui de se développer harmonieusement, c'est-à-dire avec une organisation capable de faire face aux graves problèmes de l'heure; les affaires se compliquent et le succès dépend de l'organisation. M. Le Pelch a souligné que l'harmonie doit exister entre le capital et le travail, entre les achats et les dépenses et que la solidité de l'entreprise résidera dans l'organisation qui la dirige.

Le conférencier avait été présenté par M. Robert Cloutier et fut remercié par M. Alfred Lévesque.

—Sur le fil

(Suite de la 1ère page)

Londres, 22 (Reuters) Le premier ministre Winston Churchill quittera Londres le 29 décembre prochain pour se rendre à Washington et Ottawa, a-t-on annoncé ce soir. Le premier ministre Anglais fera la traversée sur le "Queen Mary". M. Churchil passera environ deux semaines aux Etats-Unis et au Canada pour revenir en Angleterre par avion, probablement. M. Anthony Eden, secrétaire aux Affaires étrangères; lord Ismay, secrétaire aux relations du Commonweault, et lord Cherwell, expert en énergie atomique, l'accompagneront.

Montréal, 22. (PC) Deux autres individus, arrêtés à la "barbotte" de Côte-de-Liesse, se sont reconnus coupables aujourd'hui devant le juge Eugène Lafontaine et ont écopé d'une amende de $100, frais compris. De plus, ils devront fournir un cautionnement personnel de $00 pour garder la paix pendant douze mois. Il s'agit d'Albert Milstein et de J.-P. Murray. Depuis le raid effectué par la police provinciale, division de Québec, une soixantaine de personnes trouvées dans le désormais fameux établissement ont reconnu leur culpabilité.

Dans les missions catholiques

Ottawa, (S.C.N.M.) A la demande expresse de Son Excellence Monseigneur Pierre Chi, vicaire apostolique de Buichu, au Vietnam, et avec l'approbation de leurs supérieurs majeurs, trois religieux canadiens de l'ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu s'embarqueront prochainement en direction de ce Vicariat apostolique où ils iront prendre soin des malades dans un asile de cette mission.

Cette importante nouvelle a été communiquée au Secrétariat National de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, par le Père William Gagnon, doyen des trois partants, actuellement supérieur de l'hôpital St-Augustin, à l'Ancienne Province canadienne de l'Ordre.

Les deux autres missionnaires sont les Frères Norbert Lacerte et Richard Larivée.

Cette nouvelle est d'autant plus réjouissante pour le Canada missionnaire qu'elle exprime de façon non-équivoque la grande réputation que nos Canadiens se sont créée dans tous les pays de missions.

C'est le troisième pays missionnaire qui s'ouvre à l'apostolat des Frères Hospitaliers de St-Jean de Dieu. Les autres pays sont : Madagascar et le Japon.

LES SUCCES DE L'ISLAM

Il existe encore des régions entièrement islamisées. Ce sont : l'Arabie, l'Afghanistan, la Somalie française, le Zanzibar et la Côte d'Or espagnole. Il existe actuellement une tres importante majorité de Musulmans dans l'Afrique du Nord, La Turquie, l'Iraq, l'Iran et le Turkestan.

Au Pakistan, on compte environ 90,000,000 de Mahométans, en Indonésie, 55,000,000. On en trouve même 200,000, en France et quelques millions en Russie. D'après de récentes statistiques il existe encore 360,000,000 de Musulmans dans le monde. Si nous tenons compte que les Musulmans sont avant tout des anti-chrétiens, nous comprendrons mieux la grande inquiétude de nos missionnaires en face de ces populations pour qui, le Christ est mort également.

INTENTION MISSIONNAIRE DE NOVEMBRE : LES MISSIONS D'INDOCHINE

Le Pape nous demande de nous transporter par une pieuse pensée vers cet Extrême-Orient dont il est tant question actuellement.

L'Indochine est une entité géographique : une grande presqu'île qui étire le continent asiatique vers le sud-est. Mais ce mot ne recouvre plus une unité politique, car il y a d'abord le Territoire indochinois de l'Union Française qui comprend le Vietnam (Tonkin, Annam et Cochinchine), puis le Cambodge et le Laos qui sont des protectorats français, ensuite le Siam (ou Taïlande) indépendant et enfin les territoires rattachés à l'Angleterre, avec Singapour.

Cette division fort poussée, mais aussi le fait que toute la péninsule est traversée par une grande chaine de montagnes qui est comme son épine dorsale, rendent les situations fort différentes de région à autre. Mais surtout, il faut faire une place à part au Vietnam : il compte environ 21 millions d'habitants, alors que tout le reste monte à 32; il réunit seul 15 circonscriptions missionnaires, contre 8; il a 1,400,000 catholiques contre 286,500 pour tout le reste; et 1766 prêtres contre 328 (Miss. Cath. 1950). Le contraste entre ces états de choses doit être attribué à la position géographique : les pays du Vietnam sont côtiers et plus facilement accessibles aux pénétrations extérieures; d'autre part, ils sont en majorité confucianistes, tandis que les autres sont bouddhistes. Mais ne faut-il pas ajouter un élément surnaturel ? Le Vietnam connut des persécutions qui sont parmi les plus cruelles du XIXème siècle; le sang de 100,000 martyrs a été le ferment qui a fait monter la pâte d'ailleurs excellente d'une population accueillante aux vérités chrétiennes.

UN ROYAL VISITEUR : — Le prince Mishaal Ibn Abdul Azir, 26 ans, fils du roi Ibn, de l'Arabie Saoudique. Il est photographié à bord du paquebot sur lequel il a fait la traversée d'Europe. Il a été nommé ministre de la défense de son pays, récemment et va conférer avec le gouvernement américain, à Washington.

(Central Press)

—Un débat sur les frais

(Suite de la page 3)

mandats spéciaux alors que ce que nous voulons actuellement c'est faire adopter une loi par les députés.

"D'ailleurs à la fin d'un exercice financier, toutes les dépenses faites sont inscrites dans les comptes publics, ce qui donne des garanties.

"Comment déterminer à l'avance ce que coûteront les enquêtes ? Combien y en aura-t-il ? Combien de temps dureront-elles ? Qui les fera ? Il est impossible de répondre.

"Nous aurions pu recourir à un mandat spécial, mais nous n'avons voulu faire que ce à quoi les députés nous avaient autorisé".

A propos des juges de la Cour d'appel et de la Cour supérieure, le premier ministre rappelle qu'Ottawa qui les nomme, interdit de les payer en plus de leur traitement. "Nous, nous disons : vous avez le droit d'être payés... C'est une façon d'affirmer l'autonomie de la province".

"D'ailleurs mener une enquête entraine toujours un travail supplémentaire; il est donc juste de payer les enquêteurs".

A ce sujet, l'hon. Maurice Duplessis remarque que pour l'enquête de Trois-Rivières, MM. Lippé et Dansereau ne recevront pas un sou de plus que leurs dépenses réelles.

M. Marler a répliqué au premier ministre, dans le cas des mandats spéciaux, que rapport est fait à la Chambre au commencement de chaque session. Quant à l'argument que la loi est soumise aux députés la chose est vraie mais à partir de ce moment tout contrôle des députés sur la dépense des deniers publics disparait.

"Le premier ministre, a dit M. Marler, tente de nous faire croire qu'il est facile de trouver les détails de toutes les dépenses du gouvernement dans les comptes publics. Ce n'est pas juste dans tous les cas, et je veux citer le cas des $16,000,000 votés pour la Colonisation par une loi spéciale. Le gouvernement a dépensé $13,000,000 et malgré bien des recherches nous n'avons trouvé que $1,500,000 dans les comptes publics. Nous ne pouvons pas exercer notre droit de contrôle des deniers publics en votant une loi de ce genre".

M. Duplessis : "Le détail des dépenses du gouvernement est toujours dans les comptes publics, en détail, avec les montants et les noms. Il ne faut pas oublier que toutes les lois sont basées sur le fonds consolidé du revenu. C'est la caisse générale du gouvernement."

M. LIONEL ROSS

Le député de Verdun intervient à ce moment pour suggérer qu'on paie des salaires convenables aux magistrats de district et qu'on ne leur paie plus de supplément quand ils agissent comme enquêteurs ou comme arbitres. On assurerait mieux ainsi leur indépendance.

M. Duplessis : "Le député n'est pas logique. Il pose comme principe que les juges ne sont pas assez payés et il critique ensuite les suppléments que nous leur versons quand ils agissent en dehors de leurs attributions de juges.

Le premier ministre ajoute que lorsqu'il est arrivé au pouvoir, les magistrats de district avaient $5,000 de salaire et les juges des sessions $7,000. Le gouvernement a rétabli l'équilibre dans ce domaine en accordant $3,000 aux juges de ces deux cours.

LES ARBITRAGES

M. Duplessis, ouvrant une incidente à ce moment, a déclaré que le meilleur moyen d'éviter aux juges de sortir de leur sphère c'est de créer un conseil d'arbitrage permanent, dont la composition tiendrait compte des métiers intéressés dans tel ou tel cas. Le troisième membre serait toujours un juge qui présiderait, de façon à constituer un tribunal stable.

"Ce projet a été refusé par les unions, a dit le chef du gouvernement, et nous n'avons pas insisté bien que le gouvernement paie toutes les dépenses des arbitrages et qu'il dépense à cette fin des sommes considérables."

M. Lionel Ross : Je reviens à mon argumentation de tout à l'heure et je maintiens qu'il faut assurer l'indépendance des juges en leur payant une émnuération fixe, quoi qu'ils fassent."

M. Duplessis : "A Ottawa, on n'est pas difficile et des juges ont été nommés, dans les mêmes conditions que nous nommons les nôtres qui sont invités à présider des enquêtes ou des arbitrages."

Le premier ministre cite à ce sujet les noms du juge T.-C. Davies et du juge W.-F.-A. Turgeon, ce dernier demeurant juge tout en étant ambassadeur du Canada.

M. Duplessis : "Le député de Verdun est en faveur des émoluements fixes. Peut-il nous dire quels sont les émoluements fixes de son chef absent . . .

M. Ross ne répondit pas et le bill fut voté en troisième lecture, sur division.

Funérailles de Mme Xavier Garneau

Courville, (DNC) Les funérailles de Mme Xavier Garneau, née Rose Martel, décédée à 2391 Avenue Royale, Courville, le 31 octobre, à l'âge de 60 ans et dix mois, après une longue maladie, ont eu lieu samedi, le 3 novembre en l'église paroissiale.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Henri Gingras, vicaire, et le service fut chanté par M. l'abbé Urie Turcotte, curé, assisté de diacre et de sous-diacre.

La chorale paroissiale exécuta les motets de circonstance et Mlle Rolande Drolet touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Xavier Garneau, ses beaux-frères, MM. Napoléon Garneau, de Boischatel, Zéphirin Garneau, de l'Ange-Gardien; ses neveux, MM. Roger Garneau, Patrick Garneau, Charles-Auguste Garneau, Gérard Garneau; son cousin, M. Saul Garneau, courtier.

Etaient également présentes, ses belles-soeurs, Mme Jos. Garneau, de Courville; Mme Zéphirin Garneau, de l'Ange-Gardien; ses nièces, Mme Maurice Turcotte, de Clermont; Mme Roland Cantin, de Clermont; Mme Roger Garneau, Mme Charles-Auguste Garneau, Mme Gérard Garneau, Mlle Claudette Garneau.

Dans l'assistance, on remarquait également MM. Donat Martel, Joseph-Arthur Lapointe, M. et Mme Jos. L'Abbé, MM. Philémon Bernard, Saul Durand, Arthur Couillard, J. Bourbeau, A. Grenier, Emile Grenier, Denis Breton et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

L'inhumation a été faite au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Lavigueur & Hutchison vous fait cette offre spéciale d'épargne sur la NOUVELLE LAVEUSE HOTPOINT 1951

Obtenez ce SERVICE À DÉJEUNER DE 32 PIÈCES — Valeur de $16.90 — pour $2.89 seulement avec l'achat d'une nouvelle Laveuse Hotpoint. Pour un temps limité seulement

Modèle HMM-9P (illustré) .. $219.50

VOUS OBTENEZ un service à déjeuner pour 6 couverts: assiettes à déjeuner, à pain et beurre, tasses et soucoupes; un légumier et un plat — et épargnez $14.01. Hâtez-vous pendant qu'il y en a.

Et voyez ce que vous obtenez dans une HOTPOINT

- Célèbre agitateur Hotpoint à triple-action — assure une puissante action de lavage de 3-zones qui est délicate, soignée et rapide!
- Essoreuse de sûreté Hotpoint — munie d'un dispositif de sûreté qui relâche la pression des rouleaux au simple toucher du doigt.
- Mécanisme Permadrive Hotpoint — construit pour longue durée — ne requiert jamais d'huilage.

Modèles à partir de $179.50

LAVIGUEUR & HUTCHISON Ltée

CHARLES LAVIGUEUR, gérant

81, rue Saint-Jean — Québec — Tél.: 2-2123

TAFFETAS!!! BROCARD!!! CORDÉ!!!

Voudra tout dire pour la robe de NOEL
Assortiment complet
Modèle à grand décolleté au boléro
Jupe crinoline ou fourreau
Variété infinie de couleurs chatoyantes

PRIX à partir de $19.95

Grand. 11 à 17 ans
12 à 20 ans

SPÉCIAL de VENDREDI
75 ROBES
DERNIERE NOUVEAUTE
VALEURS JUSQU'A 29.95
$15.00

JEAN FORTIN INC.
77 RUE DE L'EGLISE
TEL.: 3-5546

Holt Renfrew Spécial Fin-de-Semaine!

25 Manteaux

Rat Musqué du Nord "en dos"

à prix spécial de

$399

Valeurs régulières jusqu'à $550

★ "Dos" seulement du rat musqué du Nord . . la partie des peaux de la crème de récolte la plus solide, la plus soyeuse et la plus durable à l'usage.

Teints au procédé Hollander en perfection ravissante dans les nouveaux beaux tons lustrés et charmants du martre de baum, du vison et de la zibeline.

HOLLANDER DYED FURS

★ De longue durée presque sans limite et pratiques pour porter en toute occasion . . chauds, douillets et confortables.

★ Nouveaux modèles flatteurs et toutes longueurs . . inspirés par le génie de Maximilian et de Christian Dior.

★ *Insurpassable comme style, qualité, valeur et durabilité*

• • •

Tailles 12 à 20

• • •

Dollar contre Dollar . . Votre meilleur achat!

• • •

Facilités de payement, si on le désire

HOLT RENFREW

35, rue Buade

—La Dominion Bridge

(Suite de la 1ère page)

les possibilités les plus probables de la cause de la chute du pont sont les deux hypothèses suivantes :

a)—cause scientifique inconnue; et

b)—sabotage.

a)—**Cause scientifique inconnue.**

"Bien que les experts aient étudié tous les facteurs ayant possiblement pu expliquer la cause de la chute du pont, la preuve a révélé que personne n'a été capable d'expliquer cette cause. Ces experts ont, en particulier, approuvé le système de construction du pont Duplessis qui est celui d'un pont soudé. En outre de l'analyse technique qui approuve un tel système, il faut tout de même se rappeler qu'il y a eu un grand nombre de ces ponts dans la province de Québec, identiques à celui-là qui supportaient des charges aussi fortes et des températures aussi basses, et aucun d'eux n'a eu d'accident sérieux.

"Il y a, aux Etats-Unis, des ponts soudés dans des Etats où les températures sont même plus basses qu'aux Trois-Rivières, et desquels on n'a encore rapporté aucune cassure majeure.

"Les connaissances de la soudure, aujourd'hui, sont telles que l'on peut, si l'on prend toutes les précautions voulues, construire des structures soudées qui peuvent résister, sans aucune difficulté, aux températures les plus basses.

"Ces témoins ont également envisagé les phenomènes d'expansion thermique et d'expansion non-thermique du beton. Tout en admettant qu'il s'agit là de théories relativement récentes, ils ont été d'opinion d'éliminer ces phénomènes comme cause probable de la chute du pont, en particulier vu le peu d'ancrage du beton sur l'acier de structure.

"Enfin, ces témoins ont également pris en considération la possibilité de micro-craques dans l'acier de l'âme, et il appert de la preuve qu'ils ont été d'opinion que, d'après les connaissances de la métallurgie actuelle, et d'après la composition de l'acier utilisé et des méthodes employées pour la soudure, la chute du pont due à ces micro-craques, possiblement présentes dans l'acier de l'âme, près de la semelle, était très peu probable bien que possible.

"Par conséquent, on peut donc concevoir qu'il y a un phénomène non encore défini par lequel le pont Duplessis aurait porté en lui-même la cause de sa chute, autrement dit un phénomène qui dépasse les connaissances actuelles de la science du génie.

b) — **Sabotage**

"'La compagnie Dominion Bridge Company Limited a, de son chef, présenté une preuve élaborée pour tenter de prouver que la chute du pont Duplessis, en janvier 1951, aurait pu être l'effet du sabotage.

"A cette fin, elle a fait entendre les trois témoins suivants : Le Major Général Kennedy, âgé de 59 ans, ingénieur conseil, demeurant dans la cité d'Ottawa, et membre du Corps des Ingénieurs Canadiens durant la première grande guerre, pour en devenir le Commandant durant la seconde grande guerre.

"Le Brigadier Général Dudley K. Black, manufacturier, demeurant dans la cité de Montréal, chef ingénieur dans le second Corps Canadien durant la deuxième grande guerre, et enfin

"Le capitaine Guy D'Artois, dont les exploits avec le maquis français durant la dernière grande guerre sont connus de tous.

"Chacun de ces témoins a une expérience assez considérable dans la constatation des effets dus aux explosifs."

Le rapport cite alors le témoignage du major général Kennedy, du brigadier général Black et du capitaine d'Artois.

"Chacun de ces témoins, poursuit le rapport, est allé sur le terrain de la Commune, aux Trois-Rivières, et a examiné les pièces qui s'y trouvaient.

"Ces témoins ont fait certaines constatations lesquelles sont, en substance, identiques et auraient indiqué, d'après eux, des traces de sabotage. Nous n'entendons pas souligner toute la preuve faite à ce sujet ni énumérer tous les facteurs qui ont été signalés et qui ont, d'après nous, une importance relative.

"Toutefois, nous notons que presque toutes les constatations faites par ces experts se trouvent centralisées près d'une même fracture qui est située du côté amont à très peu de distance de la travée no 2. Ceci peut avoir une importance assez considérable surtout lorsque l'on voit que plusieurs ingénieurs, au cours de la preuve, en particulier messieurs Armstrong, Young et Howard, sont d'opinion que la fracture initiale qui a entraîné la chute des quatre travées se serait produite justement en cet endroit. De plus, cette fracture offre un intérêt particulièrement remarquable. C'est un fait admis de tous que cette fracture est la seule du genre sur un nombre très considérable de fractures qui se sont produites sur une distance de 700 pieds de pont qui constituaient la longueur des quatre travées qui sont tombées."

Après avoir cité des extraits des témoignages précités, le rapport ajoute: "Ces témoins ont en outre mentionné la conformation et la position où se trouvaient d'autres pièces après la chute du pont, ce qui, d'après eux, aurait confirmé leur théorie de sabotage. Ce sont les pièces P-2-1, P-2-3 et U-3-8 qui ont attiré l'attention du major général Kennedy, alors que le brigadier général Black a noté particulièrement la conformation et la position des pièces P.-2-1, U-3-8, et U-3-9. Le Capitaine d'Artois y ajoute l'exhibit D-39 qui est une agglomération de boulons et de morceaux trouvés toujours près de la même fracture.

"Voici d'ailleurs comment l'ensemble des pièces situées au terrain de la Commune a frappé le Capitaine d'Artois, si nous lisons ce qu'il dit à la page 1129 de son témoignage:

"D — Alors, dans vôtre opinion, après avoir examiné, comme vous l'avez fait, les débris qui ont été repêchés du pont, est-il possible, probable, certain, qu'il y a eu une explosion?

"R — Je ne peux pas voir qui pourrait certifier qu'il y aurait eu une explosion, mais cela indiqque très bien que c'est plus que probable parce que les effets sont les mêmes."

"Nous avons noté, poursuit le rapport, qu'en contre-interrogatoire ces témoins ont admis que plusieurs constatations faites, mais non pas toutes, auraient pu indiquer que la chute du pont est survenue par d'autres causes que le sabotage. D'ailleurs, ceci peut être déduit par l'examen de la position qu'occupaient certaines pièces d'acier avant la chute du pont par rapport aux endroits où elles ont été trouvées après cette chute.

"Le major général Kennedy a mentionné, en outre, des indices de chaleur extrême sur certaines de ces pièces, lesquels peuvent, d'après lui, difficilement s'expliquer autrement que par une force extérieure.

"Les témoins Black et Kennedy sont d'opinion que, s'il y a eu sabotage, une charge de 25 livres a dû être employée par ceux qui ont commis ce sabotage.

"De son côté, le Capitaine d'Artois est d'opinion qu'une charge de 10 livres aurait été suffisante."

Le rapport traite ensuite du fil qui fut trouvé accroché à l'une des pièces du pont. Pour le major général Kennedy et le brigadier général Black ce fil aurait été un indice de sabotage.

Le témoignage du capitaine d'Artois diffère cependant de ceux des témoins précédents. La question suivante lui a été posée:

"Maintenant, est-ce qu'un fil électrique serait nécessaire à l'organisation du saboteur?"

Et il a répondu: "Non. Le fil électrique, ça serait pour donner une meilleure distance de celui qui agit parce que vous pouvez contrôler de loin et le mettre comme cela vous plait".

Plus loin, le Capitaine d'Artois a précisé: "Le fil a pu être employé, mais ce n'est pas une certitude; il a pu être employé pour d'autre chose que pour faire partir une charge électrique. Cela peut servir à se tenir durant le temps nécessaire à mettre un explosif; un fil, ça nous tient par en-dessous, alors on peut avoir plus de facilité à travailler".

"Nous tenons à signaler, poursuit le rapport, qu'au cours de son témoignage, le Capitaine d'Artois nous a dit que l'emploi d'un crayon à retardement est beaucoup moins encombrant qu'un fil électrique pour provoquer la détonation d'une explosion et que, d'après lui, les effets obtenus sont les mêmes".

Finalement le rapport fait état du témoignage de deux employés de la compagnie Bell Telephone qui ont identifié le fil comme étant semblable à celui dont se sont servis les employés de cette compagnie pour l'installation d'une ligne de téléphone temporaire entre Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine quelques jours après l'effondrement du pont.

Il reste la question du bruit de l'explosion. "Le témoignage des experts, dit le rapport, ont différé quelque peu sur l'intensité du bruit qui aurait été causé par la détonation nécessaire pour saboter le pont des Trois-Rivières".

Me Pigeon a fait entendre une dizaine de témoins sur cette question. "La majorité de ces témoins qui demeuraient tout près du pont, précise le rapport, ont dit qu'ils ont été réveillés par un bruit ou un choc qui ressemblait pour les uns à une chaudière qui fait explosion et pour d'autres au bruit ou à une commotion qu'aurait pu causer un autobus venant lutter contre le solage de leur maison, ou encore à un bruit ressemblant à un tremblement de terre.

"Il serait facile de déduire qu'il y aurait pu y avoir deux étapes dans la chute du pont, dit plus loin le rapport. La première aurait été l'explosion dont le choc aurait réveillé les huit témoins qui demeuraient à proximité du pont. Si ce choc avait été assez fort pour les réveiller, il aurait été certainement perçu par les chauffeurs de taxi, seulement il est possible que ces chauffeurs aient été à une distance assez éloignée du pont au moment de l'explosion possible, ce qui expliquerait qu'ils n'ont pas entendu de bruit.

"Il n'y a pas de doute que le témoignage des témoins qui ont été réveillés par le bruit a été donné de bonne foi, mais il est difficile de concevoir que quelqu'un déclare qu'il a été réveillé par un grand bruit ou par une forte commotion pour ensuite dire catégoriquement que ce bruit n'était pas une explosion.

"S'il y a eu explosion, il est possible qu'une des poutres ait été en partie rompue et le pont a alors perdu son équilibre et il s'écoula quelques instants avant qu'il ne tombe. Il pourrait se faire que les chauffeurs de taxi ont traversé le pont entre ces deux moments, et il est également possible que la chute du pont n'ait causé qu'un bruit plutôt sourd.

"Ces possibilités, nous ne les énonçons que pour signaler que la preuve fait par la compagnie Dominion Bridge Company Limited à l'effet qu'il y a eu sabotage et la preuve faite par Me L.-P. Pigeon, c.r., à l'effet qu'il n'y en a pas eu, ne sont pas conclusives.

"Toutefois, la preuve a apporté certains facteurs qui nous empêchent d'éliminer complètement la possibilité de sabotage."

Les commissaires enquêteurs rendent ensuite hommage aux parties à l'enquête pour leur coopération qui a rendu la tâche plus facile et aux procureurs de chacune de ces parties paur la façon particulièrement habile, courtoise et efficace avec laquelle chacun s'est acquitté de sa tâche.

—Important discours

(Suite de la 1ère page)

présente génération humaine attend d'elle".

La connaissance de Dieu en tant que seul créateur, connaissance que partagent désormais plusieurs savants contemporains, est en vérité la limite extrême des démarches possibles de la raison".

"Néanmoins, comme vous le savez bien, elle ne constitue pas l'ultime frontière de la vérité.

"En un harmonieux concert, parce qu'elles sont toutes trois des instruments de vérité, comme les rayons du soleil lui-même, la science, la philosophie et, à plus juste titre encore, la révélation contemplent la substance de ce Créateur que la science a rencontré sur son chemin, dévoilent ses contours et montrent sa forme. Par dessus tout, la Révélation rend pour ainsi dire Sa présence immédiate, vivifiante et aimante, comme cette présence dont le simple fidèle et le savant ont conscience dans leur esprit, lorsqu'ils récitent sans hésitation les articles concis du Symbole des Apôtres "Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.

—Les négociations

(Suite de la 1ère page)

barrages d'artillerie déclenchés par l'ennemi récemment.

LES ROUGES ATTAQUENT

Séoul, Corée, 22. (PA) Deux bataillons communistes, attaquant à travers les barbelés et une pluie de projectiles tôt ce matin, ont dépassé un avant-poste allié en Corée occidentale.

Alors que les troupes américaines célébraient par un repas à la dinde la fête de l'Action de grâces presque partout le long du front, les communistes ont porté une série de durs coups au centre du front occidental. Ces attaques sont survenues surtout à l'ouest de Chorwon, selon le quartier général de la huitième armée.

Durant la nuit, une unité alliée a rapporté qu'elle était cernée, mais elle a réussi à repousser les communistes et reprendre ses positions.

VENTES D'OR A PRIME EN AUSTRALIE

Canberra. (PA) Le premier ministre Menzies a déclaré que l'Australie permet la vente d'or industriel à prime à la suite de la récente décision prise par le Fonds Monétaire International.

LA SIDERURGIE ACTIVE AUX E.-U.

New-York. — La production d'acier est passée à 103.7 pour cent de la capacité théorique cette semaine alors qu'elle s'établissait à 101.1 pour cent la semaine dernière, révèle l'Institut américain du fer et de l'acier.

Nickel recherché à Ste-Germaine

On a annoncé ce midi au Parlement qu'une foule de prospecteurs sont actuellement à Ste-Germaine, comté de Dorchester, dans le but d'y rechercher du nickel, à la suite du rapport qu'un géologue éminent, le Dr Carl Tolman, a publié en 1933. Il y eu des forages au diamant dans la région il y a quelques années pour trouver de l'or. On n'a trouvé que du pyrite de fer.

FABRIQUES DANS LE QUEBEC

Pour vos tablettes exigez le fameux papier PARKDALE d'Appleford

MADAME

Avez-vous profité de la dernière aubaine "GRANIX" : une superbe marmite en aluminium, solide, pratique, de bonne pesanteur, contenant 5 chopines et valant $1.50, pour seulement 3 dessus de boîtes "GRANIX" et .75 cents.

Votre épicier peut vous la procurer immédiatement ou s'il n'en a pas, adressez-vous sans retard à:

SAVON GRANIX
345 rue Dorchester, Québec, P. Q.

ZELLER'S

RECONNU POUR SES VALEURS

BELLES CHEMISES

ZEL-VAL

3.33

CH.

Chemises blanches de toilette
Belles chemises "chauffeur"
Grandeurs : 14 à 17.

NOUVELLE COLLECTION FRAICHE ! Broadcloth de coton tissé fin . . . mercerisé . . . sanforisé . . . ! Collet tenant . . . pour une belle apparence! Venez et examinez ces jolies chemises . . . et COMPAREZ! Vous admettrez que ces chemises sont de réelles aubaines! Zel-Val est la propre marque de commerce des produits Zeller à prix spéciaux !

UNE TOUTE NOUVELLE COLLECTION! Broadcloth de coton tissé fin . . . mercerisé . . . sanforisé ! Col tenant . . d'une belle apparence! Venez et examinez ces chemises fines . . . et COMPAREZ! Vous admettrez que c'est réellement une aubaine! ZEL-VAL est la propre marque de commerce de Zeller à prix spécial!

VÊTEMENTS POUR GARÇONS

Coupe-vent, tailles 24 à 32; 34 à 36. Coutils de coton sanforisé et bon teint; doublé et chaudement entredoublé. Bande élastique à la taille. Capuchon détachable, garni de fourrure. Brun et taupe. Un très beau cadeau pour le garçon qui aime les sports d'hiver ! .....

9.50 - 10.50

BREECHES — TAILLES 24 à 32. Tissu Frieze de bonne qualité . . . si chaud et durable. Renforcés aux genoux et au siège. Marine. Juste valeur ! .....

2.98

CHAUDS SOUS-VÊTEMENTS

POUR HOMMES

COMBINAISONS PENMAN 71 POUR HOMMES. Manches longues. Boutonnées en avant. Longueur aux chevilles. Tailles 34 à 44 ..... 3.98

PENMAN BROSSEES PREFEREES POUR HOMMES. Tailles 34 à 44 ..... 5.39

COMBINAISONS côtelées crème, manches courtes. Longueur à la cheville. Style boutonné en avant. Tailles 34 à 44 ..... 2.49

COMBINAISONS PEIGNEES. Style boutonné en avant. Longueur à la cheville. Manches longues. Bande sur le biais au col. Coutures finies. Tailles 34 à 44 ..... 3.49

POUR GARÇONS

COMBINAISONS PENMAN 71 POUR GARÇONS. Manches longues. Longueur à la cheville. Boutonnées en avant. Tailles 24 à 32 ..... 2.47 Taille 34 ..... 2.98

COMBINAISONS brossées, pour garçons. Boutonnés en avant. Tailles 24 à 28 ..... 1.67 Tailles 30 à 34 ..... 1.98

Combinaisons molletonnées à l'intérieur, tailles 24 à 32.

PYJAMAS POUR GARÇONS. Tailles 24 à 32. En confortable flanellette "Walten", modèles rayés. La blouse avec col tailleur; poche. Pantalons s'attachant avec un cordonnet ou une insertion d'élastique à la taille 2.98

BAS A LOSANGES

Confortables, seyants. Jolis bas avec patrons de losanges qui feront fureur . . . quelle que soit la couleur de votre complet ! Laine de bonne qualité. Renforcés au talon et au bout pour une plus longue durée. Combinaisons de couleurs populaires. Venez — choisissez les vôtres ! .....

1.69 — 1.79

GANTS DOUBLÉS POUR HOMMES

2.98

A pointe, doublés en bourre de laine; la moitié à points surjetés, la moitié à points unis; genre glissant. Brun. Pointures 7 à 11.

BAS NYLON

60 jauge
15 denier

D'un beau diaphane, vous porterez avantageusement ces bas avec vos toilettes des Fêtes. Coutures foncées, talon tailleur, dans les nouvelles teintes d'hiver comme Mirth et Rapture. Pointures 9 à 10½.

1.69

GILETS DE LAINE

Cardigans pour dames, laine Botany - panneau de fantaisie en avant avec petit effet de plastron aux épaules, dos et manches unis, côtelé au cou, aux poignets, à la taille, 8 boutons en avant. Tailles 14, 16, 18, 20, dans les teintes populaires. 2.79 et 3.98

Cardigans pour dames avec empiècement de couleur contrastante, avec dessins de feuilles et de fruits de deux tons. Tailles 14 à 20, en pure laine Botany. Beige/brun, vert beige, marine/rouge et gris/noir.

Cardigans.... 4.98 Pullovers à l'avenant..... 3.98

GILETS CHAUVE-SOURIS POUR DAMES

Croisé de coton, encolure tournant, manches longues avec poignet, et bande à la ceinture. Rouge, mais, gris perle, sable, marine, vert irlandais. Petit, moyen et grand..... 2.49

Blouses chauve-souris pour dames en croisé de coton, encolure gaucho, manches longues et bande à la ceinture. Dans toutes les teintes populaires. Petit, moyen, grand..... 2.49

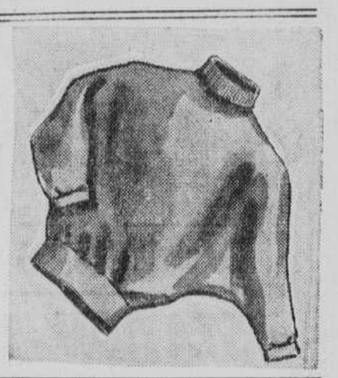

VÊTEMENTS de NUIT pour DAMES

ROBES DE NUIT EN FLANELLETTE — Imprimé, style en encolure en V, tel qu'illustré ci-contre. Moyen, grand. Coutures doubles partout. Rose, bleu pastel, blanc. Au juste prix Zeller..... 1.98

PYJAMAS EN FLANELLETTE : style "butcher" (illustré ci-contre). Imprimés sur fonds blancs ou pastels. Petit, moyen, grand. Au juste prix Zeller..... 3.29

CHAUDS SOUS-VETEMENTS

POUR DAMES

Quelque chose de nouveau, des camisoles Vénus; élégantes et si confortables dans le coton blanc seulement. Grandeurs : petit, moyen et grand..... .89 et 1.19

CAMISOLES ! CALEÇONS ! — tricot de coton en mailles gaufrées, avec rayures de rayonne. Rose-thé, blanc. Grandeur moyenne et grande. Au juste prix Zeller ! Chaque sous-vêtement..... .85

SOUS-VETEMENTS A FINES COTES ! Camisole et caleçon, blanc et rose; avec rayures de rayonne. Moyen, grand. Au juste prix Zeller..... .59

BOUFFANTS A COTE CREME : élastique à la taille et aux genoux. Fond double. Petit, moyen et grand. Au juste prix Zeller..... .89

BOUFFANTS POUR TAILLES FORTES : côtelé crème. Elastique à la taille et aux genoux. Fond double. Au juste prix Zeller..... 1.00

MAISON DE POUPEE EN METAL

deux étages, 5 pièces avec garage attenant et patio ouvert. Pièces individuellement lithographiées, boudoir, salle à manger, cuisine, chambre, salle de bain, chambre d'enfants et patio, chaque pièce est garnie de meubles. 5.49

ENSEMBLES POUR TABLE DE TOILETTE

Ensemble en métal, dessins soulevés en forme de poire avec médaillon au dos, brosse avec brins de nylon, peigne ambré avec montant solide, miroir uni. Dans une boite doublée de satin. Couleurs : rose, bleu, vert, ivoire 2.98

Zeller's Limited

149 rue Saint-Joseph Tél. : 2-2702—4-8713
228 rue Saint-Jean Tél. : 2-1981—3-9519

Heures d'affaires : Lundi à jeudi 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
vendredi 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.
samedi 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

ALPACAMA

le paletot le plus renommé du Canada

La combinaison parfaite—Il est chaud, léger et durable.

C'est ALPACAMA

le meilleur paletot au Canada.

WARMTH WITHOUT WEIGHT
ALPACA WOOL LLAMA
THE GENUINE ALPACAMA
MOTHPROOF SHOWERPROOF

Insistez pour l'étiquette.

$55

ALPACAMA

LE PALETOT LE PLUS RENOMMÉ DU CANADA
Ad. 5

Le courrier de Pascale France

PRUNETTE. — Il est certain qu'il est très difficile à une étudiante pensionnaire de s'abstreindre à un régime alimentaire susceptible de lui faire perdre du poids, car on réalise facilement qu'il ne saurait être question pour elle de renoncer aux repas servis en groupe et d'exiger les mets suggérés à celles qui veulent maigrir. Toutefois, ainsi que vous le pensez justement, il devrait y avoir possibilité de lutter contre la graisse et d'améliorer votre silhouette en recourant à la culture physique intensive. Tous les exercices que vous me demandez prendraient beaucoup trop d'espace si je les publiais in extenso. Je vous en donne quand même quelques uns ici et d'autres paraîtront plus tard:

Très droite, les talons ensemble, l'estomac rentré, le menton haut, les bras horizontaux, à la hauteur des épaules. Levez les bras très droits vers le ciel, en aspirant profondément, ce qui fait gonfler les poumons; gardez votre respiration et baissez ensuite les bras à la hauteur des épaules en expirant longuement tout l'air que vous pourriez avoir dans les poumons.

Vous pouvez certainement amincir cuisses et jambes en imitant, couchée sur le dos, les mouvements du cycliste, cela matin et soir pendant 1-4 d'heure, mais régulièrement. Il y a aussi l'exercice suivant: prenez un dictionnaire Larousse ou autre livre du même poids et format, entre vos deux pieds, tenez serré avec vos pieds et élevez les jambes aussi haut que vous pouvez, puis baissez-les sans toucher le sol, autant de fois que vous pouvez (il faut se rendre graduellement à 40 fois). Ensuite, debout, bras horizontaux, levez chaque jambe et faites-la toucher la paume de vos mains. Ensuite, à plat ventre, tendez les bras par en arrière et levez les jambes, de façon que vos mains accrochent vos pieds; demeurez ainsi quelques secondes et recommencez. Enfin voici quelques exercices suggérés pour diminuer les hanches:

Debout, mains sur les hanches, pliez les genoux et accroupissez-vous; (répétez 5 fois); marchez en petit bonhomme (10 pas); accroupie, penchez-vous et touchez le plancher avec le bout de vos doigts; pendant ce temps, redressez une jambe, puis l'autre, par en arrière; couchée sur le côté, levez l'autre jambe aussi haut que possible (5 fois); changez de côté; debout, mains horizontales, levez la jambe pour que le gros orteil touche la paume de la main (10 fois sans plier les genoux); changez de jambe et recommencez. Les massages et les pincements de la chair sont aussi à recommander.

Et comme votre lettre est impeccable, j'ai des raisons de penser que vous êtes en dixième année.

SAM SUFFIT. — Voici la seule recette que je possède pour utiliser les restes de vieux savon. J'espère qu'elle vous rendra service:

Prenez les bouts de savon; réduisez-les en copeaux très minces; pesez-les; ajoutez la moitié du poids environ d'eau filtrée; placez le récipient sur feu doux pour laisser fondre; quand le mélange se met à mousser, on le bat avec une cuillère de bois ou un batteur à oeufs jusqu'à complète dissolution; ajoutez le jus d'un citron, et le zeste râpé (d'écorce) ; battez jusqu'à commencement d'épaississement ; coulez dans les boites de carton (boites à poudre); laissez prendre et sécher plusieurs jours avant de démouler. Si vous voulez qu'il soit rose, colorez avant qu'il épaississe avec du vermillon broyé dans un peu d'alcool. Vous pouvez aussi mettre ces morceaux de savon dans un coton à fromage et les agiter dans l'eau du bain des enfants pour la rendre savonneuse.

2. — Et lors de ces parties de cartes organisées en faveur de votre église paroissiale, vous pouvez, si elles ont lieu dans des maisons privées, servir au cours de la soirée, un verre de jus de fruits ou d'eau gazeuse; vous n'êtes pas tenue à rien de plus, surtout si ces parties sont organisées pendant la période du Carême.

Pascale France

GOÛTEZ-Y... VOUS L'ADOPTEREZ!

Le blé d'Inde le plus succulent parce que le plus pur

UN PRODUIT DE CANADA PACKERS

★ Votre travail à l'aiguille

par *Laura Wheeler*

No 503.

Un travail qui vous aidera à égayer les longues soirées d'hiver que vous passerez seule au foyer. Cette merveilleuse couverture que vous pouvez confectionner par carreaux et de couleurs contrastantes, enjolivera votre vivoir et sera très appréciable pour la sieste de l'après-midi.

No 626

Faites des heureuses en confectionnant dès maintenant ces jolies broderies pour le prochain shower de lingerie de cuisine. Gentil motif d'oiseaux complétant le nom du jour fixé pour certains usages.

Les patrons contiennent toutes les indications nécessaires.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

ST-JEAN-DE-BREBEUF

Journée agricole

Un fort groupe de cultivateurs de notre paroisse et des municipalités voisines ont participé, ces jours derniers, à une journée agricole qui a eu lieu à St-Jean-de-Brébeuf.

Au nombre des conférenciers invités, mentionnons: M. Jean-Marie Bolin, propagandiste de l'U.C.C., qui avait choisi comme sujet de sa causerie: "La loi des conventions collectives; M. Jean-Louis Fradette, qui nous a parlé des assurances de l'U.C.C.

Pour sa part, M. le curé de Ste-Sophie nous a fait entendre, grâce à un enregistrement spécial, les discours prononcés lors de l'assemblée générale de l'U.C.C. qui a eu lieu, le 11 septembre dernier, à Lotbinière.

Les autres conférenciers au programme étaient: M. Samuel Audette, M. Bruno Potvin, agronome, Mlle Dupuis, de Montréal, secrétaire de l'U.C.F.

Fête en l'honneur de M. D. Lavoie

Ste-Anne de la Pocatière, (DNC) M. Dominique Lavoie, concierge au collège de Ste-Anne de la Pocatière, a été l'objet, ces jours derniers, d'une belle fête à l'occasion de ses noces d'or au service de cette institution d'enseignement.

Un banquet a été servi au collège, en son honneur. Il avait à ses côtés, Mgr Wilfrid Lebon, P.D.; Mgr Auguste Boulet, et tous les professeurs du collège. Les Religieuses de la Sainte-Famille avaient préparé en son honneur, un magnifique gâteau de fête.

A l'issue du banquet, Mgr Wilfrid Lebon, en l'absence de Mgr Alphonse Fortin, supérieur, a rendu hommage à M. Dominique Lavoie qui s'est dépensé sans compter durant cinquante ans au service du Collège de Ste-Anne de la Pocatière. Mgr Lebon l'a remercié, au nom de tous les prêtres de la maison, pour les services rendus et a formulé des voeux de santé et longue vie encore dans sa paroisse qu'il aime beaucoup. Mgr Lebon lui a présenté au nom du collège et des professeurs un magnifique cadeau.

Proclamation de M. Truman

Washington, 22. (AFP) Le président Truman est reparti hier par avion pour Key West. M. Truman, qui passe quelques semaines de repos dans cette ville, la plus au sud des Etats-Unis, avait interrompu ses vacances pour venir à Washington mardi où il a prononcé un important discours devant le "club national féminin démocrate."

Mme Truman, M. Fred Vinson, président de la Cour Suprême, et plusieurs aides accompagnent le président à Key West. A l'occasion de l'Action de Grâce, M. Truman a signé le 1er novembre une proclamation fixant à aujourd'hui la célébration de cette fête. C'est une journée "d'action de grâce" observée pour la première fois il y a plus de 300 ans par les premiers colons américains.

Dans sa proclamation, M. Truman déclare notamment:

"Avec la coopération de nos alliés, nous nous efforçons d'arriver à une paix permanente et pour assurer le succès de ce but désiré, nous plaçons notre foi dans le Tout-Puissant. Prions, pour qu'il nous aide dans notre recherche de la paix."

Hommage à l'abbé G.-A. Tremblay

Rimouski, (DNC) Les paroissiens de Ste-Luce ont rendu, ces jours derniers, un bel hommage à leur pasteur, M. l'abbé G.-A. Tremblay.

Il y a eu, à 7 h. 30, une messe solennelle célébrée par M. le curé à ses intentions et une communion générale des paroissiens. Le sermon a été prononcé par le R. P. Bertrand Michaud, des pères du St-Esprit, de Lac-au-Saumon. Le chant a été rendu par les élèves du couvent. Mme Ph. Gallant touchait l'orgue.

La partie récréative a eu lieu le soir, en la salle paroissiale. Aux premières rangées, on remarquait le R. P. Bourque, curé de Pointe-au-Père, M. J. Provencher, i.é., Mme Provencher, les membres de la Commission scolaire, M. J. Tremblay, Mlle Bernadette Tremblay, frère et soeur de M. le curé, M. et Mme J. Bernier, M. Joseph Levasseur, de Bic, oncles et tante de M. le curé, Mme Wilfrid Mercier, de Rimouski, Mlle Rosa Beaupré, de Bic, et autres.

M. Adéodat Dechamplain, maire de Ste-Luce, agissait comme maître de cérémonies. La séance a débuté par un chant de fête, suivi de la lecture de l'adresse et de la présentation des cadeaux. Furent ensuite présentés les hommages et voeux des paroissiens, par M. le Maire.

La pièce principale au programme était "Marie sous la garde de Dieu". Les actrices par leur savoir-faire, leurs manières naturelles et distinguées, surent tenir l'auditoire sous une émotion et un charme grandissant. La joyeuse et comique saynète fit bien rire les spectateurs. Tous s'acquittèrent à merveille de leurs rôles.

M. le curé a répondu en termes émus à cette belle démonstration à son égard. Après avoir remercié les religieuses et leurs élèves ainsi que ses paroissiens, il a assuré de nouveau son entier dévouement à tous et a donné sa paternelle bénédiction.

Mlle M. Fournier élue présidente

Rimouski, (DNC) Le groupement des Messagères de Notre-Dame du diocèse de Rimouski a vu ses membres se rallier en grand nombre, ces jours derniers, à l'Ecole Ménagère des RR. SS. du St-Rosaire. On estime en effet que plus de 175 dames et jeunes filles représentant au moins vmingt paroisses du diocèse étaient présentes pour assister et participer à la formation d'un conseil diocésain. On sait que, depuis août dernier, l'Association des Messagères a transporté à Rivière-du-Loup son conseil général afin que celui-ci soit plus au centre de ses activités qui s'étendent maintenant à plusieurs diocèses et même jusqu'à Ottawa.

Le nouveau bureau diocésain d'administration a à sa tête Mlle Marthe Fournier, de St-Valérien, comme présidente, tandis que Mlle Georgette Canuel, de Rimouski, a été élue vice-présidente. Les direotrices nommées sont: Mlles Claire Fortin, de Rimouski, Monique Jean, de Price, Ernestine Lepage, de Ste-Odile, Monique Marquis, de l'Isle-Verte, Guillmette Couillard, de la Baie-des-Sables, Jeannine Alain, de St-Robert, et Ghislaine Arsenault, de Matane.

La réunion a débuté par le mot de bienvenue de Mlle Patricia Thériault, élève de l'Ecole d'Enseignement Ménager, et la conférence de Mlle Simone Tremblay, de St-Cyprien, présidente générale de l'Association des Messagères.

GRANDE CHAMPIONNE D'EXPOSITION: Cette poule beige Orpington fait parfois entendre un gloussement vainqueur; elle a été proclamée grande championne de l'exposition royale d'hiver, à Toronto. Mais elle n'est pas plus hautaine qu'auparavant et Mlle JEAN ROBERTSON, de King, Ontario, a vite gagné son amitié. (Central Press)

Le R. P. Irénée, aumônier général et en même temps aumônier diocésain, a donné pour sa part une intéressante et pratique causerie sur les devoirs des dirigeants du mouvement. Le forum a été présidé par Mlle Lise Forest, de Nicolet, vice-présidente générale. Les élections suivirent le forum.

Son Exc. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, a tenu à honorer les Messagères de sa présence en venant les rencontrer à l'Ecole pour leur dispenser conseils et bénédictions et clôturer l'assemblée. Il a félicité chaleureusement ce groupement féminin du bon travail accompli dans tout le diocèse et même au delà dans le but de faire refleurir la vertu de modestie chrétienne.

Après le départ de Son Excellence, l'assistance s'est rendue à la chapelle de la Communauté pour un salut solennel et bénédiction du T. S. Sacrement.

Un souper froid a été servi aux Messagères à l'Ecole même et la journée s'est ensuite terminée en beauté au séminaire par le beau film de la vie de St-François d'Assise.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

NOVEMBRE 1936 — NOVEMBRE 1951

Vente 15e anniversaire - The Gift Shop

À PRIX RÉDUITS

"Camellia Grey"
Service à dîner pour 6 personnes, 41 morceaux, fabriqué en Angleterre.
EPARGNEZ $8.00
PRIX DE VENTE
$16.00
REGULIER $24.00

"Margaret Rose"
Service à dîner pour 6 personnes, 41 morceaux, fabriqué en Angleterre.
EPARGNEZ $8.34
PRIX DE VENTE
$16.66
REGULIER $25.00

"Sheraton"
de Johnson Bros. Service à dîner pour 8 personnes, 74 morceaux, fabriqué en Angleterre.
EPARGNEZ $18.34
PRIX DE VENTE
$36.66
REGULIER $55.00

Novembre, mois de fête chez nous, sera aussi l'occasion de réjouir nos bons amis.

Jamais des services à dîner de si belle qualité ne vous ont été offerts à si bon compte.

Cet air de réjouissance, nous ne l'affichons pas souvent, mais cette fois, tous nos amis en parleront pendant des mois.

"Infusez un charme, une beauté nouvelle à votre foyer!"

Les services à dîner ci-contre sont en quantité très limitée et des si bas prix ne se répéteront plus.

Donc, il y va de votre intérêt . . ne tardez pas . . . évitez un désappointement!

12 SEULEMENT

Services pour 12 personnes, en fine porcelaine anglaise, 84 morceaux.

EPARGNEZ 59.00

PRIX DE VENTE

$66.00

REGULIER $125.00

"Carnival"
Service à dîner pour 6 personnes, 34 morceaux.
EPARGNEZ $8.00
PRIX DE VENTE
$16.00
REGULIER $24.00

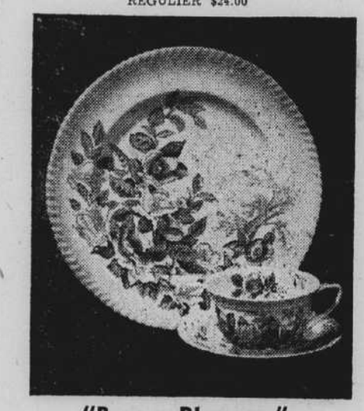

"Brown Blossoms"
Service à dîner pour 8 personnes, 74 morceaux, fabriqué en Angleterre.
EPARGNEZ $15.00
PRIX DE VENTE
$30.00
REGULIER $45.00

"Fruit Basket"
Service à dîner pour 8 personnes, 66 morceaux, fabriqué en Angleterre.
EPARGNEZ $22.34
PRIX DE VENTE
$44.66
REGULIER $67.00

THE GIFT SHOP
CÔTE DE LA FABRIQUE

Reductions!

VALEURS EXCEPTIONNELLES

• STATION-WAGON
• COSTUMES DE NEIGE
• ENSEMBLES 3 PIECES

PRÉSENTÉS À PRIX RÉDUITS

ENSEMBLES DE MANTEAU, BONNET PANTALON — $8.59
en tissu chinchilla, pour garçonnets et fillettes. Grandeurs 1, 2, 3 ans. Corail, bleu, mais

COSTUMES DE NEIGE — $13.95
en popeline Alaskan, pour fillettes. Capuchon et coupe-vent avec fermeture-éclair. Pantalon. Tailles 3 à 6x. Marine, gris seulement

STATION-WAGON — $14.95
en gabardine pour fillettes — tailles 8 à 14. Couleurs: vin, rouge, vert. SPECIAL

STATION-WAGON — $14.95
en satin pour jeunes filles. Tailles 10 à 16. Junior. Couleurs: marine, vin, tan. SPECIAL

UN ACOMPTE VOUS RESERVERA tout article EN MAGASIN

COSTUMES DE NEIGE — $12.97
en gabardine pour garçons. Capuchon garni de fourrure, et coupe-vent avec fermeture-éclair. Pantalon. Tailles 3 à 6x

STATION-WAGON — $11.97
en gabardine pour adolescents, fini à l'épreuve de l'eau. Tailles 26 à 36. Dans les couleurs de brun et tan foncé. Rég. $15.25. réduits à

COUPE-VENT "Parkas" — $9.97
en gabardine pour enfants —col de fourrure, fermeture-éclair en avant. Tailles 3 à 6 x — brun seulement

COUPE-VENT "Parkas" — $11.97
en gabardine imperméable pour adolescents. Tailles: 26 à 36. Dans les teintes: brun, gris et marine. Réduits à

COSTUMES DE NEIGE — $10.97
d'une seule pièce pour enfants — tissu croisé. Tailles 2 à 6x. Rouge, brun, bleu royal.

STATION-WAGON — $9.97
en gabardine imperméable pour enfants. Tailles 4 à 6x. Dans les teintes: brun et taupe. Réduits à

PROFITEZ DE NOTRE CLUB DE NOËL

Visitez notre ROYAUME DES JOUETS, notre assortiment est des plus complet.

Livraison gratuite dans les limites de la ville sur tout achat de $2.00 et plus.

Service d'ascenseur pour vous conduire au deuxième plancher.

Magasin METROPOLITAN Ltée

205 rue St-Joseph — 340 Boul. Charest

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 hrs 30

Devant les tribunaux

St-Joseph de Beauce

Trouvé coupable

Rendant jugement dans la cause de M. Gilles Beaudoin, marchand en gros, de St-Joseph, vs M. J.-Aimé Pettigrew, de la Sûreté Provinciale, Québec, l'hon. juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure a fait droit à l'action de M. Beaudoin et condamné M. Pettigrew à payer des dommages de $629.23 au demandeur.

M. Beaudoin, qui réclamait le montant de $629.23, appuyait son action des allégués suivants:

Le demandeur est propriétaire d'une voiture Ford 1949,, et le 27 mai dernier, vers 2 heures de l'après-midi il circulait sur la route Lévis-Jackman, dans le village de St-Joseph voulant aller prendre la rue Drouin.

Avant d'arriver à la rue Drouin, il s'est tassé complètement sur sa droite près du trottoir,, s'est mis à dix milles à l'heure et, avant de tourner pour aller prendre la rue Drouin, il a regardé en arrière et s'est assuré qu'il n'y avait pas d'automobile en vue à l'arrière; il a regardé à l'avant et il n'y avait pas d'automobile en vue non plus; alors il a tourné, traversé toute la rue principale pour prendre la rue Drouin et les roues arrière de son automobile avaient dépassé la ligne médiante de la grande rue qui est la route nationale Lévis-Jackman quand une voiture automobile, arrivant à une vitesse considérable soit cinquante à soixante milles à l'heure, a passé devant lui, heurté son automobile, l'a soulevée de terre, tout simplement et l'a rejetée de l'autre côté de la rue d'où elle venait, mais le devant de l'auto dans la direction opposée, soit vers Vallée au lieu de Beauceville.

Le juge considérant que le défendeur est responsable du dit accident et des dommages qui s'en sont suivis, maintient l'action du demandeur et condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de $629.23 avec intérêt et dépens.

Jugement rendu

La Cour Supérieure, par l'hon. juge Wilfrid Girouard, vient de décider que la vache vendue par M. Robert Turmel, de Frampton, en juin 1950 pour le prix de $205., appartient à M. Nap. Carbonneau, de Ste-Marguerite. M. Carbonneau niait, prétendant que le véritable acheteur était M. Maurice Karp, de Québec.

Le procès repose sur les faits suivants:

Le demandeur prétend avoir vendu une vache au défendeur Carbonneau à raison de $205. Il était convenu entre les parties, que le défendeur la garderait quelques jours chez lui et que, s'il n'en était pas satisfait, le demandeur irait la chercher. Le demandeur allègue que le défendeur lui a donné $2 pour amener la vache chez lui où il l'a gardée sans payer le demandeur. Le défendeur plaide qu'il n'a jamais achetée la dite vache, mais qu'elle fut achetée par un nommé Maurice Karp, et que le marché s'est conclu entre le demandeur et le dit Karp, il allègue que quelque temps après la transaction, le dit Karp aurait communiqué avec le demandeur et il avait été convenu entre eux que le prix de la dite vache serait de $185, et que tout ce que lui, le défendeur a eu à faire ce fut de transporter la dite vache pour le compte du dit Karp.

Le dit Maurice Karp entendu comme témoin déclare qu'il n'a pas acheté la vache du démendeur et que c'est le défendeur qui devait en payer le prix au demandeur.

La Cour a décidé que sous ces circonstances il doit être dit que la vache fut achetée par le défendeur; que si le défendeur a acheté la dite vache pour le compte du dit Karp, il devait en dénoncer le fait au demandeur, ce qu'il n'a pas fait; que sous ces circonstances le défendeur est responsable du prix de la vache, soit la somme de $205.; que l'action du demandeur est bien fondée.

Automobilistes à l'amende

Selon un jugement de l'hon. juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure, il en coûtera $326.61 plus les intérêts à M. Pierre Lambert, de St-Léon-de-Standon, dont l'automobile a causé des dommages au camion de M. Joseph Nadeau, du même lieu, demandeur en cette cause.

Le demandeur réclamait du défendeur la somme de $401.61, alléguant que, le 9 juillet dernier, le camion du demandeur, conduit par Charles-Henri Nadeau, se trouvait sur le chemin public à Ste-Germaine à monter la côte Lapierre et il se tenait sur son côté droit du chemin, derrière une voiture à traction animale, se dirigeant dans la direction de Ste-Germaine. Il était vers onze heures du soir quand le défendeur est arrivé en sens inverse en descendant la côte et ne tenant pas son côté du chemin pour rencontrer comme il devait le faire, il est venu près frapper la voiture à traction animale mais il l'a évitée et il a frappé le camion du demandeur, l'a renversée, causant des dommages considérables, le demandeur a dû faire réparer son camion et le coût des réparations est de $318.61.

Considérant qu'en tenant compte de l'ensemble de la preuve, il doit être dit que la camionnette du demandeur a été frappée alors qu'elle occupait la droite du chemin qu'en conséquence le défendeur doit être tenu responsable des dommages occasionnés.

Jugement rendu

Le procès qui mettait aux prises M. Adalbert Lessard, cultivateur, de St-Joseph, et M. Félix Poulin, de Beauceville, s'est terminé à l'avantage du demandeur.

Il s'agissait d'un marché conclu entre les parties, à la suite duquel M. Lessard avait déboursé une somme de $2,000 en acompte sur l'achat de 50,000 pieds de bois, sapin et épinette, au prix de $52. le mille pieds, en billots; 28,000 pieds de pin au prix de $80. le mille, en billots; 20,000 pieds de merisier, au prix de $65. le mille.

N'ayant reçu du défendeur que 25,499 pieds de sapin et épinette, 5636 pieds de pin et 821 pieds de merisier, le demandeur avait donc déboursé $165.82 en trop, montant qu'il réclamait du défendeur plus $75.42 provenant de la vente à lui faite par le demandeur de 1,257 pieds de bois, sapin et épinette.

L'on juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure, a rendu jugement au montant de $241.64 avec intérêts et dépens en faveur de M. Lessard.

Funérailles de Mme Aimé Néron

La Malbaie, Charlevoix, (DNC) Le 9 novembre à l'âge de 77 et 6 mois et après une longue maladie, est décédée dame Vve Aimé Néron, née Laure Truchon, de St-Fidèle, Charlevoix.

Elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles, M. et Mme Oréas Néron, de Brunswick, Maine, M. Gérard Néron, de La Malbaie, M. et Mme Euclide Néron et Mme Vve Lucien Néron, de St-Fidèle, ses filles et beaux-fils; M. et Mme Pierre Bergeron, (Bernadette), de Sherbrooke, Mme Méridée Perron, (Anne-Marie) de La Malbaie, M. et Mme Gabriel Tremblay (Lorette), de Cap-à-L'Aigle, Mme Alfred Rochette (Réginal), de La Malbaie, et Mlle Marie-Blanche Néron, de St-Fidèle.

Les funérailles ont eu lieu le 12 novembre, à St-Fidèle, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil, ses fils et filles, MM. Gérard et Euclide Néron, Mmes Pierre Bergeron, Gabriel Tremblay et Alfred Rochette, ses gendres et belles-filles, M. Gabriel Tremblay, Mmes Lucien et Euclide Néron, ses petits-enfants, Alcide, Raymond-Marie, Suzanne et Aline Néron, Hénédine et Charlotte Perron, de La Malbaie, Gaby Bergeron, G.M.G. et Lise Néron, de St-Fidèle; sa soeur, Mme Elzéar Néron, de La Malbaie, ses neveux et nièces, M. et Mme Joseph Néron, de La Malbaie, M. et Mme Médéric Néron, M. Herménégilde Néron, de Clermont.

MM. Alcide Tremblay, Alcide Bhérer, Joseph Tremblay, Joseph Dassylva, Henri Harvey et Lucien Desmeules portaient la bière, alors que les rubans des Dames Ste-Anne étaient tenus par Mmes Méridée Lapointe, Ulysse Savard, Henri Bergeron et Paul Dufour.

La levée du corps a été faite par M le curé Nil Tremblay et le service funèbre a été chanté par le R. Père F.-X Rochette, ami de la famille, assisté de M. le curé de St-Siméon, A. Perron, et de l'abbé Fournier comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation s'est faite au cimetière paroissial

Aux membres des familles que ce deuil afflige, nos sincères condoléances.

BIENTOT NOEL... CHOISISSEZ MAINTENANT TOUS VOS CADEAUX CHEZ...

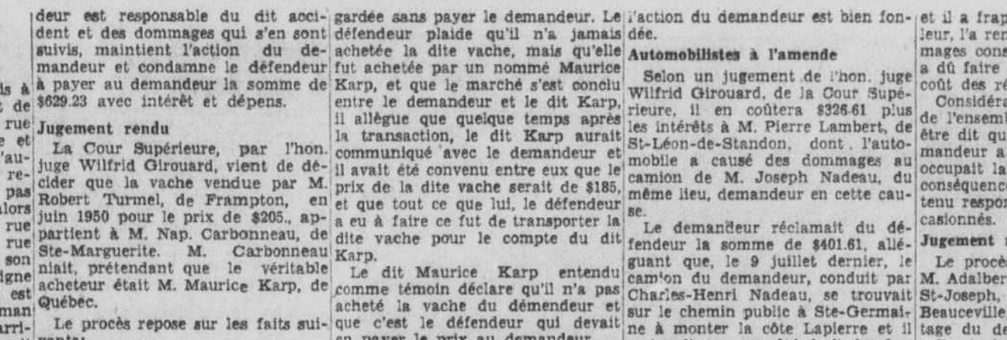

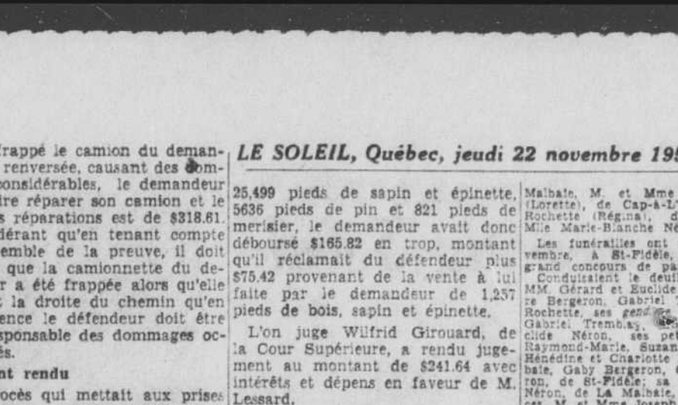

145, RUE ST-JOSEPH
276, BOUL. CHAREST

QUELQUES SUGGESTIONS HEUREUSES POUR TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE...

CADEAUX PRATIQUES QUI PLAIRONT SUREMENT

— COSTUMES DE SKI
— CHANDAILS
— BLOUSES, ETC.

Une jolie robe de chambre
une robe de nuit
ou un gilet de lit
la rendront heureuse !

Articles qui feront plaisir à l'homme que vous aimez !

— ROBES DE CHAMBRE
— GILETS DE FUMEURS
— PANTOUFLES
— ETC.

VOICI DES VETEMENTS UTILES pour vos fillettes . . .

— HABITS DE NEIGE
CHANDAILS - PANTOUFLES
ETC.

Splendides à offrir . . . agréables à recevoir !

— CARRES DE SOIE
— BOURSES - GANTS - ETC.

Songez comme ils seront fiers d'avoir un beau chandail ou un magnifique ensemble pour le hockey . . .

Présents exquis pour l'hôtesse des Fêtes...

— DESCENTES DE BAIN
— COUVERTURES
— ETC.

Exprimez-lui vos voeux par un joli bijou

- Colliers
- Compacts
- Etc.

CADEAUX QUI RÉCHAUFFERONT LE COEUR

— NAPPES ET SERVIETTES
— BOITES de SERVIETTES
— DRAPS, ETC.

MAGASINEZ DEMAIN VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 h. 30

J.B.LALIBERTÉ LIMITÉE
Le magasin du juste milieu...

IL N'EST PAS TROP TÔT

Non, il n'est pas trop tôt pour choisir les cadeaux que vous donnerez durant les Fêtes, aux êtres qui vous sont chers . . . Soyez sages! Rendez-vous chez J.-B. Laliberté Ltée et voyez les nombreuses suggestions qui vous aideront dans votre choix. En faisant vos achats des Fêtes maintenant chez J.-B. Laliberté, vous obtenez un meilleur assortiment et vous évitez les foules.

PROFITEZ de NOTRE PLAN AVANTAGEUX "MISE DE CÔTÉ"

Mots croisés du "Soleil"

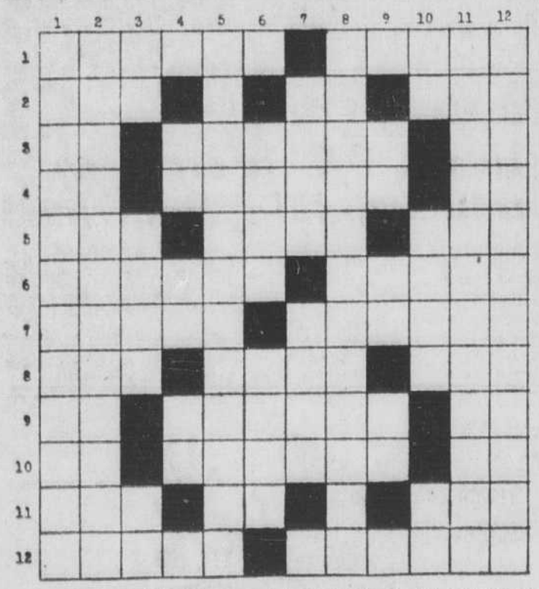

HORIZONTALEMENT

1—Mener partout avec soi. — Garniture qu'on place sous les caractères pour augmenter une hauteur.
2—Suc dépuré d'un fruit cuit et épaissi jusqu'à consistance de miel. — Senior. — Fille de Cadmus et d'Harmonie et femme d'Athamas.
3—Préposition anglaise. — Espèce de bananier qui fournit une matière textile appelée chanvre de Manille (pl.) — Pronom indéfini.
4—Sud, moins une lettre. — Produit un balancement lent et régulier. — pronom personnel.
5—Vaste étendue d'eau salée. — Bonnes. — Paix.
6—Rendre plus haut. — Privation de ce dont on jouissait.
7—Qui appartient aux joues. — Herbe dont la racine fournit une fécule nourrissante appelée cassave et dont on fait le tapioca.
8—Allez, en latin. — Au même endroit (abréviation latine) — Roi d'Israël qui périt assassiné par Zamri, l'un de ses généraux.
9—Saint. — Irréguller, exceptionnel. — Préposition anglaise écrite à l'inverse.
10—Première et dernière lettre d'un pronom personnel. — Femme de qualité attachée au service d'une princesse espagnole. — Nom qu'on donnait familièrement aux soldats américains pendant la guerre.
11—Ville d'Autriche. — Conjonction qui exprime la négation. — Premier membre du nom de la capitale du Brésil.
12—Nom donné à diverses assemblées formant d'importants organes du gouvernement. — Habitant d la zone torride sans ombre à midi.

VERTICALEMENT

1—Trois fois grands.
2—Soie formée de deux bouts très tordus.
3—Fleuve de Russie. — Courroie fixée au mors du cheval. — Consonnes.
4—Préposition latine. — Du verbe aller. — Avant-midi.
5—Enjôlent par des paroles capiteuses.
6—Ingénieur qui a réalisé la première machine volante. — Excédent de la dépense prévue sur les sommes réellement dépensées.
7—Dont on se sert pour scier du bois. — Diminutif féminin.
8—Qui sont situées au delà du Pô.
9—Pronom personnel. — Préposition. — Article.
10—Adverbe de lieu. — Invité, convié. — Du verbe rire.
11—Science des noms et de leur classification.
12—Défaut d'exécution.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	L	I	S	■	C	P	C	■	S	A
2	A	G	A	■	■	A	L	E	■	R	A	S
3	I	R	■	S	E	R	A	N	■	A	R	S
4	R	I	■	E	L	G	I	N	■	T	O	I
5	L	O	U	P	E	U	R	■	R	O	S	S
6	E	N	■	I	S	■	M	U	N	■	■	■
7	■	■	S	U	S	■	L	A	■	A	S	■
8	F	R	O	S	■	M	A	N	I	L	L	E
9	C	A	L	■	C	A	P	E	T	■	T	R
10	A	M	E	■	L	I	S	S	E	■	I	T
11	L	I	N	■	I	R	E	■	■	A	E	I
12	E	E	■	A	N	E	■	P	A	T	R	E

(Solution du dernier problème)

ST-MICHEL

Réception

Mlle Rina Leclerc a donné récemment une réception-surprise, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa soeur Suzanne. Une vingtaine de personnes ont participé à la fête.

Va-et-vient

Le Dr Gérald Slater, de Ste-Clothilde de Horton, était récemment de passage à St-Michel.

Guy Leclerc, étudiant au collège de Montmagny, en vacances dans sa famille, dernièrement.

M. Louis Ringuet, de St-Joseph d'Alma, a passé quelques jours à St-Michel.

Alexandre Corriveau, étudiant à l'Ecole Normale Laval, était en promenade chez ses parents, récemment.

Mme Alphonse Gagnon et ses deux fillettes, de Château-Richer, étaient en visite chez M. et Mme Edmond Morisset, récemment.

Gilles Guy, étudiant au collège de Montmagny, a passé quelques jours dans sa famille.

AMOS

Nos Fermières

Les Dames Fermières d'Amos ont tenu, le 13 novembre, en la salle paroissiale d'Amos, leur réunion mensuelle. Cette assemblée, qui groupait le bureau de direction au complet, était présidée par Mme Auguste Cloutier.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. l'abbé Jean-Marie Pageau, aumônier, M. l'agronome France Brian, ainsi que Mlle Berthe St-Georges, monitrice des Cercles de Fermières de la région.

L'assemblée débuta par la récitation du chapelet pour les défunts et de quelques mots de bienvenue par la présidente, après quoi on donna lecture des minutes, du rapport financier et de la correspondance.

La Présidente a insisté sur l'importance de collaborer avec les autres groupements en vue d'avoir leur appui à l'occasion. Elle a noté aussi avec plaisir le grand succès de la collecte en faveur des Soeurs Blanches d'Afrique.

Il a été aussi question de la partie de cartes organisée pour le 25 novembre prochain. Deux prix de presence furent gagnés par Mmes Charlemagne Allard et Adélard Plante.

De courtes allocutions furent prononcées par Mlle Berthe St-Georges, monitrice, M. l'agronome France Brien et par M. l'abbé J.-Marie Pageau, aumônier, qui a montré surtout le but spirituel de l'association des Dames Fermières. M. l'abbé a donné comme mot d'ordre immédiat: Travaillons de toutes nos forces à faire des Fêtes qui s'approchent, des fêtes vraiment chrétiennes. Détrônons le Père Noël et ses gnomes pour le remplacer par l'Enfant-Jésus et sa Crèche. Combattons l'usage des boissons alcooliques, les plaisirs malsains et défendus.

LE CANADA UTILISERA DES CHARS ANGLAIS : Notre pays a décidé d'adopter le char d'assaut "Centurion", modèle britannique, dont sera dotée une escadre motorisée qui fera partie de la brigade canadienne en Europe. Le "Centurion" a fait ses preuves dans la bataille de Corée. Il est muni d'un gros canon de 20 livres et d'un puissant moteur Rolls-Royce.

Funérailles de M. Jos. Boulet

Montmagny, (Spéciale) D'imposantes obsèques ont été faites, récemment, en l'église de St-Mathieu-de-Montmagny, à la mémoire de M. Joseph Boulet, époux de dame Lucette Chabot, décédé, à l'âge de 61 ans et 2 mois.

A l'église, M. l'abbé Joseph Brochu, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et a chanté le service funèbre assisté de MM. les abbés Joseph Chénard, et Ligori Lemieux, comme diacre et sous-diacre. Au cours de la cérémonie religieuse, la quête a été faite par les neveux du défunt, MM. Georges-Henri et Jean-Jules Thibeault.

Au départ de la maison mortuaire, le cortège était précédé de la croix que portait M. Roland Babin. La bière était portée par MM. Jean-Paul, Emile, Raymond, Léo Gaudreau, Georges-Henri et Jean-Jules Thibeault, tous neveux du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, son fils, Gérard; ses filles: Mme Charles Hedge (Simonne), de Vancouver, B. C., Mme René Brouillette (Germaine), de Taschereau, Abitibi, Mme Raoul Piché (Gilberte), de Mont-Brun, Abitibi, Mme Léo Boulanger (Jeanne), de Montmagny, et Mlle Anne-Marie Boulet, de Montmagny; ses gendres: MM. Charles Hedge, René Brouillette, MM. Raoul Piché et Léo Boulanger; ses frères: MM. Alfred, Adrien, de Montréal, et Louis Chabot, de Ste-Adèle; ses soeurs: Mme Joseph Blais (Alberta), de Taschereau, Mme Alfred Robin (Annie), de Cap St-Ignace, Mme Réal St-Arneault (Marie-Ange), de La Reine, Abitibi, Mme Roland Gagné, (Irène), de Montmagny; ses beaux-frères, MM. Joseph Blais, Alfred Robin, Réal St-Arneault, Roland Gagné, Napoléon Thibeault, Philippe Gaudreau, Siméon Thibeault; ses belles-soeurs: Mme Alfred Boulet (Ernestine), Mme Adrien Boulet (Juliette), Mme Louis Boulet (Germaine), Mme Napoléon Thibeault (Aurélie), Mme Philippe Gaudreau (Léda), Mme Siméon Thibeault (Eva); ses petits-enfants et petites-filles: Eddy, Norman Hedge, Rachel, Roméo, Rita, Roger, Réjean, Raymond Brouillette, Lise, Jean-Pierre, Huguette, Claudette, Gilles, Claude Piché et Lione Boulanger, ainsi que plusieurs autres parents.

Un grand nombre de parents et amis ont assisté aux funérailles. Parmi ces derniers on remarquait: MM. Napoléon Chabot, Edouard Tondreau, Camille Gaudreau, Narcisse Boulanger, Marcel et Gilles Boulanger, Joseph Boulanger, Roland Montminy, François Boulet (fils), Paul Boulet, Proculus Morin, Emile Thibeault, Z. Coulombe, Pierre Fréchette, Donat Caron, Joseph Collin, Georges Collin, Gérard Gagné, Robert Chabot, Roch Fradette, Adrien Gaudreau, Achille Gaudreau, Thomas Chabot, Philémon Boulet, Narcisse Picard et quelques autres.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Laurent Normand.

LES GENS PARLENT!

— de la façon dont Cuticura aide à faire disparaître les boutons

Comédons, eczéma, boutons et éruptions disparaissent généralement vite avec le Savon et l'Onguent Cuticura. Fragrants, scientifiquement médicamentés avec de précieux ingrédients médicinaux. Toutes pharmacies. *Fabrication Canadienne.*

CUTICURA

Un voyage intéressant... à peu de frais!

ALLER ET RETOUR : NEW-YORK : $25.50

Miami (Fla) $72.00 A & R. Los Angeles $117.00 A & R.
Voyagez en autobus ! C'est le moyen le plus économique et le plus confortable !
Pour informations:

GARE CENTRALE d'AUTOBUS
505, BLVD. CHAREST QUEBEC, TEL. 4-4692

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9.30 PM
SAMEDI, JUSQU'A 6.00 PM

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée 4-3561 Satisfaction ou remboursement

Le Syndicat de Québec Ltée

Deux "perles" de notre collection

. . . dans un taffetas (Mallinson) sans pareil . . . et à un prix qui prouve que l'élégance n'est pas toujours synonyme de cherté, comme le constatent des milliers de femmes, au SYNDICAT, chaque saison. Reflets directs, or ou argent, sur fond de teintes suivantes : nouveau mauve des fêtes, turquoise, noir, vert, rouge, gris ou bleu marine. Tailles : 12 à 18.

La ROBE GAUCHE, avec jupe d'ampleur déguisée, offre des garnitures de velours au collet et aux poignets, et des manches nouvelles à hauteur du coude, laissant un plissé naturel 12.95

La ROBE DROITE, à collet montant, petites manches, jupe froncée à l'avant seulement 12.95

ROBES À PRIX POPULAIRES
— 3e étage —
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

Le Syndicat de Québec Ltée

VALEUR-VEDETTE FIN DE SEMAINE

Mouton de Perse

. . . le cadeau suprême que convoitent longtemps d'avance les filles d'Eve soucieuses d'une mise distinctive. Assortiment hors pair de mouton de Perse noir, uni ou garni de mouton gris ou vison. Confection par les meilleurs tailleurs en fourrures au pays. Grandeurs : 12 à 20; 38 à 46. Toujours la meilleure valeur pour votre budget !

399.50 à 749.50

AUCUN ACOMPTE SUR COMPTE COURANT
ou
1/3 comptant — Solde en 12 mensualités

VALEUR-VEDETTE FIN DE SEMAINE

Seal
(LAPIN TEINT)
français ou australien

Votre curiosité sera certes récompensée si vous vous donnez la peine de voir ces merveilleux manteaux choisis par nos experts, pour leur qualité exceptionnelle et leur confection impeccable ! Styles dernier cri. Fourrure unie ou garnie de mouton de Perse gris, écureuil teint ou de vison. Grandeurs : 12 à 20; 38 à 44; 16½ à 24½.

159.50 à 299.50

AUCUN ACOMPTE SUR COMPTE COURANT
ou
1/3 comptant — Solde en 12 mensualités

—SALONS ULTRA-MODERNES de FOURRURES, 3e étage—
Quelques dollars d'acompte suffisent pour réserver ces fourrures jusqu'à livraison.

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée 4-3561 Satisfaction ou remboursement

Le Syndicat de Québec Ltée
— 7e étage —
Pour rendez-vous : 4-3561
loc. 209

Permanentes Rilling
A L'HUILE Valeur : 7.50 $4.
A LA CREME Valeur : $10 $6.
COMPRENANT
• SHAMPOING
• MISE EN PLIS
SPECIALITE : teinture de cheveux
Salon de Beauté

Section de nouvelles générales finances, sport, annonces classées

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

70e ANNEE — No 273 QUEBEC, JEUDI 22 NOVEMBRE 1951 ** PAGE DIX-SEPT

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Clément 1er, pape et martyr. Elle honorera aussi la mémoire de sainte Félicité, martyre.

Soleil et marée

Le soleil — Lever, 6 h. 57; coucher, 4 h. 05. Longueur du jour: 9 h. et 08 m.

La marée — Haute à minuit 45 et midi et 57 ; basse à 7 h. 10 a.m. et 7 h. 24 p.m.

Chute sur la chaussée

Mme Joseph Auger, domiciliée à 29 avenue Renaud, a été la victime d'un malheureux accident hier. Mme Auger a glissé sur la surface glacée, à l'angle de l'avenue Renaud et de la rue Taschereau, et elle s'est fracturée une hanche. Elle reçut les premiers soins du docteur G. Lépine et fut ensuite hospitalisée.

ce MÉDICAMENT naturel aide à rétablir la vigueur

Si la dyspepsie, les maux de tête, estomac acide, manque d'appétit retranchent le plaisir de vivre de votre existence, essayez les Burdock Blood Bitters. Un mélange naturel d'herbes soigneusement choisies, les BBB ne contiennent aucune drogue synthétique. Ils aident au système à fonctionner comme il doit et augmentent cette sensation de joie de vivre. Les BBB sont vendus partout, dans toutes les pharmacies.

Burdock Blood Bitters

Un médicament naturel à base d'herbes

Flirt avec la catastrophe

Tableau réaliste des perspectives de paix dressé par Warren Austin

Paris, 22. (AFP) M. Warren Austin, chef de la délégation des Etats-Unis à l'O. N. U., a prononcé hier devant le club de la presse anglo-américaine, un discours dans lequel il s'est attaché à dresser un "tableau réaliste des perspectives de paix".

"Tout d'abord, a-t-il dit, nous pourrions reconnaître et remettre à la place qui lui revient, le fait que dans le monde libre un petit nombre d'individus préconisent, pour prévenir la guerre, de sauter de la poêle à frire dans le feu lui-même c'est-à-dire dans la guerre. Ce flirt avec la catastrophe fait peut-être sensation, mais est dénué de bon sens".

Evoquant ensuite le plan de désarmement soumis par la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis à l'Assemblée générale de l'O. N. U., M. Warren Austin a exprimé l'espoir que ce programme de désarmement soit adopté et a indiqué à ce moment certaines des raisons qui ont motivé sa présentation.

Après avoir rejeté le plan soviétique de désarmement, M. Warren Austin a affirmé : "Il pourrait sembler à première vue que ce souci d'artifices de propagande (soviétique) rendit vains tous nos efforts en vue d'arriver à un programme pratique, mais je ne le crois pas. Les circonstances peuvent changer les façons d'aborder le problème. Parmi les "circonstances", le représentant des Etats-Unis a cité la "formidable capacité de production du monde libre, "attestée par exemple par les fournitures livrées à l'U. R. S. S. au titre du prêt-bail pendant la guerre. Il a évoqué ensuite "la situation chaotique existant après la guerre en Europe occidentale et dans les autres parties du monde; à quoi l'aide économique américaine s'est efforcée de remédier. Il a rappelé à ce propos que l'U. R. S. S. avait été invitée à participer à ce "développement pacifique", mais s'y était refusée et qu'elle reprenait maintenant le thème de la "coopération économique par le développement du commerce international".

"Ce problème est aujourd'hui inévitablement lié à d'autres questions, a-t-il poursuivi, et surtout à la question de la limitation, de la réduction et du contrôle équilibré des armements et des forces armées. Ainsi, comme nous le voyons, lorsqu'ils ne réussissent pas à nous battre, ils essaient de se joindre à nous. Le temps peut ne pas être loin où l'on verra les leaders soviétiques, après n'avoir pu nous empêcher d'organiser un système de défense adéquat et effectif du monde libre, chercher à se joindre à nous dans le cadre d'un système international de réglementation et de réduction de tous les armements et de toutes les forces armées".

UN COMPROMIS ?

Paris, 22. (Reuters) La Russie serait disposée à se rallier à certains principes du plan de désarmement proposé par l'Occident, pourvu que les trois puissances occidentales veuillent consentir à un compromis au sujet des autres parties du plan. Ce plan requiert un recensement des armes; il est à l'étude au comité politique des Nations Unies.

Un porte-parole soviétique a noté que M. Andrei Vishinsky, ministre des Affaires étrangères de Russie, prononcera devant le comité la réponse détaillée des Soviets au plan des trois grandes puissances vendredi prochain.

Elle attirera certainement l'attention sur les points d'accord possible entre l'est et l'ouest.

Les Soviets s'objectent à ce qu'il n'y ait pas de limites de temps d'un stade à l'autre du recensement des armes tel que proposé par l'Occident. M. Vishinsky mettrait en lumière cette critique du plan par l'Union soviétique en appuyant sur le fait qu'il ne constitue pas un ban des armes atomiques.

Une fête des Pères Assomptionnistes

Les RR. Pères Assomptionnistes ont célébré la fête de leur supérieur, le R. Père André Godbout, en même temps qu'ils commémoraient hier l'anniversaire de la mort de leur vénérable fondateur, le T. R. Père Emmanuel d'Alzon, décédé en la fête de la Présentation, le 21 novembre 1880.

La journée a débuté par une messe solennelle célébrée par le R. Père Godbout devant le personnel de la communauté et quelques bienfaiteurs et amis des oeuvres assomptionnistes. Il était assisté à l'autel du R. Père Edgar Bourque, A.A. et du R. Frère Roger Ferland, A.A. Le R. Père Godbout a donné le sermon de circonstance. L'orateur sacré a évoqué les admirables vertus du fondateur des Assomptionnistes.

Un dîner a groupé ensuite à la table des RR. Pères Assomptionnistes un groupe de membres du clergé et de bienfaiteurs de la maison. On remarquait notamment l'hon. Camille Pouliot, ministre de la Chasse et de la Pêche, M. le commandeur Henri Gagnon, président et directeur général du "Soleil", M. Joseph Fortin, marchand de grain; M. Eugène Gagné, représentant du maire de Sillery et M. Henri-Paul Gauvin, aussi de Sillery.

Au nombre des membres du clergé on remarquait le R. Père D.-M. Laurin, prieur des Dominicains, le R. Père Raymond Martineau, O.P., délégué du R. Père Curé de St-Dominique; M. l'abbé Legendre, délégué du curé de St-Charles-Garnier; le R. Père Gabriel Desjardins, S.J., le R. Père Adolphe Loubier, S.S.S., le R. Père Marc Lebeuf, A.A., de Beauvoir, et M. l'abbé Léo Chabot, retiré chez les Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc.

L'hon. Camille Pouliot s'est fait l'interprète de l'assemblée, au terme du dîner, pour formuler des voeux au R. Père André Godbout, à l'occasion de sa fête. M. Pouliot évoqua aussi l'oeuvre du T. R. Père d'Alzon, fondateur des Assomptionnistes, dont on célébrait l'anniversaire de la mort. Au cours du banquet, une chorale de religieux rendit un chant de circonstance sous la direction du R. Père Xavier Vandermerchen, A.A.

La fête fut clôturée dans la soirée par une fête de famille chez les RR. Pères Assomptionnistes. Des scolastiques et des novices interprétèrent la pièce intitulée: "Impromptu du charcutier", de Henri Ghéon. On remarquait en outre du personnel de la communauté qui entourait le R. Père Godbout, Mgr Zéphirin Marois, P.D., M. l'abbé Léo. Chabot et M. l'abbé Wilfrid Moreau, tous deux retirés chez les RR. Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc.

Un père de famille et deux enfants brûlés à mort à Bourmont, Abitibi

Malartic, 22. (PC) Un père de famille et ses deux enfants ont perdu la vie, hier soir, au milieu des flammes qui ont envahi leur demeure, à la suite d'une explosion de lampe à l'huile, à Bourmont, Qué., situé à une centaine de milles de Senneterre.

Hermogène Roy, 33 ans, se dirigeait vers la sortie au milieu du brasier, en tenant dans ses bras ses deux enfants: Richard, 4 ans, et Réjeanne, 5 ans, lorsqu'il s'affaissa près de la porte, en plein milieu des flammes.

Des sauveteurs enfoncèrent la porte et réussirent à évacuer les victimes qui se trouvaient à demi-calcinées. Les deux enfants étaient déjà morts et le père succomba quelques heures plus tard à l'hôpital Saint-Sauveur de Val d'Or.

Au moment de la tragédie, Mme Roy, accompagnée d'un autre enfant, se trouvait hospitalisée à Québec pour attendre la naissance d'un quatrième enfant.

Les funérailles des victimes auront lieu à Saint-Isidore de Dorchester, samedi. Le coroner L.-G. Bolduc a rendu un verdict de mort accidentelle.

Témoignage du Dr Samson sur les causes de la mort d'Arthur Paré

Arthur Paré, patient de l'hôpital St-Michel-Archange dont la mort entraîna l'arrestation de Conrad et de Emmanuel Audet, deux gardiens de cette institution pour malades mentaux, succomba à un enfoncement des cartilages du cou et des os de l'estomac, a révélé ce matin au procès des deux hommes, le médecin qui pratiqua l'autopsie du cadavre.

Témoignant en Cour des Assises criminelles, devant le jury chargé d'entendre le deuxième procès que subissent les prévenus sur une accusation de "manslaughter", le Dr Mathieu Samson dit avoir constaté sur le cadavre, au moins 27 blessures externes et neuf fractures internes.

Paré, dont la mort remonte au 5 avril 1950, souffrait de nombreuses contusions par tout le corps, avec des plaies particulièrement extensives à la tête et à la poitrine, dit le témoin, en montrant aux jurés une série de trois photos laissant voir les plaies décrites. A la tête seulement, le médecin dit avoir constaté six ecchymoses, trois au cou, 4 à la poitrine, et de multiples sur les différents membres.

Le malade avait six côtes fracturées et le nez cassé, en plus de la fracture du sternum et des cartilages du cou. Cette dernière blessure devait nécessairement entraîner la mort, dit le témoin, qui exprime par ailleurs l'avis que la fracture du sternum exigeait un coup particulièrement violent.

En contre-interrogatoire, le Dr Samson déclare que vu l'état de ces blessures, la respiration articielle était devenue absolument inutile et qu'il était impossible de sauver le patient.

Le Dr Gustave Desrochers, assistant-surintendant de l'hôpital St-Michel-Archange, a déclaré qu'il n'y a pas de règlements à proprement parler pour la protection du personnel advenant que la contrainte à l'égard des malades devienne nécessaire, mais que de toutes façons, il est expressément défendu de frapper un patient.

A l'issue de ce témoignage, le procureur de la couronne, Me Albert Dumontier, c.r., a annoncé qu'il déclarerait sa preuve close cet après-midi après avoir fait entendre une religieuse.

Accusations à la suite des raids de la police des liqueurs à Montréal

Montréal, 22. (PC) Conséquence évidente de la campagne entreprise par la police des liqueurs de la province, pour faire respecter plus rigoureusement les lois de la régie, les propriétaires de cinq clubs licenciés et les présumés tenanciers d'une dizaine de débits clandestins ont été accusés d'avoir ou vendu des liqueurs alcooliques en dehors des heures permises par la loi ou d'avoir vendu les mêmes boissons illégalement, dans les cas des débits non licenciés.

Les cinq cafés dont les propriétaires ont été appelés en cour par voie de sommation sont les clubs Flamingo, rue Drummond, le Café Drummond, rue Drummond, le Café du Palais, rue Notre-Dame, l'Aldo's, rue de la Montagne, et le Quartier latin, rue de la Montagne.

Seul le propriétaire de ce dernier endroit a reconnu sa culpabilité, et a été condamné sur-le-champ à une amende de $50, plus les frais. Tous les autres subiront leur procès le 14 décembre prochain.

Par ailleurs, les "opérateurs" d'une douzaine de supposés buvettes clandestines (blind pigs) ont comparu et plaidé coupables, se voyant alors imposer des amendes allant de $50 à $100. D'autres ont protesté de leur innocence et subiront leur procès plus tard.

L'on prévoit que dans la série des boîtes de la rue Ste-Catherine brillamment éclairée et de ses environs immédiats, les raids effectués au Ciro's et au Flamingo ne sont que les préliminaires d'une lutte entreprise pour faire perdre leurs licences aux boîtes de ce genre.

Détrousseurs recherchés

La police est actuellement à la recherche des compagnons d'occasion qui ont volé à M. Joseph St-Hilaire, de St-Luc de Dorchester, au début de la semaine, à Québec, une somme de $729. M. St-Hilaire venait de retirer ce montant dans la vente de 118 dindes lorsqu'il rencontra des individus qui l'entraînèrent et réussirent à lui enlever la jolie somme qu'il portait dans ses goussets.

Une plainte a été logée aux quartiers de la police municipale et de la police provinciale.

D'autre part, la Police signale aussi qu'un vol de $400 a été perpétré, il y a quelques jours, dans la demeure de M. Joseph Beaulieu, de St-Edouard de Lotbinière. M. Beaulieu cachait cette somme d'argent sous son matelas.

Conducteur de taxi volé par un client

Shawinigan (DNC) Un chauffeur de taxi, M. Maurice Ayotte, a été victime d'un vol, ces jours derniers, lorsque le passager qui se trouvait dans son véhicule lui a soutiré la somme de $3.50 et sa montre en le menaçant d'un revolver dans le dos. Le vol s'est produit vers minuit et 50 minutes à Mont-Carmel.

Chauffeurs devant le recorder

Un automobiliste en état d'ivresse, qui par surcroît a passé sur les feux rouges, n'avait pas de lumière sur son véhicule dont les freins étaient défectueux, est entré en collision avec une automobile de la radio-police municipale occupée par les constables Fernand Tremblay et A. Parent, vers 3 heures 30, ce matin, à l'angle des rues St-Vallier et Marie de l'Incarnation. L'inculpé est un individu de Québec-Ouest. Il a été traduit devant le recorder Morin, ce matin. Il a plaidé non coupable et a été libéré moyennant un cautionnement de $75.

Un autre chauffard, de Joly, Lotbinière, a été accusé devant le recorder d'incapacité au volant de son automobile à cause de son état d'ébriété. Il a plaidé coupable et a été condamné à $50 d'amende et aux frais et à la perte de son permis pour trois mois.

Hongrois victimes des déportations

Vienne, 22 (AFP) Selon "Die Presse", quotidien indépendant viennois, qui fait état de "sources généralement bien informées", une nouvelle vague de déportations aurait lieu en Hongrie.

Le journal précise que ce serait maintenant la population de la Transdanubie (à l'ouest du pays) qui serait déportée vers l'est de la Hongrie. Les autorités auraient en même temps, selon "Die Presse" commencée à déporter vers l'Union soviétique les habitants de Budapest qui avaient été évacués dans le nord-est du pays.

Comités paroissiaux pour le congrès de la langue française

Le Comité du troisième Congrès de la Langue française, Congrès qui aura lieu en juin 1952, est à l'oeuvre de façon très active. La section féminine, présidée par madame Reine Malouin, est entrée en contact avec de nombreuses communautés enseignantes et avec plusieurs organisations féminines dans le but de les intéresser au Congrès.

Le vice-président du Comité des Finances, M. Paul de la Durantaye, accompagné du trésorier, M. Sylvio Dumas, et du secrétaire du Congrès, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, a visité hier soir, les autorités religieuses des paroisses de l'Ange-Gardien, du Château-Richer et de Sainte-Anne de Beaupré. En ces trois endroits, les délégués du Comité ont été reçus avec beaucoup de bienveillance. Ils ont jeté les bases de comités paroissiaux qui se mettront à l'oeuvre incessamment.

Ce soir, le président du Comité des Finances, M. Emilien Rochette, rencontrera ses collaborateurs au salon de l'Université Laval. Une assemblée sera également tenue à Lévis ce soir. Les délégués du Comité central seront M. l'abbé Gérard Benoit, directeur du Comité de la Survivance, et M. Paul de la Durantaye, vice-président du Comité des Finances. Ils seront accueillis par M. Jean-Marie Gagnon, qui a bien voulu se charger du travail d'organisation à Lévis.

Hier soir, M. Alphonse Désilets, secrétaire adjoint du Congrès, a donné une conférence sur le Congrès devant un auditoire très intéressé, à Lévis également. Plusieurs autres manifestations et rencontres sont au programme en fin de semaine.

Hier midi, les organisateurs du Congrès ont été les hôtes du club Richelieu de Québec à son dîner hebdomadaire. Le président, M. Jacques Arsenault, leur a souhaité la bienvenue. L'honorable Cyrille - F. Delâge, président d'honneur du Comité de la Survivance, a présenté le conférencier : M. Lucien Gagné. Celui-ci a parlé avec beaucoup de conviction du troisième Congrès de la Langue française. Il a été remercié par M. Emilien Rochette. M. Rochette a fait appel au dévouement bien connu des membres du club Richelieu.

LA MARINE S'EN LAVE LES MAINS

Victoria, C.B., 22. (PC) Les chefs de la marine canadienne se sont lavé les mains du sort qui attend le jeune Américain qui s'est fait passer pour un médecin jusqu'au jour où il a été démasqué par la gloire.

Son sort est maintenant entre les mains des autorités de l'immigration canadienne.

Ferdinand Waldo Demara, fils, 29 ans, de Lawrence, Mass., comparaîtra aujourd'hui devant une commission d'enquête qui décidera s'il se trouve présentement au Canada illégalement.

Demara a été licencié de la marine hier pour s'y être enrôlé sous de fausses représentations.

Un porte-parole de la marine a déclaré que celle-ci n'avait plus rien à voir au cas de Demara qui s'est enrôlé sous le nom du Dr Joseph Cyr, d'Edmunston, N.-B.

Ce même porte-parole a dit qu'il est maintenant question de reconduire Demara à Saint-Jean, N.-B., où il s'est enrôlé.

Le licenciement de Demara s'est déroulé dans le plus grand secret et les journalistes n'ont pu le voir à son départ.

La marine a fait annoncer que Demara avait été licencié pour "mauvaise conduite et enrôlement frauduleux". En quittant la marine, Demara ne subit aucune punition tel que perte de solde, fonds de pension, ni même le droit de porter l'uniforme dans un avenir immédiat.

Ouverture ce soir du Casting Club

Le Casting Club inaugurera sa saison 1951-52 ce soir, jeudi, le 22 novembre à 8.15 p.m. à son local Salle des Chevaliers de Colomb, 38, Chemin Ste-Foy, par un programme de films sonores en couleurs, qui saura intéresser les amateurs de chasse et de pêche de Québec.

Des films fort instructifs seront présentés.

Les sportsmen de Québec sont cordialement invités à cette soirée dont l'entrée est gratuite. Pour être admis, les enfants devront être accompagnés de leurs parents.

Les membres du Club voudront bien prendre note que les soirées d'exercices de Casting débuteront jeudi le 29 novembre pour se continuer tous les jeudis et les exercices de tir, au local des Pères Jésuites, 680, St-Cyrille, commenceront mardi le 27 novembre pour se continuer tous les mardis et vendredis de chaque semaine.

Mort de monsieur Antoine Langlois

Une famille estimée de Breakeyville vient d'être lourdement éprouvée par la mort de M. Antoine Langlois, survenue hier à l'hôpital Notre-Dame de Charny, à l'âge de 72 ans et 11 mois. M. Langlois était avantageusement connu dans la région et laisse le souvenir d'un parfait gentilhomme et d'un travailleur laborieux. Son épouse, née Mathilde Boutin, l'a précédé dans la tombe.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses fils, MM. Ulric, Azarie et Emile Langlois; sa fille, Mlle Jeannette Langlois; son frère, M. Joseph Langlois; ses soeurs, Mme Onésime Genest, (née Malvina) de St-Romuald, Mme Honoré Tardif, (née Annette) de Québec, Mme veuve Ernest Fortin, (née Adéline), Mme Georges Gaudreault, (née Adélie) de Québec, Mme veuve Siméon Chamberland, (née Délima) de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. Arthur Boutin, du New-Hampshire, M. et Mme Omer Boutin, de Laurier Station, M. et Mme Ulric Binet, de Montréal, Mme veuve Odilon Darveau, Mme veuve Georges Laplerre, de Montréal.

Il laisse également un grand nombre de neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence du défunt, 2, rue St-Antoine, à Breakeyville.

Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de Breakeyville et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

Aux prochaines élections

La C.T.C.C. présenterait trois candidats ouvriers

Sherbrooke, 22. (PC) La "Tribune" a appris de source officieuse que la C.T.C.C. aurait décidé de présenter trois candidats ouvriers, lors des prochaines élections générales dans la province de Québec. Ces candidats se présenteraient dans les circonscriptions de Richmond, Chicoutimi et St-Maurice.

Les candidats seraient des "libérés" de la C.T.C.C., c'est-à-dire des employés réguliers du mouvement, tels des organisateurs, des présidents de fédérations, etc.

Un porte-parole de ce mouvement ouvrier de 90,000 membres précise cependant que la C.T.C.C. n'entend pas former un parti politique, ni un parti du travail, mais désire se faire représenter à la Législature afin de pouvoir travailler plus efficacement à l'adoption de législations qui serviront la classe des salariés.

La C.T.C.C. a formé récemment un comité d'action politique, qui poserait ainsi un geste significatif.

Les trois "libérés" se présenteraient dans des régions où, selon les ouvriers, les droits des travailleurs auraient été lésés ; notamment les régions d'Asbestos, Shawinigan et Arvida.

Les candidats seraient indépendants de tout parti politique et relèveraient exclusivement de la Confédération des Travailleurs Catholiques.

Violence communiste appréhendée en Iran

Téhéran, 22 (PC) Les autorités iraniennes ont été prévenues que des agitateurs communistes sont prêts à manifester au moment de l'arrivée du premier ministre Mohammed Mossadegh en fin de semaine et elles ont mis sur pied 5,000 soldats et agents de police en vue de briser toute tentative de violence communiste. Un comité de sécurité, comprenant des représentants de la police, de l'armée et du gouvernement, étudie la possibilité de demander à Mossadegh de remettre son arrivée d'une journée après sa visite de sept semaines au Etats-Unis et en Egypte. Le premier ministre âgé et malade doit arriver vendredi qui est le sabbat musulman.

Quelle economie!... Kem-Tone La peinture qui embellit MURS et PLAFONDS

Achetez vos DIAMANTS chez un joaillier DE REPUTATION LeChasseur 19 ST-JEAN TEL.: 2-2349

SUGGESTIONS POUR CADEAUX APPAREILS ET ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES Au Royaume de la CAMERA INC. 3 RUE ST-JEAN Québec

EMPLOYEZ LA OUATE MÉDICAMENTÉE THERMOGÈNE Aidez à CALMER VITE les DOULEURS

Laissez la chaleur calmante de la Ouate Médicamentée THERMOGÈNE soulager vite et proprement ces muscles douloureux. Elle agit immédiatement—est propre—facile à employer. Pour rhumes de poitrine, maux de gorge, bronchites, névralgies, lumbago, sciatique et douleurs rhumatismales bénignes. *En prenant des fumigations de Baume Médicamenté THERMOGÈNE, un produit apparenté, vous aiderez à soulager rapidement les rhumes de cerveau si désagréables. Achetez-en chez votre pharmacien aujourd'hui!*

OUATE MÉDICAMENTÉE THERMOGÈNE

La joie des adolescentes par B.F.Goodrich "ELF"

Solushar-loid caoutchouc. La meilleure semelle pour les jeunes de l'école secondaire ou du collège. Parfaite pour souliers sans talons, à talons plats ou à talons bien-avisés. Boucle ajustable, à bouton-pression (pour ajustement parfait) — noire — brune — rouge.

$3.95

OU LES ACHETER

Armand Bédard	48 St-Jean	2-1940	Poulin Enrg.	249 St-Joseph	5-9238
Bergevin Enrg.	321 St-Joseph	3-2710	Poulin Enrg.	1274 Maxfield	7-2808
Léonidas Bleuin	141 St-Paul	2-6279	Léandre Renaud	221 des Oblats	5-7480
Omer Bleuin Enrg.	233 St-Paul	2-4588	J.-A. Rochette Enr.	13 St-Joseph	2-5687
Armand Boudreault	St-Grégoire	66-4039	Succursales	415½ St-Joseph	4-2280
Agnew Surpass Shoes	Stores Ltd.			745 St-Vallier	3-7838
	10 St-Jean	2-1419	Alphonse Roger	1174, 1ère Ave	4-1348
J.-H. Drolet	1085, 3e Ave	4-1491	Talbot Chaussures	39-43 S.-Joseph	2-3438
Chs-A. Giguère Inc.	328 S.-Joseph	4-2048	Ernest Tessier	Beaupré, Cté Montmorency	
J.-A. Jobin	112 de Oblats	4-0370			
G. Lachance Inc.	227 St-Jean	2-7906	Mlle A.-M. Déry	43 DeBlois, Giffard	66-6854
Salon de Chaussures	Mademoiselle	Enrg.			
	49 St-Jean	3-8860	Syndicat de Québec	Limitée	
Magasin Boivin Enr.	912 Ch.St-Foy	7-3846		215 St-Joseph	4-3561
Mozart Limitée	310 St-Joseph	2-8484	Armand Laforce	320 St-Jean	2-6755
Cie Paquet Ltée	137 St-Joseph	4-8481	Eugène Lessard	282 Ave Royale	25
Gaud. Parent Enrg.	55A S-Joseph	4-5029	Bergevin Enrg.	321 St-Joseph	3-2710
Maurice Pollack Limitée			Jos. Plamondon	110 St-Joseph	4-0820
	75 St-Joseph	4-4661	J.-E. Rousseau	319 St-Joseph	3-0100

COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Examen de la vue

LUNETTERIE LAURENT MARION, o.d.p.

TEL.: 4-8481 LOCAL 305

Les disques

font des cadeaux appréciés ! Faites-en votre choix à bonne heure.

DISQUES LONG JEU

MR. IMPERIUM Ezio Pinza, Fran Warren	Vic L M 61 $4.95
ARTHUR MURRAY FAVORITES TANGOS Les Baxter and his orch.	Cap L 263 $4.25
MUSIC OF VINCENT YOUMAN André Kostelanetz	Col M L 4382 $5.59
A SADLER'S WELLS BALLET PRESENTATION Royal Opera House orch.	Dec D L 9549 $5.25
RACHMANINOFF PIANO CONCERTO NO 2 Julius Katchen piano	Lon L L P 384 $5.95
RICH, YOUNG AND PRETTY Jane Powell, Danielle Darrieux, Fernando Lamas	M G M E 86 $3.15
AN AMERICAN IN PARIS Gene Kelly, Georges Guétary	M G M E 93 $3.15

LINDSAY

203 ST-JEAN

TEL.: 3-9513

VOYAGEZ AGRÉABLEMENT

Nous avons un choix considérable de voitures usagées entièrement revisées et renovées par nos experts. L'automne est une saison idéale pour acheter une voiture usagée. En effet nos prix sont des plus bas cette saison.

Faites l'achat d'une voiture usagée chez MORISSET AUTOMOBILES et vous roulerez agréablement.

LIVRAISON IMMEDIATE . . .

MORISSET AUTOMOBILES INC.

DISTRIBUTEURS DES AUTOMOBILES DODGE DE SOTO ET CAMIONS DODGE

337, Prince-Edouard, Tél. 5-7158 Québec

"LE SOLEIL"

publié et imprimé par "Le Soleil" Ltée angle de la Couronne et St-Vallier.
Henri Gagnon,
président et directeur-général.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ligne comptée de 5 mots	.20
1 insertion minimum	0.50
Titre individuel (en plus)	0.35

6 annonces de suite pour le prix de 5. 24 annonces de suite, même prix que 18. Contrat annuel escompte 10 p.c.

Annonces de l'extérieur
Strictement payables d'avance. Pour case, frais de réexpédition en plus $0.05.

Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
Annonces de faveurs obtenues $0.50
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 3 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 5 h. p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 hrs d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note de non responsable n'est accepté par téléphone.

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au "Soleil": Québec, Lévis Sillery et Ste-Foy livraison à domicile: **25c par semaine (sans égard** au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Arvida, Chicoutimi, Jonquière et Kénogami : 20c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication).

Etats-Unis : un an $10.00, 6 mois $5.00; 3 mois $2.75 ; un mois $1.00.
Ailleurs au Canada: un an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, un mois $1.00.

6 AGENTS

VENDEUR, pour diverses marchandises, gros ou détail, salaire ou commission, sobre, honnête, 329, ST-JOSEPH, Québec.

AGENTS demandés dans chaque comté, pour prendre contrôle des ventes, de notre nouveau savon. Opportunité considérable. Ecrire seulement PRESTO CLEANSER Co. 676, Lagauchetière West, Montréal.

AGENTS DEMANDES, vente bas longs et courts à carreaux, tout laine, directement du manufacturier. Ecrire CASIER, 934 LE SOLEIL, Québec.

AVEZ-VOUS en main $1.00 si oui écrivez-moi vous doubleriez ce montant en vendant mes fameuses semelles électriques N'envoyez pas d'argent. J.-H. Saucier, 4185 ST-HUBERT, Montréal.

8 ANIMAUX A VENDRE

COOLEY enregistrés, chien, deux chiennes, 2, 3 ans, des beautés. Prix d'occasion. Paul Bernier, Ave des ERABLES, Montmagny, Qué.

CHIENS — OISEAUX

CHIENS Cocker, doré et noir, enregistrés ou non, aussi autres petits chiens de maison. Nourriture et remèdes. LA MAISON LANGEVIN, ENR. 140 LA COURONNE, Québec.

9a ANIMAUX DEMANDES

ANIMAUX

ANIMAUX morts ou, carcasse, transportés gratuitement. Payons plus haut prix pour animaux vieux ou malades. Téléphonez 7-3426 ou télégraphiez à nos frais. CONSOLIDATED TANNERIES, succession Canac-Marquis

10 APPARTEMENTS A LOUER

2-3 APPTS cuisinette, meubles, chauffés, à 330 ST-OLIVIER.

2 APPTS le 2e étage, semi-meublé, bien éclairé, côté du solarium, eau chaude, situé 6 chemin Ste-Foy entre Salaberry - Cartier. TEL.: repas, 4-2777.

2 PIECES meublées, éclairées, service téléphone, centre des affaires $10.50 semaine. 63 St-Réal. 3e 2-3446.

APPARTEMENTS 2 pièces plus chambre bain, cuisinette, poêle à gaz, frigidaire, eau chaude à l'année. 8 Collin. Appt. 2.

PETIT PLAT meublé, 2 pièces à louer $7 par semaine. 92 D'AIGUILLON. Tél.: 2-4345.

2 APPARTEMENTS à louer, plus chambre bain meubles ou non. S'adr.: 426 de la RONDE.

PLAT A LOUER, eau chaude à l'année, permis cuisine, 12 GARNEAU.

CANARDIERE bel appartement chauffé, éclairé, usage téléphone, et chambre bain meublé ou non situé près arrêt autobus église, magasin. S'adr.: 2008 Canardière. TEL.: 66-6694.

APPARTEMENT chauffée, meublée, usage bain téléphone. S'adresser 96-A COTE D'ABRAHAM. Tél.: 2-4542.

PLAT 2 appts chambre à coucher, cuisine, sans enfant, chauffé, éclairé, 122 de la Chapelle. 3-8258.

BEAU PETIT chez-soi, pour couple, 2 pièces, chauffées, éclairées, téléphone, permis cuisine, 600, 8e RUE.

SUITE 2 pièces, chauffée, meublée, éclairée, eau chaude année, gaz, près université. 82 ST-FLAVIEN.

SOUS-SOL meublé, neuf, bien éclairée, cuisine, chambre boudoir, poêle électrique, chambre permis cuisine. 128 ST-CYRILLE.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER. 1ère hypothèque. Notaire Nicolas Larochelle, 525, 3e Avenue Tél.: 4-6200. Rés.: 4-3836.

ARGENT PRETER 5 p.c. 1ère hypothèque. GRENIER et CORRIVEAU, notaire, 251 BOULEVARD CHAREST. TEL.: 3-1531.

A TAUX raisonnable, première hypothèque, ville, campagne, écrire 3478 Parc Avenue, Montréal.

ARGENT obtenu première hypothèque ville, campagne, confidentiel. Ecrire 6625 Blvd ST-LAURENT, Montréal, VI-4601.

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp., Ltée, 144 RUE D'AUTEUIL. Tél.: 2-6458 ou 3-6450.

5 p.c., Québec, environ 2 ans et plus ou remboursement. (Capital et intérêt) 10 à 20 ans. DE LA BRUERE FORTIER, notaire, 37 de la Couronne. 5-7195.

15 ARTICLES DE MENAGE

PUPITRES noyer et chêne, laveuse, set cuisine chesterfield, etc. L.-J.-A. Demers, 183 COURONNE. TEL.: 2-3685.

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, poêles, radios, divans, cuisine, machine coudre. L. DROLET. 983 ST-VALLIER 4-9067.

OCCASIONS, échange de meubles de toutes sortes. Plus haut prix alloué, gros et détail. Croteau Ltée. 329, ST-JOSEPH.

29 BRULEURS A L'HUILE

SPECIALITE: Vente, installation, nettoyage tous genres. Ouvrage garantis. TREPANIER & FRERE, 394-414 DE LA RONDE. Tél.: 3-8418 — 3-1913.

BRULEURS l'huile Champion, vente service gros, détail garantie 5 ans, du manufacturier QUEBEC METAL PRESSING INC. 340 5e RUE. 3-5639.

BRULEUR REDUIT toutes marques, vendeur du Electro Spécialité, réparation et nettoyage sans poussière. L. PARENT 23 1-2 Carillon. TEL.: 4-4990

SPECIALITE. Vente installation nettoyage tous genres. Ouvrage garanti. TREPANIER & FRERE 394-414 de la Ronde. Tél.: 3-8418 — 3-1913.

AVIS: Paul Lefrançois, expert en réparation et nettoyage de brûleur, nouveau téléphone: 66-6480. 1055 PARC BARDY.

BRULEURS A L'HUILE
SILENT GLOW
DISTRIBUTEUR EUG. DESROCHES Fils Enrg., 1039 St-Vallier. Qué. TEL.: 3-8014.

BRULEURS A L'HUILE
BREESE VICTOR, ABC, LYNN,
DISTRIBUTEUR C.-H. LEPAGE, 72-74 Ave Jacques-Cartier. Québec. TEL.: 2-2207.

30 BUREAUX A LOUER

EXCELLENT bureau et salle d'attente à louer, $20.00 par mois, centre des affaires. TEL.: 2-3152.

BUREAUX, ENTREPOTS rue St-Joseph, entre du Roi la Reine. EUGENE CHALIFOUR, 1601 COTE GIGNAC, 7-1627.

RUE ST-JOSEPH, bureaux modernes, conviendrait pour professionnel ou autres. 70 rue St-Joseph. Tél.: 4-3015.

EXCELLENT bureau et salle d'attente, 1er plancher, très éclairé, réparé à neuf, facilité stationnement, situé 6 Chemin Ste-Foy, entre Salaberry et Cartier. TEL.: repas, 4-2777.

BUREAU à louer au centre médical de Québec 34 Côte de la Fabrique, service de concierge et d'ascenseur. TEL.: 2-9304.

A LOUER bureau, libre immédiatement $15 par mois, situé aux Blvd CHAREST, TEL.: 2-8431.

BUREAU A LOUER à 37 de la Couronne. S'adr.: au concierge. TEL.: 4-7036.

BUREAU A LOUER

3e PLANCHER 1,000 pieds carrés, bâtisse neuve aérée, éclairée. Très bon marché. Centre des affaires. Coin St-Joseph et St-Dominique. Stationnement pour machines à proximité. 21 ST-JOSEPH, Québec. TEL.: 2-2962.

35 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE et pension, possession immédiate. Prix modéré. S'adresser 214 D'Aiguillon. TEL.: 4-3261.

CHAMBRES avec pension. 173 St-Jean, Appt. 2. Tél.: 2-1681.

CHAMBRE dans haute-ville St-Coeur de Marie, pension si désiré. Tél.: 4-2004.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE et pension, eau chaude dans chambre pour 1-2 messieurs. S'adr.: 82 St-Gabriel.

CHAMBRE et pension pour 2 personnes, famille sans enfant, $11.00 par semaine. TEL.: 4-1943.

CHAMBRES et pension pour monsieur, $14 - $15 semaine, prix spécial pour deux, 48½ D'AIGUILLON. 2-5518.

CHAMBRE A LOUER, pension si désirée, S'adresser 1225 CANARDIERE. Tél. 2-0029.

AU FOYER DU VIEILLARD

MAGNIFIQUE résidence pour personnes âgées, désirant prendre leur retraite, entretien complet, prix modéré. S'adresser Ville Bon Air, 664 St-Joseph Lauson. TEL.: 2436-M.

40 CHAMBRES A LOUER

TRES BELLES CHAMBRES pour 1-2 personnes, près Claridge. 86 Ave LATOUR TEL.: 4-9182

CHAMBRES simples eau courante, propres, tranquilles bien chauffées, prix réduit pour l'hiver. 32 STE-ANNE.

LIMOILOU: Grande chambre meublée, garde-robes, permis de cuisine, 830, 3ième Rue. TEL.: 4-1520

GRANDES CHAMBRES meublées, eau chaude année, bain, douche, téléphone, centre affaires, MANOIR JACQUES-CARTIER, 327 ST-JOSEPH.

GRANDE CHAMBRE, très propre, lavabo, eau chaude année, permis cuisine 2-8383, après 6 heures 3-9653.

CHAMBRE A LOUER, 30 Ste-Julie. Tél.: 2-0481.

CHAMBRES bien meublée avec lavabo, eau chaude année, 4 STE-ANGELE. Tél.: 2-0582.

CHAMBRE à louer, éclairée, chauffée, eau chaude année. S'adresser, 130 de la Couronne.

CHAMBRE A LOUER, permis cuisine, eau chaude à l'année 86 rue ST-LOUIS.

BELLE GRANDE chambre fenêtre sur rue eau courante, permis cuisine, 595 ST-JEAN.

CHAMBRE ensoleillée près des grands magasins, eau chaude. Tél.: 2-5962.

2 CHAMBRES meublées à louer, avec permis cuisine. S'adresser 162 Fleurie.

2 CHAMBRES non meublées, près hôpital St-Sacrement, fenêtre sur rue, garde-robes. TEL.: 7-3348.

BELLE GRANDE chambre meublée chauffée usage bain permis cuisine, entrée seule 261 1-2 ST-CYRILLE.

CHAMBRE double avec fenêtre sur rue, garde-robes, lavabo, pour monsieur. 88 CREMAZIE. Tél.: 3-4936.

CHAMBRE près hôpital St-Michel Archange droit cuisine. S'adr.: 4 D'ESTIMAUVILLE (coin 4e) 6-3931 — 66-5292, soir.

CHAMBRES chauffées, doubles ou simples, eau chaude année, près autobus, hôpital. 132, 18e Rue. 3-0783.

GRANDE CHAMBRE, eau chaude année, quartier St-Jean-Baptiste, permis cuisine. S'adr.: 386 ST-JEAN.

BOUDOIR, ameublement moderne, aussi chambre en avant, chauffée, eau chaude à l'année. Prix spécial, bon chez-soi. 72 CARTIER. 5-7002.

3 GRANDES CHAMBRES meublées pour 1-2 personnes, dans St-Sacrement près de la Crèche. 7-3620.

CHAMBRE à louer pour monsieur. Près Canardière, quartier Limoilou. TEL.: 2-4881.

CHAMBRE à louer pour couple, accès aux appartements, casier 206 LE SOLEIL.

CHAMBRE pour monsieur distingué usage bain, douche, téléphone, $3.75 par semaine. TEL.: 3-9687. 7½ LAVIGUEUR.

ST-ROCH, grande chambre, eau chaude, usage bain, tél. S'adr. 58 STE-HELENE

CHAMBRE pour monsieur, eau chaude bain, usage téléphone. 14 FRASER, près Cartier. TEL.: 3-1192.

BELVEDERE, grande chambre chez couple seul, déjeuner si désiré, autobus à la porte. 7-8774.

HOTEL au Jardin du Gouverneur. 16 rue Mont-Carmel, près Château Frontenac. Prix spéciaux pour l'hiver seulement. TEL.: 2-6907.

CHABRE bien meublée, commodité, tél.: etc, maison neuve, dans St-Fidèle, chez 2 personnes sans enfant, pour monsieur distingué. Prix raisonnable. TEL.: 3-6156

MACHINE TRICOTER bas, Auto-Knitter. Bon marché, presque neuve, cylindre 60 x 72 Ed. Beaumont. 110 des Oblats.

CHAMBRE à louer à 72 de l'Espinay, St-François d'Assise. TEL.: 2-3253.

ST-ROCH chambre double meublée chauffé, colorifère, eau chaude, nous prenons storage ménage. 9 de l'Eglise.

CHAMBRE chauffée, avec permis cuisine $5 par, 29½ ST-JOSEPH, 3e étage.

TRES BELLE chambre avec davenport, usage bain, téléphone. 19 McMahon, appt 6 TEL.: 3-5780.

CHAMBRE, genre boudoir, avec cuisinette gaz. S'adresser, 16 LATOURELLE. TEL.: 3-4922.

CHAMBRE à louer, eau chaude à l'année. TEL.: 4-1194. 99 rue ARTILLERIE.

CHAMBRE meublée, calorifère, eau chaude année, fenêtre sur rue, face du parlement, 56½ STE-JULIE. 4-1949.

CHAMBRES doubles simples, douche, moderne, près Château, permis cuisine. TEL.: 2-0634. S'adresser 49½ rue St-Louis.

GRANDE CHAMBRE avec lavabo, 1er plancher, pour 1-2 personnes, rue Laporte, près Château. TEL.: 3-8424.

5 HAMEL, 2 chambres pour 2 jeunes gens distingués.

CHAMBRES et suite de chambres, rue côte de la Fabrique, meublés ou non, libre immédiatement. 31 GARNEAU.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, marchand de bois, vous offre de l'huile à brûleurs. 1D MARIE INCARNATION. TEL.: 7-7490.

45 CHEVAUX, VOITURES

SET DE HARNAIS doubles, quatre sleighs doubles avec boîtes à neige, bonnes conditions. S'adresser 213 rue Hermine. Tél.: 5-7776.

48 CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES à louer $5.00 par mois, ou 3 mois $12.00. GERALD MARTINEAU 93 ST-PIERRE. 5-5158.

E. LACOULINE, agent exclusif, clavigraphe Royal, 146 Côte d'Abraham, téléphone 4-1869. Location clavigraphe. $5.00 par mois ou 3 mois $12.00.

CLEMENT & CLEMENT Limited, agents exclusifs d'Underwood, 311 Blvd Charest. Téléphone 2-1422. Location clavigraphe $5.00 mensuellement, 12.00, trois mois. Vente réparations.

49 HUILE A BRULEUR

J.-L. HARTON, 129 Latourelle, service d'huile à poêle Impérial. TEL.: 4-4508. Service rapide.

54 COMMERCES A VENDRE

EPICERIE restaurant à vendre avec logement de 4 appartements direct du propriétaire. Tél.: 2-0587.

RESTAURANT comptoir-lunch à vendre, centre de St-Roch. 102 DE L'EGLISE. TEL.: 4-7519.

EPICERIE avec licence de bière en opération, à vendre en bloc. Logement 6 pièces, libre, ameublement moderne. Poste établi depuis 20 ans. Bon chiffre d'affaire. Située coin de rues St-François d'Assise. A sacrifier Cause départ S'adr. A. Caveau 1158 2e Avenue. TEL.: 4-2582.

VOUS VOULEZ ACHETER une propriété ou commerce? Nous avons ce que vous désirez et pour le montant dont vous pouvez disposer. Service confidentiel. L. HUNT, courtier en immeubles, 138½ COTE D'ABRAHAM. Tél: 5-7688 - 7-2091.

POUR VENDRE votre commerce consultez C.-R. CANTIN, 464 ST-JOSEPH. TEL.: 3-6910.

VOUS VOULEZ vendre votre propriété ou commerce. Vente assuré dans 30 jours. Service confidentielle. L. HUNT, courtier en immeuble, 138½, COTE D'ABRAHAM. Tél: 5-7688, rés. 7-2091.

VOTRE COMMERCE sera vendu rapidement. Confiez-le à O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

EPICERIE licenciée, en plus 3 pièces, $60.00 par mois, prix de vente, $2,800. C.-R. Cantin, 464 St-Joseph. Tél.: 3-6910.

PLUSIEURS COMMERCES à vendre. Ouvert soir. Immeuble LONDON 251 Blvd CHAREST. 5-0322.

RESTAURANT à vendre basse-ville, très bonne clientèle, bon chiffre d'affaires, cause, maladie. Téléphonez entre 2 h.— 7 hres 2-0138 — 7-9 hres 5-8853.

A VENDRE

BASSE-VILLE : Epicerie-boucherie et propriété 4 étages, magasins et logements, chiffre d'affaires minimum $1,500.00 par semaine; le tout $15,000. Cause vente : départ.

RUE ST-OLIVIER : Epicerie licenciée, chiffre d'affaires, $500.00 par semaine.

LIMOILOU : Epicerie-boucherie licenciée des plus modernes. Bail pour magasin et logement 6 pièces. Chiffre d'affaires, près de $2,000. par semaine.

LIMOILOU :Buanderie comprenant tout l'outillage nécessaire des plus modernes. Clientèle, bail, etc.

RUE DU PONT : Restaurant.

ST-CHARLES, COMTE BELLECHASSE : Propriété contenant restaurant et logement 3 pièces. Grand terrain.

RIVE SUD : Tout près de Québec, propriété et commerce, épicerie - boucherie, marchandises générales, grand terrain, coin de rue. Prix et conditions raisonnables.

GEO. PAQUET
Courtier en immeubles
Assurance Générale
57 Côte d'Abraham
TEL.: 4-4221

54 COMMERCES A VENDRE

ST-MALO, coin rue, restaurant $2,000.00 J.-A. Turmel. 1445 D'ASSISE. TEL.: 3-4567.

EPICERIE restaurant, rue St-Olivier. A sacrifier, bas prix cause maladie. Bon chiffre d'affaire. TEL.: 2-7959.

1ère AVENUE. Restaurant, comptoir-lunch. A sacrifier $2,000.00 comptant, balance conditions, possession immédiate. O. Leroux, 4-3836.

3ième AVENUE, Restaurant, comptoir-lunch, stock et ameublement. A sacrifier, $3,200.00. Possession immédiate. O. LEROUX. 4-3836

MAGASINS GENERAUX de campagne. A vendre avec propriétés et logements dans différents endroits, avec gros chiffre d'affaires. A sacrifier. Conditions faciles. Pour plus de détails, s'adresser à O. LEROUX. 4-3836.

PLUSIEURS SALONS DE COIFFURE à vendre. A Limoilou, St-Roch, Haute-Ville des mieux situés, A sacrifier à partir de $2,000.00 et plus. O. LEROUX, 4-3836.

RUE BUADE, près Château Frontenac. Gros restaurant avec licence de bière, vin et fort. Grosse clientèle., A sacrifier $10,000.00 comptant. Balance conditions faciles. Possession immédiate. O. LEROUX. 4-3836.

MAGASIN de négociants en gros de Tabac, cigarettes, chocolat, confiserie, etc. avec 2 camions. En pleine opération. Gros se clientèle. A sacrifier pour acheteur sérieux. Pour plus d'informations s'adresser à O. LEROUX, 525, 3ième Avenue, TEL.: 4-3836.

ST-ROCH, Grosse épicerie avec licence de bière. Chiffre d'affaires $900.00 par semaine. A sacrifier $4,800.00. Possession immédiate. O. LEROUX.

LIMOILOU salle de billards de 9 tables, restaurant. Gros chiffre d'affaires. A sacrifier $6,000.00 comptant. Balance conditions. Possession immédiate. O. LEROUX. 4-3836.

HAUTE-VILLE, Grande-Allée. Maison de chambres de 16 appartements. Toute meublée avec propriété en pierres. Gros chiffre d'affaires. A sacrifier $10,000.00 comptant. Balance conditions. Possession immédiate. O. LEROUX, 4-3836.

RUE DU PONT Restaurant, comptoir-lunch, Stock et ameublement. A sacrifier $1,600.00 Possession immédiate. O. LEROUX. 4-3836.

PLUSIEURS Pâtisseries à vendre. Dans différents quartiers de la ville, avec gros chiffre d'affaires. Possession immédiate. O. LEROUX, 4-3836.

HAUTE-VILLE, Barber-shop de 2 chaises, très bien situé, En pleine opération. A sacrifier $2,500.00. Possession immédiate. O. LEROUX. 4-3836

LIMOILOU, Grosse épicerie-boucherie, licence de bière, chiffre d'affaires $250.00 par semaine, avec propriété de 7 loyers. A vendre pour acheteur sérieux. O. LEROUX, 4-3836.

61 DEMENAGEMENTS

Déménagement, tél.: 2-7526
LOCAL, Longue Distance, Assurances, Entreposage, emballage, G. Gagné, Transport, Enrg., 851 de Beaujeu. Tél.: 2-3416

QUEBEC TRANSPORT
440-454 Arago. Tél.: 3-0760
DEMENAGEMENTS tous genres n'importe où. Outillage modernes. Plus vieilles compagnies de déménagement Québec. Assurances.

62 DIVERS

SPECIAL
Un LOT DE BRULEURS à mèches pour poêles et plusieurs FOURNAISES neuves "genre POT"
RESERVOIRS de 200 et 1000 gallons.
Le tout à prix réduits pour un temps limité.
C.-H. LEPAGE
72-74 Ave Jacques-Cartier, Limoilou, Québec. Tél.: 2-2207

GRATIS
Montres bracelets pour hommes ou dames données gratis pour la vente de 30 bouteilles de parfum de 10 cts à 30 cts. Ou encore : Kodak, coutelleries, couverts, fer à repasser, toaster. Prime spéciale gratuite.
Demandez nos feuillets
LES UTILITES PRIMEES
118M Blvd Charest, Qué.

PATINS – SKIS
aux plus Bas Prix,
Grand choix dans les marques
SAMSON — C.C.M.
Prix spéciaux pour clubs
Gros et détail.
NAP. COTE
Equipement de hockey
4 rue St-Joseph Québec.

64 DIVERS A VENDRE

POELE L'ISLET, neuf, grand choix de poêles usagés, bois et charbon, ou avec réflecteurs, (termes si désirés) matelas 1ère qualité à ressorts $19.95. Sommier à lames $9.95. Poêle moderne, 8nrg., TEL.: 2-4898 1289 ST-VALLIER.

LAINE en cône, gros détail pour manufacturier, toutes grosseurs, couleurs qualités, machine à tricoter. CROTEAU Ltée 329 ST-JOSEPH.

MATELAS RESSORTS fait sur commande $19.95. Réparation de matelas, sommiers lits complets $24.95. J.-E. Fontaine 659 St-Vallier. TEL.: 2-9623 — 4-5661.

ACHETONS vendons échangeons réparons meubles et articles de tous genres. Jos. Michaud, 149 ST-OLIVIER. 3-3210.

MATELAS RESSORTS, $19.95, lit complet, $23.00. Réparation de matelas. J.-M. Jobin. 1219 1-2 ST-VALLIER. 4-8136.

PEINTURES SPECIAL blanc lustré — $3.79 gil. Spécial blanc mat $4.79 gil. SHERWIN WILLIAMS — 53 ST-JEAN, Québec. Tél.: 5-5131.

SHOW CASE de toutes dimensions. S'adresser TEL.: 3-4217.

PRIX GROS — Manteaux fourrures neufs, rat musqué naturel, pattes mouton, lapin japonais, costume Père Noel. 5-6434.

SERVICE et vente, poêles, fournaises à l'huile, toutes sortes CROTEAU Ltée. 329 ST-JOSEPH. Tél.: 5-9426.

ACHETONS, ECHANGEONS, VENDONS sets de chambre, bibliothèque, secrétaire, MARCEAU MEUBLES USAGES, 83½ Mgr GAUVREAU. 3-5625.

MOBILIER DINETTE, parfaite condition, très propre. TEL.: 4-2239. 784, 22e RUE, Coin 3e Avenue, St-Fidèle.

AVEZ-VOUS un article à vendre à prix raisonnable. Confiez-le-nous LAVAL Courtier. 3-0638.

MOULIN SINGER poêle hot dog, chesterfield, humidificateurs, radios, lits complets, fournaises, polisseuse. 88 3-4 ST-VALLIER. 3-0638.

PROJECTEUR sonore 16 m.m. marque Natco, valeur $580.00 à vendre pour $300.00. Autres renseignements. 3-2285.

ACHETONS: set chambre, lits, fournaises, tables, chaises, etc. PIERRE DENIS, 184 DU PONT 3-0032.

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS, meubles, bréleurs, laveuses, poêles. Conditions faciles. CENTRE des AUBAINES 655 ST-VALLIER. 3-3760.

POELE électrique neuf. Frigidaire marque Frigidaire à vendre bon marché pour comptant. TEL.: 7-3102.

POELE Bélanger en fonte, bois, charbon et système complet à l'huile. Prix d'occasion. TEL.: 3-6724.

SET "DAVENPORT" 3 morceaux à vendre, bon marché TEL.: 66-3724.

SET SALLE diner neuf, en noyer, valant $500.00 à vendre, pour manque d'espace. Tél: 7-2620.

POELE Legaré Windsor avec brûleur, très bonne condition, $40.00. S'adr.: 76 de Masenod.

PARDESSUS drap castor, collet de loutre doublure, rat musqué, très propre, aubaine pour messieurs. S'adr.: L. BEGIN, 20 St-Joseph. Québec.

COTON JAUNE .39 VERGE
36 POUCES de largeur, belle qualité. Demandes catalogue, R. DELISLE, 46 Mgr Roberi, Beauport, Qué.

ATTENTION
TOILETTE, lavabo, soliveau, madriers, planches, bois chauffage, portes, châssis. TEL.: 2-0032.

LES ENCHERES MARCEAU
Tél.: 5-9309 et 2-1278
MEUBLES MARCEAU Inc., prop. Département de meubles usagés et échanges, vendons, achetons, toutes sortes de meubles et autres effets divers. 110 rue ST-PAUL

POCHES VIDES A VENDRE
POUR PATATES et légumes. Bas Prix Quebec Sack, Supply, 100 MGR GAUVREAU. TEL.: 3-4553.

RESTAURATEURS
PHONOGRAPHES automatiques vendeuse table à boules, machines d'amusements Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS, 1114 ST-VALLIER.

UNIFORME SOLDAT $3.95
PANTALONS et coupe-vent soldats, laine teints brun ou bleu, presque neufs, grandeurs : 32-38, prix $3.95. Catalogue illustré gratis. MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES, ENRG. 1103 St-Vallier, Québec.

64 DIVERS A VENDRE

MATELAS ressorts $19.95, matelas de laine $10.95. Réparation, nouveau local 1289 St-Vallier. 2-4898, demandez M CARRIER.

MANTEAU chinchilla gris avec manchon gr. 12-14 en bon ordre. $25. Tél.: 3-7693

MENAGE usagé à vendre, à bon marché S'adresser 335, 9e Rue.

POELE combiné, bois et charbon avec 2 brûleurs à l'huile installés, marque Findlay Condor, parfait ordre, cause départ. Tél.: 5-8839 entre 6-7 p.m.

CAUSE DEPART, bibliothèque secrétaire, mobilier boudoir, mobilier neuf, salle à manger, acajou, chaise berceuse, chêne 7-3484.

SET CHAMBRE enfant, poêle combiné gaz, système à l'huile. 606, 2e Avenue. Tél.: 2-2977.

POELE électrique de luxe, Moffat peu servi, pratiquement neuf. Sacrifiera, cause départ. 2 CALIXA LAVALLEE. Appt. 7. TEL.: 7-2393.

MANTEAU d'hiver, habit (homme) 42. S'adr.: 1 Ste-Marie. Appt. 3.

PARDESSUS bleu marin, gr. 38, presque neuf. S'adr.: 1875 D'Assise, appt. 4. Tél.: 4-3081.

MANTEAU lapin chinchilla, 14 ans, enveloppe rose pour bébé. Tél.: 2-5951.

POELE avec brûleur, combiné gaz en parfaite condition. 70 OZANAM. Tél.: 4-2375.

POELE électrique Beach, 4 feux comme neuf. Prix d'occasion. 865 de Beaujeu. 2-3416.

TESTEUR et partie de radio, prix d'occasion. Tél.: 66-6404.

GLACIERE "General Electric", 17 pds cubes, commerciale, 2 ans service, parfait état. Manoir Louis Jolette, 3 1-2 des Remparts. 2-2056.

MANTEAU en chat sauvage pour homme à vendre. S'adresser 115, d'Argenson. TEL.: 5-7718.

MANTEAU neuf en seal noir, grandeur 15 ans. S'adresser à 629 Canardière. Tél.: 4-8734.

A VENDRE, très bon lit simple en parfait ordre. S'adresser par téléphone. 4-3986.

POELE émaillé gris, avec système huile Set cuisine, foyer avec feu artificiel, en parfaite condition, cause, départ. 318 du ROI.

LIT D'ENFANT en érable dur, avec matelas à ressorts. 125 AVE DU PARC. App. 3.

LAVEUSE "EASY" émaillée blanc et fri-gidaire, état de neuf. Bon marché. 88 St-Vallier 2-7216.

LITS CHANTIER usagés 2 étage. Matelas, Couvertes, Scies Hache, etc., 88 ST-VALLIER. TEL.: 2-7216.

NOUVEAU MAGASIN d'occasion, achetons vendons, échangeons, J.-N. Maheux, 1087 St-Vallier. 4-8133, autrefois. 317 St-Vallier

JOLIE CAPE lapin Russie, teint vison, patin tube blanc 6, set Wear Ever. Tout moitié prix. 405 St-Jean appt 2.

POELE Findlay en fonte. Ménage. TEL.: 3-2221.

SET DE CHAMBRE en noyer, 5 morceaux, presque neuf. Valant 500.00 à sacrifier pour comptant, cause de départ. TEL.: 3-3531.

VENTE CHARITE St. Matthew's Parish Hall 88 d'Aiguillon, samedi 24 nov. 2 h. 30 Poêle gaz autres aubaines.

BEAU Davenport, 3 morceaux, moulin à coudre électrique, cabinet à l'état de neuf à sacrifier. 7-6598. 112 Frontenac appt 3

POELE L'ISLET, tricoteuse, réfrigérateur, radio, Rangette, set chromé, davenport, laveuse. Centre Idéal, 946 ST-VALLIER. 4-8208.

CARROSSE à vendre. S'adr. à 186 Durocher, appt 2 2ème étage. M. Rioux.

JEU ERECTOR "No 8½" électrique bolte en métal, état neuf. S'adr. 129 Boisseau. TEL.: 2-2642.

MANTEAU côté mouton perse 40, prix modéré, robe bai nylon, gdr 12 TEL.: 3-8865.

POELE à gaz McClary 4 feux, fournaise avec contrôle automatique, grill, prix raisonnable. TEL.: 4-9926.

2 TABLES, chaise naturel, porte-chapeaux chêne, set davenport, rue Scott. TEL.: 4-3033.

MACHINE à laver Beatty, et répasseuse très bonne condition, complète $75.00 TEL.: 5-5562.

MACHINE A COUDRE, bureaux, lits d'enfants, poêles, chesterfields, chaises, prêts. TEL.: 3-3705. 149 ST-OLIVIER.

AUBAINE, poêle à l'huile complet, avec brûleur Silent Glow. S'adresser soir, 251 Marg. Bourgeois, appt 3.

TRES beau poêle à vendre l'Islet pratiquement neuf, bon marché pour comptant seulement. TEL.: 2-1286.

CLAVIGRAPHE Remington, 10 po. $50.00 une Monarch 14 po. $40.00 bonnes conditions. 72 BONAVENTURE appt 2.

CARROSSE poupée anglais, carrosse gris bébé, 5 pcs draperie, 4 panneaux avec frange. Tél.: 7-6065.

1,000 TUBES NORMANDIE 0.45, tabac à cigarette $1.15 ½ lb. Lionel Tremblay, 47½ STE-CLAIRE. 1-4451.

DAVENPORT, lit complet, commode, garde-robes, set chambre, poêle de toutes sortes assortiment, jouet & cadeaux, lot marchandise à très bas prix, usagés & neuf, 655 ST-VALLIER. 3-3760.

MANTEAU noir 16 ans, dame ceinture garnitures mouton perse véritable. TEL.: 7-6906.

POELE gaz émaillé pratiquement neuf, bon marché, aussi lustres, accessoires salle bain. TEL.: 3-4886.

HABIT (full dress) avec accessoires 38-40. Aucune usure aussi paletot d'hiver même grandeur. TEL.: 7-2355.

MOULINS Singer, pédale, parfait état, $23.00. Mme J. Picard, 290 4ième RUE. TEL.: 4-8873.

MANTEAU d'Ecureuil brun, nouveau modèle en parfaite condition, grandeur 38-40 à vendre règlement de succession. Aussi manteau mouton de perse, 18 ans. S'adresser J.-B. Pelletier, 542 St-Jean. TEL.: 3-3050.

VENTE D'OCCASION au Y.W.C.A., rue Ste-Anne, vendredi le 23 novembre à 2h.30 p.m., sous les auspices de la ligue de la famille.

MANTEAU MOUTON de Perse, 16 ans. Aussi manteau d'opposum gris. S'adresser TEL.: 3-3019.

MANTEAUX d'hiver homme gris fer, 38, femme, noir, 14, propre aussi seal. 739 3e AVENUE.

MACHINES à coudre, usagées avec garantie, prix d'occasion. SAMSON SEWING MACHINE, 903 St-Vallier. 3-0011.

67 ENTREPOT A LOUER

ENTREPOT à louer 100 x 22, 80 de la Naudière. TEL.: 3-9577.

70 ECOLE

INSTITUT DENYS — jour et soir, cours commercial abrégé, anglais, sténo-dactylo comptabilité. Cours classique. Cours spécial 7 et 8e. Préparation à l'école Technique. 22 COTE STE-GENEVIEVE. 2-8382

NOUVELLE METHODE anglais par correspondance garantie par écrit en 2 mois dictionnaire gratuit. Pour détails. S. F. FORTIER, St-Ubald. 3. Portneuf.

INSTITUT THOMAS, cours d'été anglais conversation anglaise, français, sténographie, dactylo, mathématique, comptabilité télégraphie, etc. 96 ST-JEAN. Tél.: 2-7493 ou 7-4653.

BART SCHOOL, jour, soir. Spécialité, conversation anglaise. Cours commercial anglais-français. Pour entrevue. Tél.: 2-3889 — 7-6412 ou 7-4333. — 100 COTE D'ABRAHAM.

PROFESSEUR C. PACREAU cours classique, lettres, langue expérience, préparation examens. Tél.: 7-3885, 6 AVENUE BELVEDERE.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

FEMME d'affaires active, gros revenus assurés. Mme J. Deschênes, 488, 3e Avenue, Québec. TEL.: 5-5824.

ON DEMANDE personne pouvant enseigner sténographie jour ou soir. TEL.: 7-2037.

DONNERAIS chambre, pension ou salaire à dame capable d'aider à la cuisine pour souper et dimanche. 115 de l'Eglise.

DEMANDONS dames, demoiselles actives. Gagnes $3.00 par jour. S'adresser vendredi Produits AVON, 94 COURONNE, tél.: 3-7706. Autre jour: tél.: 3-5909.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

JEUNE FILLE possédant dactylographie sténographie bilingue, demande position comme sténographe. Ecrire Casier 208 LE SOLEIL.

CUISINIERE expérimentée demande emploi dans maison privée, peut fournir référence. Ecrire Casier 216 LE SOLEIL.

Pièces de rechange

Autos Usagés

Accessoires de tous genres

Plus Bas Prix

et vendues avec

GARANTIE

FORD custom, radio	1951
FORD custom	1950
METEOR coach	1950
BUICK sedan, radio	1947
PREFECT, sedan	1950
MERCURY coach	1948
STUDEBAKER Coach	1950

Ouvert le soir

LAURENTIDE AUTOMOBILES

25 et 500 rue Dorchester.
Tél.: 5-8181

Plus pour votre argent avec GARANTIE

Hillman sedan	1950
Mercury sedan	1950
Chevrolet sedan	1947
Mercury sedan	1949
Meteor sedan	1949
Oldsmobile sedan	1950
International Pick up ½ T.	1948

Ouvert tous les soirs.

Montcalm Automobiles Inc.

Votre garage de confiance

901, 1e Avenue Tél.: 2-5676
444 Blvd Charest Tél.: 5-8897

CAMION USAGES A PRIX REDUITS DE TOUTES MARQUES

¼ à 5 TONNES
MODELES 1940 à 50
VENEZ NOUS VOIR

International Harvester

1300 Blv. Charest Tél.: 7-2543

ATTENTION

Camions et autos neuves

FARGO 3 T. Spécial	1952
FARGO 2T.—3T.—4T.	1952
FARGO Express ½T. 1T.	1950-52
FARGO Panel, ½T.	1952
INTERNATIONAL, 5T. 10 roues	1949
FORD 4 x 4 de l'armée neufs	
PLYMOUTH sedan et Club Coupé	1951
CAMIONS de l'armée usagés	
DODGE sedan Custom	1949
CHEVROLET sedan	1949
OLDSMOBILE sedan	1947

Tracteur Caterpillar D4 avec Bull-Dozer. Hoist hydraulique Brantford. Charrues à neige Frink.

Pièces neuves et usagées pour camion de l'armée.

WELCH MOTOR SALES, Ltd.

Giroux Motor Sales, Ltd.
Beauport-Est, Québec.
Tél.: 66-3504

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

4 PNEUS 6.70 x 15: 2 pneus d'hiver, 2 pneus d'été, neufs. TEL.: 7-4424.

A VENDRE, partie automobile neuves, usagées. LUDGER PERLAND, 661, 1ère Avenue. 4-2920.

GARAGE Andrews, 596 St-Vallier, accessoires d'autos, motocyclettes, bicycles, neufs et usagés. Réparations Générales. Remorquage Jour et nuit. Tél.: 3-3738.

BATTERIE $17.10, 15 plaques garantie 15 mois, huile à moteur. Garage Ste-Thérèse. 604 Ste-Thérèse.

CARRIER AUTO PARTS LTD.
PIECES D'AUTOS neuves et usagées. Gros et détail. 475, 1ère AVENUE. Tél.: 4-1533.

KING AUTO PARTS REG'D
CHARS ou PIECES neuves et usagées carrosserie, moteur outillage batteries, hois 237, 3e Rue. 3-1557.

RÉPARATION — FABRICATION
CHARRUE A NEIGE
Radiateur d'Auto — Réservoir
Bull Dozer — Frame — Camion
J.-E. AUDET
SOUDURES
465, 1ère Ave. Tél.: 4-2317

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

JE SUIS ACHETEUR d'un char de 1938 à 1948. S'adr. par TEL.: 2-6005.

PAUL MAHEUX
ACHETONS AUTO
POUR argent comptant 597 Blvd Charest TEL.: 3-4167.

18 AUTOMOBILES A LOUER

CHARS NEUFS 1950, $5, par jour, $0.10 mille, assurance $20,000 et $40,000 gratuites. ROMPRE & FRERES, Drive Yourself, 1272 Maguire, 7-8575.

AUTO MODERNE LTEE
VERITABLE OCCASION

MORRIS MINOR COACH 1950 $995.00
Morris Oxford 1950 $1290; Morris sedan "8" 1948 $790.00. Morris Pajeu 1948 $690. Willy Jeep Station Wagon, 1949. Radio Chauffeurette $1150. Plymouth sedan 1941 $490. Jeeps neuf et usagés 25 de la COURONNE, QUEBEC. 5-8188.

SIMARD AUTOMOBILE ENR.
VENTE, ACHAT, ECHANGE, toutes marques, tous modèles. Tout véhicule neuf au prix de liste avec police de garantie. 1095 1-2 Canardière. Tél.: 4-9895. Pour réparation, débossage, peinture. Prix raisonnable. 225, 3e AVENUE. Tél.: 4-4873.

MERCURY
SEDAN 1949 bas millage, pneus blanc, chaufferette, très bonne condition. Prix—$1600.00. TEL.: 7-1780 — 7-3584.

ATTENTION — AUBAINES
METEOR 1950, Monarch 1949, Austin sedan 1950, 12 milles, très propres. Vendus garantis. LAROCHELLE & FILS 275, 2e Avenue 4-2191 — 2-2875.

LAFAYETTE 1938, radio, chaufferette, très propre, mécanique, pneus, parfait ordre S'adr.: Leclerc, 195 des Commissaires.

DEUX CAMIONS de 2 tonnes chacun. Parfaites conditions, chaufferette, toiles et supports, Prestone. Conviendraient pour livraison, bière, liqueurs, etc. S'adresser L.-F. Martel, 7 Ave Conway. Tél.: 4-2901 — 3-0972.

3 CHARRUES à neige une aile de côté ainsi qu'un camion G.M.C., 5-6 tonnes six mill-drive. S'adresser J.-C. Laurendeau, St-Jean Port-Joli. TEL.: 53.

CHAR à vendre 1937 en très bonne condition, aubaine pour du comptant. TEL.: 7-3102.

VANGUARD 49, très propre, bonne condition, à sacrifier, cause départ, conditions faciles. 2-6851. Soir 2-4364.

PLYMOUTH sedan 41, chaufferette, bon ordre, à vendre ou échanger. Cond. paiement si désiré. S'adr: 346 GR. ALLEE, tél.: 5-8669.

TRUCK International 1 tonne 1-2. Tél. 5-5191 ou 3-2761. Paul Breton.

FORD 1938 parfait ordre, radio, chaufferette, seat cover à vendre $150. 244 Blvd HAMEL, 7-8807.

BUICK convertible 1948, radio, craufferette, comme neuf, PAUL MAHEUX, 597 BLVD CHAREST. TEL.: 3-4167.

LA SALLE 1939, modèle coupé avec chaufferette, radio, licence, prix $390. S'adresser A. DUFOUR "City Service", 5 rue Pont Drouin. Tél.: 2-5385.

PLYMOUTH sedan 1950, en bonne condition. Prix d'occasion. Tél.: 3-2313.

PONTIAC sedan 50, air conditionné, à vendre ou échanger. Condition paiement si désiré. 346 GR. ALLEE, tél.: 5-8669.

PONTIAC, Dodge, Chevrolet, neufs 1951 Oldsmobile sedanette hydraumatique 1948 Mercury Coupé Opéra 1948. Plymouth sedan 1948, Chevrolet sedan 1948, Mercury Chevrolet Pick Up et Panel 1941. Station Wagon 1948-1942-1938. Morris sedan 1948-49. PAUL MAHEUX, 597 BLVD CHAREST. TEL.: 3-4167.

PLYMOUTH Suberban 1949, Dodge sedan 1949, Plymouth sedan 1949, Fargo 1949 535, 1ère Avenue. 2-6339.

PONTIAC 1936 à sacrifier, bon marché $150. S'adresser 366, 3e Rue, Limoilou. Tél 5-7315.

WILLIS sedan 1941, très propre à vendre ou échanger. Condition paiement si désiré. S'adr.: 346 GR. ALLEE, tél.: 5-8669.

CHEVROLET 1947 coach avec chaufferette parfait ordre. S'adresser 94 Avenue Ruel St-Grégoire, Montmorency. TEL.: 66-4019.

PLATE-FORME de camion 12 x 7 en très bon ordre. TEL.: 4-3928.

CADILLAC 1939, radio, chaufferette, très propre. S'adresser 351 17e Rue TEL.: 5-9024.

AUTOMOBILE MORRIS Oxford, 4 portes, sedan, 4 pneus neufs, à vendre $745. S'adresser 160 rue Wolfe, Lévis, téléphone 957.

AUBAINE, Oldsmobile 1940 chaufferette, $350.00, près théâtre Sillery, termes, S'adr. 1310 Charles, appts 5 Sillery.

(Suite de la page 18)

122 MAISONS DEMANDES

MAISON DEMANDEE pour argent comptant. R. DE ROSA, 130 St-Jean, Téléphone : 5-5914.

ON DEMANDE propriété et commerce en ville. J.-A. TURMEL, 1445 D'ASSISE. TEL.: 2-3060.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce rapidement. Consultez Immeuble St-Pierre, 13 Languedoc. 3-7591.

128 MATERNITE

MATERNITE licenciée pour filles, discrétion, avantage religieux, servante demandée. 10 D'ARTIGNY. Tél.: 2-1966.

HOPITAL MATERNITE LAROCHE, privé discrétion absolue, dames, demoiselles 194 Blvd Pierre BERTRAND, Québec. Tél.: 4-3975.

HOPITAL ST-JOSEPH, 1200 ST-VALLIER Maternité privée. Gardes-malades graduées médecin au choix. Avantages religieux. TEL.: 7-7348.

HOPITAL LA MISERICORDE, épreuve du feu, chambre privées, semi-privées, salle. Surveillance médicale, permanente, médecin au choix. Infirmières diplômées. Confidentiel. Avantage religieux. Admission à l'avance. MERE DIRECTRICE, 682, CHEMIN STE-FOY, TEL.: 7-4411.

132 OBJETS PERDUS

MONTRE Tissot, cadran noir, perdue Colisée TEL.: 7-7509. Récompense.

GROSSE SOMME d'argent perdue soit à Québec ou Lévis, S'adresser Manoir de Lévis. TEL.: 5-12.

PERDU DRILL, électrique 3/8, vendredi soir 16, entre 7.30 - 8.30 p.m. en face numéro 235 Bergemont. Récompense promise. André Auger, 115 ave des Pins. 62-2655.

133 ON DEMANDE A ACHETER

LOUIS ENRG., 28 St-Joseph. Achetons argenterie, bijouterie, diamants, habits, radios, valises, clavigraphes, kodaks, lunettes d'approche, instrument musique. TEL.: 4-1431.

SERAIS acheteur 2 brûleurs à l'huile en bonne condition, prix raisonnable TEL.: 2-0143.

"NOUS SOMMES ACHETEURS: Bois de corde, croûtes bois franc, bois mou 4 pds. Mentionnez prix sur les chars, le point de chargement et la quantité disponible. BOIRE & FRERES Ins. 2000 rue Mercier, Montréal."

138 PENSION POUR ENFANTS

FEMME prendrais bébé en pension, naissant à 2 ans. TEL.: 62-1276.

139 PERSONNELLES

GASTON PASCAL vous invite à venir consulter ses clairvoyants tous les jours à votre disposition et en plus venez tenter d'être aussi clairvoyants dans vos propres affaires. TEL.: 3-1115 - 2-0235.

J'AIDE EN TOUT et dévoile l'avenir par clairvoyance. Je vous ferai réussir en amour, argent. Bannis l'ivrognerie, gêne, timidité, cigarette, paresse, jalousie, sans remède. Tout est garanti confidentiel. Possède méthode unique et infaillible. Ecrivez, envoyez 25 sous ou venez me voir. Bureau de 1 heure de l'après-midi à 9 heures du soir.

Prof. H. Strogoff 373, Ontario Est, Montréal
Tél.: Marquette 1811

144 PIANO A VENDRE

PIANO à vendre. S'adresser 1750 COTE GIGNAC, Sillery.

PIANO à vendre en bonne condition $125. TEL.: 3-5630.

151 PROPRIETE COMMERCIALE

PROPRIETE à vendre, très moderne, avec restaurant, $8,000 comptant balance, conditions faciles. S'adr.: Case Postale Québec Station B. No 53.

153 RADIO A LOUER

RADIO — PICK-UP — louer, semaine ou mois. Location de radio Enr., 133 MAUPILS. TEL.: 4-0998

RADIOS et Pick-up location à semaine ou au mois, chambre, maison privée, hôtel, hôpitaux. 7-1720.

159 SERVANTES DEMANDEES

FILLE générale, 25 ans ou plus pour 2 personnes, pas lavage, expérience, références exigées. 2-6513.

POUR PETITE famille, 2 enfants seulement bonnes conditions de travail. S'adresser 210 BROWN. Tél.: 7-3579.

SERVANTE ouvrage général, gros lavage en dehors, $60.00 mois. 7-1577. 67 Calixa Lavallée. Appt. 10.

BONNE SACHANT bien faire cuisine, pas d'enfant, pas lavage, bon salaire. 135 Belvédère. Tél.: 7-7802.

FILLE demandée, pas de cuisine, ni lavage chambre seule. Tél.: 7-1759.

ON DEMANDE aide générale avec expérience, bon chez-soi. S'adr.: 160 Cartier.

SERVANTE demandée, pas de lavage, pas de cuisine, bon salaire TEL.: 7-4408.

BONNE demandée pour grande personne ayant notion de cuisine, avec chambre personnelle, Références. TEL.: 2-7619.

SERVANTE générale. S'adr.: R. Letourneau, épicier, 670 Dorchester. Tél.: 4-0130.

162 TERRAINS A VENDRE

MAGNIFIQUE terrain sur la Falaise avec vue direct sur le fleuve. Voisin du bois de Coulonge (Spencer Wood). Très grande superficie. Panorama unique à Québec. Conditions si désirées. TEL.: 7-1216.

STE-FOY, (voisin Cité Universitaire) Boulevard Laurier, rue de l'Eglise et autres rues. Prix avantageux. WILFRID LEGARE, Inc., TEL.: 7-1876 — 7-8025.

168 VOLAILLES

ATTENTION — AVICULTEURS — Avons en main pour livraison partir 28 nov beau choix poulettes. Hybrides 6 à 10 sem au prix suivant: 6 sem. 75; 8 sem. 95; 10 sem. 1.10. Pouvons fournir aussi si commandé 3 semaines à l'avance, poussins d'un jour, première qualité. Couvoir Coopératif, Certifié et Approuvé St-Raymond, Co. Portneuf. B. P. 477. Tél.: 16

A VENDRE, belles poulettes certifiées Hybrides noires, cou rouge, quelques Sussex et New-Hampshire. Toutes âgées de 12 semaines, $1.20 chacune, transport payé à votre station et garantie vivante, plus besoin de chauffage, livraison immédiate, donner le choix de deux races. S'adresser E.-A. MORIN, St-Camille, Bellechasse.

—Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 2)

geon, J.-G. L'Hébreux, Albert Verreault, Alphonse Belleau, Paul Noël, Gilbert Lemieux, Joseph Fecteau, Marcel Langevin, Jacques O'Neil, C.-H. Lessard, Richard Cantin, Raymond Lamontagne, Lucien Boissinot, Jean Forgues, Louis Labadie, Edouard Carrier, Joseph Morin, L.-P. Bégin, Dollard Bégin, J.-P. Gagné, J.-P. Roy, Marcel St-Laurent, Antonio Lemieux, Willie Powers, W. Moore, L.-P. Roy, Roger L'Hébreux, Joseph Gagnon, J. Bernier, Alphonse Therrien, etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Service des signaux

Québec — Montant 7.35 a.m. Cairnavon 65 est, dû 1.30 p.m., 8.15 a.m. Trema 50 est, dû entre 2 et 3 heures p.m.

St-Jean, 14 — Clair, calme. Montant 7.40 a.m. Coustcliffe Hall.

Cap Saumon, 82 — Nuageux, sud-ouest. Montant 5 a.m., 6.05 a.m. et 6.15 a.m. vapeur. Descendant 8.40 a.m. Montblanc. Descendant hier 3.15 p.m. V. M. Orléans.

Pointe Noire, 103 — Nuageux, sud-ouest.

Pointe au Père, 158 — Nuageux, ouest. Montant 2.40 a.m. Guy Bartholomew. Montant hier 5.35 p.m. Sundial, 9 p.m. Kassos, 10 p.m. Sommen, 11.45 p.m. Outarde. Descendant 2.30 a.m. Southcliffe Hall, 2.10 a.m. Salivia, 5 a.m. Beavergien. Descendant hier 3.15 p.m. remorqueur Grenadier, 8.45 p.m. Laholm, 9.10 p.m. Mildrid, 10.55 p.m. Louisburg.

Pointe Renommée, 330 — Montant hier 7.18 p.m. Amériki. Descendant hier 8.37 p.m. Rupertsland.

Cap des Rosiers, 354 — Nuageux, sud-ouest.

Cape Ray, 553 — Nuageux, calme.

Point Tupper, 581 — Nuageux, léger nord.

Sydney, 595 — Parti hier 7.10 p.m. Wabana, pour Trois-Rivières.

Pointe Amour, 678 — Clair, calme.

Cap Race, 835 — Montant 3.15 a.m. Scythhia. Montant hier 11.40 a.m. Mont Sandra. 12.03 p.m. Rialto 95 nord est, 9.13 p.m. Ensenada 560 est. Descendant hier 11.32 p.m. Columbia, 34 milles sud.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Nuageux, léger est. Montant 5.30 a.m. Huntsbrook, 7.20 a.m. Northcliffe Hall, 12.45 a.m. Imperial London, 12.10 a.m. Maruba, 5 a.m. Redriver, 12.05 a.m. Saracen.

Cap St-Michel, 125 — Nuageux, est. Descendant 7.40 a.m. Fides, 8.25 a.m. Normacsea, 8.25 a.m. Niplwan Park.

Sorel, 190 — Nuageux, nord. Montant 6.05 a.m. Warkkorth, 8.55 a.m. Bowmonte. Arrivé descendant 4.20 a.m. Pinebranch. Parti descendant 7.10 am. Enterprise, 8.05 a.m. Verscheres. Passé descendant 6, a.m. Imperial Hamilton, 7.45 a.m. John H. Price, 9 a.m. Manchester Merchant.

Trois-Rivières, 58 — Nuageux, nord. Arrivé montant 6.35 a.m. Emu. Parti montant 8.15 a.m. Ernest Lapointe. Passé 8.45 a.m. Prins Willem III. Descendant 8 a.m. Imperial Collingwood.

Halifax, 51 — Nuageux, nord est. Montant 8.50 a.m. Novaport, 7.45 a.m. North Gaspe.

Grondines, 41. — Nuageux, léger nord-est. Descendant 7.50 a. m. Saieguarder, 8.20 a.m. Detector.

St-Nicolas, 13.—Nuageux, est. Descendant 7.10 a.m. goélette St-Jean.

Québec. — Nuageux, léger nord. Parti montant 2 a.m. North Gaspé. Passé 7.25 a.m. Paul Manion. Arrivé descendant 12.45 a.m. Stanroyal, 12.45 a. m. Federal Voyager, 9.05 a.m. Bulkarlier. Parti descendant 8 a.m. Havre Aubert. Passé 9.1 8a.m. Cedarton.

Hier :— Arrivé montant 4.15 p.m. City of Birkenhead. 10.30 p.m. Malbaie Transport, 11 p.m. North Gaspé. Parti montant 10.40 p.m. Emu. Arrivé descendant 5 a.m. St-Timothée, 3.45 p.m. Salacia, 8 p. m. Dorelian, 10.30 p.m. Bolviken. Parti descendant 3.35 p.m. Salacia, 7.15 p.m. Beavrglen, 7.30 p.m. St-Timothée, 11.10 p.m. F. Mary. Passé descendant 5.15 p.m. Ledaal, 6.30 p.m. Congo, 8.20 p.m. Firdtjof Nansen, 8.40 p.m. Blairspey, minuit Mont Logan.

OUEST DE MONTREAL

Sault Ste-Marie, 820 — Nuageux, nord ouest. Descendant 5.30 a.m. Heron Bay.

Port Colborne, 321 — Nuageux. sud ouest. Descendant 6.50 a.m. Prins Willem V.

Port Weller, 398 — Descendant 6.40 a.m. Shelter Bay.

Galops Canal, 99 — Nuageux, sud ouest. Descendant 7.20 a.m. Redcloud.

Dickinsons, 72 — Nuageux, calme.

Cornwall, 62 — Nuageux, calme. Descendant 4.30 a.m. Washington Times Herald, 5.10 a.m. New York News.

Coteau, 33 — Nuageux, sud est. Descendant 3.45 a.m. Redwood, 4.45 a.m. Lt. John Misener, 6.50 a.m. J. N. McWatters.

Cascades, 21 — Nuageux, nord ouest. Descendant 7.20 a.m. E. F. Murphy, 8.15 a.m. Acadian.

Lachine, 3 — Nuageux, sud est. Descendant 4.50 a.m. Ralph S. Misener, 6.45 a.m. Lunan.

DERNIERE HEURE

Cap Saumon, 82 — Descendant 7.25 a.m. Mont Loran.

Riv. à la Martre, 263 — Clair, léger sud ouest.

Pointe Renommée, 330 — Descendant 5 a.m. remorqueur Grenadier.

Shelter Bay, 272 — Parti montant 6.20 a.m. North Shore.

Clarke City, 285 — Arrivé 5.15 a.m. Mechins.

Pointe Escuminac, 466 — Clair, léger ouest. Montant hier 2.30 p.m. Canasta.

Pointe de l'Est, 444 — Nuageux, léger nord.

Sydney, 595 — Parti 7.50 a.m. Liverpool Packet, en route pour Sept-Iles.

Cap Race, 833 — Montant 7.55 a.m. City of Khartoum, pour Montréal.

Deux blessés dans une collision

MM. Paul Blais, de St-Romuald, et François Rivard, des Grondines, ont été légèrement blessés hier après-midi, dans une collision de deux automobiles à l'angle des rues Belvédère et Père-Marquette. L'accident s'est produit vers 4 hres 40 entre l'auto de M. Fernand Robitaille, 40 rue de L'Alverne, et celle de M. R. Roy, de la baie de Kamouraska. M. Blais, qui était passager du premier véhicule, a dû être hospitalisé à St-Sacrement pour des blessures à la figure et à la tete. M. Rivard occupait le second véhicule. Il a reçu les premiers soins au même hôpital pour des contusions à l'arrière de la tête, mais il a pu retourner chez lui. Le constable Lourret, du "2", a fait les constatations.

Copr. 1951, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.

Evidemment, il va falloir en parler à papa mais il n'a jamais su dire "non" à aucune de mes demandes.

Mort de madame Georges Cosgrove

On apprendra avec regret la mort de Mme Vve Georges Cosgrove, née Alpaïde Alain, décédée mardi, à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, à l'âge de 82 ans et huit mois.

La défunte fut pendant plusieurs années maîtresse de Poste à l'Ancienne-Lorette où elle était avantageusement connue et estimée.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses enfants, le Rév. Frère Laurent, de l'Ordre hospitalier de St-Jean de Dieu, de l'hôpital St-Augustin; ses filles, Sr Marie-Alpaïde et Sr Marie-Amabilis, toutes deux des Soeurs de la Providence, à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières; ses deux frères, MM. J.-E. Alain, de Victoriaville et Alonzo, de Montréal.

Les funérailles de Mme Cosgrove auront lieu demain, en l'église de l'Ancienne-Lorette et l'inhumation se fera au cimetière de cette paroisse. D'ici là, les restes mortels sont exposés chez M. Alphonse Paquet, 364 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Only One Yard 54"

4609

WAIST 24"—28"

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4609

La jupe pratique que vous attendiez, mesdemoiselles, pour compléter votre garde-robe. Quelle que soit la grandeur désirée, cette jupe ne requiert qu'un verge d'un matériel de 54 pouces de largeur.

Ce patron peut s'obtenir dans les grandeurs suivantes: 24, 25, 26 et 28 pouces de taille.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

• COMMERCE
• PROFESSIONS
• METIERS

LE GUIDE

DU SERVICE que vous DESIREZ chaque jour !

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien, dentiste. 571, 3e Avenue Québec. Tél.: 4-3312

Dr LUCIEN MASSE, chirurgien-dentiste Edifice Talbot, 2e étage, 5½ ST-JOSEPH Québec. TEL.: 4-4061.

Dr ALPHONSE DION
CHIRURGIEN - DENTISTE, 24 Côte du PALAIS. TEL.: 2-2153

MEDECINS-CHIRURGIENS

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 5½ ST-JOSEPH. TEL.: 4-4061

HEMORROIDES VARICES
TRAITEMENT ambulatoire sur rendez-vous. Jacques TREMBLAY M. D., 52 des Oblats, Québec. TEL.: 7-2815.

Dr LEO ROBERT
MALADIES vénériennes, de la peau et du cuir chevelu. 24 COTE DU PALAIS. TEL.: 2-1003.

SALONS DE COIFFURE

APPRENEZ coiffure gratuitement en achetant machines et ameublement salon de coiffure. Conditions de paiements. Parfumerie GRIMARD. Enrg. 140 1-2 COTE D'ABRAHAM.

SPECIAL $3.50. Permanente CREME ROSE régulier, $10.00. Cold Wave $20.00 pour $10.50. 60½ St-Joseph. 5-5370.

SAVON VANITE
COIFFURE de tous genres. Mlle Annette CHAINE, propriétaire, 94 de la COURONNE. Coin du Roi — 2-4100.

NETTOYEURS-TEINTURIERS

TEINTURERIE FRANCAISE INC. Pressage, nettoyage, teinture. Département pour commandes campagne. 1480 CANARDIERE. TEL.: 4-4686.

REPARATION DE MEUBLES

LOUIS ROUSSEAU meubles, matelas neufs, réparations de sommiers et matelas. 1336 3e Avenue. Tél.: 4-1480.

D. BOLDUC, ébéniste réparation de meubles, peinturage et vernis, rembourrage. 228½ DE LA SALLE. 4-3963.

REMBOURRAGE MEUBLES. TEL.: 5-5347. Chesterfield, divan studio, réparations générales. ULRIC POULIOT, 15 BOISSEAU, Tél.: 5-5347.

REMBOURRAGE MODERNE ENR., 106 de la REINE. Réparation de Meubles de toute sorte. TEL.: 2-7558.

L.-P. CANTIN, EBENISTE
VERNISSAGE, polissage, teintage de meubles antiques de tous genres. Atelier 342 PRINCE-EDOUARD. tél.: 4-6678.

REPRISAGE

REPRISE FRANÇAISE ENRG.
REPARATIONS générales. Trous de mites déchirures, brûlures, bas pantalons, manches, collets. 132 D'ABRAHAM. TEL.: 2-2347.

Augmentez vos chances de succès en affaires en ayant votre carte d'affaires dans le "Guide". C'est un moyen peu coûteux et qui rapporte du 100%

LINGERIE GENERALE

CATALOGUE GRATIS
AUX MARCHANDS seulement. Prix du Gros. Pour habits, trench coat station wagon, coupe-vent, sous-vêtement, pantalons, chemises, bas, chaussures etc. Nos prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie ou argent remis. La Cie ASSH, 30 St-Joseph, Québec.

MATELAS

MATELAS Frontenac. Tél.: 5-5347, manufacturier matelas à ressorts, crin, laine Réparations sommier. 15 BOISSEAU, Tél.: 5-5347.

RADIO

AMATEURS de radios, attention. Faites de votre pick-up un émetteur miniature qui diffusera la musique dans tous les radios de la maison. Très très facile. Inclure bon de poste de $1.00 et vous enverrai plan avec détails. J.-Y. Dufour, 581 3e Avenue, Limoilou.

SACS VIDES

NOUS ACHETONS
POCHES de toutes sortes, guenilles, crin, fer, métaux. QUEBEC SACKS SUPPLY 100 Mgr GAUVREAU. 3-4583.

TABAC

SPECIALITE, tabac en feuille, gros et détail. R. ST-JEAN, 12½ LA COURONNE, succursale, 55 CARILLON.

TABAC A PIPE, 60c la livre, tabac à cigarette : 5 la ½ livre, tubes 45 du mille, feuilles 150 pour 5c. GASTON TREMBLAY, 91 ST-PAUL, Québec.

SERRURIER

G. AUBUT "SERRURIER"
300, 6e RUE, Limoilou, Fabrication de clefs de toutes sortes. Réparation de serrures. TEL.: 4-4111.

LINGERIE GENERALE

JOBBER — COLPORTEUR
VOUS TROUVEREZ assortiment complet de lingerie neuf, usagé, et surplus de l'armée à prix défiant toute compétition. Une visite vous convaincra. Catalogue, gratis Québec Jobbers. 7, rue St-Joseph, Québec.

CATALOGUE 1951 GRATIS
Magasin de lingerie usagée
DEMANDEZ catalogue vêtement, chaussures neufs et usagés d'automnes, hiver, GROS et DETAIL. 510 STE-THERESE, Québec.

MONTREAL JOBBING LTEE
ATTENTION L Marchands, colporteurs : Venez profiter des réductions substentielles accordées pour la balance de stock d'été. Il faut faire place pour les marchandises d'hiver que nous recevons tous les jours. Vous serez à même de voir l'immense stock d'hiver déjà en main et vos placements seront acceptés. Nos prix sont les plus bas sur le marché. N'oubliez pas MONTREAL JOBBING LTEE, 21-23 RUE ST-JOSEPH. Québec.

REPARATION DE LAVEUSES

EUREKA SERVICE, vente, réparation laveuses, balayeuses, poêles, appareils électriques. Laveuses reconstruites. AGENCES LOCALES. Enrg., 32 de l'Eglise. Tél.: 3-4727.

SERVICE Beatty VENTE
REPARATION
Laveuses, Balayeuses,
Repasseuses,
de toutes marques.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE ENRG.
393 Blvd CHAREST
Téléphone : 2-2724

L'histoire des Iles Canaries

"L'Histoire et la Vie des Iles Canaries", tel est le titre de la magnifique conférence que monsieur César Peraza, ingénieur forestier d'Espagne, prononçait en sa langue lundi pour le bénéfice des membres du Centre Espagnol de Laval.

Diplômé de l'Université de Madrid et membre de l'Institut d'Investigations forestières, monsieur Peraza, encore jeune mais combien prometteur, a parlé avec brio de ce tout particulièrement délicieux coin de terre qui l'a vu naître, de cet archipel encore trop peu connu aux sept îles enchanteresses que l'on nomme les Iles Canaries et, il y a quatre cents ans, qu'on reconnaissait province espagnole.

Très énigmatique est l'origine de ces insulaires appelés "guanches", de race blanche et de grande stature, qui vivaient à seulement cent milles du continent africain. Les coutumes de ces habitants, la façon typique de se nourrir (faisant notamment allusion au "gofio"), la grande adresse dans leurs sports tout à fait caractéristiques, leur conception tellement singulière mais combien élevée de Dieu démontrent chez cette race une pureté remarquablement digne.

Quelque cinquante ans avant leur conquête par les Espagnols, les "guanches", dans une apparition miraculeuse, virent la Vierge de Candelaria, aujourd'hui patronne des Iles Canaries, qu'ils adorèrent et révérèrent sans en connaître le nom. La dite conquête commencée par les Français commandés par Jean de Betancourt fut achevée par les Espagnols sous la conduite de D. Alonsa Fernandez de Lugo. Toutefois, leur défense, héroïque jusqu'à la mort, n'empêcha pas les "guanches" d'assimiler le caractère des conquérants et de faire de cet archipel l'une des provinces les plus espagnoles entre les espagnoles. Ses richesses en font d'ailleurs aussi l'une des plus florissantes, et le conférencier a su dire avec amour et reconnaissance qu'elles étaient le fruit de la bonté de Dieu et du travail acharné de ces vaillants fils des Canaries.

Des visiteurs de toutes les parties du monde ont admiré ce petit coin du globe dans ses paysages célèbres comme la Vallée de "Orotova", le Bois de "Las Marcedes"; ils ont aussi respiré les riches parfums de sa flor particulièrement variée et abondante, depuis l'humble violette des champs jusqu'au "Teide" géant, reste vivant de la flor "Terciaria".

Selon un auditeur digne de foi, monsieur Peraza a parlé trop modestement de sa petite patrie aux habitants aimables et affectueux, aux vins délicieu et aux climat sans pareil qui font des Iles Canaries un vrai paradis que les Anciens appelaient le "Jardin des Hespérides".

Funérailles de Mme McAllister

Les funérailles de Mme John McAllister, née dame Mary-Ann Kirkwood, décédée le 5 novembre 1951, à l'âge de 87 ans, ont eu lieu en l'église St-Patrick sur la Grande-Allée, le 8 novembre. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de la défunte.

Le R. P. Murphy a fait la levée du corps. Le service a été chanté par le R. P. Murphy, assisté du R. P. Arthur Enright, comme diacre et du R. P. Doyle, comme sous-diacre.

Mme John McAllister était la mère du capitaine Ernest McAllister, du service des incendies, décédé accidentellement l'an passé. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: M. et Mme Georges-Arthur Joubert et M. et Mme Roger Bergeron; sa belle-fille Mme Ernest McAllister; ses arrière-petits-enfants, Ernie, Alphe, Johnny, Ellen et Mary Bergeron; ses neveux et nièces: Mme Bertha Golden, de Montréal, M. Jackie Golden, de Montréal, M. Alex Kirkwood, de Montréal, M. Justin Kirkwood, de Montréal, Mme G. O'Brien, de Buffalo, la R. S. Ste-Justine, de Montréal, Mlle Dera Kirkwood, de Buffalo, Mlle Maisie Kirkwood, de Buffalo, MM. Joseph et Paul Kirkwood, de New-York, Mlle Ellen Séguin, de Montréal.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Patrick. M. Roger Cloutier, de la maison Arthur Cloutier & Fils, dirigeait les funérailles.

Funérailles de Mme D. Morency

Les funérailles de Mme David Morency, née Eugénie Martineau, décédée à l'âge de 67 ans, ont eu lieu à St-Tite-des-Caps. Mme Morency était une femme de bien et sa mort a jeté dans le deuil une famille estimée.

De nombreux parents et amis se sont associés pour rendre hommage à la défunte.

M. l'abbé Rosario Lefebvre, curé, a fait la levée du corps. M. l'abbé Emile Morency, beau frère de la défunte, a chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Lorenzo Ménard, du séminaire de Québec, et Arthur Turgeon, du collège de Lévis.

Au sanctuaire, on remarquait: Mgr Raoul Tardif, P.D., supérieur du collège de Lévis; Mgr Elias Roy, P.D.; M. le curé Rosario Lefebvre; MM. les abbés Charles Gosselin, Gérard Fortier, Georges-Etienne Proulx, Robert Roy et René Auger, tous du collège de Lévis; les abbés François Landry et Lionel Nadeau, de l'Ecole Apostolique Notre-Dame de Lévis, et M. l'abbé Jean Barry, vicaire.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. David Morency; ses fils, M. l'abbé Henri Morency, MM. Maximin, Roland, Paul-Eugène, Raymond, Louis-Antoine, Emile et Fernand; sa fille, la R. Soeur M.-Eugénie-de-Rome (Marguerite), des Petites Franciscaines de Marie, Baie St-Paul; son frère, M. Cyrias Martineau

Dans nos théâtres

Fernandel au Paris

Germaine Montero semble en imposer à ce pauvre Fernandel qui n'en mène pas large devant l'arme et la détermination de sa partenaire. Une scène hilarante du film "Casimir", qui prendra l'affiche, dès samedi, pour une semaine, au Cinéma de Paris. En programme double: "La Souricière", avec François Périer.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.00 à 11.00 hrs; The Hoodlun (61 min): 1.10, 4.30, 7.45 hrs; **The Big Carnaval** (112 min): 2.25, 5.40, 9.05 hrs.

CINEMA DE PARIS : — **La Voyageuse Inattendue**: 12.20, 3.38, 6.56, 9.54 hrs; Trois Télégrammes : 1.55, 5.11, 8.29 hrs ; Continuel tous les jours.

CLASSIC : — Mysterious Island : 1.00, 3.40, 6.25, 9.05 hrs. Bomba Lera Musical Parade : 1.20, 4.00, 6.45 hrs. **La Mélodie du Bonheur** : 1.40, 4.20, 7.05, 9.25 hrs. Quack a Doodle Doo : 3.20, 6.05, 8.50 hrs. Down Stream Highway: 3.30, 6.15, 8.55 hrs. Fin : 11.00 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI : — **Les Trois Mousquetaires** : 2.00, 4.35, 6.55, 9.30 hrs; Innondation: 4.00, 8.55 hrs; Nouvelles: 4.15, 6.35, 9.15 hrs; Spell Bound Hound: 4.25, 6.45, 9.20 hrs; Continuel de 2.00 à 11.35 hrs.

CARTIER : — Nouvelles : 1.00, 3.33, 6.06, 8.39 hrs. **A Place in the Sun** : 1.31, 4.04, 6.37, 9.10 hrs. Fin : 11.12 hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE : — **Bedtime for Bonzo** : 1.00, 3.55, 6.55, 9.50 hrs ; Nouvelles : 2.20, 5.20, 8.15 hrs : Apache Drums : 2.35, 5.30, 8.70 hrs. Early to Bet (Cartoon) : 3.50, 6.45, 8.45 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.20.

IMPERIAL : — Représentation continuelle. **La Maison Rouge**: 12.45, 3.40, 6.35, 9.30 hrs; Kaspa, Roi de la Jungle : 2.30, 5.25, 8.20 hrs; Sujets courts: 2.23, 5.15, 8.13 hrs.

LAIRET : — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 hrs; Knock Out: 1.26, 4.46, 8.06 hrs; **La Cage aux Filles**: 2.46, 6.06, 9.26 hrs. Fin: 11.00 hrs. Continuel tous les jours.

LAURIER : — Great Lover: 1.00, 4.05, 7.10 hrs: Nouvelles: 2.20, 5.25, 8.30 hrs: **Caravane**: 2.40, 5.45, 9.35 hrs; St-Georges et ses Amateurs: 8.50 hrs. Fin: 11.00 hrs. Continuel tous les jours.

FIGALLE : — Actualités françaises : 12.15, 3.06, 5.57, 8.48 hrs ; Le Collier du Grand Duc : 12.25, 3.16, 6.07, 8.57 hrs ; **La Belle que Voilà** : 1.11, 4.02, 6.53, 9.44 hrs ; Fin : 11.34 hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE : — Représentation continuelle. Star Spangled Rhythm: 12.50, 4.21, 7.52 hrs; **The Eagle and the Hawk** : 2.29, 6.00, 9.31 hrs; Sujets courts: 4.13, 7.44 hrs.

RIALTO :— Nouvelles : 1.15, 4.30, 7.45 hrs. **Les Plus Belles Années de Notre Vie** : 1.45, 5.00, 8.20 hrs. Fin : 11.05 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — **Johnny Apollo**: 1.15, 4.00, 6.40, 9.25 hrs. Maitres de Ballet : 2.50, 5.30, 8.15 hrs. Continuel tous les jours de 1.15 à 11.00 hrs.

SILLERY : — **Le Docteur se marie**: 6.40, 10.10 hrs; Les Horizons Perdus : 8.10 hrs. Fin: 11.35 hrs.

BIENVILLE : — County Fair: 6.45, 9.45 hrs; Nouvelles: 8.00 hrs; **Humoresque**: 8.15 hrs.

CANADA : — **Devant Lui tremblait tout Rome** : 6.15 hrs; Sujets courts: 7.45 hrs; Beau Geste: 7.55 hrs. FOTO-NITE.

CINEMA DE LEVIS : — Watch the Birdie: 6.30, 9.30 hrs; Nouvelles: 7.50 hrs; **Enamorada**: 8.00 hrs.

Pierre Fresnay au Pigalle

Pierre Fresnay est tout simplement formidable dans son interprétation du film "Dieu a besoin d'Hommes" qui prendra l'affiche dès samedi au Pigalle.

Marylin Munroe sera la vedette d'un film amusant de la Fox intitulé "The Form Divine", où une ménagère et une chorus-girl fréquentent ensemble une école de charme.

ST-ALBAN

Décès

Mme Antonio Germain (Imelda Goudreault) est décédée à l'âge de 28 ans et 2 mois, dernièrement.

M. Eugène Montambault, époux de dame Rita Roy, est décédé à l'âge de 38 ans, récemment.

M. Télesphore Naud, est décédé à l'âge de 77 ans, récemment.

Mme Charles Savard, née Mathilda Perron, est décédée à l'âge de 80 ans, récemment.

M. Emilien Naud, époux de dame Angéline Dufresne, est décédé à l'âge de 45 ans, récemment.

Mariages

Récemment ont été bénits les mariages de :

M. Emile Morissette, de St-Gilbert à Mlle Jeanne LaHaye, institutrice, fille de M. et Mme Georges LaHaye, décédés.

M. Clément Tessier, de la Pérade, à Mlle Jeanne Champoux, fille de M. T. Champoux, décédé, et de Mme J. Duchesneau.

M. Norbert Garneau, de St-Thuribe, à Mlle Martha Abel, fille de M. et Mme Arthur Abel.

M. Clément Genest, de St-Alban, à Mlle Thérèse Grondines, fille de M. et Mme Liboire Grondines.

Va-et-vient

Au cours de l'automne, M. Armand Matte et ses enfants, de Landrienne, passaient quelques jours en visite chez leurs parents.

Mlle Amanda Bertrand passe quelque temps à Louiseville.

M. et Mme Armand Léveillé et leur fils, Yves, d'Amos, étaient en promenade chez M. et Mme Edouard Naud.

M. l'abbé Léon Boismenu, ainsi que M. et Mme Gaston Champoux, de Montréal, étaient les invités de M et Mme Charles Douville.

A l'occasion du congé de la fête de la Toussaint, M. et Mme Adélard Savard recevaient leurs enfants, M. et Mme Maurice Mercier, du Rapide-Blanc; M. et Mme Simon Savard, de Montréal; Mlles Evelyne et Amélie Savard, ainsi que M. Roland Tremblay, de Shawinigan.

Mme Maurice Robitaille et ses enfants, de Ste-Monique-des-Saules, étaient récemment chez M. et Mme Eugène Bertrand, leurs parents.

M. Louis-Philippe L'Ecuyer, I.F., de Clova, en visite chez Mlle Irène L'Ecuyer.

Mme Emilien Chalifour, chez sa mère, Mme Georges Hardy, de Portneuf.

Mlle Marie-Anne Hamelin est de retour d'un séjour à Grondines, chez sa nièce, Mme Donat Trottier.

M. et Mme Servule Sauvageau, de Montréal, de passage à St-Alban, à l'occasion du mariage Grondines-Geriest.

Mme Adélard Cantin, de St-Casimir, en visite chez sa fille, Mme Jules Chantal.

Mme Edmond L'Ecuyer rendait, récemment, visite à son fils Fabien, à Ste-Angèle de Laval.

M. et Mme Jules Chantal sont de retour d'un voyage à Shawinigan, où ils ont rendu visite à Mme Boisvert.

THEATRE CANADA LEVIS

FOTO-NITE

FOTO-NITE OFFRE CE SOIR $150.00

A l'affiche aujourd'hui et demain

2 GRANDS FILMS EN FRANÇAIS

1ère fois à Lévis
Un film sensationnel.
"DEVANT LUI TOUT ROME TREMBLAIT"
avec
ANNA MAGNANI

VERSION FRANÇAISE
Gary COOPER et Robert PRESTON dans
"BEAU GESTE"

Nous offrons ce soir $240.00 à M. Robert Guay pour sa photographie et $150.00 pour la vôtre.

CE SOIR

Chez Gérard

GRANDE PREMIERE DE

YVETTE GIRAUD

"La grande dame de la chanson française"

• JACQUES LAROCHELLE, baryton, m. c.
• ROBERT MARCOUX, et son orchestre

RES. : 4-0549

C'est le 3 déc. prochain
AU THÉÂTRE CAPITOL
Que "LE THEATRE LYRIQUE de QUEBEC" Enrg.
vous présentera
★ RIGOLETTO ★
Opéra en 4 actes de G. Verdi
Avec une distribution encore jamais égalée

Le grand Baryton Espagnol
DON ARRÈS
de la Scala de Milan

La réputée coloratura
Nelly MATHOT
de l'Opéra de Paris —

Débuts du Jeune Ténor
Guy PLAMONDON
de St-Raymond

Une des plus belles voix de basse.
Gaston GAGNON
de Montréal

Grand orchestre et choeur
Sous la Direction d'EMM GRANDINI

Nos cartes échangeables sont en vente dans nos dépôts habituels. Renseignez-vous et ne manquez pas une telle représentation.

C'EST UN SPECTACLE SIGNE :
E. GRANDINI

LA TOUR Le Foyer du Vaudeville
PRESENTE
SAMEDI ET DIMANCHE

LES TUNE UP BOYS
Une nouveauté musicale extraordinaire, ils ont épaté tout Montréal durant 7 semaines consécutives au cabaret "Top Hat".

MYRIAM FRANCE
Numéro de trapèze en hauteur des plus sensationnels. Grand prix d'Europe et médaille d'or de l'Exposition d'Angleterre.

LES OLYMPICS
LES WIZZARS DU PATINAGE A ROULETTE DIRECTEMENT DU "BELLEVUE CASINO"

CAL CLAUDE équilibriste sans égal du Casino de Toronto
JAMES SKELTON artiste de couleur surnommé le "Old Man River"
FRANK TREBOR jongleur sur fils de fer du Théâtre Séville
TAIKA "Bell Floto"

EN PLUS :
SWIFTY, HELEN TAYLOR, LEO RIVET
orchestre WILL BRODRIQUE

2 h. 30 DU PLUS FORMIDABLE SPECTACLE DE VAUDEVILLE A DATE

7 DES PLUS SPECTACULAIRES NUMEROS DE VAUDEVILLE PRESENTES SUR UN MEME PROGRAMME.

Le spectacle dont vous parlerez longtemps.

ADM.: .75 - 1.25 - 1.50 tax inc.

RES. : 2-4818

DEUXIEME CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC

dimanche soir, au Palais-Montcalm

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur le 2ème concert de notre Orchestre Symphonique qui aura lieu dimanche soir. Tout Québec a applaudi nos musiciens lors du grand concert qui a ouvert d'une façon si brillante la saison 1951-1952. Le docteur Pelletier, après un travail énorme et avec la bonne volonté des musiciens, a démontré au public qu'il était possible de donner de la bonne musique symphonique chez nous, et le nombreux auditoire et la presse ont été unanimes pour acclamer l'Orchestre Symphonique de Québec. Nous sommes assurés, grâce au travail sérieux qui se fait depuis la rénovation de l'orchestre, et sous la direction précieuse de Pelletier, qu'à l'avenir les Québecois peuvent se rendre entendre notre orchestre sans inquiétude et avec plaisir. Depuis plusieurs années, un travail énorme se fait au Conservatoire de la Province, et plusieurs musiciens de talent sont venus renforcer les cadres de l'orchestre. Nous devons féliciter le bureau de direction de la Symphonie d'avoir eu le courage d'entreprendre les changements qui s'imposaient depuis quelques années. Le programme du concert de dimanche prochain est des plus heureux. Nous aurons alors l'occasion d'entendre des pièces aussi brillantes que : la Symphonie du "Nouveau Monde", de Anton Dvorak; le Concerto pour deux pianos en Do Majeur de Bach, avec Jeannine Lachance et Guy Bourassa, comme solistes; L'Amour Sorcier de Manuel de Falla, avec Muriel Hall pour la partition vocale; et la grande marche de l'opéra Tannhauser de Wagner pour terminer la soirée. Un choix du maestro Pelletier qui saura plaire à tous. Tout Québec se doit d'encourager un travail aussi sérieux dans l'intérêt de la cause musicale chez nous. (communiqué).

RIALTO JUSQU'A VENDREDI SOIR

Le film le plus honoré de tous les temps !

"LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE"
("The Best Years Of Our Lives")
— vedettes —
Frédric March, Myrna Loy, Dana Andrews, Teresa Wright, Virginia Mayo, Hoagy Carmichael.

Jeunes gens . . . qui attendent tellement de la vie . . ., qui exigent tant de l'amour!

Paramount presents
MONTGOMERY CLIFT · ELIZABETH TAYLOR · SHELLEY WINTERS
A PLACE IN THE SUN
Jusqu'à jeudi à 1.30, 4h., 6.35 et 9h.10
Dernière représentation complète à 8h.35
Théâtre CARTIER
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR

IMPERIAL
Ces murs cachent un secret, lequel ?
"LA MAISON ROUGE"
(The red house)
avec
EDWARD G. ROBINSON, LON MCCALISTER

Idyle charmante, au milieu d'une nature sauvage :
"KASPA, ROI DE LA JUNGLE"
(King of the jungle)
BUSTER CRABBE & FRANCES DEE

PRINCESSE
Film d'action EN COULEURS :
"THE EAGLE AND THE HAWK"
avec
John Payne, Rhonda Fleming, Dennis O'Keefe
Musical :
"STAR, SPANGLED RHYTHMN"
Crosby, Hope, Lamour, MacMurray

PALAIS MONTCALM
NOV. 29, 30, DEC. 1 et 2 Soirs
THE GREAT
HARRISON

MAGICIEN de réputation internationale et sa troupe
L'homme aux yeux rayons-X.
2h.30 d'émerveillement
RESERVES $1.00 à $2.00
(taxes incluses)
BILLETS EN VENTE LUNDI 26 NOV. à 10 hrs

LAURIER Aujourd'hui Demain continuel
VERSION FRANÇAISE
Aventure — Idylle — Drame..
"CARAVANE"
Stewart Granger — Jean Kent
Aussi : Comédie
The GREAT LOVER
Ce soir à 9 h.
ST-GEORGES et ses amateurs.
COMMENÇANT lundi le 26 nov.
Un service de COUTELLERIE en argent
CINEMA LAURIER
modèle exclusif "Argyle" fabriqué par les manufacturiers des coutelleries Original Rogers.

FIGALLE
A L'AFFICHE

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC "LE COLLIER DU GRAND'DUC"
avec
MAURICE ESCANDE

EMPIRE
Aujourd'hui dernier jour
Attrayant programme double

Les hommes distingués préfèrent le
LORD CALVERT
Canadian Whisky
Servi avec orgueil dans des occasions spéciales quand seul le meilleur satisfera

CALVERT DISTILLERS LIMITED
AMHERSTBURG, ONTARIO

Lairet AUJOURD'HUI et DEMAIN

EN PROGRAMME DOUBLE avec
Aussi : Amédée Nazzari dans
"KNOCK-OUT"

SILLERY Aujourd'hui dernier jour
2 Versions Françaises
Ronald Colman, Margo, Robert Mitchell dans
"L'HORIZON PERDU"
Ray Milland, Loretta Young dans
"LE DOCTEUR SE MARIE"
Service à diner "DU BARRY"

VERSIONS FRANÇAISES
DERNIER JOUR
Tyrone Power, Dorothy Lamour
JOHNNY APOLLO

VICTORIA
Laurel et Hardy "Maitre de Ballet"
Demain, Terry Moore dans "Monsieur JOE" (Mighty Joe Young) avec Robt Armstrong, Ben Johnson.
William Lundigan Dorothy Patrick dans "L'ASSASSIN SANS VISAGE"
(Service à diner DEAUVILLE)

CAMBRAI
Auj. Lana Turner Gene Kelly, June Allyson
"LES TROIS MOUSQUETAIRES"
en technicolor
demain : ALAN LADD Patric Knowles, Geraldine Fitzgerald
"HEROS DANS L'OMBRE"
(O.S.S.)
Et sujets courts

CLASSIC
Auj. BING CROSBY FRED ASTAIRE, JOAN CAULFIELD
"LA MELODIE DU BONHEUR"
(technicolor)
Demain, Ann BLYTHE HOWARD DUFF, GEO. BRENT
"LE ROI DE LA VALLEE"
(Technicolor)
Ep. 3— "L'ISLE MYSTERIEUSE"
(Service à diner Charmian"

CINEMA PARIS
A L'AFFICHE

CAPITOL MATINÉE 40¢ SOIR 55¢ TAXE INCLUSE
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
à : 2 h. 25, 5 h. 40, 9h.05
Kirk DOUGLAS, dans
"THE BIG CARNIVAL"
Aussi à : 1h.10, 4h.30, 7h.45
Lawrence TIERNEY
"THE HOODLUM"
COMMENÇANT VENDREDI
Continu de 1 h. à 11 h. "Mr. Belvedere" à : 2h.50, 6h.10, 9h.35.
Au son du gong il sera exactement ... le temps de rire avec :
CLIFTON WEBB.

Second film à : 1h.05, 4h.25, 7 h. 45
VERA Ralston
JOHN Carroll
"BELLE LeGRAND"

Magasins THRIFT Stores
69 RUE CARTIER Ville de Quebec
UNE COMPAGNIE QUEBECOISE
1400 RUE MAGUIRE Sillery Que.

Valeurs
PLUS QUALITE ET SERVICE CHEZ "THRIFT"

LIVRAISON GRATUITE
COMMANDE COMBINEE MINIMUM $3.00

RAISINS SANS PEPINS	"SULTANA" AUSTRALIAN	cello 16-oz		23¢
CORNED BEEF HEREFORD		bte 12-oz		46¢
TISSUE SNOWCAP		3 roul. pour		35¢
SUPER SUDS	grand format	38¢	format géant	69¢
BEURRE D'ARACHIDE	VAC-O-NUT	pot 16-oz		33¢
JEWEL SHORTENING		paquet 1-lb		33¢
FARINE ROBIN HOOD	TOUT USAGE SAC 7-LB			49¢

SAUMON bte ½ grd. 35¢
ROUGE MEDIUM COHOE CLOVER LEAF SURCHOIX

GRUAU QUAKER	Régulier ou cuisson rapide	gros pqt	35¢
CAFE MARCO	TOUT USAGE	sac 1 lb	94¢
CATSUP AYLMER		bout. 11 oz	23¢
GUIMAUVE ANGELUS		cello 16 oz	37¢

PECHES bte 28 oz 36¢
DE CHOIX CUDNEY, MOITIES

POIRES DE CHOIX	à dessert "Globe"	2 15 oz	35¢
ANANAS	TRANCHE, DE CHOIX V.C. AUSTRALIAN	20 oz	34¢
JUS	de PAMPLEMOUSSE NON SUCRE	Trout hall boite 20 oz	10¢

FÈVES au LARD
ou style végétarien Heinz dans sauce tomate.
bte 15 oz 18¢

Echangez maintenant vos coupons de savon Ivory, Camay ou Duz en poudre

Viandes de Qualité

ROTI OU BIFTECK de PALETTE
BOEUF DE HAUTE QUALITE, JUTEUX ET TENDRE, DE MARQUE ROUGE OU BLEUE
lb 69¢

SAUCISSE DE PORC PUR		lb 59¢
BACON A DEJEUNER	PQT CELLO ½-LB	59¢
FOIE DE PORC FRAIS		lb 39¢
FILETS FRAIS	CHAQUE JOUR	lb 39¢

ROTI de porc lb 45¢
FRAIS TUE ET TENDRE EPAULE

Fruits et Legumes Frais

BANANES
JUMBO... DÉLICIEUSES 17¢
SERVIR AU DEJEUNER AVEC VOTRE CEREALE FAVORITE.

RAISINS
EMPEREUR de CALIFORNIE 3 lbs POUR 29¢

Prix en vigueur les 22, 23 et 24 novembre 1951.

THRIFT STORES LIMITED

CHAUSSETTES de FANTAISIE
POUR HOMMES
POUR VOUS, POUR DONNER !

.97 la paire

6 pour $5.75

Pure laine, et mélange de laine et rayonne. Talons renforcis. Bon ajustement, haut à élastique et en tricot de laine. Nombre de dessins attrayants de 2 ou 3 tons, sur fond brun, marron, vert.

Aussi une grosse quantité de CHAUSSETTES A LOSANGES pure laine "Worsted-Shoddy" en une myriade de losanges voyants ou sobres.

GRANDEURS: 10½, 11, 11½, 12.

COSTUMES de NEIGE
EN SATIN ÉPAIS

A l'épreuve des intempéries. Chaude doublure d'épais "KASHA" piqué. Empiècement aux genoux, poignets en tricot de laine. Glissière jusqu'à la fourche; capuchon à même garni de fourrure blanche.

$6.95

COULEURS : Royal, Brun, Rouge et Poudre.
GRANDEURS : 2 et 3.

SOLDE DE CARPETTES "REXOLEUM"
DE LUXE

PREMIÈRE QUALITÉ

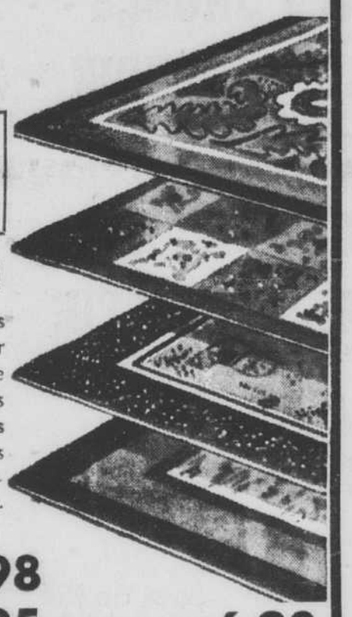

1286 SEULEMENT !

Tous les dessins les plus modernes pour chaque chambre de votre maison. Jamais auparavant à ce bas prix ! Ces carpettes "Rexoleum" sont reconnues par leur beauté et leur durée.

6' x 9'	**3.98**		
7½' x 9'	**4.95**	9' x 12'	**6.98**
9' x 9'	**5.50**	9' x 13½'	**7.98**
9' x 10½'	**5.98**	9' x 15'	**8.95**

(pas tous les dessins dans chaque grandeur)

DAMAS de RAYONNE ATTRAYANT

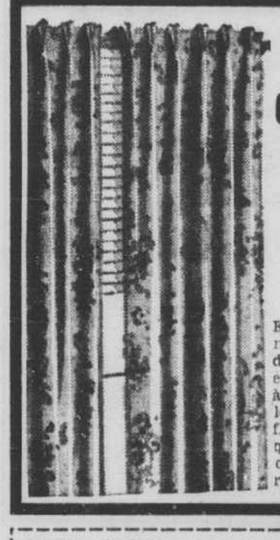

89c LA VGE

Economisez de deux façons ! Par notre bas prix... et par l'économie de coudre vous-même vos draperies et housses de meubles. De brocart, à double face, dans toutes les couleurs les plus populaires — Rouge flammant, Vert, Bleu, Or, Vin, Coquille et Gris. Très bel assortiment de dessins gais et vifs. Au prix remarquable .....

Au service de nos clients éloignés, VOICI notre nouveau COMPTOIR POSTAL

- ★ **JEUNES FILLES spécialement entrainées pour remplir vos commandes soigneusement.**
- ★ **FRAIS DE TRANSPORT PAYES, sans égard à l'importance de la commande.**
- ★ **DES AUJOURD'HUI, vous pouvez obtenir par la poste toutes les marchandises que Greenberg's annoncera en vente dans les journaux.**
- ★ **MARCHANDISE SATISFAISANTE OU ARGENT REMBOURSE !**

Pour votre commodité, servez-vous du coupon de commande ci-dessous !

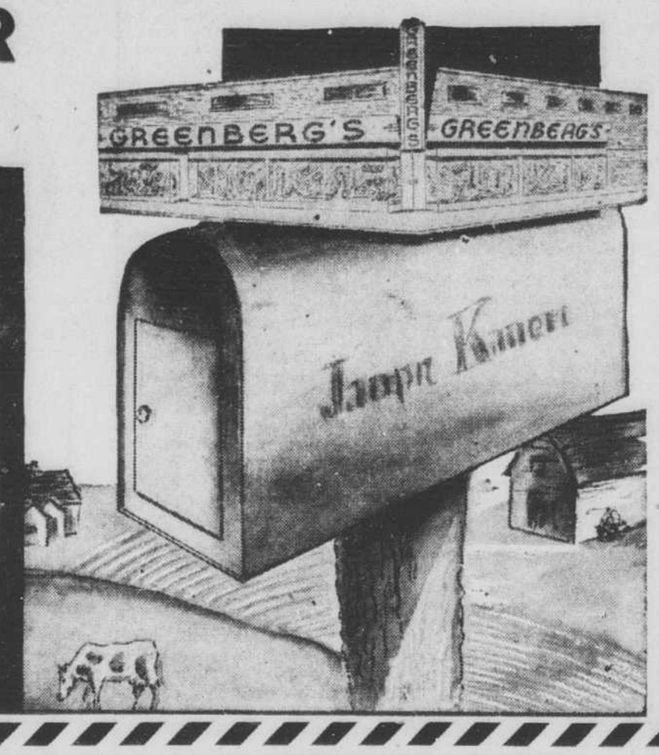

"NOUS SOMMES AUSSI PRES DE VOUS QUE L'EST VOTRE BOITE A LETTRE".

VENEZ ! ECRIVEZ ! TELEPHONEZ !

LE CLOU DE LA SAISON !
PALETOTS "STATION-WAGON"
DE LA MEILLEURE QUALITÉ
GARNITURE SUPÉRIEURE ! COUPE EXPERT !

$39.95

- En GABARDINE de bonne qualité
- Collet et revers complètement en agneau (rasé et traité)
- Doublé d'agneau de première qualité jusqu'à la taille
- Le bas doublé en soie matelassée
- Pleine longueur à devant croisé
- Ceinture tout le tour

Parmi le lot les couleurs les plus populaires: Gris pâle, gris foncé, Marine, Taupe, Teal foncé.

GRANDEURS : 34, 36, 38, 40, 42, 44.

COMPAREZ ! VOUS NE TROUVEZ PAS UNE TELLE VALEUR NULLE PART !

JOIGNEZ-VOUS A NOTRE CLUB DE NOEL
UN PETIT DÉPÔT GARDERA VOTRE ACHAT JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE

ACHETEZ AVEC CONFIANCE — MARCHANDISE SATISFAISANTE OU ARGENT REMBOURSE

PANTALONS DE SKI
POUR LES JEUNES SPORTIVES

$2.98

Pratiques et durables, en Frise de très bonne qualité. Modèle boutonné sur les côtés. Avec bretelles, ou avec élastique sur le dos et les chevilles. COULEURS : Brun et Marine. TAILLES : 6, 8, 10, 12, 14 et 14x.

CULOTTES BREECHES
en frise marine

$2.47

Bien confectionnées de bonne Frise. Genoux doubles qui en doubleront la durée. Chaudes, confortables et fortes.

TAILLES : 24 à 34

CHANDAILS de HOCKEY "CANADIENS"
POUR GARÇONS

$3.69

Même modèle que les professionnels portent. Chandail avec écusson. Laine renforcie pour plus longue durée. Avec collet roulé.

TAILLES : 26 à 36.

BAS de HOCKEY
Bas "Canadiens" La paire..... **1.98**

Tuques de Hockey **79c**
Tuque, pour appareiller.....

PYJAMAS en FINETTE
POUR DAMES

- √ MANCHES LONGUES
- √ GARNI EMPIECEMENT FLEURI
- √ MODELE TAILLEUR
- √ (Deux pièces)
- √ CHAUD ET CONFORTABLE
- COULEURS: Rose pâle, bleu et maïs
- TAILLES : Petite, moyenne et grande

$2.49

PALETOTS TEMPÊTES
STYLE "FLIGHT"
(tel qu'illustré)
28 à 34 (8 à 16 ans)

$9.95

Après notre dernière annonce de ces paletots populaires, toute notre réserve a été vendue immédiatement, et beaucoup de nos clients ont été désappointés. Heureusement nous avons eu la chance d'en acheter une grande quantité. Nous espérons que nous en avons assez pour satisfaire la demande, mais pour être certain,

VENEZ DE BONNE HEURE !

- En satin épais à l'épreuve de la mauvaise température.
- Chaude doublure de rayonne piquée. • Collet de simili-fourrure.
- Fermeture-éclair. • Teintes: Royal, marron et vert.

POUR HOMMES, 36 à 44 $10.95

GILETS DE LAINE À GLISSIÈRE
POUR HOMMES

Gilets pratiques d'excellente qualité, bon tricot épais, laine avec rayonne, agrémenté de jolis dessins en deux couleurs. Glissière tout le long, deux grandes poches, bande et poignets côtelés.

$5.95

COULEURS: Rouge vin, brun, royal.

GRANDEURS: 36 à 44.

CHEMISES EN ÉDREDON ÉPAIS
POUR HOMMES

Pour le travail ou le sport. 2 poches sur la poitrine. Attrayants dessins quadrillés, en un vaste assortiment de combinaisons de couleurs, pas salissantes. TAILLES : 14½ à 17.

$3.79

GANTS de LAINE "BOTANY"
POUR DAMES
POUR FILLETTES
POUR GARÇONS

- Qualité exceptionnelle à ce bas prix
- Tricot de fine laine "Botany"
- Poignets côtelés
- Dessins motifs
- Couleurs unies

.98 LA PAIRE

TEINTES : Brun, Gris, Marron, Vert, etc.

POUR VOTRE COMMODITE — FORMULE DE COMMANDE
(Ecrivez en lettres moulées, s.v.p.)

Greenberg's Dept. Stores, Comptoir Postal, 5387 rue Rivard, Montréal, Qué.

Mandat de Poste inclus $_____ Envoyez C.O.D. ☐

Quantité	Articles désirés	Grandeur	Couleur 1er choix	Couleur 2ième choix	Prix

Nom.....

Bureau de Poste.....

Comté..... C.P.R. ☐ C.N.R. ☐

Veuillez ajoutez 2% taxe de vente si vous demeurez dans la Province de Québec. Si nous expédions C.O.D., les frais de perception devront être payés par le client. GREENBERG'S PAIE LES FRAIS D'EXPEDITION N'IMPORTE OU AU CANADA !

GREENBERG'S
DEPARTMENTAL STORES LTD
380 RUE ST-JOSEPH
PRES DE ST-ANSELME

LYSTER

Va-et-vient

—M. et Mme Euclide Fugère et leur fils, Marc, en visite chez Mme J. Bonneau, dernièrement.

—Mme Paul Bonneau et ses fillettes, Michelle et Ginette, de Chelmsford, Ont., ont passé 15 jours en visite à Lyster, chez Mme I. Bonneau. Elles sont actuellement en visite à Québec, Loretteville et St-Cléophas.

comté de Matapédia.

—Mlle Lucile Pelletier a fait un voyage d'affaires à Asbestos et Victoriaville, récemment.

—Mlles Marthe Gagné et Henriette Gagnon, del'Ecole Normale de Thetford-Mines, ont fait un court séjour dans leurs familles respectives, à l'occasion de la Toussaint.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Le ginger ale que vous êtes fier de servir à vos invités

Vous donnera le plus d'agrément tous les jours

FAVORI MONDIAL!
Canada Dry est numéro 1— Connu partout . . . apprécié partout . . . préféré partout!

QUALITÉ SANS ÉGALE!
Exclusive carbonatation menue . . . purification minutieuse . . . les meilleurs ingrédients . . . voilà qui fait Canada Dry toujours le même, toujours le meilleur.

VRAIMENT SEC!
Pas trop sucré, mais juste assez—tel est le secret qui permet au Canada Dry seulement de vous offrir une saveur très délicate *plus* un rafraîchissement durable!

RAFRAÎCHISSEMENT DURABLE!
Parce qu'il est sec, le Canada Dry vous rend frais et dispos . . . et cette merveilleuse sensation est *durable!*

Mort de monsieur Paul-Henri Goulet

M. Paul-Henri Goulet, citoyen bien connu dans la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, est décédé accidentellement à Montréal où il était à l'emploi, depuis quelques mois, de la General Bakery Ltd. M. Goulet a fait une chute sur le plancher de l'établissement et il s'est fracturé le crâne. Il a succombé à ses blessures au début de la semaine et ses restes mortels ont été ramenés à Québec hier matin. Il était âgé de 37 ans 6 mois.

M. Goulet était un ancien membre de la Garde Jeanne d'Arc et il fut toujours un paroissien dévoué. Il prenait toujours une part active à toutes les organisations. Il fut aussi un auxiliaire précieux pour les prêtres de Notre-Dame de Grâce.

M. Goulet laisse dans le deuil, son épouse, née Thérèse Bussières; ses enfants, Claudette, Jean-Claude et Hélène Goulet; ses frères, MM. Ulderic et Narcisse Goulet; ses soeurs, Mme veuve Alexandre Thibodeau (Marie-Louise) et Mme Claude Richard (Juliette); ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Narcisse Goulet, M. Claude Richard, M. et Mme Ernest Langlais, M. et Mme Maurice Matte, M. et Mme Paul Atkins, M. Chs Bussières.

Le regretté défunt était le fils de feu M. et Mme Thomas Goulet; le beau-fils de feu M. et Mme Chs Bussières. Il laisse aussi ses oncles et tantes, M. et Mme Arthur Goulet, M. et Mme Wilfrid Goulet, Mme Arthur Lamonde.

Les funérailles de M. Goulet auront lieu demain à Notre-Dame de Grâce. D'ici là les restes mortels sont exposés aux salons de la maison J.-Wilfrid Dubois.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Noyade d'un bambin

St-Jérôme, 22 (PC) Trop mince pour supporter leur poids pourtant léger, une couche de glace formée sur la rive de la rivière du Nord, à St-Jérôme, a cédé sous les pas de deux garçonnets qui insouciants d'un danger imminent, avaient voulu profiter d'un hiver prématuré, pour s'adonner à la glissade.

Grelotant, les vêtements mouillés, les larmes aux yeux, Gilles Bélanger 5 ans, indiquait d'un doigt tremblant aux pompiers qui venaient de le sauver, l'endroit où son compagnon de jeu était disparu sous l'onde hier après-midi.

Ce dernier fut repêché vers 11 h. hier soir, non loin de l'endroit où il était tombé. Il s'agit de Serge Brunet, 7 ans, fils de M. Roland Brunet, 209 rue Brière, à St-Jérôme.

Jeune épouse brûlée à mort à Toronto

Toronto, 22. (PC) Une jeune femme mariée depuis un mois à peine est morte suffoquée au cours de l'incendie de sa riche demeure, à North York, dans la banlieue de Toronto. Mme May Geike, 27 ans, a été secourue par les pompiers au troisième étage de sa maison à Riverview Drive. Elle était morte à son arrivée à l'hôpital.

L'époux de la victime, M. W. R. Geikie, 72 ans, autrefois de Oshawa, a la vie sauve. Les pompiers ont eu de la difficulté à le retenir comme il voulait entrer dans la maison en flammes pour sauver son épouse.

La vente du timbre de Noël dans Charlevoix

La Malbaie, Charlevoix, (DNC) Dans un appel adressé, ces jours derniers, à toute la population de Charlevoix-Est à l'occasion de l'ouverture officielle de la campagne du Timbre de Noël, M. J.-Philippe Tremblay, président du comté, s'est dit confiant dans le succès de cette campagne. M. Tremblay s'est employé à démontrer l'importance de cette oeuvre humanitaire et de haute portée sociale. J'ai confiance, a-t-il dit, que, grâce à l'achat massif des timbres de Noël, les dépenses additionnelles des opérateurs de la roulotte fournie par les gouvernements fédéral et provincial, seront couvertes cette année.

Grange détruite par le feu à St-Elzéar

St-Elzéar, Beauce (DNC) Un violent incendie a détruit de fond en comble, ces jours derniers, la grange de M. G.-Aimé Sylvain, cultivateur de St-Elzéar, causant des pertes évaluées provisoirement à environ $5,000. L'incendie allumé par l'explosion du moteur d'une batteuse à grain, s'est propagé avec une telle rapidité, qu'il a été impossible de sauver les 400 poules qui se trouvaient dans le bâtiment. Le feu a également détruit une partie de la récolte de M. Sylvain, de même que quelques machines aratoires.

Mort de madame J.-A. Binet

Beauport, (DNC). On apprendra avec regret la mort soudaine de dame Elisabeth Marcoux, épouse de M. J.-A. Binet, entrepreneur briqueteur, décédée le 21 novembre, à sa résidence, Beauport, à l'âge de 60 ans et 7 mois. Madame Binet était une femme avantageusement connue dans sa localité, charitable, exemplaire et dévouée aux oeuvres de charité. Sa mort sera vivement regrettée de ses connaissances.

Lui survivent, son époux M. J.-A. Binet, entrepreneur briqueteur, ses fils: MM. François, André et Edmond Binet. Ses filles: Révérende Soeur Elise du Sacré-Coeur (Lucia), des Soeurs Ste-Jeanne d'Arc, Marie-Anna, Thérèse, Yvonne et Marguerite Binet. Ses belles-filles: Dame André Binet (Georgette Filion); Dame Edmond Binet (Françoise Boivin). Ses petits enfants: Michel, Daniel, Huguette et Lise Binet. Ses frères, MM. Aimé Marcoux, de Beauport et Edouard Marcoux, de Montréal. Ses beaux-frères: MM. Théophile Grenier, de Courville, Charles-Oscar Lebel, de Beauport, Alfred Binet, LouiséEdmond Binet, de Beauport. Ses belles-soeurs: Mme Vve Georges Marcoux (Alice Therrien) de Beauport, Dame Thomas Marcoux (Albertine Thomassin) de Villeneuve; Dame Edouard Marcoux (Hénédine Lefebvre), de Montréal, Dame Théophile Grenier (Germaine Latouche) de Courville, Dame Alfred Binet (Florida Therrien), Abitibi, Dame Louis-Edmond Binet (Délia Binet) de Beauport.

Elle était la cousine de l'abbé Léo Bouillé, de Québec, de l'abbé Maurice Boutin, de Québec, du Rév. Frère Donat, C.ss.R. d'Escourt, Révérende Soeur St-Léon le Grand des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle était aussi la tante de Rév. Soeur Ste-Florence, des Soeurs St-Joseph St-Vallier, du Couvent St-Vallier.

Elle laisse également un grand nombre de neveux et nièces, plusieurs cousins et cousines.

La dépouille mortelle est actuellement exposée à la résidence de son mari, 12, rue St-Edmond, à Beauport.

Les funérailles auront lieu samedi matin en l'église de Beauport et l'inhumation se fera au cimetière de la paroisse.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Bambin heurté par une auto

Welland, Ontario, (DNC). Le jeune Camille Bisonnette, 4 ans, enfant de M. et Mme Albert Bissonnette, a été heurté par une automobile, en face de la demeure de ses parents, ces jours derniers. Les occupants du véhicule ont continué leur route après avoir constaté l'accident. M. Marcel Audet qui passait sur les lieux a porté secours à l'enfant blessé. Le bambin fut transporté chez le Dr Dubois où il reçut les premiers soins. Il souffre de légères blessures.

Accident mortel à Smooth Rock Falls

Smooth Rock Falls, Ontario, (DNC). La jeune Lina Guenette, 8 ans, enfant de M. et Mme Claude Guenette, a perdu la vie d'une façon tragique, ces jours derniers. La fillette revenait de l'école en s'amusant avec quelques compagnes. Elle s'engagea soudainement dans la rue où elle fut broyée sous les roues d'un lourd camion de sable de Moonbeam qui filait à une bonne allure. La mort fut instantanée.

Réunion tenue à Sainte-Anastasie

A Ste-Anastasie, près de Lyster, comté de Mégantic, vendredi soir le 23 novembre, l'Association Forestière des Cantons de l'Est tiendra une importante assemblée sur la conservation des richesses naturelles. Des films seront présentés sur la chasse, la pêche et la forêt. Des causeries seront prononcées par MM. Lucien Paquette de la Canada Paper Co., J.-B.-S. Huard, journaliste et Lucien Bédard, i.f., gérant de l'Association Forestière de la région.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Y a-t-il un PROBLÈME d'ENTRETIEN dans votre maison?

...alors, voici des NOUVELLES qui vous réjouiront!

Passez-vous vos journées à surveiller le constant va-et-vient des enfants et des petits animaux de maison—de peur qu'ils abiment vos planchers frais cirés? Si oui, détendez-vous—Johnson a trouvé tout juste la réponse à ce problème.

C'est Glo-Coat "DURABLE ÉCLAT"—un NOUVEAU fini à planchers qui est révolutionnaire. Il résiste à toute épreuve tout en gardant son lustre éclatant pendant de longs jours.

Et ce n'est pas tout! Le Glo-Coat "Durable Eclat" de Johnson *reluit seul.* Vous n'avez qu'à l'étaler sur vos linoléums, vos planchers de bois ou carrelés—en quelques minutes, vous obtenez un lustre résistant et brillant comme un miroir, sans frottage ou polissage. Les talons ne marqueront pas le poli "Durable Éclat", pas d'éraflures, pas de taches causées par la saleté ou l'eau, même après des semaines d'usure!

Essayez-le vous même. Commandez aujourd'hui de votre fournisseur un bidon de Glo-Coat "DURABLE ÉCLAT"—vous le reconnaitrez à la bande VERTE sur le familier bidon jaune de Johnson.

Recherchez la bande VERTE sur le familier bidon jaune de Johnson. —

NOUVEAU GLO-COAT "DURABLE ÉCLAT" JOHNSON

S. C. Johnson & Son, Ltd., 5430 Ave. Royal Mount, Montréal, Qué.

"Johnson" et "Glo-Coat" sont des marques déposées.

DEUXIÈME SEMAINE

FESTIVAL d'AUTOMNE

A&P ESTABLISHED 1859

$6000.00 de prix

225 GAGNANTS

Procurez-vous des formes d'entrée et détails dans n'importe quel MAGASIN D'ALIMENTS A&P

C'est facile, postez votre forme d'entrée avec n'importe quelle étiquette ou dessus de boîte A&P ou Colgate.

Le Festival finit le 3 Décembre

Entrez maintenant et souvent

CHOCOLATS ASSORTIS DU BARRY — bte 1 lb. 65¢
BABY ROLLS ALIMENTS DE BEBES — ¼ lb. 29¢
FROMAGE DOUX FROMAGE CLOVER VALLEY — lb. 49¢
ALIMENTS DE BEBES 3 btes 29¢ ASSORTIS HEINZ
KETCHUP ANN PAGE — bte 13 ozs 23¢
SAUMON ROSE DE FANTAISIE — bte 1 lb. 46¢
FEVES BLANCHES A LA PESEE — 2 lbs. 23¢
CORN POPS KELLOGG — 2 pqts 35¢

MARMELADE IONA, ORANGE ET PAMPLEMOUSSE — jarre 24 ozs 32¢

FARINE PURITY — sac 5 lbs 36¢ — sac 24 lbs 1.57

Le Coin du Client

"La Liberté du Choix" est importante quand vous magasinez aussi bien que quand vous votez. A l'A&P nous avons toujours été dévoués à l'idée démocratique que nos clients soient libres d'acheter les aliments qu'ils veulent, à la quantité qu'ils désirent sans qu'il y soient contraints par nous.
Nous nous efforçons toujours de garnir nos magasins avec un grand choix de bons mets qui constituent de bonnes valeurs. Alors, nous laissons à nos clients la liberté de faire leur choix.
S'il y a quelque chose que nous puissions faire pour vous donner une meilleure "Liberté du Choix" dans votre A&P, s.v.p. nous le laisser savoir en écrivant au:
DEPT DES RELATIONS DU CLIENT
Magasins d'Aliments A&P
Casier No. 9, B.P. St-Henri
Montréal, Québec

Expédiez vos paquets d'outremer MAINTENANT!
A&P a un assortiment complet de viandes en boîte, fruits séchés, noix, fruits en boîte, mélanges à gateaux, le fameux gâteau aux fruits A&P, afin de rendre vos paquets attrayants. Tous à un prix d'épargne.

FEVES JAUNES COUPEES IONA — 2 btes 20 ozs 27¢
MAIS DE CHOIX GENRE CREMEUX A&P — 2 btes 20 ozs 31¢
POIS VERTS IONA — 2 btes 20 ozs 25¢
GRUAU OGILVIE CEREALE A DEJEUNER — pqt 40 ozs 38¢
SODAS CHRISTIE PREMIUM — pqt 1 lb. 31¢

PARÉES avant d'être PESEES!

VIANDES DE QUALITE A&P "SUPER-RIGHT"

LONGES DE PORC — lb 49¢
BIEN PREPAREES, CHOIX DU CLIENT, ROTI DE COTES OU FILET
POULES CATEGORIE 'A' — lb 45¢
MOYENNE DE 3 à 4 LBS
POULETS EVISCERES — lb 59¢
"TENDER GROWN" PREMIUM DE SWIFT (ENTIERS OU DANS PANIER)
ROTI DE CASSEROLE — lb 53¢
PALETTE DE BOEUF MAIGRE, DESOSSEE
COTTAGE FUMES — lb 73¢
ENTIERS OU MOITIES, MARQUE ROYAL
EPAULES DE PORC FUMEES — lb 49¢
SANS JARRET, GENRE PICNIC
BACON A DEJEUNER — lb 55¢
TRANCHE SUR DEMANDE
FILETS DE MORUE FRAICHE — lb 33¢
EPERLANS DE CHOIX NO 1 — lb 39¢
HUITRES EN ECAILLES — douz. 69¢
DE CHOIX

FRUITS et LEGUMES A & P

PAMPLEMOUSSES — 5 pour 29¢
MARSH, SANS PEPINS DE FLORIDE, SUCRES, GROS, GROSSEUR 96
BANANES — lb 18¢
MURES, DOREES, JUMBO
CITRONS — pqt 21¢
DE CALIFORNIE, EMPAQUETAGE CELLO, GROSSEUR 300, PAQUETS DE 4
PATATES SUCREES IMPORTEES, No 1 — 2 lbs 29¢
OIGNONS JAUNES, No 1 POUR CUISSON — sac 10 lbs 49¢
CHOUX VERTS No 1, CULTURE DOMESTIQUE — lb 8¢

A&P Super Markets

Fab Mousse fabuleuse — gros pqt 38¢ — pqt grand 75¢
Floor Gloss Hawes — shop. 59¢
Domestic Shortening — lb 33¢
Graisse Maple Leaf — 2 lbs 45¢
Sacs de thé Mélange spécial A&P — pqt de 50 29¢
Spaghetti Cuit Catelli — bte 15 ozs 14¢
Ananas Tranchés Dole — bte 20 ozs 37¢
Jus d'oranges De fantaisie — bte 20 ozs 14¢

PAIN AU LAIT
FRAIS ANN PAGE
Enrichi de vitamine B ou régulier.
BLANC OU BRUN
Tranché pain 16 ozs 11¢
Non tranché 10¢

GATEAU AUX FRUITS rond 3 lbs. 1.49

Fèves au lard Genre Boston Ann Page — 2 btes 15 ozs 23¢
Pamplemousse Jus de fantaisie — bte 20 ozs 12¢
Soupes Clark Tomates ou légumes — 2 btes 10 ozs 19¢
Riz A long grain Sunnyfield — selle 2 lbs 33¢
Lushus Shirriff Poudres à gelée — 3 pqtts 29¢
Pains de noix Crosse & Blackwell — bte 21¢
Farine 5 Roses Pour tout usage — pqt 7 lbs 49¢
Nettoyeur Swift — 2 btes 23¢

CAFE BOKAR — lb. 96¢
FAMEUX ANN PAGE—MOULU SUR DEMANDE
CAFE 'DRIP' MAXWELL HOUSE — lb. 1.08

Prix en vigueur jusqu'à samedi, le 24 novembre

Hommage à un missionnaire-soldat

Paris, Collaboration spéciale) Les fêtes du Souvenir s'ouvraient dès samedi le 10 novembre par une très belle émouvante cérémonie dans la grande salle du Musée de la France d'Outre-Mer.

Présidée par le R. P. Binet auprès de qui avaient pris place le nonce apostolique, le R. P. Duval, actuel Directeur de l'Institut des apprentis d'Auteuil, les représentants des ministres de la France d'Outre-Mer, de l'Education Nationale, de nombreuses personnalités religieuses et civiles.

Le "maître de la maison était M. Marcel Lucain, conservateur du Musée de la Frande-d'Outre-Mer, remplaçant M. Marius Harry Leblond, l'illustre écrivain qui sût si bien décrire, en des ouvrages extrêmement attachants la vie, les moeurs des enfants de la plus grande France.

Ancien combattant de la Guerre de 1914-18, il excella à nous faire revivre les heures glorieuses des âpres combats des plateaux et des bois d'Argonne.

Au cours de la cérémonie qui réunissait beaucoup de ses anciens compagnons d'armes, une statue du R. P. Brothier devait être dévoilée et solennellement placée dans la galerie historique du Musée.

M. le Conservateur Lucain devait nous révéler au cours de son allocution quelques-unes des prouesses du grand missionnaire — soldat, le R. P. Daniel Brothier :

"Nous étions en Argonne. Il avait plus à torrent ; les tranchées les "boyaux" formaient autant de petits canaux dans lesquels nous pataugions jour et nuit. Le R. P. Brothier, entre deux attaques, ne cessait de se prodiguer. Lorsqu'une unité devait monter à l'assaut, les groupes qui la composaient ne demandaient pas au missionnaire "Père," montez-vous aussi, mais : "Père, avec qui montez-vous aujourd'hui? On était tellement accoutumé à le voir accompagner les combattants qu'il ne serait venu à l'esprit d'aucun d'entre eux que la "vague d'assaut" soit privée de sa merveilleuse présence.

"Combien de fois l'avons nous vu, après un engagement, se trainer entre les lignes, laissant un peu de sa chair et de ses vêtements aux ronces des barbelés pour aller aider un blessé à mourir ou en ramener un autre jusqu'au poste de secours. Il a sauvé ainsi des centaines de vies humaines. Et combien d'âmes? Dieu seul le sait.

"Un soir, les hommes souffraient d'une soif ardente, les réserves d'eau étaient épuisées. Recrus de fatigue, blessés pour la plupart," ils étaient au bout de leurs forces. On vit alors le R. P. Brothier ramasser les bidons passer les sangles sur ses épaules et rampant dans cette boue infernale, faire un interminable chemin jusqu'à un poste d'eau de lui connu. Le temps passait. L'inquiétude croissait. Qu'était-il arrivé au Père? Le silence était absolu. Les hommes attentifs perçurent un glissement puis dans la nuit commençante ils virent se dresser toute droite la silhouette familière du R. P. Brothier. Il avait accompli sa mission volontaire et ramenait tous ses bidons pleins. Mais il était exténué. C'est presque chaque jour de la vie de ce prêtre-soldat qu'il faudrait raconter pour peindre son héroïsme tranquille, la force, l'ascendant de cette âme d'élite . . . "

Il devait parachever son oeuvre de charité en animant l'Institut des orphelins d'Auteuil de cette flamme qui communiquait la vie, à tout ce qu'il entreprenait. Les quelques petits apprentis recueillis dans la maison sont maintenant 1,400. Tous apprennent un métier qui leur permet de vivre dignement, de fonder un foyer. Et "Auteuil" reste toujours amicale, secourable aussi, à ceux qui y ont vécu, travaillé.

Le dernier titre de gloire auquel M. Lecain fit allusion est l'édification de la Cathédrale de Dakar, grâce à l'inlassable volonté du R. P. Brothier.

Les garçons d'Auteuil qui composent la fanfare de l'établissement et qui sont d'excellents exécutants firent entendre les sonneries rituelles pendant que M. Lucain dévoilait un buste, oeuvre du sculpteur Lacour: Minute particulièrement émouvante: Le visage du R. P. Brothier apparait avec l'expression douce et énergique qui lui était familière.

Nul moment ne pouvait être mieux choisi pour rendre un éclatant hommage au missionnaire — soldat que cette date du 10 novembre où tout invite au souvenir et au recueillement.

Le 11 novembre, les cérémonies officielles autour de la dalle du Soldat-Inconnu se déroulèrent sous le signe de la ferveur et de la reconnaissance. Le général Vanier a déposé, comme il le fait chaque année, une gerbe de fleurs sur tombeau de l'Arc de Triomphe. Toute la journée la foule a défilé en silence sous l'immense voile tricolore symbole de tant de gloire et aussi de tant de sacrifices.

VICTIME DE LA SCIENCE : — Un savant des laboratoires de recherches de l'université de Pittsburgh, Earl-W. Vensel, âgé de 28 ans, vient de mourir de la maladie du sommeil. Vensel travaillait depuis quelque temps à trouver un sérum contre cette dangereuse maladie quand il a été lui-même atteint d'encéphalite.... On sait que cette maladie affecte plusieurs soldats qui sont actuellement en Corée.

JOLY

Va-et-vient

M. et Mme Wilfrid Roy, MM. Marcel et Aurélien Roy, de St-Jules de Beauce, étaient de passage chez M. Joseph Jacques, dernièrement.

Le Dr Pouliot, dentiste de Québec, était de passage, récemment, à son bureau de Joly.

Mlle Clémence Jacques, de Sillery, Québec, a rendu visite, récemment, à ses parents.

M. Raymond Nadeau a fait un court séjour, récemment, à Joly.

M. J.-M. Sylvain a fait, récemment, un voyage à Montréal.

M. et Mme Philibert Poulin, de Cap-Rouge, demeureront désormais dans notre localité.

Mlles Raymond et Thérèse Sylvain étaient de passage, récemment, à St-Flavien.

M. Romain Drouin a fait, dernièrement, un voyage à St-Joseph et Ste-Marie de Beauce.

ST-FLAVIEN

Mariage

M. Martial Desrochers à Mlle Rita d'Auteuil, de cette paroisse. Les témoins étaient MM. Albert Desrochers et Arthur d'Auteuil, pères des époux.

Décès

Dame Eugénie Dubois, épouse de M. Louis Cayer, est décédée récemment à St-Grégoire de Montmorency, à l'âge de 78 ans. Elle fut inhumée en notre paroisse.

Baptêmes

Marie-Ange-Huguette, enfant de M. et Mme Wilfrid Biron (Véronique Cayer). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Laroche, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Ernest-Richard, fils de M. et Mme Edouard Beaudoin (Rose-Yvonne Demers). Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Beaudoin, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Berthe-Denise, enfant de M. et Mme André Gingras (Thérèse Dubois). Parrain et marraine, M. et Mme Philibert Dubois, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Pierrette-Adélia, enfant de M. et Mme Hervé Trépanier (Jacqueline Jacques). Parrain et marraine, M. et Mme Charles Jacques.

—Joseph-Octave-Denis, enfant de M. et Mme Aurélien Ferland (Blandine Desrochers). Parrain et marraine, M. et Mme Octave Bédard, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Lucille-Nicole, enfant de M. et Mme Léo-Paul Bergeron (Marie-Anne Beaudoin). Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Olivier, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Gérard-Roger, enfant de M. et Mme Armand Croteau (Blandine Demers). Parrain et marraine, M. et Mme Simon Demers, oncle et tante de l'enfant.

Un sur dix

Un million de Canadiens ont maintenant un emploi dans l'industrie manufacturière. Dix pour cent d'entre eux gagnent leur vie grâce à l'industrie textile primaire. (Le plus récent rapport de l'Office national de la statistique indique en effet que 1,080,000 personnes travaillent dans les manufactures, dont 104,000 dans celles du textile-primaire.)

En plus de tenir le premier rang parmi toutes les industries canadiennes pour le nombre d'employés de manufactures, les textiles-primaires ont aussi l'honneur de payer la plus forte somme globale en salaires. Le textile est au nombre des industries qui fournissent le plus d'emplois aux femmes et qui sont le mieux réparties à travers les petites municipalités du pays.

La Compagnie Dominion Textile Limitée joue un rôle considérable dans cette industrie basique du textile.

La Compagnie Dominion Textile Limitée

FABRICANTS DES PRODUITS Textile

DONALD DUCK — Par Walt Disney

BRICK BRADFORD — Par William Ritt et Clarence Gray

JOUETS

— dans la MEZZANINE

12 RUE ST-JOSEPH

Petits enfants !

PÈRE NOËL INVITE VOS PARENTS À VOUS EMMENER CHOISIR VOS JOUETS CHEZ

HENRI TURCOTTE, LTÉE

à leur 2ème magasin

12 rue ST-JOSEPH

PERE NOEL a placé à notre magasin — 12 rue St-Joseph l'un des plus beaux rayons de jouets de la ville. Vous y trouverez, garçonnets et fillettes, tout ce que vous pouvez désirer pour vos étrennes. Demandez à vos parents de vous y emmener. Choisissez ce que vous désirez depuis longtemps et . . . le Père Noël ira sans doute vous les porter chez vous lui-même, à Noël.

TRAINS ELECTRIQUES et accessoires complets de la fameuse marque "LIONEL"

AUTOS de tous genres

JOUETS MECANIQUES de toutes espèces

JEUX DE CONSTRUCTION

MECANOS fort ingénieux

POUPEES de toutes sortes

CARROSSES

TRICYCLES

TELEPHONE

TABLE ET CHAISES etc ! etc !

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

Si vous êtes trop éloignés pour venir au magasin, écrivez-nous en nous énumérant ce que vous désirez acheter. Nous avons un personnel entraîné à cet effet — qui choisira pour vous dans notre magasin ce qui peut vous convenir, et vous adressera aussitôt une liste avec description et prix.

C'est un moyen facile de magasiner à distance. Un service qui a fait ses preuves dans les grandes villes du continent. Faites un essai! Passez-nous votre commande tout de suite.

Aux parents *Vous avez ici toutes les facilités possible pour acheter ce que peuvent désirer vos petits pour Noël. Vous pouvez acheter immédiatement — — afin de bénéficier d'un meilleur choix — et payer d'ici Noël, sans presque vous en apercevoir, le montant initial exigible par la Loi sur les Ventes à Tempérament. Voyez d'ailleurs ci-dessous nos 5 MODES D'ACHAT:*

5 MODES D'ACHAT FACILES

- AU COMPTANT
- MISE DE COTE avec léger acompte.
- COMPTE-COURANT
- PLAN ROTATIF .. sur notre plan budgétaire commode.

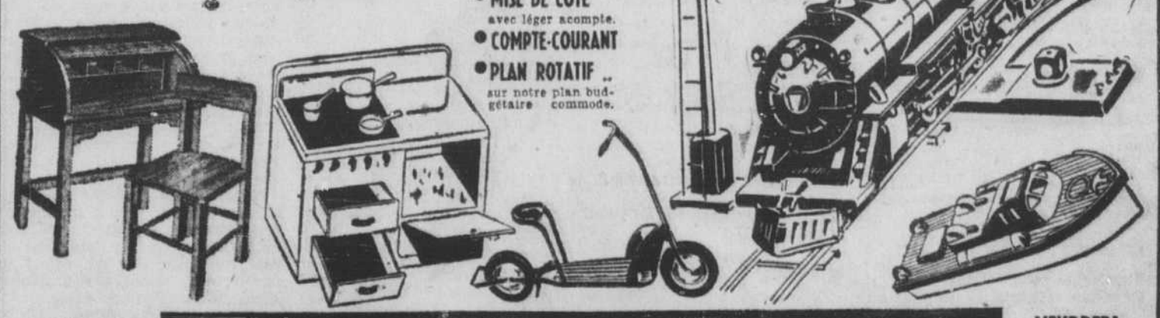

VENDREDI SOIR magasin ouvert jusqu'à 9 h. 30

Henri Turcotte, Ltée

12, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

VENDREDI SOIR magasin ouvert jusqu'à 9 h. 30

Les Braves refoulés 4-3 devant l'attaque des As

Commentaires Sportifs

— par —

Marcel Bourassa

Le sportsman local J.-Emile Dion vient d'être nommé syndic du trophée McCallum emblème du championnat canadien aux grosses quilles et actuellement aux mains de l'équipe Métivier. Dion fera partie d'un trio complété de Bert Reeves de Toronto et de Williams Thomas de Montréal. Attribué depuis 1910 par les Distilleries McCallum d'Ecosse, ce trophée d'une valeur de $2,500 fait la convoitise de nombreuses équipes canadiennes reconnues les meilleures tant de Toronto que d'Arvida, Victoriaville, Lévis, La Tuque et de nombreux centres . . .

En parlant de quilles en voici une bonne pour le livre. Le quilleur Horace Garman de Decatur, Illinois, Etats-Unis, vient de réussir huit "strikes" au cours d'une joute et il termina avec un pointage de 99. Etes-vous capable de résoudre ce problème . . . ? La réponse vous en est donnée au bas de cette colonne mais auparavant faites un effort pour trouver la solution. Elle est facile pour tout sportif au courant de "l'abattage" des "soldats de bois" . . .

Les récentes accusations portées par la direction du St-Jérôme et envoyées au président George "Buster" Horwood glorieusement régnant à la tête du plus viux circuit de hockey au monde viennent d'avoir le "rebound" auquel il fallait s'attendre quand on connait Frank Byrne. La réplique que notre sportsman local donne à Horwood et dont on trouve la reproduction dans nos pages sportives d'aujourd'hui ne manquera pas d'apporter des précisions sur certains faits de nature à inciter M. le président à considérer "l'autre côté" de la médaille dans la version des incidents de cette récente série entre St-Jérôme et Citadelles. Et nous avons grandement hâte de voir si la direction du circuit junior "A" portera autant d'attention à la version de Phil Watson etde Frank Byrne qu'il le fit pour la cause du St-Jérôme.

Le meeting d'hiver est commencé depuis samedi à la piste de Dufferin dans la banlieue de Toronto et nous pouvons y remarquer cinq conducteurs bien connus des amateurs locaux en Claveau, Morency, Hammond, Gillespie, McKinley. Plus d'une vingtaine de coursiers qui évolueront sur la piste locale sont également sur les lieux.

Le pilote Dick Irvin des Habitants vient de faire connaitre que l'on a beaucoup exagéré les blessures subies par Ross Lowe et le gros Butch Bouchard. Lowe fut coupé à un pied par un des patins de Bill Ezinicki dans la joute de Boston dimanche soir tandis que Bouchard était blessé à une épaule lors d'une joute d'exhibition à Johnston. Ces deux blessés le sont assez peu sérieusement qu'Irvin a déclaré que si tout répondait aux traitements appliqués, ces deux athlètes seraient peut-être en uniforme pour la joute de ce soir à Chicago.

Herb Dickenson qui est l'une des plus brillantes recrues des Mohawks de Cincinnati dans la ligue Américaine de Hockey est également très actif au cours de la saison estivale car pas plus tard que cet été il était un compétent conducteur de chevaux de courses sous le harnais à la piste Buffalo Raceway.

Bruins et Rangers annulent 3 à 3

New-York, 22 (P.C.). Dunc Fisher a compté tous les buts des Bruins de Boston, hier soir, quand les Bruins et les Rangers ont annulé au compte de 3-3 dans une partie régulière de la ligue Nationale de hockey. Paul Ronty compta le but égaliseteur des Rangers.

Fisher, qui avait été échangé aux Bruins par les Rangers, l'an dernier compta une fois à la première période et deux fois dans la dernière. A chaque fois, ses buts permirent aux Bruins de prendre les devants.

Le but égalisateur de Ronty fut réussi après 10.05 minutes de jeu dans la troisième période, sur la retour d'un lancer. Ronty compta avec un lancer d'environ dix pieds des filets des Bruins. A la première période, Fisher déjoua Rayner, après avoir accepté une passe de George Sullivan. Au début de la deuxième reprise, Herb Dickenson égala le compte en faveur des Rangers. Rappelé de Cincinnati, mardi, Dickenson en était à sa première joute dans la Nationale.

Première période

1—Boston, Fisher (Sullivan) 6:34
Punition : Henderson, 10:15.

Deuxième période

2—New-York, Dickenson (Slowinski, Raleigh) 3:48
Punition : Aucune.

Troisième période

3—Boston, Fisher (Kyle) 2:25
4—New-York, Slowinski (Raleigh) 3:40
5—Boston, Fisher (Lynn, Barry) 8:02
6—New-York, Ronty (Stewart, Hergesheimer) 15:05
Punitions : Kyle (2) 16:42 et 16:42; Lacrade 16:42; Evans 17:58.

LE 99 DU JOUEUR GARMAN

Premier carreau (strike)
Deuxième carreau (1 pin, marquez 12)
troisième carreau (strike)
quatrième carreau (1 pin, marquez 24)
cinquième carreau (strike)
sixième carreau (strike)
septième carreau (1 pin, marquez 57)
huitième carreau (strike)
neuvième carreau (1 pin, marquez 69)
dixième carreau (3 strikes)

Ouverture officielle du grand bonspiel féminin

Le Quebec Winter Club sera témoin d'un tournoi international de curling appelé à un immense succès — Trente-deux équipes en lice depuis ce matin — Trophées "Tissot", "Oneida" et "Frank Hatch" à l'enjeu de ces parties — Représentantes de Chicago, Montréal, Ottawa, Toronto, Bathurst, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et Matane.

Une nouvelle page d'histoire dans le curling à Québec sera écrite ce matin, au Quebec Winter Club, lorsque s'ouvrira le premier bonspiel féminin international, désigné sous le nom de "Ladies Granite" Bonspiel". Trente-deux équipes, dont une de Chicago, seront en lice dans ce concours qui se continuera jusqu'à samedi.

Mme T.M. Houghton, qui célébrera son 81ième anniversaire de naissance, la semaine prochaine et qui joue au curling depuis 29 ans, aura l'honneur de lancer la première pierre pour marquer l'ouverture officielle du tournoi à 9 h. 30 ce matin. Elle est membre du Quebec Curling Club.

Deux magnifiques trophées et un écusson sont les trois principaux enjeux de cette compétition mais il y aura en plus deux concours de consolation pour les équipes qui n'auront pu tenir le coup dans les trois premières éliminations.

L'enjeu principal est le trophée "Tissot" pour lequel les 32 équipes sont en lice. Les équipes battues en première ronde jouent ensuite pour le trophée "Oneida", tandis que celles éliminées en deuxième ronde deviennent éligibles pour l'écusson "Frank Hatch". Les perdantes de la deuxième ronde de la "Tissot" tombent aussi dans la lutte pour le tournoi "Hatch". etc . . .

Ce grand tournoi est sous la présidence d'honneur de Mme Elliott Little et Mme Arthur Lagueux, tandis que la présidente du comité actif est Mme Jean Proulx. Le comité est complété de Mme Gavin MacWilliams, vice-présidente; Mme Alan Stevens, secrétaire, et Mlle Thérèse Déchêne, trésorière. Plusieurs autres comités spéciaux ont été formés.

En plus des parties de curling jusqu'à tard dans la soirée, un intéressant programme social a été préparé pour les trois journées. Ce soir, de 5 à 7 neures, il y aura un cocktail, tandis qu'un thé sera servi demain après-midi de 3 à 5 heures. Samedi soir, à 7 heures, il y aura buffet suivi de la distribution des prix.

Parmi les équipes en lice, nous en remarquons 19 de l'étranger. Les autres représentants les clubs Québec, Victoria, Jacques-Cartier, Etchemin et Winter Club de notre ville. L'équipe la plus éloignée vient du Chicago Heather Club et dont le skip est Mme Herbert Kochs. C'est la seule équipe américaine enregistrée pour cette année.

Selon toutes apparences, une équipe à surveiller sera celle dirigée par Mme E.-H. Wooley, de Toronto. Ce "rink" jouera contre celui de Mme O'Holloran du Winter Club à 9 h. 30, ce matin. L'équipe de Mlle Rachelle Santerre de Rimouski aura la tâche de rencontrer les "curlers" féminins de Chicago dans la première ronde pour le trophée "Tissot".

Toronto aura trois autres équipes en lice, tandis que Montréal a six skips différents. Ottawa, Bathurst, N.B., Sherbrooke, Trois-Rivières et Matane sont également représentées dans ce concours qui promet d'être fort intéressant.

Les Citadelles à Granby ce soir

Les Citadelles de Québec iront à la recherche de leur neuvième victoire consécutive, ce soir, à Granby, alors qu'ils visiteront pour la première fois de la saison le Royal de Jacques Bélanger.

Le 4 novembre dernier, lors de la première partie entre les deux clubs, les Citadelles triomphèrent au compte de 11-2 et ils sont grandement favorisés pour vaincre le Granby, une autre fois.

Les Citadelles et les Reds de Trois-Rivières sont présentement sur un pied l'égalité en troisième position, mais en remportant la victoire, l'équipe locale devancerait les Reds et se rapprocherait à seulement cinq points du National et de la deuxième place. Après la partie de ce soir, les Citadelles auront encore quatre parties de moins de jouées que le National, et deux de moins que les Reds de Trois-Rivières.

BOXE

(Par la P. A.)

New-York — Jimmy Bivins, 184 1-4, Cleveland, décision contre Charley (Doc) Williams, 180 1-2 Mahwah, N.J. (10).

Miami Beach, Fla. — Sonny Luciano, 139, Paterson, N.J., décision contre Don Alderson, 141, Canonsburg, Pa. (10).

D'ici aux Fêtes . . .

afin de combattre l'inflation

$5.00 de RÉDUCTION

sera accordé sur nos

COMPLETS et PALETOTS

prêts-à-porter

(Paletots "PANDA" exceptés)

Nous vous les offrons dans . . .

- DES TISSUS DERNIER CRI
- DES TEINTES NOUVELLES

Nous vous garantissons . . .

- UNE COUPE IMPECCABLE
- UNE FINITION SOIGNEE
- UNE QUALITE SUPERIEURE

P. de Beaumont

54 rue St-Joseph *Tél. : 4-4115*

DEMANDEZ LE FILS FAVORI DE L'ÉCOSSE

WHISKY ÉCOSSAIS

JOHNNIE WALKER

BORN 1820 — STILL GOING STRONG

Un Vrai Bon Scotch

Distillé, Mélangé et Embouteillé en Écosse

Bouteilles de 40 on. et de 26⅔ on.

JOHN WALKER & SONS LTD., DISTILLATEURS DE WHISKY ÉCOSSAIS
KILMARNOCK, ÉCOSSE

82-50P

Leclair, Béliveau, Kraiger et King comptent pour les vainqueurs — Joannette, Bourassa et Kwong responsables des buts du Valleyfield— Joute disputée à vive allure et sans rudesse excessive — Plusieurs chances manquées autour des filets de Leclerc — Marois de nouveau très solide — McKay impressionne.

par Roland SABOURIN

Un but de Frankie King, après 2:35 dans la troisième période, a permis aux As de Québec de vaincre les Braves de Valleyfield par 4-3 dans la partie de la ligue de hockey Senior du Québec disputée hier soir, au Colisée, devant 8,250 personnes. C'était la deuxième victoire consécutive du club Punch Imlach et lui permet de s'emparer seul de la quatrième place puisque les Sénateurs d'Ottawa ont été défaits 7-5 par les Royaux de Montréal, dans une joute disputée dans la capitale fédérale.

Toutefois, le pointage n'indique nullement ce que fut la rencontre car les As auraient mérité de l'emporter par une marge beaucoup plus élevée. Ils furent fort malchanceux autour des filets tout en voyant le cerbère Paul Leclerc des visiteurs accomplir quelques "miracles". A certains moments, le gardien de buts des visiteurs ne savait trop où donner la tête devant la fougue des trois ligues d'attaques du Québec. Il reçut 32 lancers contre 25 pour Jean Marois.

Jackie Leclair, Jean Béliveau et Yogi Kraiger réussirent les autres points des gagnants, tandis que Larry Kwong, André Corriveau et Bert Bourassa enregistrèrent ceux du Valleyfield. A la toute dernière seconde du jeu, Béliveau compta une autre fois mais l'arbitre Mel Snowdon refusa de lui accorder le point sous prétexte que le temps était expiré. Incidemment, l'ancienne étoile des Citadelles a joué une partie sensationnelle ainsi que le toujours spectaculaire Herbie Carnegie.

Ils viennent de l'arrière

Malgré leur gros avantage du jeu, les As durent venir de l'arrière deux fois pour égaliser dans les deux premières périodes. Leclair compta bien le premier point de la joute mais les Braves répliquèrent avec deux buts puis Béliveau compta à 13:25, de la première période, en l'absence de Jacques Deslauriers des visiteurs. King était également au pénitencier quand Corriveau réussit le premier but des Braves. Joannette avait eu le premier.

Bourassa donna de nouveau l'avance aux hommes de Toe Blake au début du second vingt, mais exactement douze minutes plus tard Kraiger égalisa sur un foudroyant lancer d'une trentaine de pieds. Puis ce fut à King de mettre la victoire dans le sac.

McKay fait très bien

A sa première partie avec les As, le nouveau-venu Murdo McKay a très bien fait les choses, obtenant même un assist sur le but égalisateur de Kraiger. Pas encore en condition physique parfaite, il n'en a pas moins joué toute la partie et fit de savantes passes avec Béliveau qui semble se plaire au style de l'ancienne étoile de la ligue Américaine. McKay n'est pas très rapide mais ne patine pas pour rien. King, transféré avec Ludger Tremblay et Armand Gaudreault, fit aussi très bien les choses.

Plusieurs chances ratées

La ligne Leclair-Carnegie-Robert a continué à épater l'assistance avec sa vitesse mais aussi la plus malchanceuse autour des filets, particulièrement à la deuxième période. Claude Robert rata deux occasions parfaites en avant des filets, puis ce fut Gaudreault quelques instants plus tard. Les malchances autour des filets et les arrêts spectaculaires furent si nombreux qu'ils seraient trop long de tous les énumérer un par un.

AUTOUR DES FILETS: L'arbitre Snowdon distribua cinq punitions, dont trois aux visiteurs . . . Larry Kwong, Jack Irvine et Kitoute Joannette furent les plus menaçants pour les visiteurs, tandis que Deslauriers fut le meilleur à la défense . . . Les lumières faiblirent quelque peu vers le milieu de la deuxième période mais le jeu reprit immédiatement quand on apprit que c'était pareil partout en ville . . . Le premier point du Valleyfield prit Marois complètement par surprise; alors que l'on pensait la rondelle prise à l'extérieur des filets, qu'elle ne fut la surprise quand l'arbitre Snowdon ramassa la rondelle à l'intérieur... Les As protestèrent en vain . . . Notre club a ralenti à la dernière période mais, heureusement, les visiteurs ne purent compter.

VALLEYFIELD — Buts, Leclerc; Défenses, Bourassa, Ernst, Deslauriers, Redmond; Avants : Irvine, Joannette, Bisaillon, Corriveau, Bougie, Saindon, Kwong, Bessette, Gerais, Larivée.

QUEBEC — Buts, Marois; Défenses, Renaud, Crozier, Leblanc, Kraiger; Avants: McKay, Carnegie, King, Béliveau, Bonin, Robert, Tremblay, Gaudreault, Busch, Leclair.

Arbitre : Mel Snowdon de Montréal ; Juges des lignes : Len Corriveau et John Bernier.

Première période

1—Québec, Leclair (Carnegie, Kraiger) 2:22
2—Valleyfield, Corriveau (Joannette, Kwong) 3:30
3—Valleyfield, Kwong (Bessette, Irvine) 10:00
4—Québec, Béliveau (Crozier) 13:25
Punitions : King 3:15; Deslauriers 12:42; Bougie 17:02.

Deuxième période

5—Valleyfield, Bourassa (Bisaillon, Joannette) 9:19
6—Québec, Kraiger (McKay, Bonin) 14:19
Punitions : Saindon 6:34; Crozier 10:37.

Troisième période

7—Québec, King (Gaudreault, Tremblay) 2:35
Punition : Aucune.

Marcers contre

Leclerc	15	7	10	32
Marois	8	6	11	25

Du temps supplémentaire pour le gain de 7-5 du Royal à Ottawa

Ottawa, 22 (P.C.). Le Royal de Montréal a compté deux fois en supplémentaire, hier soir, pour triompher des Sénateurs d'Ottawa par 7-5 dans une joute contestée de la ligue senior disputée devant une assistance de 3,800 amateurs.

A la suite de cette victoire du Royal et de celle des As de Québec aux dépens des Braves de Valleyfield, les Sénateurs sont tombés en cinquième position. Le Royal est au troisième rang, tandis que les As sont en quatrième place à un point du Royal.

Cliff Malone a réussit le but victorieux après 2.12 minutes de jeu en supplémentaire. C'est lui qui prépara le jeu pour le septième but du Royal, compté par Dickie Moore. C'était le deuxième but de Moore. Les autres buts du Royal furent enregistrés par Jerry Desaulniers, Gerry Plamondon, Les Douglas et Tod Campeau. Le vétéran Al Kuntz a conduit l'attaque des Sénateurs avec deux buts. Red Johnson, Lary Regan et Léo Gravelle en réussirent chacun un.

On assista à du jeu ouvert du commencement à la fin. Le Royal prit une avance de 1-0 à la première période, mais les Sénateurs se ressaisirent à la deuxième période, qui se termina au compte de 3-2 en faveur des Sénateurs. A la fin de la troisième période, les deux clubs étaient sur un pied d'égalité à 5-5. Moore donna une avance de 1-0 aux visiteurs, au milieu de la première période, avec un "screen-shot", de dix pieds des filets.

Mais Johnson répliqua pour les Sénateurs après 6.49 minutes dans la deuxième période. Après une série de passes entre Rip Riopelle et Gravelle, Johnson déjoua Plante avec un lancer de revers. Après 11.09 minutes, Kuntz compta sans aide pour donner l'avance aux Sénateurs. Il laissa partir un lancer de loin et la rondelle dévia sur le gant d'un joueur du Royal.

Desaulniers porta le compte à 2-2, avec un lancer à la hauteur des genoux de Fraser, mais Kuntz redonna l'avance aux Sénateurs, avant la fin de la période, avec un lancer du coin de la patinoire. Emile Dagenais et Fritz Fraser récoltèrent chacun un assist sur ce but.

Le Royal se réveilla au cours de la troisième période et réussit trois buts consécutifs, par l'entremise de Plamondon, Douglas et Campeau. Cependant, les Sénateurs forcèrent le jeu durant le reste de la période et réussirent à égaler le compte à 5-5, sur les buts de Regan et de Gravelle.

Regan et Lulu Denis se battaillèrent au cours de la période supplémentaire, mais écopèrent chacun d'une mineure, seulement. Les deux équipes se divisèrent également les huit autres punitions mineures.

MONTREAL — Buts, Plante; Défenses, McNeil; Rousseau, Harmon, St-Laurent; Avants : Gould, Moore, Desaulniers, Campeau, Proctor, Douglas, Malone, Dennis, Plamondon, Clune.

OTTAWA — Buts, Fraser; Défenses, Stahan, Grigg, F. Fraser, Robertson; Avants : Gravelle, Regan, Johnson, Robinson, Warwick, Riopelle, Giesebrecht, Kuntz, Dagenais, Emberg.

Première période

1—Montréal, Moore (Douglas, Malone) 10:44
Punitions : Gould (7:28); Grigg (16:00); Moore (17:49).

Deuxième période

2—Ottawa, Johnson (Riopelle, Gravelle) 6:49
3—Ottawa, Kuntz 11:09
4—Montréal, Desaulniers (Gould, Proctor) 14:28
5—Ottawa, Kuntz (Dagenais, F. Fraser) 17:20
Punitions : Campeau (1:18); Giesebrecht (2:34); St-Laurent (11:20); Robertson (19:40.

Troisième période

6—Montréal, Plamondon (McNeil, Dennis) ..
7—Montréal, Douglas (Harmon, Moore) ..
8—Montréal, Campeau (Dennis, Clune) ..
9—Ottawa, Regan (Robinson) ..
10-Ottawa, Gravelle (Kuntz, F. Fraser) 11:42
Punition : Aucune.

Période supplémentaire

11-Montréal, Malone (Moore, St-Laurent) 2:12
12-Montréal, Moore (Malone) 8:52
Punitions : Dennis (2:36); Regan (2:36); F. Fraser (6:50).

Le Canadien "A" l'emporte 4-2

St-Jérôme, 22 (P.C.). Butch McKay et Bill Sinnett ont compté chacun un but, hier soir, à la troisième période, les deux aidés de Dave McCready, pour conduire les Canadiens juniors de Montréal à une victoire de 4-2 sur les Aigles de St-Jérôme. Ron Marshall et Gordie Hollingworth réussirent les deux autres buts des vainqueurs, tandis que Jean-Marc Boileau et Guy Rousseau ont compté pour les Aigles.

Hollingworth donna une avance de 1-0 aux Canadiens, en déjouant Gaetan Dessureault, après 17.32 minutes dans la première période, avec l'aide de Sinnett. Au milieu de la deuxième reprise, Ron Marshall augmenta l'avance des Canadiens à 2-0, mais deux buts rapides de Boileau et de Rousseau, en un peu plus d'une minute, permirent aux Aigles d'égaler les chances à 2-2.

Mais McKay et Sinnett devaient assurer la victoire aux montréalais à la dernière reprise. A la suite de cette victoire, les Canadiens ont pris une avance de six points sur le National, tandis que St-Jérôme demeure en cinquième place.

Première période

1—Canadiens, Hollingworth (Sinnett) 17:33
Punitions : Bartlett 4:50, 17:52; Larocque 17:44; Pilon 18:27.

Deuxième période

2—Canadiens, Marshall (McCready, MacDonald) 13:28
3—St-Jérôme, Boileau (Pilon) 13:45
4—St-Jérôme, Rousseau (Pilon, Beaupré) 14:52
Punitions : Beaupré 15:28; Préville 19:45.

Troisième période

5—Canadiens, McKay (McCready) 1:08
6—Canadiens, Sinnett (McCready) 13:13
Punition : MacDonald 16:15.

VEDETTES DES AS HIER SOIR : De gauche à droite, à l'arrière, JACKIE LECLAIR (un but), JEAN BELIVEAU (un but), JEAN MAROIS (solide dans ses filets), YOGI KRAIGER (un but), et FRANK KING (un but). Au premier plan, également de gauche à droite HERBIE CARNEGIE, ARM. GAUDREAULT, MARCEL BONIN, MURDO MacKAY, LUDGER TREMBLAY et JOE CROZIER, qui récoltèrent chacun une assistance. (Photos du "Soleil")

Réplique de Frank Byrne au président G. Horwood

A la suite de la déclaration que vient de faire le président de la ligue de hockey Junior "A" Provinciale, George "Buster" Horwood, Frank Byrne, président des Citadelles, nous a fait une longue déclaration en réponse à Horwood. Il nous a aussi remis copie de la lettre qu'il a fait parvenir au président Horwood et dans laquelle il souligna que Bartlett a eu les mêmes difficultés l'hiver dernier, à Verdun. Voici le texte de la déclaration remise par Byrne aux journalistes:

"J'ai reçu hier copie d'une lettre que le président George Horwood, a fait parvenir au chef de police Roger Lemyre, de Québec, en marge de l'incident Bartlett, survenu dans la troisième période de la partie jouée au Colisée contre les Aigles de St-Jérôme le 19 novembre dernier.

"Dans sa lettre au chef de Police le président de la J. A. H. A. écrit que Bartlett a été rudoyé et que les policiers lui ont "forcé" un poignet. Si tel est le cas il faut croire que cela a fait un certain bien au joueur en question, puisque le lendemain à St-Jérôme, il comptait les deux seuls buts de son club contre les Citadelles. Je ne crois pas que nos policiers aient molesté le joueur en question, mais il est une chose certaine c'est que Bartlett a tenté de frapper la police avec son hockey. Ca le président Horwood n'en parle pas, et il est curieux de le voir prendre part pour le joueur contre ceux qui sont nommés pour conserver l'ordre.

"Avant d'écrire une lettre de réprimande au chef de Police de Québec, il semble qu'il aurait été de mise que M. Horwood écrive à M. Lemyre pour s'enquérir des faits, ou faire une enquête sérieuse plutôt que de se baser sur la seule version de la direction du club St-Jérôme. Dans sa déclaration à la Presse Canadienne, le président dit "J'ai envoyé une plainte au chef de police de la ville de Québec, pour la façon avec laquelle Jim Bartlett des Aigles, a été traité, samedi soir à Québec. Selon des rapports que j'ai eu (quels rapports ?) Bartlett a été malmené par des constables de Québec."

Le corps de police de la cité de Québec a toujours été reconnu come un des meilleurs de la province, et je ne vois pas très bien le président d'une ligue de hockey s'arroger le droit de disputer le chef de ce corps sans, au préalable, avoir fait une enquête réellement sérieuse. Et Horwood continue sa déclaration en disant "qu'à St-Jérôme, selon les rapports de ses arbitres, tout s'est bien passé". Conclusion : Ce que les Citadelles disent c'est faux . . . mais croyons comme à l'Evangile aux paroles de la direction du St-Jérôme. Je ne recommanderais certainement pas mon président pour être juge . . . car la défense n'aurait pas souvent de chance devant lui.

"Dans sa lettre à monsieur Lemyre, le président Horwood dit encore que si la situation ne s'améliore pas à Québec il pourrait être obligé de ne plus céduler de parties ici. Les mots ci-haut ne sont peut-être pas textuels, mais ils représentent quand même l'idée. Encore la même histoire qui recommence . . . pour le moindre incident qui arrive à Québec, c'est toujours l'épée qui est suspendue au dessus de notre tête. J'ajouterai que les mêmes menaces ont été faites à l'égard de Trois-Rivières dans le passé . . . mais jamais à l'égard du Forum. Et pourtant il en arrive des incidents là aussi . . . Il n'y a pas une place ou les clubs visiteurs sont aussi bien protégés qu'à Québec.

"Cette même protection du passé nous continuerons à la fournir, mais le président devra exiger que le change nous soit rendu à St-Jérôme particulièrement.

"J'aime à croire que M. Horwood a maintenant reçu le rapport de Phil Watson sur les incidents de St-Jérôme . . . et qu'il verra à prendre action . . . et aussi rapidement qu'il vient de le faire en autant que Québec est concerné.

"Le président Horwood a toujours eu l'habitude de s'énerver aux victoires répétés de mon club . . . Dans le passé ses nerfs se tendaient vers le mois de janvier, cette année il est plus prompt et c'est au mois de novembre qu'il commence déjà à redouter la force des Citadelles. C'est réellement plus énervant cette année, vu que la coupe Memorial sera jouée dans l'est . . . et le président Horwood ne voit pas un autre club que le Canadien dans cette importante série. Et il doit constater malgré lui que les Citadlles deviennent dangereux, surtout après une série de 8 victoires consécutives, au cours de laquelle les clubs Canadiens, National et St-Jérôme, tous de l'organisation du Forum, ont connu la défaite aux mains de mon club".

Frank Byrne
Président.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Chicago 1, Toronto 5
Boston 3, Rangers 3

Ligue Américaine
Syracuse 1, Cleveland 3
Hershey 2, Pittsburgh 2

Ligue Senior
Valleyfield 3, Québec 4
Montréal 7, Ottawa 5

Ligue Junior A Provinciale
Canadiens 4, St-Jérôme 2

Ligue des Maritimes
Moncton 5, Glace Bay 3
Charlottetown 2, Saint John 4
Sydney 5, Halifax 5

Ligue Senior de l'Est
Pembroke 7, Smiths Falls 3
Buckingham 1, Thurso 1

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Canadiens à Chicago
Rangers à Détroit

Ligue Américaine
Syracuse à Hershey
Cincinnati à Providence

Ligue Senior
Shawinigan à Sherbrooke
Valleyfield à Chicoutimi

Ligue Junior A Provinciale
Citadelles à Granby

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	17	10	2	5	48	20	25
Toronto	18	7	5	6	36	29	20
Montréal	17	7	7	3	43	40	17
Boston	17	5	6	6	31	33	16
Chicago	17	5	10	2	29	44	12
New-York	16	4	8	4	34	47	12
Pittsburgh	17	14	1	2	66	34	30

LIGUE AMERICAINE

Section Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	16	14	1	1	64	32	29
Cincinnati	17	9	7	1	43	46	19
Cleveland	17	9	6	2	54	41	20
St-Louis	19	9	9	1	70	66	19
Indianapolis	16	8	6	2	65	46	18

Section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	17	8	6	3	67	46	19
Buffalo	15	7	6	2	43	50	16
Providence	16	5	10	1	55	71	11
Syracuse	16	4	12	0	48	62	8

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Valleyfield	17	10	5	2	55	41	22
Chicoutimi	18	8	6	4	66	54	20
Royal	14	9	4	1	60	44	19
Québec	13	8	3	2	56	51	18
Ottawa	18	7	9	2	46	57	16
Shawinigan	14	5	6	2	41	46	12
Sherbrooke	18	4	11	3	43	66	11

JUNIOR A PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	18	14	3	1	94	36	29
National	16	11	4	1	92	57	23
Trois-Rivières	14	8	6	0	70	56	16
Citadelles	11	8	3	0	66	37	16
St-Jérôme	20	6	14	0	77	118	12
Granby	17	0	17	0	34	130	0

ASSOCIATION JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Citadelles	5	4	0	1	21	11	9
St-Patrick	5	3	1	1	21	16	7
Montmagny	4	1	3	0	10	14	2
As	4	0	2	2	9	14	2

LIGUE SENIOR SAGUENAY LAC ST-JEAN

	PJ	G	N	P	PP	PC	Pts
Alma	18	9	2	7	73	56	20
Port-Alfred	15	9	0	6	65	68	18
Jonquière	14	8	1	5	74	54	17
Dolbeau	10	6	0	4	46	47	10
Bagotville	13	1	1	11	44	77	3

Tournoi de curling au club Québec

Le tournoi des dindes s'est continué hier soir sur les glaces du club de curling Québec, et l'équipe de René Giguère a triomphé de celle de J.-E. Gorman par 10-6.

Trois autres parties seront disputées ce soir. A 7.15 heures, le skip Paul Ruel s'attaquera au skip T.R. Thompson. A 9 heures, le Dr A.-D. Beaudin jouera contre H.F. Hatch tandis que Jos. Lemieux sera opposé à C.-A. Young.

Dans le tournoi "Colthurst", emblème du championnat junior, Gerry Wright a triomphé de Mike Delany par 8-7, tandis que Lloyd McIntyre a disposé de G. Bergeron par 10-6.

Jack Berry se battrait contre Cantor

Edmonton, 22 (P.C.). Le promoteur Jack Berry a dit hier qu'une bataille entre Solly Cantor de Toronto et Georgie Dunn d'Edmonton sera peut-être présentée, le 1er décembre. Il reste quelques détails à régler. Si le combat est organisé, ce sera la première fois que Dunn se battra contre l'un des trois meilleurs poids-légers du Canada — Cantor, Allan McFater de Toronto et le champion Armand Savoie de Montréal.

COLISÉE

★PATINAGE★

8 à 10 h. — CE SOIR

Patineurs, 35c — Patineuses, 25c (Au-dessus de 16 ans)

Spectateurs (Adult) & Enf.) — 15c (taxe incluse)

— FANFARE —

Le cadeau qu'un homme reçoit avec joie!

ENSEMBLE-CADEAU GILLETTE

5 PORTE-LAMES — 50 LAMES BLEUES GILLETTE

Pendant des mois, il se rasera de façon agréable, celui à qui vous offrirez ce joli présent. Le porte-lames Gillette permet de changer la lame en un clin d'oeil — il présente une lame à la fois, toute développée et prête à servir. Un simple coup de pouce — ZIP! — et voilà une nouvelle lame.

Une bonne provision de ces lames Bleues Gillette qui rasent à la perfection et durent si longtemps est l'un des cadeaux les plus pratiques que vous puissiez faire à un homme. Cette jolie boîte contient cinq porte-lames contenant chacun dix lames Bleues Gillette — 50 lames en tout.

$2.50

Le cadeau idéal pour un homme

CHOIX D'AUTRES ENSEMBLES-CADEAUX GILLETTE CHEZ VOTRE MARCHAND — DE $1.52 À $6.00

$4,000.00 — $5,000.00

OCCASION DANS LA VENTE

pour une organisation qui est en tête dans son domaine. Un manufacturier de produits universellement connus requiert des représentants pour vendre ses lignes aux détaillants et aux grossistes à Québec-ville, Thetford-Mines et endroits environnants. Cette position est permanente et ouverte à cause d'une division plus limitée des territoires actuels.

Salaire initial de $210.00 par mois, boni, toutes dépenses payées et automobile fournie, ce qui rend la position financièrement encore plus attrayante. Assurance-groupe, plan de pension, et plan de partage des profits après une année de service.

Expérience dans la vente non essentielle vu qu'un cours complet d'entrainement est fourni, mais un bon dossier est requis.

Candidats doivent être entre 24 et 30 ans, bilingues, et ayant au moins terminé la 11e année et fréquenté l'Université.

S. V. P. écrire, mentionnant âge, éducation, expérience, personnalité, adresse et numéro de téléphone, à CASIER 6032, LE SOLEIL, Québec, P. Q.

Le rapide lutteur Tony Angelo sera opposé à Sam Berg demain à la Tour

Le promoteur local Roland Ste-Marie a complété son programme de vendredi soir à la Tour et comme les lecteurs pourront en juger par eux-mêmes il s'agit d'une carte exceptionnelle à laquelle ne devraient pas manquer d'assister tous ceux et celles qui se piquent d'être connaisseurs dans le domaine de la lutte moderne. Tout d'abord la finale entre le champion mondial Yvon Robert et le géant Von Schack d'Allemagne ne manquera pas de donner à cette séance de vendredi tout le piquant et toutes les sensations prévues dans de tels spectacles et le match étant de 2 de 3 les deux antagonistes auront tout le temps voulu pour régler leur différent. Le champion mondial Robert n'est pas venu depuis déjà assez longtemps à la Tour et sa présence en nos murs suscite toujours un intérêt considérable. On dit de son rival qu'il est l'un des plus durs athlètes à avoir traversé les mers en ces dernières années. On connait cependant la souplesse et le répertoire de prises variées du champion, ainsi que sa grande habileté à s'adapter à tous les styles les plus inextricables. Si Schack veut faire des siennes Robert saura bien lui donner le change et cette bataille pourrait bien réserver à toute l'assistance des situations tout-à-fait inédites.

En semi-finale le champion hébreu Sam Berg revient et cette fois contre le solide Tony Angelo dont on dit qu'il est encore plus rapide

SAM BERG

que Buddy Rogers. Ce match de 30 minutes aura ceci de particulier qu'il servira à Berg à démontrer une autre fois ses possibilités d'une prochaine rencontre pour le titre. Il aura donc tout à gagner en triomphant d'Angelo mais d'après ceux qui le virent à l'oeuvre à Toronto récemment, Angelo n'est pas de ceux que l'on classe comme victimes faciles. Bob Langevin sera opposé à Maurice Robert dans le spécial et une préliminaire de 20 minutes enverra en lice Yvon Racicot contre le champion olympique canadien Maurice Vachon. Les prix demeureront les mêmes à $1.00, $1.25 et $1.50 et pour une autre fois la Tour sera témoin d'un succès sportif comme ceux auxquels elle a habitué les amateurs locaux depuis si longtemps.

Que devient le trio Kitchener ?

New-York, 22. (PA) Le gérant Lynn Patrick, des Bruins de Boston, a révélé, hier soir, que le vétéran Woody Dumart a été inscrit comme joueur inactif, à cause de la limite de joueurs exigée, mais qu'il demeurait sur la liste de paye.

Il aura 35 ans le 23 décembre prochain. Ses occupations consistent, tandis que les Bruins sont en tournée, à les représenter dans des réceptions. A sa treizième saison dans la N. H. L., Dumart a participé à seulement dix-sept joutes des Bruins, à date. Il a contribué à un seul point. L'an dernier il avait enregistré 20 buts et 21 "assists" en 70 joutes.

Dumart étant inactif, l'unique membre du trio Kitchener (anciennement "choucroute") qui soit avec les Bruins est nul autre que Sid Smith qui, à l'âge de 33 ans, joue encore avec brio. Bobby Bauer, l'ailier droit de cette fameuse ligne d'attaque, a quitté les Bruins il y a plusieurs saisons. Agé de 36 ans, il a joué avec les Flying Dutchmen de Kitchener-Waterloo, cette saison.

Les compteurs de la Nationale

(Par la P. C.)

	B.	A.	Pts.
Richard, Montréal	11	5	16
Lach, Montréal	2	14	16
Smith, Toronto	6	9	15
Howe, Détroit	8	6	14
Kennedy, Toronto	7	7	14
Brown, Boston	7	5	12
Raleigh, New-York	6	6	12
Mosdell, Montréal	4	8	12
Olmstead, Montréal	3	9	12

Avis aux arbitres du quartier Limoilou

Les ligues mineures O.T.J., du quartier Limoilou lancent un appel à tous ceux qui seraient intéressés à arbitrer dans ses circuits au cours de l'hiver.

Veuillez écrire à M. Ls-Philippe Arcand, 256 7ième Rue Limoilou ou en téléphonant au no 2-0045 entre 6 et 7 heures.

N'oubliez pas d'inscrire votre nom, adresse, âge et votre numéro de téléphone.

VOULEZ-VOUS
être bien habillé ?
ALLEZ CHEZ
Nap. Jacques (Junior)
110, de la Couronne Québec

Pour mettre tout le monde en gaité . . .

51-3-G

Edmond Piché dit:

MURDO MacKAY FERA L'AFFAIRE

Il a fort bien joué comme ailier droit à côté de Jean Béliveau et Marcel Bonin, en dépit d'un engourdissement excusable puisqu'il s'est entrainé durant une semaine à peine avec les Canadiens de Montréal, et quelque peu avec les As depuis son arrivée à Québec, la semaine dernière. Voilà l'impression qui se dégage de la première apparition de Murdo MacKay au Colisée, où nos porte-couleurs ont joué magistralement, hier soir, pour venir à bout des Braves de Valleyfield, le premier club du circuit Slater. Ce vétéran de 34 ans dont la performance comme scoreur dans les ligues Nationale et Américaine, particulièrement chez les Bisons de Buffalo et les Barons de Cleveland, fut certes remarquable, fera l'affaire, nous n'en doutons pas. Si les montées de MacKay n'ont pas été aussi rapides que les plus exigeants l'auraient désiré, son jeu de passes a impressionné. Le fait que Punch Imlach en soit très satisfait à ses débuts est à l'honneur d'un vétéran demeuré jeune et qui s'avérera, avant longtemps, un précieux apport aux succès futurs de nos As québecois.

BRIEVEMENT

Le mitrailleur Jean Béliveau était à "son meilleur" quand il a décoché, trois fois de suite et avec sa précision coutumière, des boulets "golfés" qui ont fortement ébranlé le cerbère ennemi Paul Leclerc . . . "Gros Bill", qui y est allé d'un but au milieu de la première période, a donné une exhibition de "stick handling" à la dernière seconde de la joute. C'est comme ça qu'on s'y prend pour loger le disque dans les filets. Mais, hélas !, son exploit fut inutile . . . Non, les As ne furent point parfaits, ça viendra avec le temps, dans leur jeu de passes et dans leurs lancers vers la cage. Maintenant que nous pourrons compter, bientôt, sur une deuxième ligne du "punch", il ne restera plus qu'à y mettre plus de fini . . . Le tricoteur par excellence, Herbie Carnegie, a soulevé, une fois de plus, l'enthousiasme de la foule. Il n'a pas son pareil pour mystifier l'adversaire et sa rapidité est un stimulant pour ses copains de ligne . . . Nous sympathisons avec Marcel Bonin dont le lancer à la dernière période a touché un poteau des filets. Ce sera pour la prochaine fois, Marcel . . . Nous en dirions davantage, mais voici l'inexorable "dead line".

Barney Ross, l'ancien champion mondial des boxeurs poids-légers et mi-moyens, a été honoré il y a huit ans, aujourd'hui, lorsqu'il reçut une étoile d'argent et une citation présidentielle. Ross s'enrôla dans la marine des Etats-Unis en 1942. Il mérita ses deux décorations en se battant contre les Japonais à Guadalcanal.

PICHENETTES

Cette victoire, nos As la méritent bel et bien.

Gelineau? Première tâche à Sherbrooke samedi.

L'écuyer très humble de Sa Majesté fut délaissé.

Si votre tricot ralentit, madame, voyez Carnegie.

La foule fut satisfaite, et c'est ce qui compte le plus.

On compte des "golfeurs" fort précis parmi nos séniors.

Le plus nouveau: l'eclairage est prolongé à la sortie du Colisée!

Frank ne s'en laissera jamais imposer, même par un président.

Certains officiels manquent d'élasticité quand ils empêtrent les joueurs.

Jackie Robinson exigera plus

Los Angeles, 22. (PA). Jackie Robinson, le brillant joueur de deuxième sac des Dodgers de Brooklyn, annonce qu'il exigera une augmentation substantielle en 1952. Il n'a pas divulgué le salaire auquel il tient, mais l'on croit que ce sera environ $50,000. Il en recevait $35,000 cette année.

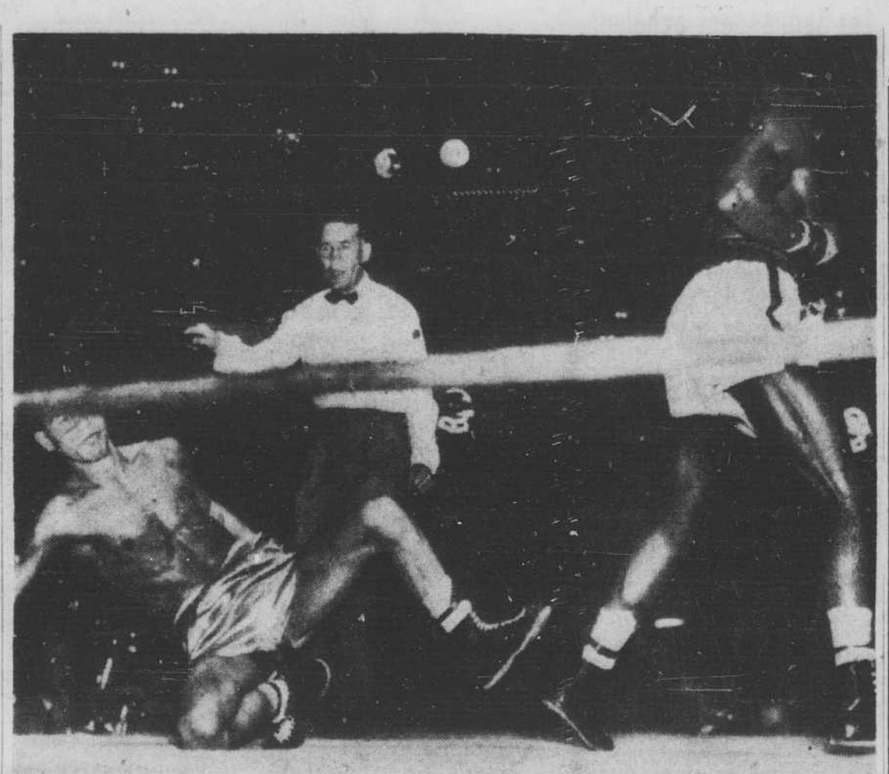

ARAGON VISITE LE PLANCHER : Reçu par un violent barrage de coups de la part du champion mondial poids-léger JIMMY CARTER, l'aspirant ART "GOLDEN BOY" ARAGON, de Los Angeles, s'écrase au plancher de l'arène dans le sixième round d'un combat de quinze. Il se releva cependant au compte de 9 pour continuer le match et finalement perdre par décision unanime en faveur de son brillant rival. (International News)

Quatre parties de ballon-panier seront disputées ce soir à Québec

Le club J.-B. Villeneuve-Limoilou aura la chance de passer seul en première position de la section intermédiaire A de la ligue de ballon-panier, ce soir, alors qu'il visitera le club du Collège des Jésuites, à 7 h. 45, dans une des deux rencontres de la section A à l'affiche.

Dans l'autre partie de la section A, les Pensionnaires du Séminaire, qui n'ont pas encore remporté une seule victoire en quatre joutes, recevront la visite du Séminaire (1), qui détient un record de 3-1 depuis le début de la saison.

Les clubs J.-B. Villeneuve-Limoilou et Université Laval sont sur un pied d'égalité au premier rang avec chacun dix points dans le classement, mais les carabins seront inactifs, ce soir. Le Collège des Jésuites a toujours livré une belle lutte aux représentants du quartier Limoilou, ayant perdu seulement au compte de 41-39, au gymnase de Limoilou et par 44-42 au Collège des Jésuites.

C'est dire que la joute de ce soir sur le terrain du collège sera très contestée et il se pourrait bien que les collégiens causent un surprise à leurs adversaires.

Programme double

Au Séminaire, les amateurs auront l'avantage d'assister à un programme double. En premier lieu, dans la section B, les Pensionnaires du Séminaire recevront la visite de l'invincible équipe du St-Patrick Hi-Club, détenteur d'un record de 7-0. Ce sera la première partie de la saison entre ces deux équipes. Les Pensionnaires ont un record de 2-1, à date, et feront l'impossible pour faire subir un premier revers aux hommes du pilote Fred Donnelly.

Dans la deuxième partie, une joute de la section A, les Pensionnaires (1) joueront contre le Séminaire (1). En triomphant ce soir, les joueurs du Séminaire (1) se rapprocheraient à seulement deux points de l'Université Laval, dans le classement. A l'ouverture de la saison, le Séminaire avait triomphé des Pensionnaires par 57-33.

A l'Académie

Pendant ce temps, les joueurs de l'Académie Commerciale recevront la visite du Limoilou (2), dans une partie régulière de l'Intermédiaire B cédulée pour 7 h. 30.

L'Académie en sera à sa dexième partie de la saison et le club qui l'emportera au cours de cette rencontre sera assuré de posséder en exclusivité la sixième position du circuit.

Voici le classement de la section A :

	PJ	G	P	Pts
Université Laval	5	5	0	10
Villeneuve-Limoilou	7	5	2	10
Séminaire (1)	4	3	1	6
Pensionnaires Sém.	4	0	4	0
Jésuites	6	0	6	0

Aux anneaux

Mardi soir, dans une partie de la ligue intérieure d'anneaux, le Marceau a triomphé du Fortin par une marge de 618 points, dans une joute de la classe B. O. Bouliane et P. Lachance furent les meilleurs des vainqueurs en jouant 1,109, tandis que L. Légaré se signala pour les perdants avec une partie de 1,099.

Voici les parties à l'affiche pour ce soir. Classe A : Fortin vs D'Amours, St-Luc vs Marceau. Classe B : St-Albert-le-Grand vs St-Luc et Dubois vs Fortin. Classe C : Dubois (1) vs St-Albert-le-Grand (1).

Le St-Fidèle a disposé du St-Pascal par 52 points, hier soir, dans la ligue d'anneaux de Limoilou. J.-M. Cloutier fut le meilleur des vainqueurs avec 1,057. Dans une autre partie, le Vaillancourt a disposé du Caron par 43 points.

F. Vaillancourt s'est signalé avec 1,130 tandis que D. Blais a réussi une partie de 1,053 points. Lundi soir prochain, le St-Pascal jouera contre le Vaillancourt tandis que le Caron jouera contre le St-Fidèle.

Hier soir, aux anneaux, dans la classe C, le St-Luc (2) a vaincu le Fortin (2) par une marge de 387 points. M. Dion a joué une partie de 972 et G. Guillemette, une partie de 955.

Le St-Luc (1) a triomphé du Fortin (1) par une marge de 683 points. Falardeau a joué une partie de 1,139 et D. Nadeau a joué une partie de 1,032.

Dans la classe "B" de la ligue Intérieure d'anneaux de Québec, avant-hier soir, le St-Luc a défait le J.-Wilfrid Dubois avec 243 points

Hershey annule 2-2

Pittsburgh, 22. (PC). Les Bears de Hershey ont compté durant les premières périodes pour faire partie nulle à 2-2 avec les Hornets de Pittsburh, hier soir, bien qu'ils aient joué en période supplémentaires. L'assistance se chiffrait à 3,662.

Troisième accident fatal à Meixco

Mexico, 22. (PA) L'américain Troy Ruttman dominait hier, dans la course d'automobiles pan-américaine qui fut marquée par un autre accident fatal. Carlos Panini, millionnaire italien de 54 ans, fut tué dans une violente collision à 78 milles de la ligne de départ, à Oaxaca. Sa fille, Teresa, âgé de 20 ans qui était à ses côtés ne fut que légèrement blessée. C'est la troisième fois dans cette course qu'un chauffeur est tué.

Le temps de Ruttman, de Lyndwood, Cal., est officieusement de 8 heures, 57 minutes et 44 secondes pour le total de 666 milles en trois étapes. La course se terminera dimanche.

Partie contestée au badminton

Comme d'habitude avait lieu, lundi soir dernier, à Limoilou, la rencontre du Baril & Demers contre le Buffet du Lac. Ce fut une partie chaudement disputée car on fut obligé de jouer pendant 4 heures et demie avant de pouvoir trouver le vainqueur. Il sied de mentionner ici le double masculin mettant aux prises les frères Pelletier, du Buffet du Lac, contre Marcel Bédard et Gaston Gosselin, du Baril & Demers. Le public a goûté un jeu très effectif. On dut jouer trois sets pour enfin concéder la victoire au Baril & Demers. Mentionnons, pour terminer, la belle tenue de Gaston Gosselin, nouvelle recrue qui saura continuer à prêter main forte au Baril & Demers.

Un défi de bantams

Les Canadiens de St-Coeur de Marie lance un défi à tout club de hockey bantam, particulièrement à l'équipe Laiterie Artic de St-Sacrement. Informations: Yvon Pacaud, tél. 2-8068.

Jean Béliveau en tête du scrutin pour le "joueur de distinction"

Jean Béliveau, le fameux joueur de centre des As, est aujourd'hui en tête dans la course aux honneurs pour le "joueur de distinction", dans les votes pour l'obtention du trophée "Lord Calvert". L'ancienne étoile des Citadelles a reçu un total de 833 points par les amateurs locaux qui, cette saison encore, sont les seuls juges pour les joueurs les plus utiles, sur l'alignement des As.

Béliveau a délogé Bonin en tête des votes pour le joueur de distinction. Herb Carnegie, qui eut plusieurs votes la saison dernière, est passé en deuxième choix, alors que Bonin retombe en troisième position.

Seulement 66 points séparent les trois leaders. Béliveau n'a qu'une marge de 39 points sur Carnegie, qui est suivi de près par Bonin, qui a un total de 767. Comme on peut le voir, la course est serrée pour les honneurs dans ce choix. Comme on le sait, on donne trois points sur un premier choix, deux pour un second et un pour un troisième.

Jean Marois vient en quatrième position, avec 675, suivi de Ludger Tremblay avec 588. Ces deux joueurs furent des aspirants sérieux pour le "joueur de distinction" l'an dernier, honneur qui était revenu à Phil Renaud. Cette saison, à date, Renaud vient en 11e place, Armand Gaudreault et Jackie Leclair se débattent pour la sixième position, le premier ayant 348 points, soit 18 de plus que Leclair.

Jimmy Bivins gagne

New-York, 22. (PA) Le vétéran Jimmy Bivins de Cleveland a remporté une décision serrée hier soir contre Charley "Doc" Williams de Madwah, N.-J., dans un combat de 10 rondes au St. Nicholas Arena. Bivins pesait 184 1-4 et Williams 180 1-2.

Skieurs américains aux Jeux Olympiques

Chicago, 22 (P.A.). Les membres de l'équipe de ski des Etats-Unis, qui participeront aux Jeux Olympiques, à Oslo, en février prochain, quitteront les Etats-Unis par avion, dès le mois de janvier, pour aller s'entrainer en Norvège. Les Jeux auront lieu du 14 au 25 février. L'équipe américaine, formée de 31 skieurs et skieuses, représente treize états américains. Il y a aussi mademoiselle Sandra Tomlinson, âgée de 19 ans, qui vient de Vancouver, mais qui est naturalisée Américaine.

Les vedettes du tennis à Sydney

Sydney, Australie, 22. (PA). Vic Seixas, de Philadelphie, a battu Frank Sedgman, le joueur No 1 d'Australie, par 8-6, 2-6, 6-4, 7-5 aujourd'hui, dans une semi-finale du tournoi de tennis de la Nouvelle-Galle du Sud. Mervyn Rose, d'Australie, a joué cinq sets pour l'emporter contre Ted Schroeder, des Etats-Unis, dans l'autre semi-finale par 7-9, 7-5, 6-2, 4-6, 6-3.

PORTEZ LES

Jockey*

UNDERWEAR

Jockey*
par Moodies
création de Cooper
exclusivité au Canada par MOODIES
*Marque déposée

"J'ai jamais vu tant de monde !"

LE SUCCES DE LA VENTE LA PLUS SENSATIONNELLE DE L'ANNEE CHEZ J.-B. LALIBERTE LTEE. DEPASSE MES PREVISIONS LES PLUS OPTIMISTES.

ENCORE 2 JOURS !

TOUTE BONNE CHOSE A UNE FIN . . . MA VENTE SE TERMINERA SAMEDI A 6 HEURES. NE MANQUEZ PAS DE VOUS RENDRE A MON MAGASIN DEMAIN VENDREDI ET SAMEDI POUR BENEFICIER DE MES AUBAINES ! JE SERAI AU MAGASIN TOUS LES APRES-MIDI ET JE DISTRIBUERAI DES PHOTOS A TOUS LES VISITEURS.

ATTENTION !

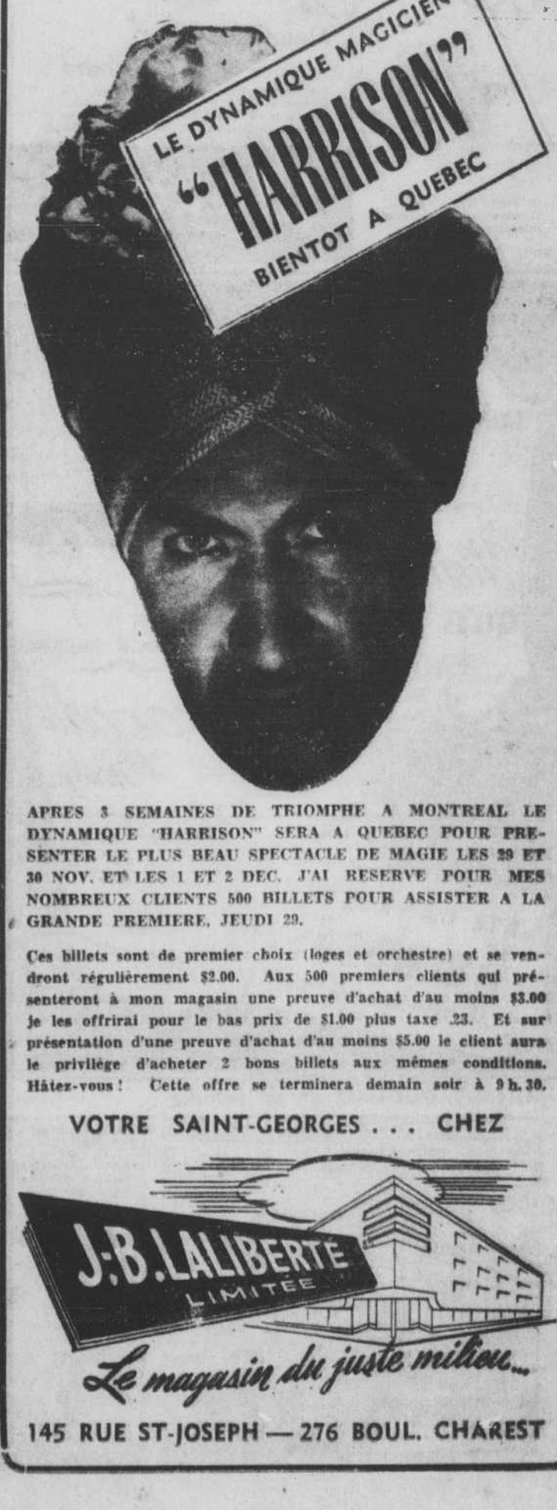

APRES 3 SEMAINES DE TRIOMPHE A MONTREAL LE DYNAMIQUE "HARRISON" SERA A QUEBEC POUR PRESENTER LE PLUS BEAU SPECTACLE DE MAGIE LES 29 ET 30 NOV. ET LES 1 ET 2 DEC. J'AI RESERVE POUR MES NOMBREUX CLIENTS 500 BILLETS POUR ASSISTER A LA GRANDE PREMIERE, JEUDI 29.

Ces billets sont de premier choix (loges et orchestre) et se vendront régulièrement $2.00. Aux 500 premiers clients qui présenteront à mon magasin une preuve d'achat d'au moins $3.00 je les offrirai pour le bas prix de $1.00 plus taxe .23. Et sur présentation d'une preuve d'achat d'au moins $5.00 le client aura le privilège d'acheter 2 bons billets aux mêmes conditions. Hâtez-vous ! Cette offre se terminera demain soir à 9 h. 30.

VOTRE SAINT-GEORGES . . . CHEZ

Le magasin du juste milieu...

145 RUE ST-JOSEPH — 276 BOUL. CHAREST

KING de la Gendarmerie Royale — Par Zane Grey

LE SURHOMME — Retour à la normale ! — Par Wayne Boring

Ottawa se qualifie pour la finale en triomphant du Sarnia par 43-17

Ottawa, 22. (PC) Les Rough Riders d'Ottawa n'ont eu aucune difficulté à se qualifier pour la finale de la coupe Grey, hier, quand ils ont vaincu les Imperials de Sarnia au compte de 43-17. Cette finale "sudden-death" pour le championnat de l'est fut suivie par une petite assistance de 3,000 amateurs, au Lansdowne Park.

La supériorité des Rough Riders était tellement évidente que les amateurs ne purent s'empêcher d'encourager les Imperials, probablement par sympathie. Les Imperials de Sarnia constituent la seule équipe importante entièrement formée de joueurs canadiens. Il y a plusieurs années, le club Sarnia était un des plus forts clubs du pays et lors de la dernière partie entre les Rough Riders et Sarnia, pour le championnat de l'est, les Imperials avaient triomphé au compte de 26-20. Sarnia avait alors remporté le titre canadien par défaut quand le club Regina refusa de participer à la finale est-ouest.

La joute d'hier a été passablement dure, principalement au début du deuxième quart, quand les joueurs n'hésitèrent pas à se servir de leurs coudes, leurs genoux et leurs poings, pour ralentir l'attaque de l'adversaire. Mais durant les dernières minutes, quand la victoire des Rough Riders ne laissa plus aucun doute, on se contenta de jouer au football. Le club Sarnia alignait de bons joueurs mais il était évident que le fini n'était pas le même entre les deux clubs.

La partie fut disputée par une température presque parfaite pour le football. Le soleil brillait et le thermomètre se tenait aux environs de 25 degrés. Les amateurs d'Ottawa savaient que les Rough Riders ne feraient qu'une bouchée de leurs adversaires et se rendirent qu'en petit nombre à la partie.

Les Riders étaient privés des services de Frank et Jake Dunlap, dont le père est décédé, à Toronto, mardi soir, ainsi que des services de Bruno Bitkowski et de Joe Asquini, sur la liste des blessés.

Steve Hatfield donna l'avance aux Riders dès le début de la rencontre et à ce moment, les amateurs savaient que le Sarnia n'avait aucune chance de se qualifier pour la finale de la coupe Grey. A la fin de la première moitié, les Rough Riders détenaient une avance de 19-1.

Après le troisième quart, ils avaient une avance de 31-7. Les vainqueurs prirent alors les choses plus facilement et les Imperials en profitèrent pour compter quelques points.

Les Riders réussirent sept touchés, dont cinq au moyen de passes; Matt Anthony en réussit deux, sur des passes de Tom O'Malley. Pete Karpuk en réussit également deux et les autres furent enregistrés par Steve Hatfield, Howie (Touchdown) Turner et Bob Simpson.

Corky Duchene compta les trois touchés des Imperials. Le gros Bob Gain, ancien joueur de l'Université de Kentucky, réussit les convertis pour Ottawa et compta un simple. Jimmy Chorostecki réussit un converti pour Sarnia et un simple.

Cleveland gagne 3-1

Cleveland, 22. (PC). Les Barons de Cleveland ont compté deux fois dans la troisième période pour vaincre les Warriors de Syracuse 3 à 1, hier soir, devant 5,423 amateurs de hockey. Avant la joute, le trophée mémorial "Jack Fox" fut présenté à Jerry Reid, le joueur gentilhomme de la Ligue Américaine, l'an dernier, alors qu'il jouait avec Indianapolis.

NOUVELLE ADRESSE
Dr H.-A. HOULE
CHIRURGIEN-DENTISTE
est maintenant déménagé à
860, CHEMIN STE-FOY
voisin de l'hôpital St-Sacrement
Heures d'affaires :
9 h. a.m. à 9 h. p.m. — TEL. : 7-1782

Les Saguenéens achètent Normand Dussault

Chicoutimi, 22. (PC) — Normand Dussault, rapide joueur du Royal de Montréal de la ligue Sénior, a été vendu aux Saguenéens de Chicoutimi, a-t-on annoncé hier soir.

Plus tôt cette semaine, Roland Hébert, coach des Saguenéens avait fait une déclaration en ce sens, mais les officiels du Forum avaient déclaré que la nouvelle était prématurée. Hier, un porte-parole du Forum a déclaré que le marché venait tout juste d'être bâclé. Dussault jouait pour les Canadiens de la ligue Nationale au cours de la saison dernière.

QUILLES

CLUB SPORTIF "LARRY"

Résultats du programme de petites quilles disputé lundi soir dernier à la salle paroissiale St-Malo. L'Epicerie Lucien Hamel s'est emparé seule de la tête de la ligue en disposant de l'Epicerie prouin par 2 à 1, le Restaurant F.-X. Gosselin est revenu de l'arrière pour disposer de la Pharmacie Gérard Vézina par 2 à 1, tandis que le Hollyrood Haircut toujours malchanceux a subi un revers de 2 à 1 par le Lemieux Amusement. Un triple de 910 fut roulé par Lucien Jacques durant le programme de lundi avec des parties de 189, 136 et 186.

LE BIG SIX

Lucien Jacques	147.18
Georges Jobin	140.26
Roger Drouin	139.03
Roger Gaumont	138.24
René Martin	138.09
P.-E. Thibault	137.18

L'ECOLE ST-SAUVEUR

Le Leduc, conduit par l'habile Gaston Goulet, a réussi à prendre trois points d'avance sur son plus proche adversaire lorsqu'il triompha 3-1 sur les Bombardiers. Chez les moyennes individuelles dans la section "A" M. J.-M. Rochette est en tête avec 129.6. Dans la section "B" c'est le jeune M. Trépanier qui mène le bal avec 105.5, tandis que la tête de la section "C" est détenu par le diminutif J.-G. Létourneau avec 96.3.

POSITION DES CLUBS

	PJ	G	P	T	Tot	Pts
Leduc	21	15	6	5	16,830	20
Académie	21	11	10	6	11,558	17
Bombardiers	21	10	11	4	11,245	14
Durocher	21	10	11	3	11,038	13
Les Etoiles	21	9	12	3	11,300	11
Surprenants	21	8	13	1	11,080	9

Moyennes individuelles

Rochette J.-M.,	21	2722 129.6
Tendland L.-H.	21	2699 128.5
Lachance J.-C.,	21	2689 128.0
Fortin, C.-H.,	21	2647 126.0
Goulet, G.,	20	2478 123.9
Gingras C.,	21	2580 123.1
Janvier J.,	21	2517 119.7
Fr. Jacques	21	2503 119.1
Bilodeau, G.,	21	2442 116.2
Lirette R.,	21	2406 114.5
Gingras G.,	21	2372 112.9
Petitclerc P.,	21	2314 110.6
DesRoches R.,	21	2291 109.0

Records de la semaine

Simple individuel : Rochette J.-M.,	181
Triple individuel : Tendland L.-H.,	422
Simple d'équipe : Leduc	633
Simple d'équipe : Durocher	633
Triple d'équipe : Durocher	1741

Records de la saison

Simple individuel : Gingras C.,	202
Triple individuel : Goulet G.,	460
Simple d'équipe : Durocher	690
Triple d'équipe : Leduc	1810

Cédule du 24 novembre

Surprenants vs Durocher
Bombardiers vs Les Etoiles
Leduc vs Académie.

ARTISANS DE LEVIS

Jeudi soir dernier, en la salle du Quille-O-Drome Ferland à Lévis, avait lieu une autre rencontre de la ligue de petites quilles des Artisans de Lévis.

A cet occasion le Leclerc l'emporta sur le Archambault par 3-1, le Marineau disposa du Boisvert au compte de 4-0; le Paré gagna par 3-1 sur le Dorion.

Les joueurs qui se signalèrent lors de ces rencontres furent, chez les dames, Mme Fernand Julien qui roula 117 pour le meilleur simple et Mlle Thérèse Samson qui roula 281 pour le meilleur triple.

Chez les hommes, M. Léopold Samson roula 174 pour le meilleur simple et M. Robert Laflamme roula 438 pour le meilleur triple.

Voici la cédule des rencontres de cette semaine : sur les allées 1 et 2 : Dorion vs Leclerc; 3 et 4 : Marineau vs Archambault; 5 et 6 : Boisvert vs Paré.

CHEZ BOB ET JOS CLARK

Jeudi soir dernier la ligue de petites quilles "Chez Bob & Jos. Clark" a poursuivi ses activités au Centre Durocher. La Boucherie Robert Côté, J.-W. Dubois Inc. et Citadel Sporting Goods, ont défait la Pharmacie Royale, le Rest Chez Bob et Jos. Clark au compte de 4 à 0, les prochaines rencontres auront lieu ce soir à 10 heures.

POSITION DES CLUBS

	Total	Pts
J.-W. Dubois Inc.,	13,835	21
Citadel	13,324	19
Rest. Chez Bob	13,676	17
Jos. Clark	13,487	17
B. Roberi Côté	13,539	15
P. Royale Enr.,	12,507	7

Records à battre

Simple individuel : R. Côté	220
Triple individuel : R. Genest	542
Simple d'équipe : B. R. Côté	710
Triple d'équipe : B. R. Côté	1894

BIG SIX INDIVIDUEL

R. Genest B.,	24	3333	138.8
M. Boucher R.,	24	3243	135.1
W. Boissonneault T.,	21	2826	134.5
P. Guay, C.,	24	3049	127.0
J.-B. Zicat, D.,	21	2631	125.0
C. Bureau, D.,	12	1449	120.7

LIGUE DU C.P.J.C.

Moyennes des hommes

	PJ	Total	Moy.
G. Lacasse	18	2418	134.6
J.-Ls Talbot	18	2204	122.8
F. Emond	18	2193	121.1
C. Roy	16	1724	114.1
René Talbot	18	2065	114.1
Alex. Légaré	15	1715	114.3

Moyennes des dames

	PJ	Total	Moy.
T. Drolet	12	1210	100.0
T. Talbot	18	1715	95.6
G. Gagnon	18	1668	92.1
P. Gagnon	18	1659	92.3
J. Genest	15	1356	90.8
L. Richard	18	1672	87.6

Position des clubs

	Total	Pts
J.-E. Giguère	9320	14
Roy & Fils	8868	14
Magasins Berthiaume	8868	14
Caisse Populaire	8813	14
Antonio Keating	9020	14
Salon Fleuri	8816	13
Léon Drolet & Fils	8367	7
Chs Giguère	8055	7

Bannister se blesse

Londres, 22. (PA) Roger Bannister, le champion anglais pour le course d'un mille et grand favori pour remporter les honneurs de la course de 1,500 mètres, aux Jeux Olympiques de 1952, à Helsinki, s'est blessé à une jambe, hier en s'entrainant.

ROYAUX DE T.-RIVIÈRES

Les Royaux de Trois-Rivières auraient une entente avec les Yankees de New-York, et non les Red Sox de Boston, au cours de la prochaine saison de la ligue Provinciale de baseball, avons-nous appris hier soir d'une source très bien renseignée. Cette nouvelle entente serait même bâclée lors de la convention des ligues mineures de baseball à Columbus, Ohio, au début de décembre.

L'équipe trifluvienne deviendrait donc la troisième du circuit Molini à posséder un "agreement" avec les clubs des ligues majeures. On sait que les Braves de Boston sont à Québec depuis deux ans et que les Athlétiques de Philadelphie viennent de prendre sous leur tutelle les Alouettes de St-Hyacinthe.

T.-Rivières n'obtiendrait pas une entente aussi profitable que Québec et St-Hyacinthe, mais le tout serait fort satisfaisant. Les Royaux engageraient un gérant d'expérience de l'organisation des Yankees, sur la recommandation de ces derniers, et obtiendraient ainsi une douzaine de joueurs. Si le marché est profitable, les Bombardiers du Bronx feront encore plus dans la suite.

Le Dr Jean-Louis Rochefort, président des Royaux, avait rencontré Lee McPhail, directeur des clubs-fermes des Yankees, dans un récent voyage dans la métropole américaine. Ce même McPhail, fils du bouillant Larry qui fut propriétaire des Yankees durant un certain temps, a téléphoné au Dr Rochefort il y a quelques jours pour lui dire qu'il était intéressé à parler d'affaires sérieusement.

On sait que les Yankees possédaient une entente avec les Rugmakers d'Amsterdan dans la ligue Canado-Américaine. Mais ils ont annoncé il y a quelques semaines qu'ils cessaient toutes relations avec les "faiseurs de tapis". Plusieurs bons joueurs des Yankees, dont Vic Raschi, sont passés par Amsterdam, dans leur période d'apprentissage.

Lors de la dernière assemblée de la ligue Provinciale, à Sherbrooke, le Dr Rochefort avait déclaré qu'il n'aurait pas de club sans une entente avec les ligues majeures. Trois-Rivières opéra indépendant en 1951, après avoir perdu le patronage des Dodgers de Brooklyn, et connut un déficit que l'on dit de $30,000.00. Le club attira environ 70,000 personnes en finissant en dernière position.

Comme il a annoncé officiellement que Marcel Dufresne ne sera pas réengagé comme gérant d'affaires, il y a aussi lieu de croire que les Yankees enverront un de leurs "protégés" pour remplir cette importante fonction.

Quant aux Red Sox de Boston, il se pourrait bien qu'ils s'établissent ailleurs dans la Provinciale dès que la Canado-Américaine aura suspendu officiellement ses opérations. Il y a aussi lieu de croire que les Phillies de Philadelphie, parrains des Indiens de Pittsfield dans la Canam, dirigent aussi leurs joueurs vers notre province après le 15 décembre.

Gain décisif des Leafs par 5-1

Toronto, 22 (P.C.). Les Maple Leafs de Toronto ont secoué leur léthargie, hier soir, pour vaincre les Black Hawks de Chicago au compte de 5-1 devant une assistance de 12,483 amateurs. Par cette défaite, les Black Hawks sont retombés en dernière position du circuit, avec les Rangers de New-York, qui ont annulé à Boston, hier soir. Les Maple Leafs demeurent au deuxième rang, à cinq points des Red Wings de Détroit.

Arbitre : Bill Chadwick; Juges des lignes : George Hayes et Jack Mehlenbacher.

Première période

1—Toronto, Kennedy (Smith, Flaman) 19:21
Punitions : Thomson 6:47; Fogolin 12:20; Gadsby 18:11.

Deuxième période

2—Toronto, Sloan (Smith) 12:25
Punitions : Gadsby 5:42; Sloan 13:01; Flaman 15:52.

Troisième période

3—Toronto, Watson (Meeker, Gardner) :16
4—Toronto, Smith (Kennedy) 7:14
5—Chicago, Martin (Guidolin) 12:27
6—Toronto, Lewicki (Kluzay, Bolton) 19:17
Punitions : Lumley servie par Horeck/ 7:06.

je porte le chapeau MORGAN "Rocket" dit Maurice "Rocket" Richard

Autographié pour vous par Maurice Richard ... le chapeau Morgan "Rocket" se vend dans un choix masculin de couleurs d'automne ... bord baissé ou relevé...au magasin pour hommes que vous préférez.

Le "Rocket" Station Wagon ... le chapeau sport qui rallie la jeune élégance.

MORGAN
CHAPEAUX POUR HOMMES

M3F-61

D'AUJOURD'HUI AU 30 NOVEMBRE, VENEZ VOIR...

l'assortiment le plus complet!

45.00 49.50 SUPER QUALITY ELYSIAN ALL WOOL
55.00 Ceralour 100% PURE WOOL
59.50 CAVATWILL
69.50 This is the Panda OVERCOAT SOFT WARM DURABLE FINE WOOL FABRIC
79.50 89.50 Crombie SEAL SKIN LOOMED IN SCOTLAND
82.50 CARR'S 5500 MADE BY ISAAC CARR & SON BATH
95.00 Crombie CAMEL HAIR LOOMED IN SCOTLAND

Vous ne trouverez nulle part ailleurs toutes ces marques réunies!

. . . et la raison est que le SYNDICAT recherche avant tout la qualité et la variété dans son assortiment de pardessus d'hiver.

Quels que soient le style, le modèle, le tissu, la qualité ou la couleur que vous désirez, vous pouvez être sûr de les obtenir au SYNDICAT. Soyez en tête des hommes de goût, en venant choisir le plus tôt possible dans notre gamme exceptionnelle des plus nouveaux pardessus, pour tous budgets.

39.95 à 95.00

RAYONS ULTRA-MODERNES de CONFECTIONS — 2e étage —

La meilleure valeur en ville!

. . . et ce n'est pas là un vain mot car nous offrons ce spécial extraordinaire depuis plusieures semaines déjà et sa vogue ne ralentit jamais! Venez voir ces superbes paletots offrant toutes les caractéristiques suivantes :

1 — TISSUS : élysiens 100% laine épais; St-Georges et Barrymore, ainsi que velours tout laine.

2 — COULEURS. Choix complet de 12 nuances pastelles ou foncées.

3 — STYLES. Devant droit ou croisé, avec ou sans ceinture; poches appliquées; revers aux manches; piqûre à la main; doublure de luxe avec entre-doublure chaude.

4 — GRANDEURS : 34 à 46.

Val. $59 et $65.00

39.95

AUCUN ACOMPTE SUR COMPTE COURANT ou $14. comptant, $2.50 par semaine

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

Quelques dollars suffisent

. . . pour faire retenir votre pardessus jusqu'à ce que vous soyez prêt à en prendre livraison. Profitez de nos modes de paiement suivants:

1 — COMPTE COURANT - Aucun acompte n'est requis.

2 — PAIEMENTS DIFFERES, 1/3 comptant; solde 2.50 par semaine.

3 — MISE de COTE, moyennant léger acompte.

4 — BUDGET SPECIAL. Système rotatif d'achats à mesure que vous payez.

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ 4-3561 Satisfaction ou remboursement

MARISE DUCLAU et sa famille — Par McEvoy et Striebel

MUTT et JEFF — Muut ne veut pas que son ami se fasse mal en tombant — Par Bud Fisher

Conférence de M. Jacques Blouin

La décoration intérieure moderne dépend, étroitement des conceptions, des formes de la peinture et de l'architecture de notre époque. Le décorateur d'intérieur a à sa disposition les mêmes moyens que le peintre, il doit s'inspirer à la fois des formes nouvelles et des courants du modernisme, tenir compte aussi du milieu ambiant et de la valeur fonctionnelle de l'oeuvre à réaliser sans négliger pour autant la beauté artistique de l'ensemble. Telles sont les normes de cet art délicat, exigeant du décorateur un goût sûr et rationnel. Telles sont les grandes lignes du sujet exposé hier soir avec une rare compétence par M. Jacques Blouin, artiste décorateur, dans une conférence intitulée "L'Evolution de la décoration intérieure moderne", prononcée à l'Institut Canadien.

Au début de sa causerie, le conférencier étudia les différents facteurs qui, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, ont bouleversé les formes de l'art traditionnel et amené la naissance de l'art moderne, dont l'évolution n'est pas encore terminée. Ces changements profonds avec la naissance de styles nouveaux dans l'architecture, la décoration d'intérieur et l'ameublement, furent la conséquence directe de l'avènement de l'ère industrielle dans tous les pays de l'occident. Cette révolution marqua d'ailleurs le déclin de l'artisanat, qui avait produit tant de chefs-d'oeuvre aux siècles précédents. La décoration dut, timidement d'abord, suivre les nouveaux courants qui s'affirmaient si puissamment dans l'architecture, mais elle fut contrainte, de plus en plus, de se plier aux grands principes de l'art moderne dont elle subit, comme en d'autres domaines de l'art, l'influence profonde. M. Blouin parla aussi des grands architectes des temps modernes, les Le Corbusier, Auguste Perret, Sullivan et tant d'autres, qui, après bien des tâtonnements, finirent par imposer leurs conceptions, qui prévalent aujourd'hui. L'art moderne, bien qu'il paraisse assez froid, dit-il, n'est pas cependant sans beauté. Dénigré ou non, il présente incontestablement l'avantage de convenir à notre époque, car il donne une large place au confort, et des efforts méritoires sont tentés pour lui donner un plus haut sens artistique.

Parallèlement, le conférencier parla de la rénovation de l'ameublement, qui, lui aussi, a connu une transformation radicale.

L'orateur fut présenté par M. J.-B. Soucy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

qualité et économie *

750 FEUILLES par ROULEAU

2 rouleaux 29¢

UN PRODUIT DE PAPIER EDDY
WS. 12f

AMOS

Réunion

L'Association catholique des Institutrices rurales, district de M. l'inspecteur Paul-Edouard Lavoie, a tenu sa première réunion plénière, récemment, à l'Ecole Ste-Thérèse d'Amos.

Au cours de la réunion, on a procédé à l'élection du bureau de direction pour la présente année. Au poste de présidente : Mlle Christiane Plante; vice-présidente : Mlle Simonne Massicotte; secrétaire : Mlle Aline Brouillette.

A l'occasion de cette réunion, il a été décidé que l'Exécutif travaillerait à fonder un grand nombre de cercles d'études dans le district sous sa juridiction. Un abonnement au journal "l'Enseignement" sera fourni à toutes les institutrices qui auront payé leur cotisation.

Il a aussi été question du Congrès de Valleyfield et les quelque 20 institutrices qui ont assisté à la réunion ont écouté les avis que leur a donnés M. l'inspecteur Lavoie.

Nouvel hôtel de ville

Lors de la dernière assemblée du conseil municipal tenue sous la présidence de S. H. le maire Fridolin Simard, nos édiles ont commencé l'étude d'un projet de construction d'un nouvel édifice qui serait situé dans le voisinage du Palais de Justice. La préparation des plans a été confiée à M. Raymond Robitaille, architecte d'Amos.

Comparutions dans la Beauce

St-Joseph de Beauce, 22 (DNC) Des mandats d'amener ont été émis contre deux complices de Philippe Molloy, Lavoie et Couture, pour répondre à cinq accusations de vols dans le district de Beauce.

Les trois individus qui avaient tenté de s'évader de la prison de St-Joseph, il y a trois semaines, ont comparu hier en même temps que neuf autres individus, la plupart pour vols. Le juge Alphonse Garon était sur le banc.

Gérard Nadeau, 20 ans, de Sorel, et Jules Caron, 20 ans, de Chandler, deux des trois détenus accusés de tentative d'évasion de la prison locale, ont plaidé coupables à cette accusation et à trois accusations de vols avec effraction, deux à St-Côme, et une à Beauceville. Ils ont été condamnés à deux ans de pénitencier et à 18 mois de prison, respectivement.

Un troisième individu, Napoléon Boucher, 21 ans, de Spaulding (Dorchester), a plaidé non coupable à la même accusation de tentative d'évasion. Son enquête préliminaire sera remise de huit jours en huit jours. Il purgeait une sentence de quatre mois de prison pour le vol d'un cheval dans sa paroisse.

Un citoyen de Lévis, qui comparaissait pour la troisième fois sur l'accusation d'avoir proféré des menaces à l'adresse d'une jeune fille de St-Elzéar, a bénéficié d'une sentence suspendue de deux ans, à la condition absolue qu'il quitte la Beauce dans les six heures suivant sa condamnation.

Pour un vol de cigarettes d'une centaine de dollars chez un marchand de St-Martin, un individu de l'endroit a été condamné à quatre mois de prison.

Deux jeunes gens d'une vingtaine d'années de St-Louis-de-Gonzague ont plaidé coupables respectivement à 10 et 9 accusations de vols.

Le premier a été condamné à deux mois et le second à quatre mois de prison. De plus, ils devront fournir un cautionnement personnel de $300 et garder la paix durant 24 mois ou purger deux mois additionnels de prison.

Sur des accusations de conduite dangereuse, deux automobilistes de St-Alfred ont été condamnés à $500 d'amende et les frais ou à trois mois de prison, en plus de la perte de leur permis de conduire pour une période de trois mois.

Un cautionnement de $500 par personne solvable ou un mois de prison, outre une amende de $50 et les frais ou deux mois de prison ont été octroyés hier à un individu de Beauceville accusé de voies de faits.

Un automobiliste de St-Martin accusé de transporter illégalement des passagers a été condamné à $25 d'amende et les frais ou à un mois de prison.

Un camionneur de St-Bernard a plaidé coupable à l'accusation de transport illégal d'animaux. Il a été condamné à $10 d'amende et les frais ou à quinze jours de prison.

Au couvoir de Saint-Michel

Le Couvoir Coopératif de St-Michel de Bellechasse terminait, le 1er octobre 1951, sa treizième année d'opérations. Le chiffre treize n'a pas dû tout porté malchance aux aviculteurs et aux sociétaires puisque l'entreprise a connu l'une de ses meilleures années depuis sa fondation.

L'assemblée s'est tenue sous la présidence de M. Félix Catellier, de LaDurantaye, président réélu de l'organisation. Un groupe imposant de membres était présent, ainsi que monsieur J.-R. Gauthier, agronome de Bellechasse, et Viateur Boulanger, instructeur avicole. Le bilan et le compte des opérations furent soumis aux sociétaires par M. René Piette, instructeur en coopération au Service provincial de l'Economie rurale. En l'absence de M. Jean-Charles Gagnon, secrétaire, retenu chez lui par la maladie, M. J.-B. Roy, agronome, représentant de la Coopérative Avicole du Québec, agissait comme secrétaire de l'assemblée.

Les sociétaires se sont déclarés satisfaits des résultats de l'année écoulée et ils entendent bien maintenir leur coopérative dans la voie du progrès. Les officiers élus pour le prochain exercice sont MM. Félix Catellier, de LaDurantaye, président; Lucien Gagnon, de St-Michel, vice-président; Gérard Cadrin, St-Vallier, Marcel Asselin, St-Charles, et Roger Martineau, St-Michel, directeurs.

A l'issue de l'assemblée, de brèves allocutions furent prononcées par MM. J.-R. Gauthier et Viateur Boulanger. Ils félicitèrent les aviculteurs de leur succès et formulèrent le voeu que le couvoir de St-Michel continue à étendre sa renommée, en l'appuyant sur la qualité de ses poussins et les hauts prix payés pour les oeufs commerciaux.

Service amical plus Satisfaction!

CHOISISSEZ DES

Viandes garanties

AU DOMINION

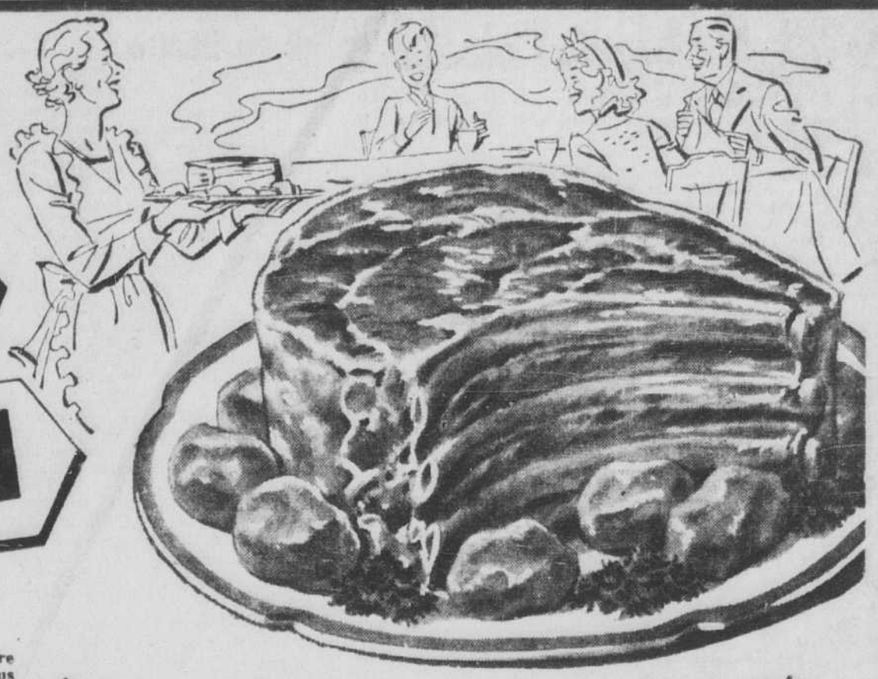

Quand vous irez faire vos emplettes au rayon des viandes de votre magasin amical Dominion, votre plaisir sera double. D'abord, vous aimerez l'attention individuelle et les soins personnels que vous recevez de nos commis courtois et affables. Chacun d'eux a subi un entraînement qui lui permet de vous aider à choisir le morceau approprié . . . de vous donner de sages conseils sur les meilleures méthodes de cuisson . . . de faire vos emplettes vite et agréablement. Finalement, toute votre famille vous saura gré de l'excellente saveur . . . de la tendreté et du bon goût de toutes les viandes Dominion. Vous serez sûre de plaire, parce que tout ce que vous choisissez porte la Garantie absolument sans condition de Dominion. Achetez tout ce qu'il vous faut en fait de viandes à l'Enseigne de Satisfaction.

"Servez du rosbif Dimanche"

VEDETTES EN ÉPICERIE

PRUNES BLEUES "SMART" QUALITE DE CHOIX	boite 15 oz	14¢	FIGUES D'AUSTRALIE POUR LA CUISSON	paquet 12 oz	29¢
PECHES AYLMER TRANCHEES — QUALITE DE CHOIX	boite 15 oz	21¢	RAISINS SECS POUR LA CUISSON D'AUSTRALIE	paquet 1 lb	25¢
POIRES DE CHOIX 2 "GOLD RIBBON" POUR VOS DESSERTS	boites 15 oz	37¢	SWANSDOWN MELANGE POUR GATEAU INSTANTANE	paquet 16 oz	36¢
ANANAS LIBBY TRANCHES — QUALITE DE CHOIX	boite 20 oz	35¢	MIEL BLANC NO 1 "BEEKIST"	paquet 1 lb	23¢
SALADE AUX FRUITS "HARGREAVES" D'AUSTRALIE	boite 20 oz	32¢	FARINE "OGILVIE" A TOUT USAGE	sac 5 lbs	36¢
PECHES YORK QUALITE DE CHOIX	boite 15 oz	21¢	DOMESTIC SHORTENING DE "CANADA PACKERS"	lb.	33¢
PAIN "Crosse & Blackwell" AUX DATTES ET AUX NOIX	boite 8 oz	21¢	MELANGE AU CHOCOLAT "VITONE" POUR FUDGE	paquet 12 oz	31¢
PAIN TRANCHE "RICHMELLO" BLANC OU BRUN	pain 16 oz	11¢	POULET DESOSSE "SUMMERSIDE"	boite 7 oz	57¢
ECORCES CONFITES "SAXONIA"	paquet 8 oz	19¢	SPAGHETTI "HEINZ" SAUCE AUX TOMATES	2 boites 15 oz	31¢

FRUITS ET LÉGUMES

RAISIN ROUGE	DE CALIFORNIE GROSSE GRAPPE	3 lbs	29¢
POMMES McINTOSH	Produit du Québec	5 lbs	35¢
ORANGES DE FLORIDE	TRES JUTEUSES GROSSEUR 188	2 dzs	45¢
PAMPLEMOUSSES	DE FLORIDE TRES JUTEUX GROSSEUR 96	4 pour	25¢
TOMATES MÛRIES	FERMES BONNE SAVEUR	la livre	21¢
ÉPINARDS PROPRES	TENDRES CROUSTILLANTS SAC CELLO		23¢
CHAMPIGNONS SLACKS	SERVIS AVEC UN STEAK LA LIVRE		35¢

PRODUITS PROCTER & GAMBLE

OFFRES SPÉCIALES !

LIVRE DE BRODERIES

AU POINT DE CHOIX — VALEUR 50c

GRATUIT AVEC L'ACHAT de 2 GROSSES BOITES

TIDE—76¢

EPONGE "C.I.L." — VALEUR de 25c POUR SEULEMENT 10c AVEC

SPIC & SPAN LES DEUX 38¢

RÔTI DE CÔTE COURTE Qualité de choix savoureux et tendre, la livre 89¢

POITRINE DE BOEUF DÉSOSSÉ SANS PERTE LA LIVRE 59¢

RÔTI DE PALETTE ECONOMIQUE ET TENDRE QUALITE DE CHOIX LA LIVRE 73¢

RÔTI DE JEUNE LARD FILET 49¢ COTE LA LB. 49¢

BACON À DÉJEUNER frais tranché la livre 49¢

LARD HACHÉ FRAIS TOUS LES JOURS LA LIVRE 55¢

FOIE DE BOEUF TRANCHÉ QUALITE DE CHOIX LA LIVRE 49¢

FILET D'AIGLEFIN FRAIS la livre 45¢

NE TARDEZ PAS

ACHETEZ DÈS AUJOURD'HUI DE LA DÉLICIEUSE

TIRE STE-CATHERINE SAC LB. 41¢

SOUPE BELMAR AUX POULET ET AUX NOUILLES	2 paquets	25¢	
SOUPE "BELMAR" au poulet et au riz	2 paquets	25¢	
BEURRE D'ARACHIDES "CLUBHOUSE" DE QUALITE	pot 9 oz	26¢	
TOMATES "YORK" QUALITE DE CHOIX	boite 20 oz	22¢	
TOMATES "DEVON" QUALITE REGULIERE	boite 28 oz	29¢	
FEVES JAUNES "BLUE & GOLD" surchoix	boite 15 oz	17¢	
FEVES JAUNES COUPEES — "LYNN VALLEY"	2 boites 20 oz	35¢	
MACEDOINE "RAYMOND" QUALITE DE CHOIX	boite 20 oz	16¢	
BETTERAVES TRANCHEES "LIBBY" QUALITE DE CHOIX	boite 20 oz	21¢	
BLE D'INDE "NIBLET'S" grains entiers	2 boites 14 oz	37¢	
BLE D'INDE "AYLMER" DE CHOIX à la crème	2 boites 15 oz	35¢	

CAFE RICHMELLO sac 1 lb 96¢ DELICIEUSEMENT FRAIS

JUS DE MANDARINES "Winter Garden" U.S. No 1	2 boites 20 oz	19¢	
MARMELADE aux oranges de Seville "AYLMER"	pot 24 oz	38¢	
BISCUITS RITZ "CHRISTIE"	paquet 8 oz	21¢	
BISCUITS MARVEN ASSORTIS — EN CELLO	paquet 7 oz	21¢	
BISCUITS BARKER 5 DOUZAINES ASSORTIES	60 biscuits	33¢	
MINCEMEAT "CLARK" FAITES UNE TARTE A L'EMINCE	pot 19 oz	29¢	
HUILE MAZOLA LA FAVORITE	canistre 16 oz	55¢	
OIGNONS BLANCS "CORONATION" SURS	pot 16 oz	39¢	
CORNICHONS "DILL" "ROSS" NOUVELLE RECOLTE	pot 32 oz	44¢	
"CHAMPION" NOURRITURE POUR CHIENS OU CHATS	2 boites 15 oz	27¢	
CIRE LIQUIDE 'AERO' TRES ECONOMIQUE	pinte	79¢	

5 MAGASINS à Québec POUR VOUS SERVIR

248 RUE ST-JEAN
65 RUE ST-JEAN
75 AVE CARTIER
945 RUE ST-VALLIER
963 CH. STE-FOY

SERVICE DE LIVRAISON

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 1919

Revue des marchés mobiliers

Une baisse modérée dans la métropole — Un ralliement de courte durée à la Bourse de Toronto.

A MONTREAL

Montréal — (PC) — Les prix des valeurs ont fléchi modérément vers la fermeture aujourd'hui à la Bourse et au Curb de Montréal, après avoir présenté de l'irrégularité durant l'avant-midi. Les échanges ont montré encore peu d'activité.

Il y avait plus de pertes que de gains, mais les ehangements de prix s'établissaient généralement à une fraction.

Canadian Industries a monté d'un point à $43, Winnipeg Electric de 2 points à $38 et Consolidated Smelters qui avait perdu 5½ points mercredi est remonté aujourd'hui d'un point pour atteindre le palier de $165. Powell River a baissé de 1¼ à 25½. International Paper de 1¼ à 48½ et Power Corporation de 1½ à 26.

Les valeurs minières et les huiles de l'Ouest étaient irrégulières dans un marché calme. Carnegie a attiré l'attention avec un gros virement.

A TORONTO

Toronto, (PC) Les prix des valeurs ont baissé au début de l'après-midi après avoir inscrit précédemment des gains aujourd'hui à la Bourse de Toronto. Les brasseries et distilleries ont enregistré des gains fractionnaires pour former le groupe de valeurs le plus vigoureux.

Le marché était prudent, car les opérateurs hésitaient à entrer dans le marché en l'absence de directives de la Bourse de New-York fermée pour le jour d'actions de grâces.

Le groupe des métaux usuels a fait peu de progrès. Les huiles de l'Ouest se traitaient irrégulièrement. Les actions des gros producteurs d'or étaient à peu près inchangées.

A 1.00 P. M. les variations s'établissaient comme suit :—

20 industries	337.21	—0.04
20 mines d'or	81.33	+0.41
15 métaux usuels	188.44	—0.01

A WINNIPEG

Winnipe (PC) Les prix des grains ont fluctué étroitement dans une séance monotone ici aujourd'hui. Il y avait peu de participation des intérêts étrangers dans le marché à cause du congé aux E.-U.

A 11.00 A.M. les prix s'établissaient comme suit: —

Avoine de décembre	$1.02 1-2
Avoine de mai	0.99 3-8
Orge de décembre	1.43a
Orge de mai	1.33 7-8b
Orge de juillet	1.26 7-8
Seigle de décembre	2.02 5-8
Seigle de mai	2.05 1-4
Lin de décembre	5.13
Lin de mai	5.09

LES OBLIGATIONS

Montréal (PC) Les affaires étaient calmes et les cours généralement inchangés aujourd'hui sur le marché des obligations. Dans la section des obligations industrielles, les emprunts convertibles du Pacifique Canadien ont perdu un peu de terrain.

PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE DU COTON

La réunion annuelle de l'Institut canadien du Coton aura lieu à Montréal le 28 novembre. Le président, M. J. Irving Roy, y présentera son rapport sur l'année qui vient de s'écouler.

On sait que, pendant le troisième trimestre de 1951, l'activité de l'industrie cotonnière a été de 40 pour cent moindre qu'au cours du premier semestre de l'année. Il a fallu, en certains cas, diminuer le personnel et raccourcir les périodes de travail. Cet état de choses était dû en partie à la restriction officielle du crédit à un moment où les inventaires étaient très élevés. Un accroissement exceptionnel de la demande avait auparavant fait augmenter la production domestique et encore plus les importations.

On a bon espoir que ces inventaires sont maintenant suffisamment liquidés pour que les achats puissent reprendre. Il y aura vraisemblablement un regain d'activité et plus d'emplois disponibles dans les 44 usines manufacturières de fil ou de tissu—ou des deux—qui occupent normalement près de 24,000 personnes.

PROFITS MOINDRES DES CORPORATIONS

Une compilation montre que les profits nets de 325 compagnies dont les actions sont inscrites à la Bourse de New-York ont diminué de 30 pour cent le troisième trimestre si on les compare à ceux de la période correspondante de l'an dernier. Ces résultats confirment les signes précédents d'une contraction des profits des corporations aux Etats-Unis. Ces chiffres sont tirés de la revue publiée par la Bourse de New-York. La publication note cependant que les bénéfices de la première moitié de l'année ont atteint un niveau plus satisfaisant, de sorte que l'ensemble des profits nets des neuf premiers mois de 1951 n'accuse qu'une baisse de 8.6 pour cent. Comme les résultats du troisième trimestre, dans plusieurs cas, ont été affectés par les ajustements rétroactifs pour les impôts, les profits de l'année entière ne devraient pas être aussi défavorables que les chiffres du troisième trimestre semblent l'indiquer.

Les marchés aux bestiaux

Montréal (PC) Les affaires étaient faibles et les prix stables sur les marchés aux bestiaux de Montréal cette semaine.

Les arrivages comprenaient 1,602 bêtes à cornes, 1,578 veaux, 1,528 agneaux et moutons et 2,771 porcs.

Les arrivages de bêtes à cornes de cette semaine n'étaient pas très abondants et comprenaient surtout des vaches de qualité moyenne et commune. Quelques lots de bouvillons et de génisses ont également été offerts en vente.

Les bouvillons de choix rapportaient $34—$35, les bons $32—$33, les moyens $28—$31, et les communs $22—$27. Les bonnes génisses se vendaient 30, les moyennes $25—$29, les communes $18—$25. Les bonnes vaches payaient $25—$26.50, les moyennes $22—$24.50, les communes $20—$22, et pour la mise en conserve et la charcuterie $14—$19. Les bons taureaux trouvaient preneur à $25—$27, les communs et moyens à $20—$24.

Les veaux de lait et d'herbe ne montraient aucun changement de prix par rapport à la semaine précédente et les sujets de qualité bonne et de choix s'enlevaient à $37—$39, les communs et moyens à $29—$36. Les veaux d'herbe étaient à $20—$23, quelques-uns à $24.

Les agneaux étaient stables à $32, avec quelques-uns à $32.50. Les communs étaient à $25—$30. Les sujets non classés rapportaient $31. Les moutons variaient de $10 à $22 suivant la qualité.

Les porcs de la catégorie "A" s'établissaient à $28.50—$28.75. Les truies payaient $23—$24 habillées (abattues).

Les prix de gros des denrées

New-York (PA) On trouvera ci-après les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires :

SUCRE, domestique contrat No 6 de mars, nom.	0.0529
SUCRE, mondial, contrat No 4 de janvier	0.0476
SUCRE mondial, brut, marché courant, nom.	0.0593
CAQUTCHOUC : brut, contrats No 1 de mars	.....
CAOUTCHOUC feuilles fumées à nervures marché courant No 1, dem.	0.52
CAFE, marché courant, Santos No 4 dem.	0.5375
CAFE, Santos No 4 "S" contrats de déc.	0.5270
CACAO, contrats de décembre prix nominal	0.2645
CACAO, marché courant, "accra", dem.	0.29½
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents", à Minneapolis	7.75—
TEREBENTHINE, à Savannah en Georgie, le gallon	.....
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrats de décembre	0.1580
COTON, contrats de décembre la balle	42.35
COTON, "middling" marché courant, prix nominal	42.95
PEAUX brutes, la livre, off. contrats d'octobre, nom.	0.21—
PEAUX, légères de vaches, marché courant	0.24-0.24½
LAINE, contrats de décembre dem.	1.70
LAINE, certif., marché courant nominal	1.73
LAINE, "Tops" contrats de décembre, off.	2.04
LAINE, "Tops" certif., marché courant, nominal	2.09
ETAIN, contrats d'octobre	1.1450—
BLE, Northern No 1 Dark du printemps, C. I. F. à N.-Y.	2.91⅝
MAIS, No 2, jaune, C.I.F. à N.-Y.	2.16⅛
FEVES SOYA, No 2 jaune à Toledo, Ohio	2.94-2.95
SEIGLE, No 2 américain, F.O.B., N.-Y., en charges de wagons	2.34½
AVOINE, No 2 blanche, C.I.F., à New-York	1.23¾
ORGE, No 2 domestique, C.I.F., à N.-Y., nominal	1.63
LARD midwest, nominal	0.17
HUILE tirée de la fève soya, brute, au wagon-citerne, la livre	0.1350

LE DOLLAR AMERICAIN

Montréal, (PC) Le taux du change du dollar americain, selon la Banque du Canada, s'établissait à $1.04 3-8 soit au même taux qu'hier midi.

La livre sterling était stable aussi, au taux de $2.92 1-4.

Paris, (PC). Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait aujourd'hui sur le marché libre de l'or 4,560 francs, sans changement depuis hier. L'aigle, piece d'or des Etats-Unis de $10, était inchangé à 10.740 francs.

CONGE BOURSIER

Les principaux marchés financiers et commerciaux à travers les Etats-Unis étaient fermés aujourd'hui à l'occasion du jour d'actions de grâces. La Bourse et le Curb de New-York, le marché des obligations de cette ville, la Bourse des céréales de Chicago et le marché des changes étrangers de New-York étaient tous inactifs.

Le change étranger

Montréal, (PC) Voici les taux du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture des affaires.

Etats-Unis (dollar)	$1.04½
Royaume-Uni (sterling)	2.92¾
Belgique (franc)	0.0208¾
Tchécoslovaquie (couronne)	0.0210¼
Danemark (couronne)	0.1524
France (franc)	0.00301½
Hollande (florin)	0.2773
Norvège (couronne)	0.1473
Suède (couronne)	0.2033
Suisse (franc)	0.2407

ANACON EXTENSION

Anacon Extension Mines vient de se porter acquéreur de l'Ile Adams, au Nouveau-Brunswick. La compagnie a chargé Inspiration Mining & Development Co. de faire 3 000 de forage. Un contrat a été adjugé aussi pour un relevé géophysique de la propriété de 2,500 acres de la compagnie adjacente à Anacon Lead Mines.

Le marché minier

Londres, (Reuters) L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.1 point à 98.6.

ANALYSE DE MINERAI

Les échantillons d'East-Dalquier Gold Mines Ltd analysés par le Bureau provincial des mines ont donné 2.34 pour cent de tungsten ($152.10 à la tonne) **et $9.48 à la tonne pour l'or** et non pas 9.48 pour cent en or, tel que mentionné dans notre édition d'hier.

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, (PC) Le prix du beurré a monté de 1-4 de cent la livre aujourd'hui sur les marchés de gros libres. La demande est restée forte et les offres légères. Les prix des oeufs étaient stables. Les affaires étaient limitées et les arrivages légers.

Les oeufs en cartons et le beurre imprimé vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants étaient stables.

Les prix des pommes de terre étaient généralement inchangés. Les arrivages s'élevaient à 15 wagons. 13 wagons ont été dirigés vers l'extérieur et l'on en comptait 65 disponibles dans les cours.

x x x

Montréal, (PC) A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, aujourd'hui, le beurre du Québec, 92 points, et sur place était transigé à 66 1-4 - 66 1-2 cents la livre. On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est offerts par wagons après inspection au préalable : Catégorie A., extra-gros, 67 cents la douzaine; gros, 66; moyens, 57; petits, 53; catégorie B., 50; catégorie C. 41.

Sur le marché à terme, on offrait 66 cents la livre pour le beurre de novembre. Le beurre de décembre était coté à 66 1-4 - 1-2 et celui de janvier à 66 1-2 - 3-4.

Ventes de beurre : 1 boite de beurre de janvier à 66 3-4.

x x x

Montréal, (PC). Voici les prix des produits de la ferme tels que cotés ici aujourd'hui par le ministère fédéral de l'agriculture :

OEUFS: — en caisses gratuites: Catégorie A., extra-gros, 67-68 cents la douzaine; gros, 66-67 ; moyens, 57-58; petits, 53-54 ; catégorie B., 51; catégorie C., 42. Arrivages : 475 caisses.

BEURRE: — Arrivage courant : Québec, No 1 pasteurisé et frais, 65 34 cents la livre ; Québec, No 2. 65 3-4 cents la livre; Québec, No 2. pasteurisé et frais, 66 1-2. Première qualité de crémerie, imprimé, prix aux commerçants, 67-68. Arrivages: 128 boites.

FROMAGE : — Arrivage courant: coloré de l'Ontario, 36-36 1-4 cents la livre; blanc de l'Ontario, 36, F.O.B. la fabrique ; coloré du Québec, 35 1-2; blanc du Québec, 35 cents, F.O.B Montréal. Prix de gros : coloré de l'Ontario, 37 1-4; blanc de l'Ontario, 37; coloré du Québec, 36 1-2; blanc du Québec, 36. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE : (vendues en petites quantités par les grossistes aux détaillants) : Québec, No 1, en sac de 75 lbs, $3.00-3.15; Nouveau-Brunswick, No 1, en sac de 75 lbs, $3.10-3.25; No 1, en sac de 10 lbs, $0.48-0.50;; No 1, en sac de 50 lbs, $2.00-2.15. Maine, No 1, en sac de 50 lbs, $2.10. Ile du Prince-Edouard, No 1, en sac de 75 lbs, $3.25; No 1, en sac de 10 lbs, $0.50.

Marché de Québec

Le marché des oeufs était inchangé aujourd'hui dans notre ville, selon le service fédéral des marchés.

Tableau des oeufs

Catégorie	A	B	C	D
A-Extra-Gr.	67-68	60-	72-	78-80
A-Gros	64-66	58-59	70-71	75-78
A-Moyens	54-56	49-50	61-62	65-70
A-Petits	52-53	46-47	58-59	60-65
B	50-51	45-47	55-56	60-63
C	40-41	36-38	44-45	50-55

A—Prix des oeufs classés,
B—Prix net aux producteurs
C—Prix du grossiste au détaillant
D—Prix au consommateur.

Bulletin financier

Fourni par la maison L.-G. Beaubien & Cie, Ltée

IMPERIAL OIL.— Le prix des actions supplémentaires d'Imperial Oil offertes sur la base d'une action nouvelle pour 10 actions détenues, a été fixé à $29.50. Les droits cotés actuellement à la bourse expirent le 19 décembre. Les certificats de souscription seront adressés vers le 26 novembre aux actionnaires inscrits le 20 novembre.

Signalons que les détenteurs de certificats d'actions au porteur de l'IMPERIAL OIL doivent présenter par l'entremise de leurs agents de change, leurs certificats d'actions avec le coupon No 78 annexé, aux bureaux de Montreal Trust Company. Après détachement du coupon, les certificats d'actions au porteur seront retournés et les dits détenteurs recevront les droits de souscription transférables auxquels ils ont droit, enregistrés au nom qu'ils auront spécifiés.

NORANDA MINES. — Le profit net pour les neuf premiers mois de 1951 est estimé à $9,015,000 soit $4.02 par action. En valeur, la production des métaux s'élève à $15,839,000 contre $15,167,790 tandis que les revenus provenant des placements accusent une somme de $3,946,000 au lieu de $3,480,196. Cependant les frais d'exploitation, les provisions pour les impôts et les amortissements montrent un accroissement beaucoup plus sensible.

WESTERN LEASEHOLDS.— Cette semaine sur le marché canadien et celui des Etats-Unis eut lieu une offre publique de 1,250,000 actions de cette société, récemment transformée en compagnie publique au capital de 7 millions d'actions, dont 30 pour cent aux Etats-Unis. Cette offre représene un bloc de titres détenus par 46 actionnaires actuels: une moitié de ce bloc sera vendu au Canada et l'autre — aux Etats-Unis.

DRYDEN PAPER — Les bénéfices nets de la société ont atteint un nouveau sommet au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 1951. Le profit net s'établit à $1,236,758 soit $6.03 par action ordinaire contre $450,432, et $2.47 pour l'exercice précédent. La provision pour l'impôt sur le revenu s'élève à $1,386,000 contre $351,000 pour l'exercice précédent et le fonds de roulement se monte à $3,785,792, soit une augmentation de $943,156. Au cours des quatre dernières années, la société a dépensé des sommes considérables pour la modernisation de ses usines; le résultat est une augmentation sensible de la production et une diminution du prix de revient.

STEEP ROCK IRON — Les expéditions de minerai de fer pour la saison terminée aujourd'hui ont atteint un nouveau record à 1,325,000 tonnes contre 1,216,000 tonnes en 1950.

Etats financiers

McColl-Frontenac

Montréal. — McColl-Frontenac Oil Company Ltd révèle que ses revenus nets et ceux de ses filiales ont atteint $1,850,835, soit l'équivalent de 71 cents par action ordinaire, déduction faite de tous les frais et d'une réserve pour les impôts sur le revenu et pour les dividendes privilégiés, pendant le trimestre finissant le 30 septembre 1951. Pour la même période l'an dernier, les revenus nets s'étaient chiffrés à $2,161,456, soit l'équivalent de 83 cents par action ordinaire.

Ogilvie Flour Mills

Montréal. — Une augmentation substantielle des revenus pour l'exercice terminé le 31 août 1951, voilà le point saillant du bilan publié par Ogilvie Flour Mills Company, Ltd. Cette importante minoterie vient de terminer sa 150ième année d'existence.

Le profit net s'est élevé à $1,147,727, en regard de $784,619 pendant l'exercice financier précédent; c'est l'équivalent, après déduction des dividendes privilégiés, de $1.68 par action ordinaire, en regard de $1.07.

Le rapport des administrateurs, signé par M. C. A. Dunning, président du Conseil d'administration, et par M. G. Morris, président de la compagnie, déclare que l'année a été difficile pour la minoterie, à cause de la rareté du blé de bonne qualité et des retards dans la livraison du grain qui ont compliqué la classification et la manipulation des grains grossiers et du blé.

Cependant, les ventes de farine ont augmenté et le rapport des subsidiaires a été meilleur que d'habitude.

La compagnie a réduit sa dette de $500.000 pendant l'année en réduisant quelque peu le capital d'exploitation. Celui-ci, à la fin de l'exercice financier, était de $8,836,017 en regard de $9,017,116 à la fin de l'exercice financier précédent.

Imperial Oil Ltd

Toronto, — Dans un prospectus préparé en rapport avec l'offre de 2,713,384 actions au prix de $29.50 chacune que la compagnie fait à ses actionnaires, Imperial Oil Ltd. révèle qu'au cours des huit mois terminés le 31 août elle a fait un bénéfice net de $18,857,946 ou l'équivalent de 69 cents par action. On ne dispose pas de chiffres comparables pour une période semblable en 1950, mais le bénéfice net de l'an dernier s'établissait à $30,460,567 pour l'année entière et celui de 1949 à $25,114,545.

Le prospectus révèle, en outre, que Standard Oil Co. of New-Jersey souscrira 1,889,800 actions, ce qui rapportera $55,749,100 à la compagnie. Si tous les actionnaires prennent toutes les actions qui leur sont assignées, la compagnie recevra $80,044,828.

Parmi les autres renseignements contenus dans le prospectus, on note que les réserves de pétrole brut de la compagnie se chiffrent autour de 590 millions de barils, alors qu'elles n'étaient que de 19 millions de barils en 1945. La compagnie dispose d'une étendue brute de 18,902,851 acres.

Bickle-Seagrave

Toronto. — Les actionnaires de Bickle-Seagrave Limited ont approuvé la résolution de créer $250,000 actions privilégiées participantes et cumulatives.

A l'heure actuelle, les commandes en carnet dépassent $3,000,000 et la compagnie a commencé la construction d'une bâtisse à Woodstck, Ont.

Les ventes des neuf premiers mois de l'année se sont élevées à $984,139 et le bénéfice avant la dépréciation et impôt sur le revenu, à $101,526 contre $90,456 pour l'année 1950 toute entière.

Cours de 1 h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée 70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

22 novembre 1951

	Dern. vente
Abitibi	16⅞
Abitibi priv.	25¼
Algoma Steel	43
Aluminium	101
Argus	12½
Asbestos	66
Altas Steels	20¾
Bathurst "A"	49¾
Bell	38¾
Brazilian	24¼
B. A. Oil	50
B. C. Power "A"	30½
Building Prod.	34½
Canada Steamship priv.	45
Can. Breweries	18
Can. Celanese	46
C. P. R.	32
Can. Vickers	16¼
Cockshutt	15⅝
Do droits	85
Cons. Smelters	165
Distillers Seagrams	28
Dom. Steel "B"	18
Dom. Tar	40¼
Dom. Textile	12
Eddy "A"	22⅝
Foundation	11
Fraser	57¼
Gatineau	18
Gen. Steel	16½
Gypsum	49
Howard Smith	23
Hudson Bay	61
Imp. Oil droits	63
Imp. Oil	36
Imp. Tobacco	91¼
Int. Nickel	42⅝
Int. Paper	78
Int. Petr.	20½
Massey-Harris	12
McColl Frontenac	35½
Nat. Breweries	18½
Nat. Steel	28¼
Noranda	78
Powell River	25½
Power Corp.	26
Price Bros	29½
Royalite	16⅞
St. Law. Corp.	38
Shawinigan	37
Steel Co.	33½
Walker	54½
Winnipeg El.	38
BANQUES	
Banque de N.-E	36½
Banque Can. de Commerce	25¾
Banque Royale	27¼

Cours des huiles

Cours fournis par J. Richardson & Sons Séance du 21 Novembre 1951

	Off.	Dem.
Admiral	35	38
Alb pac	45	48
Am Leduc	103	110
A'Conda	14	15¼
Ang can	795	810
Calmont	140	160
C'North	41	93
Can. Leduc		38
Cwith	300	375
Con oil	66	69
DHousie	37	38
Davies	44	48
Decalta	34	38
Delrio	160	175
E. Crest	21	22
Fed. Pete	760	765
Flank	45	48
Hanna	17½	18¾
Hargol	11	12½
Highwd	20	20
Jup oil	285	290
Kroy	170	175
Led Cal	118	125
Led cons	45	46
L. J. Pete	40	45
Med Segur	26½	28
Mercury	23	23
Mill City	30	32
Model	196	200
Nat. pete	375	380
N B dom	240	243
N. Conti	6	7
Okalta	270	280
Pac. pete	$10⅞	$11
R. Lease	32	33
Richfield	20	22
Roxana	22	26
Roy can	16	18
Royalite	$16¾	$17¾
Shaw	15	17½
S. Braz	$3¼	10
Spooner	40	44
Sunset	42	44
Superior		135
Tr emp	400	405
Turner	30	40
United	78	81
Vulcan	90	100

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. Séance du 21 Novembre 1951

	Off.	Dem.
Anglo can tel A	11¼	12
Baillargeon J B pfd	17¾	
Banque d'Economie	25	28½
Banque d'Epargne mtl	44	46
Beauharnois light & power	23	25
Beauharnois power	9	12
Canadian Arena	71	
Canada Life Ass	70	76
Cookville co B	10	13
Cuban canadian sugar	9	
Dupuis frères pfd	20	21½
Guarantee co of na	335	
Interprovincial brick a pfd	90	
Interprovincial brick b pfd	48	
Laprairie co com	13	
Laprairie co pfd	103	
La Prévoyance cie d'ass	18	

Curb de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie Limitée 70 rue St-Pierre, Québec Tél: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

22 novembre 1951

	Dern. vente
Anglo-Nfld. Develop	11¾
Brown	12⅜
Brown 1er priv.	106½
Brown 2e priv.	81¼
Can. Industries	41½
Can. Western Lumber	10⅝
Claude Neon	1.45
Cons. Paper	37
Ford Motor "A"	52¾
Great Lakes Paper	22
Loyney Company Ltd	14
TITRES MINIERS (en cents)	
Arnora	33
Bouzan	5
Carnegie	205
Celta Dev.	35
Citra-Lastic	11
Cons. Candego	48
East Sullivan	920
Emerald	125
Hollinger Cons.	814
Hudson-Rand	34
Jack Lake	4
Jaculet	12
Kayrand	12
Kerr Addison	$13½
Kenmayo	16
Lake Shore	813
Lavalie	18
Louvicourt	33
Merrill Island	49
Montauban	59
Nocana	29
Normetal	643
Pershcourt	62
Quebec Yellowknife	10
Sullivan Cons.	325
Taché	75
Tungsten	120
Trebor	18
United Asbestos	433
Weedon Pyrite	55
Wendell Mineral	38
HUILES	
Anglo-Canadian	800
Admiral	36
Calvan	580
Home Oil	$16¼
Jet	40
New Pacalta	11½
Okalta	295
Pan Western	85
Selburn	350
Superior	133
Tor Amer	93
Western Homestead	143

Curb de New-York

Séance du 21 Novembre 1951

	Haut.	Bas.	Ferm.
Brazilian	23¼	22⅞	23⅛
Cdn Marconi	3¾	3¼	3⅜
El bond & sh	25¼	25⅛	25⅛
Fairchild	27¾	27⅜	27¾
Ford of can A	49¼	49	49¼
Hollinger	13⅞	13¼	13¾
Humble oil	143¾	143½	143½
Imp oil	34¾	34⅜	34½
Int petrol	19⅝	19½	19⅝
Lake Shore	12⅛	11⅞	12⅜
Technicolor	23¼	22½	23

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec Tél: 2-3006

	OFF.	DEM.
Amal. Kirk	6	8
Annamaque	3½	4½
Beacon	12	15
Bright Red L.	1	2
Columbière	2	3
Cons. Chib	17	19
Craibbe	7	8
Doris	2¼	3¼
Emjay	11	12
Hadden R. L.	3	4
Harker	3	4
Frebert	33	36
Insco	11	14
Kenbay	4	6
Kenda	5	7
Lake Expanse	4	5
Major Oil	5	7
Martin Bird	2	3
Mate Yellowknife	5	7
Mindus	45	50
Mistass	7	8
Norbeau	70	80
Normac	2	3
New Augerita	5½	7
New Malartic	4	4
Obalski-45	26	30
Obalski	3	5
Opem. Copper	125	130
Ortona	5	7
Parquet	—	15
Pascalis	9	10
Preador	1½	2½
Rand Malartic	8	10
Richgroup	7	9
Russet	4	5½
Salmina	97	100
Scott Chib	3	5
Sepha	1½	3
Wildor	5½	6½
Young David	16	18

WESTERN LEASEHOLDS

New-York. — Une émission de 1,250,000 actions de Western Leaseholds, Ltd dont la moitié avait été offerte au Canada et l'autre moitié aux Etats-Unis a été sursouscrite dans les deux pays peu de temps après l'offre formelle.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des courtiers en obligations du Canada et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne

Séance du 21 novembre 1951

Titres	Off.	Dem
Obligations du Dominion		
2 pcpc	87	99
1½ nov. 1952	99	99⅛
1¾ nov 1952	99¼	100
1½ mars 1953	98⅝	99½
2 déc 1954	98	98⅛
2¼ juillet 1956	97½	98⅛
2¼ juin 1958	91½	93
1¾ juin 1954-66	99	100
Emprunts de guerre		
3¼ 52 c (ère G)	100⅞	101¼
3 54 2nd V	100½	101½
3 56 3rd V	99½	100½
3 57 4 th V	98½	99⅛
3 59 5th V	97¾	98¼
3 60 6 th V	97¼	98⅛
3 62 7th V	96½	97½
3 63 8e V	96	97
3 66 9th V	93¼	96¼
Garanties du pays		
CNR 3 54-59	97	99
Do 3 61-66	94½	96½
Do 2¾ 67	91	93½
Do 3¼ 68-71	91¼	94
Provinciales		
BC 3 60	91½	94½
Man 3¼ 63	91¼	94½
Man 3 68	87½	90½
NB 3 59	87½	90½
NB 2¾ 67	78¾	81½
NB 3½ 70	83½	86½
Nfld 3¼ 57	93½	95½
Nfld 3 58	91½	95½
Nfld 3¾ 65	94½	97½
NS 3¼ 65	91½	94½
NS 3¼ 66	91½	94½
NS 3 68	87	90
Ont M 3 66-68	89	91
Ont H 3 71	87¼	89½
Ont 3 62-65	90½	93
Ont 3 70	87¾	89¾
Ont 3 72	86½	89½
PE 2¾ 62	88	91
IPE 3 65	87½	90½
P Que 3½ 57	97½	100
P Que 3 59	94¾	96¾
P Que 3½ 60	97	100
P Que 3 62	93	95½
P Que 3 65	91¾	93¾
P Que 3 70	85½	91¼
QUE H 2¾ 66	87	90
Que Hy 3 60	94½	96½
Que H 3 69-72	87½	90½
QMC 2¾ 67	87	88
QMC 3 62	88	92
QMC 3 72	81	86
QMC 3¼ 66	87½	91
QMC 3¼ 77	83	
Sask 3¼ 62	91½	94½
Sask 3¾ 63	97	99
Sask 3 63	89½	92½
Sask 3½ 68	93½	96
Municipales		
Halifax 3½ 68	86	....
Montreal 3 30	88½	91½
Montreal 3 64	84½	87½
Montreal 3 68	81¼	85¼
Montreal 3 70	82	84
Montreal 3 72	78	82
Quebec 3¼ 61	86	....
Quebec 3½ 64	87½	....
Regina 3¾ 72	86	....
St John 3½ 68	82	....
Trois-Riv 3½ 63	88	....
Toronto 3 67	85½	....
Winnipeg 3½ 68	91	....
Vancouver 3¼ 68	91	....
Transports		
Algoma C S 59	139	143
Can SS 3½ 57	96½	99
Can SS 4 66	94½	97½
Services publics		
Avalon 4½ 68	....	96½
Bell Telep 3 77	86	89
Bell Telep 3¼ 73	90	93
Braz Tra 4¾ 70	88	91
BC Elec 3¾ 67	88	91
BC Elec 3¾ 68	93½	96
BC Elec 3¾ 69	93½	96
BC Elec 3½ 75	88	91
BC Tel 4 62	98½	101
Calg pr 3¼ 72	90	93
Can Elec 4 66	....	96
Gat pr 3¼ 70	90½	93½
G L Pow 3½ 69	89	92
GL Power 4½ 68	94	97
L St L pr 3¾ 65	89	92
M-L pr 3 69	88	91
Mar El 4½ 56	99	....
Mex L 5 76	78	81
M Tram B 5 55	99	101
Mtl Tram 3 51	97½	100
Nfld L&P 3¼ 66	92	95
Nor QP 4½ 67	90½	....
Pwr Corp 3½ 47	89	92
Que Pow 3 61	91	94
Shaw 3 61	93½	95½
Shaw 3 71	89	....
Shaw 3½ 70	93½	96½
Shaw 3¼ 72	90½	....
Shaw 3¾ 73	92½	96
St M pr 3¼ 70	91	94
Win Elec 3¾ 71	95½	98
Industries		
Abitibi 3½ 47	96	98½
Alumin 2½ 71	92½	95½
BA Oil 2¾ 57-66	89	92
Bran Hend 4 61	....	94
Bran Hend 5 53	90	95
BC Forest 4½ 65	96	99
Bowater 3½ 68	94	97
Brompt 3½ 66	94	....
Burns 4 63	96	99
C Brew 3½ 67	88	91
Can Brew 4 69	93	96
C Can 3¾ 70	96½	99½
C Cel 3 62	91	94
Can Oils 3¼ 62	94	98½
Can Oil 4½ 67	95½	98½

Les écoles ménagères

Afin de mieux faire comprendre au public le rôle et l'importance de la formation qui est donnée dans les écoles ménagères de la province, on a récemment changé le nom de ces institutions pour adopter celui d'"Instituts familiaux."

Les cours enseignés aux Instituts Familiaux forment les jeunes filles à la vie familiale d'abord. Toutefois, celles qui sont forcées de gagner leur vie ou qui ont choisi de se dévouer au célibat trouvent de belles carrières féminines dans l'enseignement scolaire ou post-scolaire. Le diplôme de 4ème année des Instituts Familiaux est reconnu par le département de l'Instruction publique.

Les Instituts Familiaux sont actuellement au nombre de 37, répartis dans toute la province, plus deux Externats familiaux. Deux prêtres, Mgr Albert Tessier et l'abbé P.-H. Carignan, veillent à l'orientation morale et pédagogique des écoles. Les Instituts Familiaux donnent aux jeunes filles une formation qui atteint une plénitude et une profondeur qu'on ne saurait mésestimer. Une grande place y est réservée aux préoccupations spirituelles et intellectuelles.

Les Instituts familiaux relèvent du département de l'Instruction publique et sont régis par le Service de l'Enseignement ménager. Le cours est de quatre années. Les élèves y sont admises après la 9ème année. En 1951, le budget ménager du département de l'Instruction publique dépasse $500,000 pour les octrois, bourses, et gratifications aux Institutions ménagères-familiales et aux Etablissements ménagers postscolaires. En septembre de cette année, le nombre de jeunes filles inscrites dans les Instituts Familiaux était de 2090, soit une augmentation de 30 pour cent sur l'année dernière.

Le but de ceux qui ont la charge de cet enseignement est de bâtir un programme de culture préparant non seulement aux tâches manuelles au foyer, mais entraînant aux vertus et ouvrant la voie aux connaissances que commande la vocation familiale.

Surplus pour notre commerce

Ottawa, 22. (PC) Le commerce extérieur du Canada a augmenté en octobre, apportant un surplus mensuel de $31,100,000, le troisième du genre cette année, selon l'Office fédéral de la statistique.

Le surplus, amoindrissant le déficit canadien des 10 premiers mois, soit de $23,800,000 à $292,700,000 a été causé partiellement par une réduction des importations du Commonwealth, alors que les ventes aux autres pays ont augmenté.

Les exportations aux autres pays ont monté à $375,000,000, alors qu'en octobre 1950, elles étaient de $318,900,000, soit un gain de $56,800,000. Les importations, de leur côté, ont monté de $320,600,000 à $344,600,000, soit une hausse de $24,000,000, imputable à des achats plus considérables aux Etats-Unis.

Alors que les exportations canadiennes à la Grande-Bretagne et aux autres pays du Commonwealth ont augmenté, les importations de ces pays ont diminué, donnant au Canada un surplus considérable qui contrebalance le déficit du commerce avec les Etats-Unis, déficit qui est de $458,300,000 pour les 10 premiers mois de l'année.

Une nouvelle politique européenne nécessaire à la défense de l'ouest

Strasbourg, 22, (PA) Les dirigeants politiques de l'Europe doivent offrir un nouveau programme politique et économique aux millions d'Européens afin de sauver le monde occidental du communisme, a déclaré hier le sénateur Hubert-H. Humphrey, démocrate du Minnesota devant un groupe de politiciens européens.

Humphrey a parlé lors d'une conférence de 14 représentants et sénateurs américains et de 20 membres de l'Assemblée consultative de l'Europe.

Sa déclaration est l'un des points culminants d'une séance au cours de laquelle le sénateur républicain du Wisconsin, Alexander Wiley, a souligné que le manque d'unité de l'Europe occidentale pourrait inciter les Etats-Unis à adopter de nouveau une politique isolationniste.

Appuyant une attaque du sénateur William Benton, démocrate du Connecticut, contre les "méthodes commerciales périmées," Humphrey a affirmé que l'Europe occidentale a besoin d'un programme positif qui ferait beaucoup plus "que la simple protection de la situation économique actuelle."

"Ce programme doit offrir quelque chose de mieux que ce que nous avons vu en Europe où il y a beaucoup de produits dans les établissements commerciaux, mais peu de ces produits dans les foyers."

Wiley a souligné que l'Europe occidentale compte quelque 300,000,000 de consommateurs, alors que les Etats-Unis n'en comptent que 154,000,000 et pourtant ce pays forme la moitié du commerce mondial.

"Pourquoi ne tentez-vous pas de vous suffire à vous-mêmes?" a-t-il demandé. "Vous avez deux fois plus de consommateurs possibles que nous."

Wiley a poursuivi en disant que le groupe américain qui croit que l'Europe possède la volonté nécessaire pour résister à l'infiltration communiste commence quand même à éprouver des doutes.

"Les Américains voient une Italie plus intéressée apparemment à occuper Trieste qu'à faire l'unité avec ses voisins; une France plus intéressée qu'autre chose à tenir les Allemands en état d'infériorité; une Allemagne plus intéressée à l'égalité et une Grande-Bretagne plus intéressée à ses liens avec le Commonwealth qu'à l'édification d'une Europe occidentale unifiée, essentielle à la défense commune.

"D'aucuns parmi nous croient qu'à moins que l'Europe n'oublie ses querelles politiques et économiques qui l'ont déchirée depuis des siècles, les Etats-Unis pourraient bien se replier sur eux-mêmes de nouveau."

Causerie du R. P. Racine

Le R. P. Paul Racine, S.J., a entretenu hier soir un groupe considérable d'anciens retraitants de Villa Manrèse sur l'organisation des retraites fermées aux Etats-Unis. Le groupe avait été accueilli à Villa Manrèse par le R. P. Antonio Poulin, S.J., supérieur de l'institution.

Il y a aux Etats-Unis 167 maisons de retraites fermées. Ces maisons reçoivent plus de 200,000 retraitants et retraitantes chaque année. Le P. Paul Racine, S. J., visita cinq de ces maisons de retraites Bellarmine Hall dans la banlieue de Chicago, White House, près de Saint-Louis, Mount Manresa et The Loyola qui desservent New-York. Campion Hall près Boston. Toutes ces résidences sont de splendides "maisons de campagne du Bon Dieu" où les citoyens des grandes cités américaines échappent pour quelques jours à la vie trépidente des affaires pour prendre un bain de surnaturel.

Partout on utilise les textes de saint Ignace, le fondateur des retraites fermées, partout on exige le silence; et la grâce de Dieu réalise des merveilles. Même mise en parallèle avec ces magnifiques maisons d'Oeuvres, la Villa Manrèse de Québec demeure la plus vieille et la reine des maisons de retraites d'Amérique. Sa situation exceptionnelle aux abords de la cité, son règlement et l'atmosphère de paix et de prière dont jouissent ses hôtes lui gardent le premier rang.

Après le goûter au cours duquel le R. P. Supérieur dirigea un forum sur l'organisation de quelques retraites, les retraitants montèrent à la chapelle pour la méditation que leur donna le Père Georges Mongeau, S.J., sur la Présentation de la Sainte-Vierge au temple.

Ce soir, 22 novembre 1951 à 8 h. commence la retraite des paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens.

Mort de madame Pierre Verret

On apprendra avec regret la mort de madame Pierre Verret, née Louise Trudel, décédée hier matin à sa résidence de la rue Arago, dans la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, à l'âge de 77 ans et 8 mois. Mme Verret était une paroissienne distinguée et une femme d'oeuvres. Sa mort affecte une famille estimée.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, ses fils, MM. Charles, Lucien et François Verret; ses filles, Mlles Jeanne, Cécile, Héloïse et Gabrielle Verret ainsi que Mme Donat Bastien (Marcienne); son gendre, M. Donat Bastien; ses belles-filles, Mme Lucien Verret (Rose-Anna Parent), Mme François Verret (Juliette Blouin); ses petits-enfants, Francine, Pierre, Yvon et Nicole Verret, M. et Mme Roger Bastien, Fernande, Roland, André, Claude, Lucille, Gizèle, Thérèse et Jean-Guy Bastien. Elle laisse aussi son beau-frère, M. Gaudiose Pelletier.

Les funérailles de madame Verret auront lieu samedi à Notre-Dame de Grâce. D'ici là, les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, 800 St-Vallier.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Un débat et une demande

Montréal, 22, (PC) La formation d'un organisme indépendant de régie de la radio et de la télévision canadiennes a été réclamée hier par MM. Stuart-M. Finlayson, président de la compagnie Canadian Marconi, et Hugh-M. Crombie, président de l'association des manufacturiers canadiens.

Ils ont formulé ce voeu au cours d'un forum portant sur les recommandations de la Commission Massey des arts, des lettres et des sciences. Ce forum a été organisé par le Montreal Council of Women et opposait ces deux personnalités de l'industrie canadienne à M R. C. Fraser, de Toronto, directeur des relations extérieures de la société Radio-Canada.

M. Fraser a répliqué que la commission royale a écarté la formation d'un organisme de régie indépendant en rapportant "qu'il n'existe aucune preuve que le bureau actuel des gouverneurs (de Radio-Canada) ait posé des actes arbitraires ou injustes. S'il s'en est rendu coupable, le véritable remède consiste à améliorer le bureau lui-même plutôt qu'en former un deuxième . . . "

CAP ST-IGNACE

Décès

M. le curé a eu récemment la douleur de perdre son frère, M. l'abbé Joseph Maranda, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Lévis, décédé à l'âge de 68 ans.

M. Onésime Cloutier, époux de dame Angéline Ouellet, est décédé à Danielson, à l'âge de 78 ans.

Dame Anna Marois, épouse de M. Napoléon Bernatchez, est décédée à St-Edouard de Montréal, à l'âge de 79 ans.

M. Joseph Langlois, époux de dame Rose-Anna Fournier, est décédé récemment. Ses funérailles eurent lieu à Cap St-Ignace.

Service anniversaire

Le 19, a été chanté le service anniversaire de dame Marie-Albertine Mercier, épouse de feu M. Adélard Mercier.

Va-et-vient

M. et Mme Ludovic Ringuet passent quelque temps à Montréal.

M. et Mme Joseph Coulombe, de passage à l'Ile-aux-Grues.

M. et Mme Irénée Casault de St-Henri, chez M. et Mme Eugène Gagné, dernièrement.

M. et Mme Adélard Lemieux sont partis pour Valleyfield.

M. et Mme André Gagné, de passage à St-Pierre, chez M. W. Roy.

M. et Mme Louis Ouellet et M. Renald Ouellet, de passage à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Mme Napoléon Fortin passe quelque temps à Québec.

Mme Eugène Gagné a passé une huitaine à St-Henri, en visite chez M. et Mme Irénée Casault.

Mlle M.-Anna Picard a passé une quinzaine à Québec, chez des parents et amis.

Funérailles de Mme W.-J. Alstream

Un bel hommage a été rendu, mercredi dernier, le 14 novembre, en l'église St-Mathieu, à madame W.-J. Alstream, née Alice Atkins, décédée à l'âge de 83 ans. La mort de madame Alstream affecte une famille estimée de notre ville. Des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des représentants de différentes firmes industrielles et commerciales et de nombreux amis se sont joints à la famille en deuil dans le témoignage rendu à la défunte.

Avant la cérémonie religieuse en l'église St-Mathieu le Révérend W.-W. Davis a présidé à la levée du corps aux salons de la maison Germain Lépine. Il était alors assisté du Révérend Knox. C'est le Révérend Davis qui a aussi officié au service funèbre en l'église St-Mathieu.

Au départ des salons mortuaires de la maison Germain Lépine, un landau de fleurs précédait le corbillard et le deuil était conduit par les fils de la défunte: MM. Edouard, William, John et Cecil Alstream; ses gendres: MM. Frank Gore, Honoré Belleau et Frank Walter; ses petits-fils, Hughie Reynolds, Robert et Gilles Alstream; ses neveux, MM. S. McKee, A. McKee, A. Vatcher, A. Hayward, Walter Craig, D. Hamilton, S. McCune, John Atkins.

On voyait aussi MM. Edmond Prémont, J. Prémont, J. Belleau, P. Shea, P. Crawford, Thos. Jack, L. Trudel, R. Copeman, Dave Hamilton, Arthur Gore, R. Carswell, P. Carswell, Ed. Aikens, Arthur Gore, A.-P. DeBoo et nombres d'autres citoyens et amis de la famille.

Un groupe nombreux d'amies de la défunte participait aussi à ces démonstrations religieuses.

M. Julien Lépine, de la maison Germain Lépine, dirigeait les funérailles.

Le papier-journal aux Etats-Unis

Washington, 22 (PA) Le gouvernement a approuvé hier l'expansion dans une proportion approximative de 50 pour cent des facilités de production nationale du papier-journal. Des porte-parole ont déclaré toutefois qu'il faudra un certain temps avant que le pays dispose de l'outillage nécessaire à cette expansion.

L'administration de la Production de la Défense, tout en approuvant le principe de l'expansion, a déclaré que "des plans de défense beaucoup plus pressants" obtiendront les approvisionnements d'acier, de cuivre et d'aluminium dont ils ont besoin avant que les entreprises de papier-journal obtiennent les matières dont elles ont besoin.

L'autorisation signifie que la production de papier-journal des Etats-Unis augmentera de 490,000 tonnes par année.

La production américaine actuelle est de 1,100,000 de tonnes et les Etats-Unis importent annuellement 5,000,000 de tonnes de papier-journal canadien.

La permission gouvernementale classe l'industrie du papier-journal dans les industries de la défense, permettant aux nouvelles usines de profiter des priorités de matières premières et de l'amortissement accéléré des taxes.

Demain matin à 10h.
LE 23 NOVEMBRE 1951

GRANDE VENTE
STOCK DE $15,000.00
BANQUEROUTE
DES MAGASINS
JOSÉ ENR.
274 ST-JOSEPH et 390 ST-JEAN

Grand assortiment de
LINGERIE
ROBES
STATION WAGONS
MARCHANDISES DE SPORT

Le tout sera vendu à
25c DANS LA PIASTRE
sans égard au prix coûtant
afin de liquider ce stock rapidement !

Venez de bonne heure, afin de bénéficier d'un meilleur choix.

À VENDRE
séparément ou en entier
FIXTURES
SHOW CASES
CAISSE ENREGISTREUSE
SUPPORTS
MIROIRS
LUMINAIRE

LA VENTE SE FERA SIMULTANEMENT AUX 2 MAGASINS
274 ST-JOSEPH et 390 ST-JEAN

50,000
VOLUMES NEUFS A LIQUIDER

Il nous faut de l'espace pour le stock du commerce des fêtes, les albums, les nouveautés françaises, et l'imposant stock de notre programme d'édition 51-52. Des valeurs réduites à leur plus simple expression. Jugez vous-même:

À $0.10 CHACUN
Des valeurs jusqu'à $1.50

Gaston Leroux:
Chéri-Bibi
Chéri-Bibi et Cécily
La machine à assassiner

Léon Blum:
A l'échelle humaine

J. T. Shotwell:
La Grande Décision

Guy Mazeline:
Tony l'accordeur

Michel-Georges-Michel:
Le dernier bateau
Il est grand d'être à Miami

Charles E. Harpe:
Le Jongleur aux étoiles
Les croix de chair

Fernand Corcos:
Limites à l'homme

Francis Carco:
Les belles manières

À $0.35 CHACUN
Des valeurs jusqu'à $3.00

Louis Artus:
La Chercheuse d'amour
La plus belle histoire d'amour du monde

Paul Olivier
La vie de Raimu

Jacques Maritain:
De Bergson à Thomas d'Aquin

Maximes (De LaRochefoucauld)
Pascal (François Mauriac)
Mémoires (André Maurois)
Pensées (Blaise Pascal)

Colette Yver:
Princesse de sciences
Comment s'en vont les reines
Cher coeur humain
Les cahiers de Pauline

Louis Fréchette:
Contes d'autrefois

Paule Régnier:
L'Abbaye d'Evolayne

Et DES CENTAINES D'AUTRES TITRES
à des prix aussi dérisoires.

DES VALEURS DONT IL FAUT VENIR
VOUS RENDRE COMPTE
POUR Y CROIRE

INSTITUT LITTERAIRE DU QUEBEC
35 de la Couronne — Québec, P.Q.

Chez CHENOR

Il vous en coûtera peu pour être élégante et confortable . . .

200 ★★★★ Manteaux
DRAP garnis ou non de fourrure et STATION-WAGON

OFFERTS à un SEUL BAS PRIX SPECIAL FIN DE SEMAINE "CHENOR" VAL. REG. JUSQU'A $59.50.

22.50

Tailles 12 à 20

. . . Une fois de plus "CHENOR" vous fournit une occasion opportune de réaliser une importante économie sur l'achat de votre nouveau manteau d'hiver. Soyez au magasin dès 9 heures demain afin de profiter pleinement de cette offre exceptionnelle.

★ Choix varié . . .
★ Modèles nouveaux . . .

• nouveaux MANTEAUX garnis ou non de FOURRURE.
. . . Tissus que vous aimerez . . . Doublure de satin et chamois. . . Confection soignée . . . Choix de rouge, vert, gris, rouille, noir.

MANTEAU "CANADIEN" (station-wagon)
. . . Confection de belle gabardine . . . Collet de mouton rasé (traité) . . . doublure piquée... Choix de vert, gris, taupe, bleu-marine, beige.

• APPORTEZ CE COUPON IL VOUS DONNE DROIT A UN
ARBRE DE NOËL GRATIS
AVEC L'ACHAT DE $10. ET PLUS

• LIVRAISON AUX ENDROITS SUIVANTS
QUEBEC, SILLERY, GIFFARD, BEAUPORT, ST-LS DE COURVILLE, ST-GREGOIRE, LEVIS, LAUZON, CHARLESBOURG, LORETTEVILLE.

Achetez à termes faciles

OUVERT LE VENDREDI SOIR jusqu'à 9.30 h.

CHENOR
399, ST-JOSEPH

LE SAINT — Par Leslie Charteris

RIP LE DETECTIVE

SPAGHETTI à la VRAIE ITALIENNE!

Spaghetti avec sauce à la viande et champignons. (A l'italienne)

½ tasse de bœuf haché	1 tasse de sauce aux tomates
1 petit oignon	1 boîte de tomates ou 2½ tasses de tomates
1 morceau de piment vert	Sel et poivre, Sel d'ail, sauce piquante
½ lb. de champignons "Waterloo" tranchés	1 lb. de spaghetti

Faire revenir dans du gras, la viande, les oignons et le piment vert. Laisser cuire 5 min. Ajouter les champignons tranchés, la sauce aux tomates et les tomates. Bien assaisonner le tout avec la sauce Tabasco ou sauce Worcestershire. Couvrir hermétiquement et laisser cuire au feu très doux pour 1 heure. D'autre part, faire cuire le spaghetti à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit tendre. Rincer à l'eau froide, l'égoutter. Verser la sauce à la viande sur le dessus. Sert 6 personnes.

SLACK BROTHERS • WATERLOO, QUÉBEC

Suggestions du Club Automobile

Le Club Automobile a écrit aux autorités municipales pour leur demander l'enlèvement du signal lumineux Grande-Allée-Berthelot. Le Club soumet que pour cent voitures qui circulent dans les deux sens sur la Grande-Allée, il n'en sort pas quatre de la rue Berthelot; que ces signaux n'ont d'autre effet que de retarder inutilement la circulation et de provoquer des embouteillages, surtout aux heures d'affluence. En plus, à cause de la pente de la rue, quand la surface sera glacée, comme c'est le cas durant tout l'hiver, les voitures qui s'arrêteront ne pourront plus repartir et il s'en suivra des mêlis-mêlos qui seront causes d'accidents.

Le Club ajoute que, d'après les meilleurs experts en circulation aux Etats-Unis, la doctrine qui prévaut, c'est qu'au lieu de retarder la circulation dans les rues, il faut enlever tous les obstacles afin d'assurer un flot continu et empêcher les embouteillages. On cherche à synchroniser les feux de circulation et à établir des plans différents aux intersections où la topographie du terrain s'y prête. On force les promeneurs à augmenter leur vitesse afin de ne pas entraver la marche des autres voitures. Il n'est pas question de permettre une vitesse désordonnée, tout cela doit être contenu dans les limites d'une vitesse raisonnable.

Le Club continue en disant qu'à Québec on semble exactement faire le contraire et s'ingénier à retarder le flot de la circulation par toutes sortes de règlements vexatoires; qu'il serait temps que la Cité s'engage des experts en circulation pour reviser tout son système de signalisation.

A l'hôpital Laval

Pour la distraction des malades hospitalisés à l'hôpital Laval, un concert a été donné, hier soir, dans la grande salle de cette institution. A cette occasion, M. Georges Bélanger, chanteur-siffleur, et M. Maurice Turcotte, pianiste, ont interprété une douzaine de pièces du répertoire populaire et semi-classique.

FUTURE QUEBECOISE? Messieurs célibataires, est-ce que ces beaux yeux qui viennent tout droit des Balkans ne vous disent rien? Si oui, vous pourrez toujours faire part de vos aspirations à son papa qui vient d'écrire à M. le maire Lucien Borne pour lui demander de trouver un mari pour la jeune Olga, âgée de 16 ans. Olga parle un peu français. Elle travaille actuellement dans un bureau d'architecte à Athènes. Son père et sa mère sont Grecs. Sa grand-mère maternelle est d'ascendance française. Le père de la jeune fille ne veut pour soupirants que des jeunes gens rangés. Ceux qui sont intéressés peuvent écrire à M. E. Bassaras, sanatorion Azvestohorion, Salonique, Grèce. Olga travaille chez l'architecte G.-S. Pantaleon, boulevard Arnalias no 4, Athènes.

Hommage au R. P. Aubin

St-Pierre, Ile d'Orléans, (DNC). Une grande fête religieuse et familiale s'est déroulée, ces jours derniers, à St-Pierre I.O., à l'occasion de la célébration du jubilé d'argent de vie sacerdotale du R. P. L.-X. Aubin, c.ss.r., fils de M. Jos. Aubin, de notre paroisse.

Un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques et civils ont assisté à cette fête qui a débuté par une grand'messe solennelle célébrée en l'église paroissiale par le jubilaire. Le R. P. Aubin était assisté de ses cousins, MM. les abbés H. Poulin et J.-M. Leclerc, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé A. Roy, vicaire forain et curé de St-Grégoire de Montmorency.

Au nombre des personnalités religieuses qui avaient pris place dans le choeur, on remarquait M. l'abbé J.-Emile Létourneau, curé de St-Pierre, M. l'abbé A. Roy, M. l'abbé René Gagnon, cousin du jubilaire et les RR. FF. Jean Guy et Maurice Aubin, neveux du R. P. Aubin.

Au premier rang de l'assistance, on remarquait les membres de la famille du R. P. Aubin, ainsi que les invités d'honneur.

La cérémonie religieuse a été suivie d'un grand banquet servi à la maison paternelle. A l'issue du repas, une adresse a été lue par M. Hervé Aubin, neveu du jubilaire. Des allocutions ont été subséquemment prononcées par M. l'abbé Létourneau, curé de la paroisse, M. Henri Aubin et finalement par le jubilaire lui-même. M. Léon Aubin, autre neveu du jubilaire, agissait comme maître de cérémonies.

Les obligations d'épargne sont bien vendues

La campagne de vente des obligations d'épargne du Canada au moyen de l'épargne-salaire, qui vient de se clôturer officiellement, a remporté un très grand succès dans la région de l'est de la province. Les résultats définitifs démontrent que le total atteint dépasse cinq millions de dollars, plus exactement $5,035,700 Le nombre des souscriptions recueillies a été de 18,318, ce qui fait une moyenne de $274.90 par souscription.

A l'automne de 1950, il s'était vendu pour $4,484,400 d'obligations d'épargne du Canada dans notre région, avec 19,87 commandes et une moyenne de $231.31 par souscription. L'augmentation enregistrée en 1951 est donc de 12½ pour cent environ dans le montant souscrit. Les organisateurs de la campagne sont très heureux du résultat obtenu. Ces ventes croissantes d'année en année démontrent sans le moindre doute que le goût de l'épargne se continue dans notre population. On estime que l'augmentation enregistre cette année pour l'ensemble du pays sera d'environ 12 pour cent.

La région de l'est de la province s'est classée la troisième des cinq zones de la province. Les deux premières places sont allées aux zones plus industrialisées de Montréal.

Les résultats définitifs ont également été rendus publics en ce qui concerne la région de l'est de la province pour les ventes d'obligations d'épargne dans l'armée le service civil fédéral et les employés du Canadian National (division du Québec). Les militaires ont souscrit 602 commandes pour $86,950, le service civil fédéral a recueilli 2,231 commandes pour $410,900 et les employés du Canadian National (division du Québec) ont donné 3,369 commandes pour $889,900. Le résultat de ces trois groupes a été de 6,202 commandes pour $1,387,750. L'an dernier, l'armée avait donné 481 commandes pour $65,250, le service civil fédéral 1,716 commandes pour $308,050 et le Canadien National (division de Québec) 1,926 commandes pour $494,500, soit un total de 4,123 commandes pour $867,800.

Les ventes globales dans la région de l'est de la province comprennent les établissements d'affaires, l'armée, le service civil fédéral et le Canadien National (division de Québec) ont été par le mode de l'épargne-salaire de 24,520 commandes pour $6,4223,450, comparativement à 23,510 commandes pour $5,352,200 l'année dernière.

Il convient de souligner le magnifique travail d'organisation dans les dix entreprises de papier-journal de la région de l'est de la province. 44½ pour cent des employés de ces établissements ont acheté des obligations d'épargne pour un montant de $436.34 en moyenne par souscription, contre une moyenne générale de $274.90.

Les cours donnés aux instituteurs

Le personnel enseignant des écoles primaires élémentaires bénéficient depuis 1948, c'est-à-dire depuis la mise en vigueur du nouveau programme d'études dans ces classes, de cours de perfectionnement qui se donnent à travers toute la province, tant pendant l'année scolaire que pendant les vacances. Le Département de l'Instruction publique, répondant au désir du comité catholique, a multiplié ces cours depuis quelques années pour en venir à cette initiative de 1948.

Ces cours ont pour objet de familiariser le personnel enseignant avec les principes de la pédagogie moderne et les directives du nouveau programme. Ils furent donnés dans 33 centres urbains et ruraux de la province par 54 professeurs choisis parmi nos meilleurs pédagogues. Près de 5,000 instituteurs et institutrices, religieux et laïcs, y ont participé. Les principales matières enseignées furent la pédagogie, la psychologie ainsi que la méthodologie du français, de l'arithmétique et du dessin.

Il est intéressant de souligner que cet enseignement a pris cette année plus d'extension dans les campagnes. Plusieurs petits centres ruraux en ont même bénéficié pour la première fois.

Dans certaines régions éloignées de la province, le Département a jugé à propos d'organiser des cours de même nature pendant les vacances afin d'offrir aux institutrices de ces régions les mêmes avantages qu'à celles des centres plus populeux. Cette année, ces cours ont eu lieu aux Ecoles Normales de Gaspé et de Carleton. De même, l'Institut pédagogique de Montréal a poursuivi le cycle de ses cours de vacances destinés aux institutrices rurales. Une centaine de jeunes filles ont suivi ces cours de trois semaines avec assiduité et application.

Outre les milliers titulaires de classes qui ont pris part aux cours de perfectionnement, il convient de mentionner également les nombreux religieux et religieuses qui ont suivi des cours spéciaux organisés par leur congrégation respective. Ces chiffres sont éloquents. Ils démontrent que le personnel de nos écoles primaires est animé d'un ardent désir de se mettre au courant des nouvelles méthodes pédagogiques et d'acquérir une plus grande maîtrise professionnelle.

Obsèques de Mlle Maria Gilmont

Les obsèques de Mlle Maria Gilmont, décédée à l'âge de 47 ans, ont eu lieu samedi dernier à St-Pascal-de-Maizerets et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime et de condoléances. Des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des officiers et membres du personnel de la compagnie Dominion Heel ainsi que plusieurs compagnes de travail de la défunte ont rendu hommage à la mémoire de la défunte.

M. l'abbé J.-A. Marceux, curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé H. Laberge, assisté de MM. les abbés Tremblay et Painchaud.

Dans l'imposant défilé et à l'église, le deuil était conduit par le frère de la défunte: M. Charles Gilmont ainsi que son neveu, Denis Gilmont.

On voyait aussi MM. Marcel Beaupré, Lauréat Grenier, Eugène St-Pierre, Jos. Boivin, Roger Boivin, Aurélien Matte, Roger Paré, H.-R. Dion, M. Tanguay, Arthur Samson, Wellie Larouche, Fernand Monico, D. Matte, Arthur Nollet, Jules Boucher, L. Nollet, Robert Grenier ainsi qu'un groupe nombreux d'amies de la défunte et de compagnes de travail.

M. Claude Bureau, de la maison J.-Wilfrid Dubois, dirigeait les funérailles.

A l'Institut de Chimie

Les membres de l'Institut de Chimie du Canada entendront comme conférencier lors de leur réunion à la Faculté des Sciences (édifice est, salle 360), demain soir, le professeur Raymond Paul, directeur scientifique de la Société des usines chimiques Rhône-Roulenc, de Paris, qui parlera des dérivés furanniques et pyraniques considérés comme sources de matières premières pour la synthese organique. La réunion débutera à 8 heures et demie.

Une lettre de la Ligue du Drapeau

La Ligue du Drapeau National du Canada, section de Québec, par l'intermédiaire de son secrétaire, M. Lucien Dubuc, vient d'adresser la lettre suivante à M. Wilfrid Lacroix, député fédéral:

"Nous avons appris, par les journaux du 17 novembre, que vous aviez inscrit une série de questions au feuilleton de la Chambre des Communes, en marge du choix d'un emblème distinctif pour le Canada.

"Cette question nous tient profondément à coeur, puisque, depuis dix ans déjà, la Ligue du Drapeau National du Canada travaille constamment pour l'obtention d'un symbole canadien, en l'occurrence: le rouge et blanc à feuille d'érable verte, projet qui a conquis les honneurs de la finale dans la bataille du Drapeau au Comité parlementaire en 1945-46 parmi les 2695 modèles soumis, et ce, contre le service Red Ensign.

"La Ligue et toutes les organisations mentionnées dans le passé, réclamant le diagonal à feuille d'érable verte comme emblème distinctif du pays, vous invitent et vous encouragent à continuer la lutte pour cette cause si chère à tous les Canadiens d'un océan à l'autre.

NESCAFÉ VOUS FAIT ÉPARGNER

jusqu'à 40¢

PAR LIVRE DE CAFE

Même le pot de 4 oz vous donne autant de tasses qu'une livre de café ordinaire, bien qu'il coûte beaucoup moins cher. Le gros pot de 12 oz est encore plus économique.

Pas de perte, avec Nescafé; vous n'en préparez que la quantité désirée. Pas de marc à jeter. Nescafé* est spécialement traité pour conserver sa fraîcheur jusqu'à ce que le pot soit vide.

LES CANADIENS QUI AIMENT LE CAFÉ boivent plus de Nescafé que de toutes les autres marques de café instantané réunies

*"Nescafé" est la marque de commerce exclusive, déposée, par laquelle Nestlé's Milk Products (Canada) Limited désigne son café soluble. Ce café est composé, en parties égales, de café soluble pur et d'hydrates de carbone purs (dextrine, maltose, dextrose) qui ont été ajoutés uniquement pour en protéger la saveur.

CESSEZ DE PAYER DES PRIX FANTAISISTES pour de la cire à plancher!

C'est une BONNE CIRE et vous épargnez 16¢ sur chaque chopine AEROWAX On sans frottage

1715 *Toujours de bon goût*

Martell

Cognac Brandy

Le choix des connaisseurs

Importé en bouteille de Cognac, France

De plus en plus de gens parlent du Ketchup Campbell's...le produit parfait pour le goût parfait!

De consistance si lisse! Du commencement de la bouteille, jusqu'à la fin, vous aimez la "consistance si lisse" de ce ketchup. Ces tomates soigneusement sélectionnées sont mélangées pour faire un ketchup d'une consistance uniforme et parfaite.

De saveur si riche! Il faut plus de 3 livres de tomates superbes, mûries sur pied, assaisonnées de bonnes épices, pour faire une bouteille de Ketchup Campbell's "de saveur si riche!" Tous les mets qu'il accompagne ont plus de piquant.

Essayez une bouteille du délicieux Ketchup aux Tomates Campbell's, aujourd'hui.

KETCHUP AUX TOMATES *Campbell's*

Votre **fournaise** est-elle un **vide-gousset?**

ÉPARGNEZ LE COMBUSTIBLE... ÉPARGNEZ DE L'ARGENT!

Agissez dès maintenant... diminuez vos frais de combustible l'hiver prochain! Saviez-vous qu'habituellement à elles seules les économies réalisées sur le combustible défrayent le coût d'achat d'une nouvelle fournaise ou bouilloire automatique G-E... et saviez-vous qu'avec ce tout nouveau genre de fournaise ou bouilloire...

CHAUFFAGE À L'HUILE DOMESTIQUE GENERAL ELECTRIC

plus il fait froid plus vous ÉCONOMISEZ

Une fournaise ou une bouilloire à l'huile totalement automatique General Electric vous donne plus de confort à un coût étonnamment bas. La raison... c'est que, contrairement aux systèmes de chauffage à l'huile domestiques ordinaires, chacune de ces unités est créée et construite par G-E afin de brûler efficacement l'huile—elles ne sont pas seulement des brûleurs à l'huile désuets du type "chalumeau" recouverts d'un manchon protecteur et installés, tant bien que mal, dans une bouilloire ou une fournaise.

NOTEZ ET COMPAREZ SES CARACTÉRISTIQUES!

- Célèbre système G-E à flamme "jaillissante"
- L'once de basse pression, type "glicleur"
- Construction G-E convenant aux conditions climatiques
- Sécurité et contrôle ultra-sensibles

GRATUITEMENT...estimation fournie pour chauffage domestique... un appel téléphonique suffira!

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Siège Social: Toronto — Bureaux de ventes d'un Océan à l'autre

DISTRIBUTEURS:

Vente et service:

LES PÉTROLES INC.

2373 chemin du Foulon — Tél.: 7-2533

Vente au gros:

LA CIE MARTINEAU ÉLECTRIQUE LTÉE

24 rue du Roi — Québec — Tél.: 2-7065

Quelle économie!... Kem-Tone La peinture qui embellit MURS et PLAFONDS

ALBERT Huile brûleurs ROYER LIMITÉE

TELEPHONES: 2-5277 2-5278 4-5692

171, rue Aqueduc

Utilisez CAMAY pour faire

"Sortir de l'ombre"

l'éclat naturel de votre teint!

Comme cette jolie mariée, obtenez un teint plus clair, plus éclatant avec votre Premier Pain de Camay!

LES JEUNES FILLES QUI ONT DE LA VOGUE et possèdent le charme qui attire la romance et conduit au mariage ne laissent jamais un masque terne assombrir leur teint!

Avec Camay, vous pouvez faire "sortir de l'ombre" l'éclat de votre teint pour refléter la lumière d'une beauté nouvelle!

Cette jolie mariée Camay, Mme Victor Dowd, dit: "J'adoptai les soins réguliers au Camay, et très rapidement, mon teint devint plus clair et plus frais. L'éclat de mon épiderme est 'sorti de l'ombre!'"

Camay peut vous aider à acquérir une beauté nouvelle! Adoptez les soins réguliers avec Camay. Vous serez plus belle avec votre *premier pain!*

Pour le teint ou pour le bain, Camay est un des plus doux savons de toilette; il donne un mousse si riche et abondante! Alors, faites "sortir de l'ombre" l'éclat de votre épiderme pour refléter la lumière d'une romantique beauté nouvelle, avec Camay, le Savon des Jolies Femmes.

Fabriqué au Canada

Camay

le savon des jolies femmes

Débat oratoire à Beauceville

Beauceville (DNC) Un débat oratoire aura lieu à Beauceville, mardi prochain, sous la présidence de M. le curé G. Duval. Mme Gaudias Bolduc et Mme Maurice Duval opteront pour la "femme d'extérieur" tandis que M. Georges Bonin, rédacteur à "L'Eclaireur" et M. Jos. Aubé, professeur à l'Ecole Normale, défendront la cause de la "femme d'intérieur".

Avis légal

DANS LA COUR SUPERIEURE
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 40,542

MAJELLA RHEAUME,
demandeur

vs

ROMEO BLOUIN
247a avenue Proulx
Québec-Ouest
défendeur

Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers du dit défendeur R. Blouin saisis en cette cause en vertu d'un bref de FIERI FACIAS DE BONIS seront vendus en vertu du dit bref, à dix heures de l'avant-midi le premier jour de décembre 1951, au bureau du gardien, M. U. Desilets, situé au No 400 Boulevard Charest, au 2ième étage, chambre 208, en la cité de Québec.

Les dits biens et effets consistant en un stock de marchandises telles que bas pour dames, hommes et enfants, robes, pantalons assortis, sous-vêtements d'hommes et de dames, etc., etc.

Le tout sera alors et là vendu selon la loi.

Conditions : ARGENT COMPTANT.

Québec, le 22 novembre 1951

ROMEO LAMARCHE,
H.C.S.

Aveux lus au procès de Sénéchal

Sweetsburg, 22 (PC) Les aveux d'Oscar Sénécal, cultivateur de 55 ans, accusé d'avoir assassiné sa femme, ont été lus en cours hier, alors que le procès pour meurtre intenté à l'accusé en était à sa deuxième journée.

Sénécal se livra à la police à Sherbrooke, le 29 janvier dernier, disant qu'il voulait avouer le meurtre de sa femme. Il raconta qu'il l'avait assassinée le 7 novembre 1950 en la frappant de ses poings à la figure au cours d'une violente querelle.

Père de sept enfants, l'accusé aurait dit au détective Legault qu'il trouvait que sa femme prêtait trop attention aux autres hommes.

DANS LA COUR SUPERIEURE
En matière de faillite

dans l'affaire de P.-A. Labarre, voyageur,
476b rue St-Joseph, Lauzon, Co.
Lévis, P. Q.

Cédant Autorisé

Avis est par les présentes donné que P.-A. Labarre a fait cession de ses biens le 20ième Jour de Novembre 1951 et que la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 1er décembre 1951, à 11 h. 30 hres A.M. au bureau du Sequestre Officiel, Palais de Justice, Québec.

Louis Robert Ruel
Syndic

Bureaux:
107 Commerciale,
Lévis.

La situation s'aggrave en Italie

Ultime effort tenté pour éviter des ravages plus étendus par suite des inondations du Pô — Plusieurs digues dynamitées le long du fleuve.

Rovigo, Italie, 22 — (PC) — Des volontaires ont aujourd'hui dynamité à la hâte des digues le long du cours du fleuve Pô dont les eaux gonflent encore. C'est là un ultime effort pour diriger ces eaux vers l'Adriatique le plus tôt possible.

D'heure en heure, d'autres villages sont menacés par le débordement du plus grand fleuve d'Italie dont les eaux montent en moyenne de deux pouces par heure. La région la plus riche du pays est présentement submergée.

Le mur de soutènement érigé d'urgence près de la ville de Rovigo a été dynamité tôt ce matin en un endroit. Deux autres dynamitages doivent avoir lieu plus tard durant la journée.

Plusieurs citoyens se sont opposés au dynamitage des digues, étant assurés que l'eau atteindrait alors le pas de leurs portes.

Plusieurs ont refusé d'évacuer leurs demeures.

Dans la région sud du bassin du Pô, un assaillant inconnu a tué un ouvrier volontaire. La police croit que l'assassin s'est battu pour ne pas quitter son foyer.

Plus de 100 personnes ont perdu la vie et on calcule maintenant que le nombre des sans foyer s'élève de 200,000 à 350,000 depuis deux semaines.

Les dommages à la propriété atteignent déjà plus de $100,000,000.

Des pluies torrentielles ont causé l'effondrement d'un tunnel près de Mornaga Cimbro, la nuit dernière. Un train de réfugiés a été pris sous les décombres et son chauffeur et son mécanicien ont été tués.

Quinze autres personnes ont été blessées dans cet accident.

Dans la principale région inondée, les sauveteurs travaillent sans relâche à recueillir des milliers de personnes qui se sont réfugiées au sommet des digues ou sur le toit de leurs maisons.

Des embarcations sillonnent la région dans le brouillard pour porter des vivres aux personnes isolées un peu partout. Des vivres et des médicaments sont aussi lancés en parachute à des milliers d'Italiens qui ont trouvé refuge sur des hauteurs.

La nuit dernière, il a cessé de pleuvoir et un rayon d'espoir luit aujourd'hui pour la population du nord de l'Italie.

Les rivières de cette région, gonflées par les pluies de ces derniers jours, ont commencé à rentrer dans leur lit et à se retirer des maisons et des fermes inondées.

Mais partout monte l'odeur des récoltes en train de pourrir.

Les E.-U. ont perdu 100,000 hommes en Corée

Washington, 22 (PA) Le secrétariat de la Défense fait savoir dans sa déclaration hebdomadaire (ordinairement en retard de deux semaines) que 100,000 militaires des Etats Unis ont été tués, blessés ou portés disparus depuis 16 mois que dure la guerre de Corée.

Depuis les premières offres d'armistice du général Ridgway, le 30 juin dernier, les pertes se sont élevées à 20,000.

Environ sept de chaque 10 victimes ont été signalées depuis l'entrée des Chinois communistes dans la lutte, il y a un peu plus d'un an.

Les changements de noms

L'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, a formulé ce midi des objections à certains changements de noms, par l'entremise de la Législature, et il a posé en principe qu'il faut éviter de changer de nationalité, pour ne pas fausser les statistiques.

Le chef du gouvernement a fait cette déclaration durant la première séance du comité des bills privés, ce matin, sous la présidence de M. Romulus Ducharme. Presque toute la séance a été consacrée à des bills de changements de noms, sauf celui des Frères mineurs capucins de Québec, qui ont obtenu une nouvelle charte leur donnant des pouvoirs additionnels.

Les premiers projets de loi changeant les noms de certains citoyens de la province de Québec passèrent comme une lettre à la poste. Mais quand Me Richard Alleyn c.r., présenta la pétition de Frederick-Augustus Blackadder Koettlitz qui veut être connu désormais sous le nom de Blackadder qu'il a toujours porté dans la ville de Québec, le premier ministre formula son objection que nous rapportons au début de cette nouvelle et le bill fut suspendu pour étude. Une décision sera rendue plus tard au sujet de ce bill.

IMBROGLIO : Le cas du général P.-T. MOW (ci-dessus) vient de soulever tout un problème à Washington. En compagnie de son assistant, le colonel V.-S. Hsiang, le général a continuer de placer des commandes pour le compte du gouvernement nationaliste de Formose, bien qu'il ait été suspendu il y a trois mois. Les deux officiers ont ignoré les ordres de retourner à Formose pour y subir leur procès à la suite de la disparition d'une somme de $19,000,000. Central Press)

Equipage rescapé

Miami, Floride, 22 (PA) Le capitaine et 18 membres de l'équipage de la patache "Toussaint L'Ouverture" ont été conduits ici tôt ce matin par un garde-côtes qui les a recueillis à bord de leur navire en perdition à 15 milles au large des côtes américaines.

Trois marins manquent à l'appel, mais on croit qu'ils ont réussi à gagner la côte. Le petit navire haïtien se dirigeait de Port-au-Prince à Miami quand il se mit à faire eau sur une mer agitée. Son capitaine a dit que le navire n'avait pas de radio. Il a aussi révélé qu'un officier et deux marins avaient tenté de gagner la côte en chaloupe de sauvetage pour ramener du secours.

Face à un ours

Rimouski — (DNC) — M. J.-Bte Ruest, du 5e rang de St-Anaclet, s'est trouvé face à face avec un ours de 400 livres qui s'était pris dans un piège tendu par lui. La bête venait cependant de réussir à arracher sa patte des serres acérées du piège et, blessée, faisait entendre d'horribles grondements, menaçant de s'attaquer à M. Ruest qui n'était pas armé. M. Ruest croit devoir son salut à son chien qui l'avait suivi et qui entreprit avec succès de défendre son maître. M. Ruest s'empressa de regagner sa demeure dès que l'ours fut éloigné. La bête devait être abattue quelques heures plus tard par les fils de M. Ruest qui lui donnèrent la chasse dans les bois.

Les devoirs à domicile

Samedi, le 24 novembre, à 9 heures a.m., à l'Ecole normale Laval, un groupe de 300 éducateurs étudieront le problème des devoirs des élèves à domicile.

Les inspecteurs d'écoles, les professeurs des écoles normales et les instituteurs qui exercent leur noble profession dans le territoire de la circonscription de l'Ecole normale Laval, soit des Trois-Rivières à Gaspé et du Lac Saint-Jean au pays de l'Oncle Sam, sont cordialement invités à participer à ces importantes assises au cours desquelles M. Roland Vinette prononcera une brève causerie, qui sera suivie d'un forum dirigé par M. Maurice Barbeau.

Les élèves-maitres de l'Ecole normale Laval apporteront leur précieuse collaboration au succès de cette journée d'études qui sera présidée par M. Roland Nadeau.

Comme le dîner sera gracieusement offert par M. l'abbé J.-C. Mathieu, principal de l'Ecole normale Laval, les convives qui n'ont pas encore donné avis de leur présence voudront bien avertir immédiatement M. Roland Tremblay, 50b, rue Richelieu, Québec. (5-8901)

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Mgr Stepinac recevrait sa libération

New-York, 22 (PA) Dans une dépêche datée de Rome, C. L. Sulzberger, chef des correspondants étrangers du New York Times, mande que le maréchal Tito, premier ministre de Yougoslavie, annoncera "bientôt" la libération de Mgr Aloysius Stepinac.

"L'archevêque", affirme Sulzberger, "sera renvoyé à son village natal de Krasic où il lui sera permis de vivre comme simple ecclésiastique et citoyen, ses droits civils lui étant entièrement rendus, à condition qu'il ne se livre pas à une activité politique jugée contraire aux intérêts de l'Etat".

Mgr Stepinac, qui est maintenant à la prison de Lepoglava, a déjà purgé cinq ans d'une peine de 16 ans sous l'accusation de collaboration avec les puissances de l'axe durant la guerre.

Le correspondant du New York Times ajoute que le gouvernement ne reconnaitra plus le titre de primat de Yougoslavie que détient le prélat.

"C'est pourquoi l'annonce imminente de la libération de l'archevêque ne règlera pas aux yeux du Vatican la question du statut de l'ancien primat lui-même ou de l'Eglise catholique".

Sulzberger ajoute:

"Officiellement, Mgr Stepinac doit être libéré parce qu'il a purgé une partie considérable de sa peine sans qu'on ait trouvé à redire sur sa conduite. C'est l'équivalent de ce que nous appelons la libération conditionnelle.

"Il semble évident cependant que le maréchal Tito tient au fond à se défaire d'une source d'embarras considérables dans ses relations avec les états démocratiques . . . "

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

VENTE A L'ENCAN

Samedi le 24 novembre
à 1.30 h. P. M.
à la maison de
M. Octave Bélanger,
1244 Avenue Maguire
Sillery, P. Qué.

Nous avons instruction de vendre sans réserve tout le ménage de ces appartements consistant : set de salon en soie, 3 mcx., piano, fauteuils, tapis Axminster 3 x 3½, draperies, peintures, lampes, etc. Table à extension, bibliothèque à sections, et livres, set en rotin, jardinière, carpet de prélart, divanette, lit, table de centre, poêle de cuisine, poêle électrique 2 feux. Service de vaisselle, verrerie, ustensiles, meubles de chambre, lit en cuivre, garde-robe, et une grande quantité d'autres articles.

Visible samedi matin de 10 hrs à 12 hrs A. M. — Vente à 1 h. 30 P.M.

ENCHERES MARCEAU ENR.
Par O. Marceau, Encanteur.

AVIS PUBLIC
CITE DE SILLERY

Prenez avis que la requérante, la Cité de Sillery, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, siégeant en Parlement, à Québec, à sa prochaine session, aux fins d'obtenir des amendements à sa charte ainsi que les pouvoirs additionnels suivants :

La limitation du nombre des taxis et autres pouvoirs les concernant ; l'imposition à titre de taxe d'eau, dans le cas d'un lot non subdivisé, d'une taxe de 4 pour cent de la valeur d'une lisière de cent pieds en profondeur de la ligne d'une rue, lorsque la construction ou maison se trouve à plus de deux cents pieds de la dite ligne ; l'amendement de l'article 6, de la loi 14 George VI, chapitre 101, aux fins de rendre l'imposition de la taxe d'affaires imposable suivant la valeur annuelle en ce qui concerne les commerces généralement et autre moyen de profit et d'existence, et sur la valeur réelle des immeubles, quant à ce qui concerne les commerces et industries situés dans certaines zones, le droit d'emprunter avec l'approbation du Ministre des Affaires Municipales et de la Commission Municipale de Québec cinquante-huit mille dollars au cours de l'année 1952 pour couvrir l'excédent du coût des travaux à l'usine de filtration autorisés par le règlement numéro 488, trente-deux mille huit cents dollars au cours de l'année 1952 pour l'achat d'un souffleur à neige, vingt-neuf mille cinq cents dollars au cours de l'année 1952 pour couvrir l'insuffisance des frais d'émission des règlements numéros 268, 275, 283, 292, et 294 vendus à un taux plus bas que prévu, quatre-vingt mille dollars au cours de l'année 1952 pour rencontrer le coût du gravelage, du pavage et de la construction des chaines de rues de la Cité; l'imposition, à toutes fins, d'une lisière de cent pieds en profondeur de tout terrain employé à des fins agricoles et non bâti, de même que tout autre terrain situé en front d'un chemin, d'une rue ou d'une avenue et non bâti; l'amendement de l'article 6, de la loi 14,15 George VI, chapitre 83, aux fins d'édicter que dans la computation de la population des municipalités sujetes à la taxe de vente, il ne soit tenu compte que des personnes légalement domiciliées et pour obliger le trésorier de la Cité de Québec à remplir certaines formalités.

PHILIPPE LANCTOT
Procureur de la requérante

Québec, le 5 novembre 1951.

Berthe Brillant — **L'ACHETEUSE AVISÉE** — NOUS SUGGÈRE CETTE SEMAINE

MONTREAL, 22 nov. — Voici quelque chose que vous devriez acheter *avant* de commencer vos emplettes de Noël! Vous serez beaucoup plus confortable si vous ne souffrez pas du mal de *pied*. Et le plus sûr moyen que je connaisse de mettre fin aux durillons et aux cors, c'est avec les emplâtres BLUE-JAY à base de *phenylium!* C'est la plus belle découverte en 70 ans pour tous ceux qui souffrent de cors et de durillons — il agit 33% plus vite — détruit 95% des cors et des durillons! Il a fallu dix ans de recherches scientifiques à la compagnie Blue-Jay pour mettre au point le *phenylium* contenu aujourd'hui dans les emplâtres Blue-Jay contre les cors et les durillons!

Vous serez ravissante pendant la saison mondaine de cette année! ...d'une beauté que vous pourrez apporter avec vous partout! Le DREAM STUFF WOODBURY vous est offert dans un magnifique récipient incassable (grâce au nouveau plastique magique)...et vous ne risquez pas de renverser quelque chose. Ce poudrier luxueux bleu et blanc contient le maquillage le plus flatteur que vous ayez jamais essayé... le Dream Stuff Woodbury... poudre et fond de teint tout à la fois. Vous l'étendez avec sa houpette duveteuse — votre peau se parera d'une teinte délicate — d'une douceur veloutée (sans effet "poudré" puisque c'est un produit Woodbury!) Procurez-vous Dream Stuff Woodbury (cinq nuances) dans le nouveau poudrier de rêve — $1.00 seulement — ou dans la boite bleu-et-or — 75c seulement.

Regardez un peu ces visages souriants lorsque vous apportez ce mets nourrissant sur la table...des FEVES AU LARD HEINZ avec des *petits pains chauds au All-Bran à la mélasse!* C'est une combinaison imbattable — elle sent bon — a belle apparence — EST délicieuse! Et c'est un plat des plus économique pour contenter les plus gros appétits! C'est le meilleur dîner de la semaine s'exclamera votre famille quand vous servirez des Fèves au four Heinz (deux sortes — *à la sauce tomate sans viande* — ou *au porc frais et sauce tomate*). Variez-les délicieusement avec quelques gouttes de Sauce Heinz 57 — Sauce Chili — Ketchup — du fromage ou du bacon.

Gratuit: Heinz vient de reviser son dépliant de recettes intitulé "Recettes de fèves au four". Demandez-moi par écrit un exemplaire gratuit — Berthe Brillant, 1411 rue Crescent, Montréal.

Il faut manger . . . et il est nécessaire de bien manger, mais, avec le coût actuel de la vie, il reste peu d'argent pour les autres choses dont vous avez besoin. La qualité est donc importante . . . cette qualité que vous obtenez dans les bas de nylon GOTHAM GOLD STRIPE! Non seulement ces bas sont très résistants...ils sont *magnifiques*...aussi transparents et aussi solides que vous le souhaitez...et dans un beau choix de superbes couleurs d'automne! Et voici un "spécial" Gotham que vous devriez connaître. Les coutures de l'orteil de tous les bas de nylon Gotham Gold Stripe sont *tricotées* pour durer plus longtemps! Exigez des bas de nylon Gotham Gold Stripe la prochaine fois...en vente dans tous les grands magasins.

Vous n'avez pas besoin d'être une ballerine pour souffrir de muscles endoloris! Une journée de ménage suffira bien à causer ce mal. C'est pourquoi j'ai toujours du LINIMENT SLOAN dans mon armoire à pharmacie. Quand les muscles sont douloureux après une journée de nettoyage et de déménagement, le Sloan est épatant pour calmer la douleur. Vous le tapotez et sa bonne chaleur pénétrante vous apporte un soulagement immédiat. Ayez du Sloan pour soulager la douleur du rhumatisme et de la névralgie! Il ne coûte que 50c la petite bouteille — 90c la grosse bouteille...c'est un excellent placement!

J'ai recueilli une bonne recette économique hier! Une de mes amies inscrit dans un calepin le nom de toutes les choses qui épargnent de l'argent. Et en première page j'ai lu...FARINE A CREPES AUNT JEMIMA! C'est vrai qu'une pleine assiettée de crêpes Aunt Jemima *plus* ce qui les accompagne *ne revient qu'à 5c!* Voici...

3 crêpes Aunt Jemima 3c
Sirop de blé d'Inde 1c
Beurre ou margarine 1c
Le TOUT pour 5c

Servez des crêpes Aunt Jemima au déjeuner, au lunch ou au diner — vous épargnerez de l'argent tout en *régalant* votre famille. Les crêpes "à la recette secrète" Aunt Jemima sont la simplicité même à préparer. Ajoutez de l'eau ou du lait, mélangez et versez dans la poêle. En un rien de temps vous aurez une pile de crêpes dorées Aunt Jemima!

Une partie de bridge? Votre liste de "tout-ce-qu'il-y-a-de-meilleur" sera incomplète sans du THE RED ROSE! Oui, le Red Rose est un régal qui suscitera les commentaires flatteurs des joueuses de bridge. Et ce n'est pas un régal réservé aux grandes occasions; il est si économique que vous pouvez en servir tous les jours de l'année! Saviez-vous qu'une tasse parfumée de Thé Red Rose revient à moins d'un cent — crème et sucre compris? C'est un fait mathématique tout simple! Le Thé Red Rose étant du *bon* thé, il vous donne *plus* de tasses à la livre — il en faut peu pour qu'il soit savoureux! Encore une chose. Quand vous commandez du Thé Red Rose, commandez en même temps du Café Red Rose! Le Café Red Rose est tout aussi bon que le Thé Red Rose.

Avez-vous remarqué ceci vous aussi? Maintes et maintes fois, en me donnant leurs recettes favorites, mes amies ont mentionné le BOVRIL comme étant le secret du goût exquis de leurs plats! Franchement, c'est quelque chose quand les gens disent — Bovril *rehausse* le goût de *tous* les mets! Quand vous ajoutez du Bovril aux sauces, mets en cocotte, soupes et ragoûts — vous avez la même saveur exquise que dans une *tasse* de Bovril. Et quelle économie! Bovril donne ce bon goût de viande dont les gens raffolent — sans le prix élevé de la viande! Bovril est en vente sous trois formats commodes — Cordial, Cubes et Concentré.

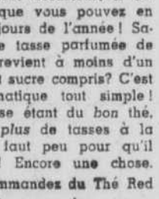

Voici une commission que votre mari sera heureux de faire pour vous! Dites-lui que vous avez besoin de "CREAM OF WHEAT" pour le déjeuner et il sera au magasin le temps de le dire! Mais si vous savez ce qui est bon, vous ne manquerez jamais de cette céréale délicieuse! Votre famille la réclamera! C'est une si bonne façon de commencer la journée...elle a si bon goût et elle est si bonne pour vous. Le "Cream of Wheat" 6 Minutes fournit du fer aux globules rouges, du calcium et du phosphore aux régimes déficients en ces éléments. Oui, le "Cream of Wheat" devient une habitude familiale au déjeuner. Et elle vous épargne du temps. En cinq minutes d'ébullition elle est lisse et exquise!

Ne redoutez pas les gâteaux éponge. Vous pouvez être sûre de réussir des gâteaux légers, tendres, exquis...si vous les préparez avec la FARINE A PATISSERIE SWANS DOWN. La Swans Down est tamisée et retamisée jusqu'à ce qu'elle soit 27 fois plus fine que la farine ordinaire. Elle donne toujours de meilleurs gâteaux.

TARTE A L'ORANGE WASHINGTON

1 tasse de farine à pâtisserie Swans Down tamisée
1 c. à thé de poudre à pâte Calumet
¼ c. à thé de sel
3 oeufs
1 tasse de sucre
2 c. à thé de jus de citron
6 c. à soupe de lait chaud

Tamisez la farine une fois, mesurez-la, ajoutez la poudre à pâte et le sel; tamisez ensemble trois fois. Battez les oeufs jusqu'à ce qu'ils soient très épais et clairs (10 min.) Ajoutez le sucre graduellement, en battant constamment. Ajoutez le jus de citron. Incorporez la farine par petites quantités à la fois. Ajoutez le lait en mélangeant rapidement et parfaitement pour bien mélanger la pâte. Versez dans deux moules à gâteaux de 9 pouces dont le fond a été graissé légèrement. Faites cuire à four modéré (350 degrés) de 20 à 25 min. Quand le gâteau est refroidi, étendez une garniture à l'orange entre les deux gâteaux, recouvrez de crème fouettée.

Elections au cercle Goethe

A l'occasion de sa première réunion générale, tenue hier soir, au Club de la Voirie, le Cercle Goethe a procédé aux élections des membres du bureau de direction de l'organisation. Le Rév. Frère Gervais, é.c., fut élu président d'office, assisté de Mme D. Taylor, vice-présidente, du major J.-Y. Godreau, directeur, de Mlle Karen Estrup, secrétaire et de Mme J. Bieler, trésorière.

Mlle Herma Dobler évoqua le souvenir des principaux événements qui marquèrent la marche progressive du Cercle Goethe, après quoi le Major G.-O Bigaouette, président sortant de charge, dirigea les élections. Le nouveau président fit ensuite part à l'assemblée du plan général proposé pour l'année en cours. Ayant souligné le mérite de certains membres-directeurs, le président remercia tout spécialement Mgr Ibranyi dont le dévouement inlassable à la cause du Cercle Goethe fut chaleureusement applaudi par l'assistance.

De nouveaux comités seront prochainement formés pour réaliser dans le Cercle Goethe un organisme parfait. Ces divers comités auront pour fin de promouvoir l'art dramatique, l'exécution des chants du folklore allemand, de présider aux réceptions, etc.

Plus d'une quarantaine de membres répondirent à la première convocation pour l'année 1951-52. De nombreux chants furent excutés en langue allemande, parmi lesquels furent spécialement goûtés "Standchen", "Elternliebe", "Ich matt'einen Kameraden", "reut euch des Lebens" et "Kommt a Vogerl geflogen" Un concert de piano fut spontanément organisé par le fait de la présence d'un artiste de grand talent, Herr Helmut Schneider, dont la virtuosité fut particulièrement applaudie dans l'exécution des pièces suivantes "Den Schonen Baluen Donau", "Ein Walzer für micr und für dich" et "Alte Kameraden" (Marsch).

Il est à remarquer que la langue allemande est seule officielle pendant les réunions du Cercle Goethe, qu'il s'agisse de conférences, de chants ou de simple conversation.

La prochaine réunion du Cercle Goethe se tiendra de nouveau au Club de la Voirie, 130, Grande-Allée, le mercredi 12 décembre.

M. Lucien Moïse chez les Techniciens

M. Lucien Moïse, du service des relations extérieures de la compagnie de téléphone Bell du Canada, a prononcé une causerie, hier soir, devant les membres du Chapitre de Québec de la Corporation des Techniciens Diplômés. Sous le titre: "les numéros magiques", M. Moïse traita des communications locales et interurbaines à l'aide de numéros et de lettres. Le conférencier a insisté sur le service que la compagnie se propose de donner durant les prochaines années sur tout le continent Nord-Américain et qui sera un service uniforme.

La réunion était sous la présidence de M. Charles Bréard, T. D., président du Chapitre. Le conférencier fut présenté par M. Albert Châteauneuf, T. D., secrétaire, et fut remercié par M. Gérard Bélanger, T. D., trésorier du Chapitre.

Les fèves cuites au four s'accompagnent fort bien de pain à la mélasse...

Voici un plat aussi nourrissant et économique que peut le souhaiter une cuisinière. Tout le monde sait que les fèves ont une haute valeur calorique, et lorsqu'elles sont cuites au four par les chefs de chez Heinz et arrosées de sauce-tomate Heinz, vous avez un mets délicieux et bon marché. Heinz offre quatre variétés de fèves au four. Demandez-les chez votre épicier. Notez aussi les recettes ci-dessous pour des repas d'hiver réconfortants.

UN PLAT RECOMMANDÉ PAR LES EXPERTS

Ecoutez l'émission "La Chanson 57", diffusée des 14 postes du réseau français de Radio-Canada, le jeudi soir, à 8h. 30

RECETTE

Il se peut fort bien que votre famille, quand vous lui aurez servi un grand plat de fèves au four Heinz bien tendres, exige ce mets chaque semaine. Accommodez-les différemment de temps en temps. Ajoutez quelques gouttes de Sauce Heinz 57 pour en relever le goût, ou un peu de sauce Chili ou de Ketchup Heinz en d'autres occasions. Vous pouvez aussi incorporer ½ tasse de fromage coupé en dés ou mettre quelques bandes de bacon croustillant et chauffer comme d'habitude dans une casserole ou un plat allant au four. Pour obtenir un dessus gratiné, si vous chauffez vos fèves au four, recouvrez-les d'une couche de grosses miettes de pain beurré et laissez prendre couleur.

PAIN À LA MÉLASSE ALL-BRAN

Mesurez une t. de son ALL-BRAN, ½ t. de raisins secs, 2 c. à soupe de shortening, ½ t. de mélasse et mettez le tout dans une terrine. Ajoutez ¾ t. d'eau chaude, remuez jusqu'à ce que le shortening fonde. Ajoutez un oeuf et battez bien. Mélangez, en les tamisant, 1 t. de farine tamisée, 1 c. à thé de bicarbonate de soude, ½ c. à thé de sel et ½ c. à thé de cannelle; ajoutez-les au mélange de son en ne remuant que jusqu'à ce que le tout soit parfaitement mêlé. Remplissez jusqu'aux deux tiers, après les avoir graissées, 2 boites vides de fèves au four Heinz. Mettez à four déjà modérément chaud (350°F.) pendant 45 minutes. Résultat: 2 pains ronds. Ou servez-vous d'un moule de 8 x 8". Faites cuire à four modéré pendant 35 min. Résultat: 1 pain carré. Servez immédiatement.

Gratis: **Recettes de fèves cuites au four**

Heinz a récemment révisé un précieux dépliant de recettes de fèves cuites au four. Ecrivez aujourd'hui pour demander un exemplaire gratuit à H. J. Heinz Company of Canada Ltd., Dépt. S.P., 1040 avenue Rockland, Outremont, P.Q.

Brûlures • Échaudures
Appliquez une pâte de Soda à Pâte et d'eau et recouvrez d'un linge humide.
SODA À PÂTE COW BRAND

PRODUITS DE BASE

New-York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a baissé hier à 196.03 à comparer à 196.04 mardi dernier. (L'indice est calculé sur 100 en 1926).

Willis Québec

VENTE DE DISQUES
"RCA Victor"
Occasions extraordinaires !

Nous offrons en vente TOUT notre stock de disques 78 rpm discontinués

Voici une merveilleuse occasion d'acheter des disques toujours en demande . . . de musique instrumentale . . vocale . . . d'airs populaires . . . de jazz . . à prix de grande économie !

ALBUMS

	PRIX DE LISTE	PRIX DE VENTE
MO-998 Piano Music of Debussy Artur Rubinstein	$5.50	$3.65
DM1007 Symphony no 3 (Brahms) Koussevitzky — Boston Sym. Orch.	$7.00	$4.65
M-1069 Herbert Melodies Dorothy Kirsten — Soprano	$5.50	$3.65
DM1084 Concerto "Khatchaturian" William Kapell, Koussevitzky — Boston Sym. Orch.	$7.00	$4.65

Vaste assortiment d'albums et de disques de musique classique ou populaire

ACHETEZ-EN QUELQUES-UNS POUR VOS AMIS ! TOUT MELOMANE SERA SUREMENT FIER DE RECEVOIR UN TEL CADEAU A NOEL !

Nous vous conseillons de faire diligence car tous les disques sont sujets à une vente antérieure !

Heures d'affaires: 9 h. à 6 h. Ven. édi: 9 h. à 9 h. 30

WILLIS & CO. LIMITEE
TEL.: 4-3573 E. H. Drolet, GÉRANT
67, RUE ST-JEAN, QUÉBEC, QUÉ

POUR LE BON MORAL DES TROUPES : "On aura tout vu", semble se dire le comédien bien connu DANNY KAYE, au moment où il pose avec le soldat CECIL SIMON, de Brantford, Ontario, en Corée. Danny Kaye et sa troupe d'Américains ont passé deux jours avec les soldats de la première division du Commonwealth. Le plus grand nombre possible a assisté aux représentations, dont l'une a eu lieu en présence de 4,000 militaires. (Central Press)

L'impôt sur les donations

L'évasion fiscale, au moyen du contrat de mariage, n'offre plus les possibilités d'antan, parce que la loi, tant fédérale que provinciale, a fermé peu à peu les portes de sortie, disait hier soir M. le notaire Donat Demers, dans une conférence prononcée au Palais de Justice, devant les membres de la Société des Etudes juridiques.

Me Demers avait choisi de présenter une étude sur les lois provinciale et fédérale qui régissent les donations faites par contrat de mariage ou les biens transférés en considération du mariage.

Après avoir fait l'historique de ces lois et cité des jugements d'interprétation, le conférencier en conclut que la rédaction des contrats de mariage n'est plus chose facile et tout en rejetant vivement l'idée que les conventions matrimoniales seraient devenues inutiles, il conseille cependant aux maris de remplir de leur vivant, les promesses faites à leurs futures épouses devant le notaire, plutôt que de compter sur le sentimentalisme du fisc pour les faire accepter comme dettes (et par conséquent non taxables) quand la mort aura fait son oeuvre.

Même avec cette précaution, le notaire Demers est d'avis que les maris doivent encore user de prudence par la suite, car, précise-t-il avec humour, il reste encore les pièges tendus par les articles 100 et suivants de la Loi de l'impôt sur le revenu qui peuvent ménager à d'aucuns la surprise de leur vie.

La réunion était présidée par Me Georges-René Fournier qui présenta le conférencier. Celui-ci fut remercié par M. le notaire Jacques Taschereau.

Hommage à l'abbé Gédéon Champagne

Amos, (DNC) Les Dames Fermières de la paroisse St-Benoit de Lacorne organisaient, récemment, un dîner et une soirée récréative en l'honneur de leur pasteur, M. l'abbé Gédéon Champagne, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Plusieurs membres du clergé ont profité de la circonstance pour témoigner leur attachement à M. l'abbé Champagne en assistant à cette belle fête paroissiale. On remarquait, en effet, la présence de MM. les abbés C.-A. Dion, curé de Fatima, Val d'Or, Gaston Lamarche, Maurice Laforest et Laurier Blais, aussi de Val d'or, Georges Bouillon, du seminaire d'Amos, Hermas Quenneville, curé de Sullivan; Henri Richard, curé de Vassan, Alphonse Cadoret, curé de St-Edmond, Adéodat Angers, curé de Dubuisson.

Au cours de la soirée, les élèves du Couvent, sous la direction des RR. SS. de Jésus et Marie, ont présenté un sketch avec le concours de Mlles Pauline Dionne, institutrice, Eloïse Dionne et Colette Picard.

Une adresse a été lue et une bourse substantielle présentée à M. le Curé en témoignage de reconnaissance des paroissiens de St-Benoit.

Calme la douleur.
Renforcit les organes.
FEMOL
Adolescence - Maternité - Retour d'âge

BEAUPORT

Conseil de ville

Au cours d'une réunion du comité du conseil de ville tenue, le 19 novembre, nos édiles ont adopté ce qui suit :

M. Emile Parent, surintendent, a fait rapport du système de l'aqueduc municipal. La valve située chez M. A. Labelle sera nettoyée et le service de l'eau provenant de l'usine de pompage sera remis en fonction dans différentes sections de la ville. De plus, M. Maurice Paradis, gardien de l'Usine, soumettra également un rapport des opérations mécaniques de l'usine.

M. Marcel Ferland, chef de police, a soumis son rapport du 25 octobre au 19 novembre.

Les changements suivants au rôle ont été adoptés : La maison de feu madame Elzéar Parent devient la propriété de M. Jules Parent. Sur le Plateau, M. E. Bolduc a vendu une maison à M. A. Dugas. M. A. Labelle a vendu un terrain à M. F. Tourigny.

M. Wilfrid Lacroix, m.p., a reçu les résolutions adoptées par le conseil relatives au service postal de la rive Nord à Everell et il s'occupera de faire les démarches nécessaires pour obtenir l'organisation du dit service postal dans cette localité.

A la suite d'une requête présentée au conseil, des lumières seront installées dans l'Ave Raymond.

Le conseil a adopté une résolution de remerciements à l'endroit de M. le curé T.-L. Tremblay qui a répondu à la demande du conseil en présidant à la bénédiction de l'usine de pompage, du réservoir et des bureaux administratifs. Le rapport de ces manifestations sera inscrit aux minutes des procès-verbaux du conseil de ville.

Les échevins ont décidé de faire l'achat d'un moteur neuf pour réparer un camion de la ville et une demande d'achat sera également faite pour obtenir une gratte en sens unique pour le nettoyage des rues en hiver.

M. Marcel Ferland s'occupera du fonctionnement de la patinoire pour la saison 1951-52 et M. P. Grenier réparera le système d'éclairage. Les jours de congé, la patinoire sera accessible aux élèves du Collège.

Décédée

On apprendra avec regret la mort soudaine de Mme J.-A. Binet, née Elisabeth Marcoux, décédée, le 20 courant, à l'âge de 60 ans. L'inhumation se fera dans le cimetière paroissial.

Cercle des Fermières

Des cours de tissage seront donnés, sous les auspices du Cercle des Fermières, du 4 au 14 décembre, dans la Salle de la Caisse Populaire. Toutes les dames et demoiselles sont invitées à profiter de ces cours.

Réunion

L'assemblée du Cercle des Fermières aura lieu, lundi le 26 novembre. Les membres se feront donc un devoir d'y assister.

Funérailles de M. A. Latulippe

D'imposantes obsèques ont eu lieu, le 16 novembre, à la mémoire de M. Andréa Latulippe, fils de feu Israël Latulippe et de feu dame Lumina Blouin, décédé, le 13 novembre, à l'âge de 50 ans. Son service a été chanté, en l'église de St-Roch.

A l'église la cérémonie fut des plus imposante. La levée du corps a été présidée par M. l'abbé J. Ferland, curé, tandis que M. l'abbé Noël Blanchet chantait le service assisté de MM. les abbés A. Rochette et Martial Dumas, comme diacre et sous-diacre.

Au départ, sous la direction de M. Hubert Moisan, le deuil était conduit par son frère, M. Emile Latulippe; son grand-oncle, M. Amédée Latulippe; ses beaux-frères, MM. Georges Girard, Adélard Fortin; ses neveux, MM. Henri Girard, Roger Girard, Wilfrid, Lionel, Maurice et Marcel Latulippe, Roland, Emilien, Roméo, René, Paul, Gaston et Henri Latulippe, Raymond, Henri, Fernand, Joseph, Maurice et Louis-Paul Bélanger, Adélard Fortin, jr., Lucien, Camille et Paul Fortin, Léo Dallain, Léo Doyon, Clément St-Hilaire, Raymond Légaré, Tom Corrigan.

A la suite des membres de la famille on remarquait, MM. Roger Girard, Adrien Girard, J.-Maurice Latulippe, Adélard Pageau, D. Légaré, P. Houde ainsi que plusieurs autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles. La Cie Hubert Moisan, 297 rue St-Joseph, avait la direction des funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Funérailles de M. T. Bernier

L'Islet-Station (DNC) D'imposantes obsèques ont été faites, récemment, en l'église paroissiale, à la mémoire de M. Thomas Bernier, horloger-bijoutier de L'Islet Station, décédé, le 8 novembre, à l'âge de 65 ans et 3 mois. Le défunt était l'époux de feu dame Emma Bernier.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. l'abbé P. Crépault, curé de l'Islet, qui a chanté aussi le service funèbre assisté de MM. les abbés Bernier et Dumais comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la maison mortuaire, le cortège était précédé de la croix que portait M. Gérard Bernier, neveu du défunt. La bière était portée par MM. Fernand Ouellet, Fernand Moreau, Léo Moreau, Martin Kirouac, Donat Marois et Camille Poitras.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants; Ovila, Fernand, Gérard, Délosa (Mme Maurice Houle), Georgeanne (Mme Paul Gagnon), Gertrude (Mme Louis Caron), Thérèse (Mme Jos. Laurendeau), et Fernande; son frère: M. Onésime Bernier; ses soeurs: Marie (Mme Paul Caouette), Alphonsine (Mme Raymond Lavallée), Hélène (Mme Jos. Roy); ses gendres: MM. Maurice Houle, Paul Gagnon, Louis Caron et Jos. Laurendeau; sa belle-fille : Mme Ovila Bernier (Germaine Gagnon); ses beaux-frères: MM. Léonce Moreau, Raymond Lavallée, Jos. Roy et Paul Caouette; ses belles-soeurs: Mme Onésime Bernier, Mme Léonce Moreau et Mlle Délina Bernier; ses petits-enfants: Jean-Clément, Denis, André, Martin, Marcel, Céline, Carolle et Gilles Houle, Jacques, Marcelle et Michel Gagnon, Claudette Caron.

Suivaient le corps: MM. Albert Gagnon, le capt Brisebois, Onésiphore Carbonneau, P. Dubé, Ernest Caron, Albert Normand, J.-L. Caron, J.-Paul Labbé, C. Gamache, J. Théberge, C.-Robert Caron, Emile Després, Léon Laberge, Maurice Bernier, Louis-A. DeRoy, Claude-C. Després, Conrad Houle, Paul Gendron, Bertrand Landry, Emile St-Pierre, Xavier Caron, Roland Labbé, Gérard Kirouac, Philéas Kirouack, Freddy Coulombe, M. Létourneau, Gérard Thibault, Gérard Houle, Robert Houle, Adélard Dubé, Lucien Emond, Amédée Ménard, Amédée Langelier, Jos. Gagnon, Ls-Marie Bernier, Bertrand Masson, Chs. Leclerc, Amédée Dubé, Nap. Thibault, Baptiste Thibault, Clermont Lessard, Léonard Poitras, Frédérick Couillard, Adolphe Caron, Xavier Fortin, Napoléon Fortin, Lazare Mercier, Calixte Thibault, et nombres d'autres parents et amis dont les noms nous échappent.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'Islet.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Canadiens reçus par M. F. Charpentier

Paris, 22 (FP) L'attaché de presse et des affaires culturelles du Canada et Madame Fulgence Charpentier ont donné une réception en l'honneur de la délégation canadienne aux Nations-Unies.

On remarquait notamment le général George Vanier, ambassadeur du Canada, l'honorable Douglas Abbott, ministre des Finances, l'honorable Antoine Rivard, solliciteur général de la province de Québec, M. Arnold Heeney, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, les sénateurs J.-A. Hurtibise P.-A. Bouffard et M. Maurice Bourget, député de Lévis à la Chambre des Communes.

NE CHANTEZ PLUS LA COMPLAINTE DES MAUX DE DOS

Des milliers de gens qui se sont déjà sentis tristes et déprimés ont voulu chanter quand ils ont découvert avec quelle rapidité le merveilleux CYSTEX soulage les maux de dos, les éliminations brûlantes, les voyages nocturnes, les douleurs dans l'aine, les hanches et le bas de l'abdomen, causés par de simples troubles des reins et de la vessie. CYSTEX agit dans les cas d'acidité en aidant la nature à se débarrasser des germes non spécifiés qui sont souvent la cause de tels malaises. Alors la nature a une chance de refaire votre vitalité naturelle et vous disposer au bonheur. N'attendez pas et ne laissez pas les journées mornes et les nuits misérables vous rendre malheureux. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien dès aujourd'hui et constatez avec quelle rapidité vous pouvez être heureux encore. Votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas satisfait. (a)

LA SAVEUR DE LA SOUPE AUX LÉGUMES Campbells EN RÉVÈLE LA QUALITÉ !

LA SOUPE AUX LÉGUMES Campbells

Dès la première cuillérée, vous conviendrez de la qualité supérieure de la soupe aux légumes Campbell's. Quelle saveur, quelle richesse renferme ce délicieux mélange de quatorze sortes de légumes frais cueillis, baignant dans un bouillon de boeuf! Du papa jusqu'au tout-petit, tous en raffolent!

Là, où il y a...
UN ÉPICIER UNIS,
— IL Y A DE L'HOSPITALITÉ !
— DES BAS PRIX !
— LE SERVICE EST RAPIDE ET GRATUIT !
EPICIERS UNIS INC. UNITED GROCERS INC.

Pour vos pâtisseries des Fêtes

DATTES Arabian Stud, PAQUET 16 ONCES	.23
RAISIN CORINTHE, PAQUET 11 ONCES	.23
RAISIN SULTANA, LA LIVRE	.23
ÉCORCES MÊLÉES, PAQUET 7 ONCES	.19
CERISES GLACÉES, ROUGES ET VERTES, PAQUET 7 ONCES	.33
RONDELLES ANANAS, GLACEES, PAQUET 4 ONCES	.19
NOIX ÉCALLÉES, CELLO ½ LIVRE	.45
CASSONADE, 5 LIVRES POUR	.57
EAU VICHY CÉLESTE, BOUTEILLE 30 ONCES	.33
BLÉ D'INDE MEXICORN, NIBLETS, BOITE 14 ONCES	.19
FÈVES AU LARD LIBBY, BOITE 20 ONCES	.22
CRÈME À BARBE PALMOLIVE, GROS FORMAT	.45
FARINE À CRÊPE, TANTE JEMIMA, PAQUET 20 ONCES	.20
FARINE POUR GALETTE, SARAZIN, PAQUET 20 ONCES	.21
JUNKET, POUR CRÈME GLACEE, 2 PAQUETS POUR	.31
BISCUITS GUIMAUVE DAVID, LA LIVRE	.30

SAVON IVORY — Personnel, 2 pains pour .15
DREFT — poudre à laver, gros paquet .38

GRAISSE PURE — boite 1 livre .24
TOMATES CONCENTREES — Smith, boite 6 onces .17
CHAMPLAIN SPREAD — remplace le beurre, très économique, boite 1 livre .45
CORN POP KELLOGG — paquet 4½ livres .18
BEURRE D'ARACHIDES — Old City, jarre 16 onces .39
MELANGE A GATEAU — Brodie, blanc ou choc., paquet 20 onces .39
SPAGHETTI PREPARE — Libby, boite 15 onces .14
TIRE VERDONET — la livre .34

Spéciaux
DES PRODUITS "HEINZ"
KETCHUP, grande bouteille .29
JUS TOMATES, bte 20 oz 2 pr .31
SOUPES LEGUMES 2 boites pour .27
SOUPE poulet et nouilles, la boite .18

FARINE ROBIN HOOD — sac 7 livres .49
FARINE PRÉPARÉE — Velvet pour gâteau, paquet 2¾ livres .42
BIÈRE D'ÉPINETTE — La Canadienne, 6 bouteilles pour .36
GRUAU — Robin Hood, gros paquet .39
GINGER ALE — Gurd's, bouteille 30 onces .19
SAVON IVORY — barre moyenne .10
SPIC & SPAN — gros paquet, poudre à laver .29

GRATIS, BAS de NOËL
en échange d'une preuve d'achat entière provenant d'un de ces produits: Cire liquide SUCCES, cire en pâte SUCCES, ou nettoyeur à planchers SUCCES. N'envoyez pas d'argent, frais d'envoi payés par fabricants. Un bas de Noël pour chaque preuve d'achat. Adressez: CIRE SUCCES, Jouez Double, Verdun, Qué.

LA PLUS BRILLANTE
Cire pâte, 1 livre .59 — Can. 20 onc. .63 — Can. 40 onc. 1.09

Fruits et Légumes
TOUJOURS FRAIS

ORANGES	de Floride, écorce mince, juteuses, grosseur 288	2 douz. pour	.45
POMMES	McIntosh St-Hilaire, sucrées, juteuses, panier 6 pintes		.39
CELERI PASCAL	Ontario, gros pied		.18
CAROTTES LAVEES		3 livres pour	.23
RAISIN EMPEREUR, EPINARDS	lavés et préparés pour la cuisson, paquet 10 oz	la livre	.10 / .27

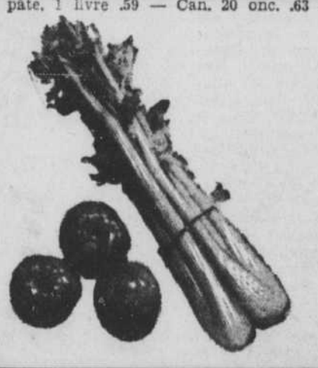

Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations quotidiennes du marché.

VOUS TROUVEREZ LES NOMS DES MARCHANDS QUI PARTICIPENT A CETTE ANNONCE DANS LA PAGE 62 DE L'ANNUAIRE DU TELEPHONE.

Décision modifiée

La ville, contrairement à ce qui a déjà été annoncé, a décidé de ne pas se rendre à certaines réclamations pour remboursement de la taxe d'amusement perçue par des associations avant qu'elle ne soit déclarée illégale par une cour québecoise.

Six demandes ont été présentées en ces derniers temps. La ville a résolu, sur recommandation de Me Benoit Pelletier, c.r., directeur du contentieux, de ne rembourser que dans deux cas: Mme Louise Mathieu ($28.74) et Canadian Concerts & Artists Inc. ($474.86). Dans ce cas, la taxe n'aurait pas été versée par le public.

Quatre autres requêtes ont été rejetées: Sports Laurentiens Inc., ($3,362.25); Club Athlétique Champlain Ltée ($881.75); Pacifique Canadien ($368.70); Lamothe et Plamondon, promoteurs ($121.05). Les montants réclamés avaient été perçus du public par ces associations et compagnies.

Une conférence de M. l'abbé Maheux

M. l'abbé Arthur Maheux, membre de la Société Royale du Canada et directeur de l'Institut d'Histoire et de Géographie de Laval, prononcera une conférence mardi prochain, à 8 heures 15 du soir, à l'amphithéâtre de Médecine de l'université. M. l'abbé Maheux évoquera "les origines de l'université: la première équipe".

Le dîner-causerie des propriétaires

La conférence que devait prononcer samedi M. Léopold Garon, ingénieur de la ville de Rimouski, sous les auspices de la Ligue des Propriétaires de Québec, a été contremandée. M. Garon est retenu par la maladie. Le dîner-causerie des Propriétaires devait avoir lieu à l'hôtel Victoria. La nouvelle date de cette réunion sera annoncée plus tard.

BOUCHERIE CHEVALINE LEVIS
(CANADA APPROVED) ENR.

SURVEILLEZ NOS PRIX

FILET MIGNON lb	.85	STEAK de ronde lb	.65
STEAK surlonge lb	.70	STEAK talon lb.	.70
ROTI croupe lb.	.55	ROTI surlonge lb. ET FILET	.65
VIANDE HACHEE lb	.42	SAUCISSE lb.	.35
MORCEAU pr bouillir	.48	SAUCISSON lb.	.35

SAUCISSE FUMEE la lb 39

Faites vos provisions de viande pour la semaine à meilleur marché

3 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

33 rue St-Louis, Lévis Tél.: 2620
152 rue Commerciale, Lauzon Tél. : 2359
173c Père-Grenier, (St-Sauveur) Québec, Tél.: 4-5940
SERVICE DE LIVRAISON DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

Augmentez votre salaire !

BARIL & DEMERS Enr.
VIANDE CHEVALINE DE CHOIX
(CANADA APPROVED)
satisfaction garantie ou argent remis

VOYEZ NOS PRIX

STEAK de ronde	.65	ROTI croupe	.55
STEAK filet et surlonge	.72	MORCEAU pour bouilli	.48
STEAK talon	.72	STEAK HACHE	.42
FILET MIGNON	.90	SAUCISSON	.35
ROTI surlonge et filet	.65	SAUCISSE fumée	.39
HAUT de côte avec os	.35	GROS os épaule pour soupe	.25
PALERON d'épaule	.55	SPENCER roll	.55
EPAULE désossée	.55	TRAVERS de côte	.25

9 MAGASINS A VOTRE SERVICE

740 STE-THERESE (Marché Royal) — — — — 4-1062
401 CANARDIERE (Ep. A. Crépeault) — — — 4-3044
154 CREMAZIE (Ep. Sylvain) — — — — — — 2-6825
329 AVE PROULX, Québec-Ouest (Ep. A. Dubé) 7-0085
123½ COURONNE (Ep. Florida Fruit) — — — 2-6743
975, 3e Ave. (Pakenham Enr.) — — — — — 2-5681
22 ST-MICHEL, (Ep. Marché St-Michel) — — — 2-2053
162 DU PONT (J.-M. Savard) — — — — — — —
22 rue RACINE, Loretteville, — — — — — Zone 8-309

BOUCHERIE CHEVALINE ENRG. Dépt Gros, 201, 3e Ave 5-7111
SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT et RAPIDE

ARTHUR THIVIERGE
Epicier et Boucher Licencié — Gros et Détail
30, rue Hermine, Coin Mazenod — Tél. : 2-3804

SUCRE gr. 10 lbs pr	1.07	BEURRE, 1ère qualité lb	.68
RIZ à soupe 5 lbs pr	.54	DEVANT agneau comp. lb	.49
POIS cuisant 5 lbs pr	.49	CHOP de lard, lb	.55
FEVES bl. No 1 5 lbs pr	.59	VEAU fesse bout jarret lb	.69
GRUAU sac 5 lbs	.49	LARD frais ép. soc lb.	.42
BARLEY fin 3 lbs pr	.25	POULE B. lb	.42
TAPIOCA et Sagou lb	.22	LARD salé ent. lb.	.43
PRUNES sèches 2 lbs pr	.45	PATTE de lard, lb	.20
CORN STARCH 2 lbs pr	.25	BACON 1-2 lb	.27
PATE Alimentaire bte 5 lbs	.69	BOEUF pour rôtir lb	.65
HUILE à salade 1-4 gal.	.95	JAMBON fesse lb	.52
PAPIER toilette, 3 pr	.29	LAPIN de choix, lb	.65
BEURRE caramel, 15 oz	.29	JAMBON épaule, lb	.47
SOUPES tom. & lég. 4 pr	.35	FESSE agneau 3 à 5 lbs lb	.75
JUS raisin, 32 oz.	.41	LARD haché 2 lbs pr	.95
JUS pamplem. 20 oz. 2 pr	.25	OEUFS A-Moyens 2 dz.	1.35

Farine à pâtisserie de choix Régal
Sac 7 lbs..... .49
Sac 24 lbs..... 1.69
Sac 98 lbs..... 5.90

Farine préparée Brodie XXX
Sac 3 lbs .33 Sac 6 lbs .63
Mélange à gâteau Brodie blanc et chocolat paq .39
Gelée ass. 6 paq .pour .45

TIRE Ste-Catherine à la melasse et amande 2 lb pr	.55	RAISIN Malaga, 2 lbs pr	.25
BONBONS ass., la livre	.25	TOMATES fr. Cello	.18
CHOCOLAT Fancy bte 1 lb	.69	POMMES de table pan.	.39
CHOCOLAT et bonb. 3 lbs	.49	POMMES manne 1 m.	1.00
JUS tomates, 20 oz. 2 pour	.33	POMMES fameuses minot	2.00
BLE d'inde 20 oz. 2 pr	.33	ORANGES sucrées, 2 pr	.45
POIS verts, 20 oz. 2 pour	.39	PAMPLEMOUSSE, 6 pr	.29
FEVES jaunes, 20 oz. 2 pr	.35	NAVETS Ste-Foy, 10 lbs pr	.39
MACEDOINE 20 oz. 2 pr	.29	CAROTTES, bettes, 10 lbs	.59
PECHES et poires 20 oz bte	.25	OIGNONS marinés, 10 lbs	1.75
LAIT évaporé, 3 btes pr	.50	PATATES bl. no. 1	.??
PILCHARD (truite) 15 oz.	.24	HUITRES fraiches pan.	1.35
MELASSE ext. Fancy 1-4 g.	.35	HUITRES fraiches, la cse	11.50
MELASSE ext. Fancy gal.	1.15	EPERLANS frais	.15
PISTACHES fr. rôtie, lb	.59	MORUE bte 15 oz.	.23

Spécial Heinz
Jus tomates Heinz 2 p. .35
Ketchup Heinz, bout. .28
Nourriture bébé Heinz 3 pr..... .29
Fèves aux tomates Heinz 2 pr..... .35

Swiftning la meilleure Shortening
pour pâtisserie et friture, paq. 1 lb..... .37

DEPARTEMENT DU GROS

GRAISSE pure 20 lbs	4.99	CONFITURE fraises, 40 lbs	.20
VERMICELLE bte 20 lbs	2.35	MELASSE quart 25 gal.	1.10
THE noir par 5 lbs	.75	LARD salé gras épais baril 100 lbs	32.00
CAFE Java choix par 5 lbs	.79	SAUCISSON comp. lb	.32
JUS tomates 6-105 cse	3.75	LAIT évaporé 4 dz.	7.25
BISCUITS ass, cse	2.50		

Acceptons commandes de la campagne accompagnées d'un mandat-poste.

EPICERIE MIVILLE
458, 1ère Avenue
Tél.: 2-5654 — 2-5655

ORANGES S. K. 2 doz .69
BISCUITS "Dion", chocolats, secs, Rosette, 2 lbs .55

3 pour .89
CIRE Succès, 40 ozs .99
SOUPES Lipton 6 pr .69
SODAS Christie 2 lbs .55
BISCUITS sablés, 2 lbs .39
JUS TOMATES 2 pour .35
TOMATES 28 oz choix .29
OXO 6 cubes, .15 12 cubes .29
OXO 5½ on. .47 11 on. .83
NESTCAFE 4oz .69 12oz 1.99
CORN FLAKES Kellogs .25
Echangeons tous les coupons
POIS VERTS 20 oz. 2 pr .35

BEURRE No 1 seulement 1 lb .66
JAMBON picnic, lb .39 .42
STEAK ronde-sur-longe, filet .79
CHOPS de lard trimées, la lb .55
LARD Frais, Partir de .39
LARD ou BOEUF haché maigre, la lb .49
SAUCISSE fraîche, Lard et boeuf, la lb .39
VEAU de lait, frais rôti, profitable la lb .69
ROTI haut de côte ou épaule de boeuf, la lb .58
CHOPS de boeuf trimées, la lb .65
POULETTES "A" la livre .43
DINDES 10 à 15 lbs Spécial la lb .55
TEL.: 2-2785
WEISBERG'S 22 rue ST-JOSEPH Boucher

P.-E. TOUPIN
BOUCHER
Viande de choix
241 du Roi - Tél.: 2-3955

POULETS 5 livres et plus .53
JAMBON cottage, la livre .60
BEURRE 1ère qualité.... .67

MATTE Lucien & MÉNARD Raymond
Epiciers - bouchers - licenciés
136, 8e Rue, Tél. : 3-4039

BEURRE, 1 q. avec achat .66
Boeuf de première qualité
STEAK de ronde .95
STEAK de boeuf, délic. .75
STEAK haché maigre .60
SURLONGE et filet .80 à .95
BOEUF haut côte .59 à .68
BOEUF épaule .65 à .75
BOEUF pr soupe .30 à .45
LARD épaule et soc. .42
LARD partie de longe .40
CHOPS de lard maigre .53
STEAK de lard .65
VEAU de lait, frais
Epaule .70
Chops .75
Fesse complète .75
LARD salé gras .15
PURE lard cup .15
SAUCISSE fraîche .42
CRETON, cup .25
BACON, 1-2 lb .25
POULE "A" 4 à 5 lbs .45
POULET "A" 5-7 lbs .60
POULE "B" 5-7 lbs .46
LAPINS sans tête ni patte .42
BISCUIT sand. pag. 1s. .30
BISCUIT sec "village", "Social", "Thé" pg. 1s. .28
BISCUIT chocolat pg. 1s .35
POMMES, spy. dz. .25
PAMPLEMOUSSE 96 ch .06
ORANGE Sunk. 288 dz. .35

DROLET & MONTREUIL
BOUCHERS-CHARCUTIERS
Tél.: 2-5279 2-5270
404 ST-JOSEPH
Notre devise : Qualité, service et courtoisie

Arthur Cloutier & Fils
DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS
Directeurs de funérailles
M. CLOUTIER 146 ST-CYRILLE
AMBULANCE CADILLAC 252 D'AIGUILLON
R. CLOUTIER 1187, 1ère AVENUE

UN SERIEUX TETE-A-TETE : M. DEAN ACHESON, secrétaire d'Etat américain, à gauche, et M. ANTHONY EDEN, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, causent très sérieusement entre deux séances de l'Assemblée générale des Nations Unies. M. Acheson a proposé un programme graduel de désarmement pour pacifier le monde. Il y a invité les Russes à l'accepter. (International News)

Tué par un train

Campbellton, N.-B., (DNC) Un garçonnet de 7 ans, Allen Matheson, de Richardville, municipalité sise à quelques milles de Campbellton, a trouvé une mort tragique, ces jours derniers. L'enfant, fils de M. et Mme Joseph Matheson, a été tué instantanément par un train d'immigrants venant d'Halifax. La tragédie s'est produite au moment où le garçonnet tenta de traverser la voie ferrée avant le passage du convoi qui filait à vive allure. Sous le choc, le corps du jeune Matheson a été projeté dans les airs et affreusement mutilé. Après les constatations d'usage, il a été transporté à la morgue aux fins d'enquête du coroner.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Mort de monsieur Pierre Gagnon

Une famille distinguée et bien connue de cette ville vient d'être éprouvée par la mort de M. Pierre Gagnon, époux de feu dame Marie-Louise Bérubé, décédé ce matin, à l'âge de 81 ans et 3 mois. Le défunt demeurait chez sa fille, Mme Irénée Lemieux, 88, avenue Monk.

Homme de devoir et de bien, M. Gagnon était connu comme un parfait gentilhomme. Il faisait partie du Tiers-Ordre, de l'Union de Prières et des Congréganistes de St-Jean-Baptiste. La nouvelle de sa mort sera apprise avec regret par tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître.

Le regretté disparu laisse pour pleurer sa perte ses filles, Mme Irénée Lemieux (Lucienne), la Rév. Soeur Marie-Henriette, des Soeurs Trappistines (Cécile); son gendre, M. Irénée Lemieux; ses petits-enfants, Marcel, Suzanne, Jacques, Louise, Hélène, Jean et Henriette Lemieux, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 146, St-Cyrille. Les funérailles de M. Gagnon auront lieu samedi, en l'église St-Sacrement, et l'inhumation, au cimetière Belmont.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

Garçonnet brûlé

Campbellton, N.B., (DNC). Richard, Martin, 8 ans, enfant de M. et Mme Raymond Martin, de Campbellton, gît actuellement dans un état assez critique sur un lit de l'Hôtel-Dieu où il a été transporté d'urgence, ces jours derniers, après avoir été brûlé par tout le corps. Le garçonnet a subi de douloureuses brûlures, lorsque ses vêtements ont pris feu, alors qu'il s'amusait avec des allumettes. Il a été secouru par une de ses tantes qui réussit à éteindre les flammes en le roulant dans une couverture. A l'hôpital, les autorités nous informaient que l'état du jeune Martin, quoique assez sérieux, n'inspirait aucune crainte pour le moment.

Deux enquêtes du coroner

Le docteur Paul-V. Marceau, coroner du district, doit présider aujourd'hui l'enquête sur les circonstances de la tragédie qui a coûté la vie à Mme N.-M. Lagueux, samedi dernier, sur le boulevard St-Cyrille.

D'autre part, le docteur Gustave Ferland, coroner du comté de Québec, tiendra mardi prochain l'enquête sur la tragédie du boulevard Laurier où M. Emile Lacroix, industriel, de Charny, a trouvé la mort.

SPÉCIAL

POULES "B" 3 à 5 lbs la livre	.41
BEURRE 1ère qualité, la livre	.67
SAUCISSON frais, la livre	.39
STEAK haché, frais, la livre	.52
BOEUF à soupe la livre	.29
BOEUF à rôtir, de l'ouest, la livre	.64
LARD frais, la livre	.45
FESSE VEAU lait, la livre	.69
FESSE AGNEAU, la livre	.69

Fruits, Légumes frais tous les jours.

Mort de monsieur Alfred Picard

M. Alfred Picard, employé de l'industrie de la chaussure, domicilié à 180 St-Germain, est décédé au cours de la nuit dernière à l'Hôpital Jeffery Hale, où il était hospitalisé depuis une quinzaine de jours. En M. Picard disparaît un citoyen avantageusement connu et sa mort affecte une famille estimée. Il était âgé de 58 ans.

M. Picard laisse dans le deuil, son épouse, née Marie-Louise Pelletier; ses enfants, Roland Picard, Mme Albert Martineau (Rita), M. Roger Picard, Mme Edgar Lachance (Marguerite); sa belle-fille, Mme Roland Picard (Rachel Jacob); ses gendres, MM. Albert Martineau et Edgar Lachance; son frère, M. Pierre Picard; ses soeurs, Mme Ernest Grandmont (Blanche), de Champlain, et Mme Adrien Gagnon (Evangeline).

Le regretté défunt était le beau-frère de M. Adrien Gagnon, M. Ernest Grandmont, Mme Vve Alexandre Langlais, Mme Vve Jean Roberge et Mme Vve Albert Paquet.

Les funérailles de M. Picard auront lieu lundi à St-Joseph. D'ici là, les restes mortels sont exposés aux salons de la maison J.-Wilfrid Dubois, 2 rue Durocher.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Mort subite de M. A. Lefebvre

Shawinigan, 22 (DNC) M. Arthur Lefebvre, 57 ans, a été trouvé mort dans son chalet, mardi matin, alors qu'il s'apprêtait, semble-t-il, à quitter les lieux pour retourner chez lui. Le chalet du défunt se trouve situé dans la paroisse St-Sauveur, sur la route qui va de Shawinigan au Cap-de-la-Madeleine.

Au cours de la journée de lundi, M. Lefebvre était parti pour son chalet dans l'intention, semble-t-il, de le fermer pour l'hiver.

La macabre découverte a été faite par ses frères, MM. Paul et Lucien Lefebvre. Le défunt était étendu sur le dos, entièrement gelé.

M. Paul Lefebvre après avoir constaté la mort de son frère, appela l'agent de la police Paul Levasseur qui se rendit sur les lieux. La morgue Germain Carbonneau s'est rendu chercher le corps du défunt.

Le Dr Adjutor Deschesnes, coroner, qui a pratiqué un cas de recherche, a déclaré que la mort pouvait remonter à lundi soir et que le défunt avait probablement succombé à un colapsus cardiaque.

Outre son épouse, née Amanda Blais, le défunt laisse dans le deuil un fils, Armand; ses frères: Lucien, marié à Edwidge Verville, Paul, marié à Rachel Marineau, Marcel, marié à Lilianne Croteau; ses soeurs: Marianna, de Shawinigan, Mme Maurice Deshaies (Emma), de Attleboro, Mass., Mme Théo Larose (Yvonne), des Trois-Rivières, Mme Georges Lortie (Blanche), de Shawinigan. Les funérailles auront lieu demain.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

– SPECIAUX –
VENDREDI et SAMEDI

BEURRE No 1, lb .64
Pas plus de 3 livres avec chaque commande de viande
BOEUF surlonge, filet, T-Bone, Spécial lb. .75
CHOPS DE LARD lb .55
JEUNE LARD frais épaule, lb .39
VEAU LAIT frais épaule, profitable, lb .65
BOEUF h.c., lb .55
JAMBON pic-nic épaule, lb .42
FOIE DE LARD lb .35
CROUPE (pesante), lb .40
OEUFS A la douzaine .65
PATATES 10 lbs .40
(avec commande)
Livraison à domicile
EPICERIE-BOUCHERIE de Québec Enr.
MAX KARP
53 St-Dominique Tél.: 4-0000
BIERE ET PORTER

Services spécialisés
J.-WILFRID DUBOIS, INC'
TEL. : 5-5298
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué L.-H. BUREAU prés.-gérant ? DUROCHER rés.: 7-5781

SALON FLEURI
FLEURISTE
345 St-Joseph, Tél. 5-5068

DÉCÈS

BEGIN — A Montréal, le 22 novembre 1951, à l'âge de 74 ans 3 mois, est décédée madame Veuve Joseph Bégin, née Albertine Tardivel.

Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de Notre-Dame de Verdun.

Départ de la résidence de la défunte, No 293 rue Moffat, Verdun, à 10 heures a.m. 22nov-2fs—K71417

BINET — A Beauport, le 20 novembre 1951, à l'âge de 60 ans 7 mois, est décédée dame Elisabeth Marcoux, épouse de M. J.-A. Binet, entrepreneur.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 12 rue St-Edmond, à 9 heures 50, pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial. 21nov-3fs—K71209

CASGRODE — A l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, le 20 novembre 1951, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Alpaïde Alain, autrefois maîtresse de poste à l'Ancienne Lorette, épouse de feu aleur Georges Casgrodé.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, chez M. Alphonse Paquet, No 384 rue Notre-Dame, à 9 heures 15, pour l'église de l'Ancienne Lorette, et de là au cimetière paroissial. —K71371

GAGNON — A Québec, le 22 novembre 1951, à l'âge de 81 ans 3 mois, est décédé M. Pierre Gagnon, époux de feu dame Marie-Louise Bérubé, demeurant chez sa fille, Mme Irenée Lemieux, 88, avenue Monk.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.

Départ de la maison mortuaire Art. Cloutier & Fils, No 146, rue St-Cyrille, à 10 heures 15, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 22nov-2fs—K71372

GOULET — A Montréal, le 17 novembre 1951, à l'âge de 38 ans, est décédé accidentellement Paul-Henri Goulet, époux de dame Thérèse Bussières.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures 30.

Départ des salons mortuaires de la maison J.-W. Dubois Inc., No 2 rue Durocher, à 8 heures 15, pour l'église Notre-Dame de Grâce, et de là au cimetière St-Charles. 21nov-2fs—K71224

LACROIX — A Québec, le 19 novembre 1951, à l'âge de 38 ans 1 mois, est décédé accidentellement M. Emile Lacroix, de Charny, époux de dame Emma Picard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 12 rue St-Maxime, à 8 heures 45, pour l'église de Charny, et de là au cimetière paroissial. 20nov-3fs—K71065

LANGLOIS — A l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 21 novembre 1951, à l'âge de 72 ans 11 mois, est décédé Sieur Antoine Langlois, de Breakeyville, époux de feu dame Mathilde Boutin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 2 rue St-Antoine, à 8 heures 50, pour l'église de Breakeyville, et de là au cimetière paroissial. 22nov-2fs—K71367

MARTEL — A Pont-Rouge, le 20 novembre 1951, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Antoine Martel, époux de dame Alma Cantin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 15, pour l'église de Pont-Rouge, et de là au cimetière de la paroisse. 20nov-3fs—K71070

PAQUET — A l'Ange Gardien, le 20 novembre 1951, à l'âge de 68 ans 3 mois, est décédée dame Marie-Louise Trudel, épouse de Joseph Paquet.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 321 avenue Royale, Ange-Gardien, à 8 heures 15, pour l'église de l'Ange-Gardien, et de là au cimetière paroissial. 21nov-3fs—K71206

PARE — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 novembre 1951, à l'âge de 70 ans 7 mois, est décédé monsieur J.-Audias Paré, époux de dame Amanda Asselin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 26 rue Hébert, à 8 heures 45, pour la Basilique, et de là au cimetière St-Charles. 21nov-2fs—K71204

VERRET — A Québec, le 20 novembre 1951, à l'âge de 77 ans 8 mois, est décédée dame Heloïse Trudel, épouse de feu M. Joseph-Pierre Verret, demeurant No 234 Arago.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Enr., No 800 rue St-Vallier, à 10 heures 15, pour l'église Notre-Dame de Grâces, et de là au cimetière St-Charles. 22nov-2fs—K71363

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service Anniversaire

RENAULD — Samedi, le 24 novembre, à 8 heures, en l'église de Charlesbourg, sera chanté le service anniversaire de Mlle Georgette Renauld, fille de M. Pierre Renauld et de dame Corinne Amyot. —K71370

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA SYMPATHIE
s'exprime si délicatement avec des fleurs !
Mc Kenna
FLEURISTE
Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 5.30 hres p.m.
11 rue Saint-Jean
Tél. : 2-6868

Une communiste convertie à Laval

Les étudiants de l'Ecole de Service Social de l'université Laval ont eu l'avantage aujourd'hui d'entendre une ancienne communiste convertie qui est devenue une ardente apôtre catholique. Il s'agit de Mlle Dorothy Day, directrice du "Catholic Worker", de New-York, et fondatrice des "Houses Hospitality", répandues aujourd'hui à travers tous les Etats-Unis et dans d'autres pays.

Le R. Père Gonzalve Poulin, o.f.m., directeur de l'Ecole de Service Social, a présenté Mlle Day à son auditoire. Le R. Père Poulin a signalé les louables activités de la conférencière et il a interprété la satisfaction des étudiants de l'entendre. On remarquait aussi dans l'auditoire Mlle Simone Paré, secrétaire de l'Ecole de Service Social de Laval.

Les maisons d'hospitalité (Houses Hospitality) sont une oeuvre d'entr'aide mutuelle qui favorise une volontaire coopération dans le peuple. Ainsi, un travailleur se trouve-t-il dans des difficultés, soit par manque de travail ou par la maladie, il frappe à la porte d'une maison d'hospitalité où l'attend un accueil bienveillant. Il y trouve la sécurité, la nourriture et les nécessités de la vie.

Les maisons d'hospitalité sont ouvertes à tous, sans distinction de races ou de religion. Nègres, Chinois et blancs s'y coudoient dans une atmosphère de parfaite cordialité. L'oeuvre est l'objet d'une admirable générosité populaire qui assure non seulement sa subsistance mais aussi son développement. Mlle Day voit dans cette organisation de bienfaisance une contribution à la paix sociale. C'est aussi un foyer où l'on apprend à apprécier l'esprit chrétien.

Rhétos 1947-48 du collège de Lévis

Les rhétoriciens 1947-48 du Collège de Lévis sont priés d'assister aux funérailles de M. Emile Lacroix, père de M. l'abbé Albert Lacroix, vendredi le 23 novembre à 9 hres en l'église de Charny.

La direction

J.-P. Lemieux remporte le premier prix du concours de peinture 1951

Au nom de l'hon. Omer Côté, secrétaire de la Province, M. Jean Bruchési nous communique les résultats du Concours de Peinture 1951:

1.—Jean-Paul Lemieux, de Québec. $1,500
2.—Paul Beaulieu, actuellement à Paris, de Montréal $1,000
3.—Alfred Pellan, domicilié à Montréal $500
4.—Jean Dallaire, de Québec $500
5.—Denys Morisset, de Québec $500

Des mentions spéciales ont été méritées par: Mlle Suzanne Rivard, de Québec; Raymond Lasnier, des Trois-Rivières; Léon Bellefleur, de Montréal, et Gabriel Filion, de Montréal.

Les membres du jury tiennent à souligner la qualité croissante et la grande variété des envois et, cette année, le nombre considérable des peintures qui ont été soumises aux concours.

Le jury se composait de MM Adrien Hébert, peintre, de Montréal, André Lecouteyy, prêtre de Joliette, et Omer Parent, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec.

Une centaines d'artistes ont pris part au concours avec plus de trois cents oeuvres.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION A GIFFARD: Mardi soir, à l'auditorium de l'académie Ste-Chrétienne de Giffard, avait lieu l'ouverture de l'exposition industrielle et commerciale de cette municipalité florissante de la côte de Beaupré. La photo ci-dessus, prise à cette occasion, montre les principaux invités à cette démonstration. De gauche à droite: M. PAUL LAROUCHE, président de la campagne du commerce; M. J.-CHS LEMAY, directeur de l'école Mgr Gauthier; M. GEORGES GIRARD, conseiller; M. PAUL-EMILE LAPOINTE, M. l'abbé GERARD LEMIEUX, vicaire; Son Honneur le maire de Québec, M. LUCIEN BORNE; Mgr J.-A. GAUTHIER, P.D., curé de Giffard, ainsi que M. P.-A. DESCHENES, président de la Chambre de Commerce de Giffard. Le président du sous-comité de l'exposition, M. LS-PHILIPPE LAROCHELLE, qui agissait comme maitre de cérémonie, n'apparait pas sur cette photo ainsi que M. l'abbé O. LABRECQUE, vicaire; M. JACQUES ARSENEAULT, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec. (Photo Rainville)

Au Conseil modèle du Jeune Commerce

A la suggestion de M. Roland Turgeon, membre du Jeune Commerce du District de Québec, le comité de cet organisme fonctionnant sous le titre de "Conseil de Ville Modèle" a formulé une résolution, hier soir, à l'effet qu'il serait bon d'inviter les autorités de la ville à homologuer immédiatement un terrain encerclé par les rues Fleurie, Dorchester et Saint-Vallier afin d'y aménager un endroit de stationnement pour véhicules. Cette idée de M. Turgeon lui est venue à la lecture de l'écrit d'un représentant de "L'Evènement-Journal", samedi dernier, concernant l'opportunité d'établir dans le quartier St-Roch un nouvel endroit de stationnement. Le projet viserait la construction d'un immeuble de trois étages sur un terrain d'une superficie de 20,000 pieds carrés touchant aux rues plus haut mentionnées. La résolution sera transmise au bureau de direction du Jeune Commerce pour y être sanctionnée.

Le Conseil de Ville Modèle, qui siégeait sous la présidence de M. Earl Beauchamp, maire du Conseil, a étudié de nombreuses résolutions. Entre autres: une suggestion de M. Earl Beauchamp à l'effet de demander à la compagnie d'autobus du Quebec Power de prolonger le circuit No 8, sur le Chemin Ste-Foy et Painchaud, dans la paroisse St-Sacrement et revenir ensuite par St-Cyrille, afin d'accommoder les citoyens des rues Painchaud et Verchère.

Devant l'imminence d'une interdiction totale de stationnement sur les rues commerciales St-Joseph et St-Jean, on suggère qu'il serait peut-être préférable de s'en tenir à un permis de stationnement d'un maximum de 15 minutes dans les sections les plus affairées. Le comité du Conseil de Ville Modèle est sous la présidence de Me Gill Fortier.

Coca-Cola
NE COUTE QUE 7¢

Dr RENÉ HUOT
CHIRURGIEN DENTISTE
251 Boul. Charest, Québec
(Angle de la Chapelle)
TEL.: 3-6032
le soir sur rendez-vous

BOISERIE GROLEAU
East Broughton Station
Spécialités
Boiseries en merisier clair, plancher.
TEL.: 362
Demandez notre représentant.

COMMODITES!
Perception des comptes du Québec Power et du Bell Téléphone, Mandat-Express, Télégrammes, Timbres, Billets Lévis Transport, Annonces classifiées, Impression de photos et développement de films. Ces commodités sont à votre disposition tous les jours de 8 h. à minuit.
TABAGIE CARTIER ENR.
Buffet Soda Fontaine
Angle FRASER et CARTIER

COUTURIÈRE DEMANDÉE
avec expérience dans les réparations de vêtements pour hommes. S'adresser à
ST. LAWRENCE CLOTHING
583 rue St-Vallier

SPÉCIAUX
POULETS-A
6 à 7 lbs
59¢ lb
POULES-A 5 à 7 lbs ..... .51¢
JAMBON - FESSE sans gigot ..... .51
complète ou moitié
Boeuf de haute qualité
Rosbif surlonge
1ère coupe - 5 à 6 lbs
89¢ lb
BAS-COTE ..... .30¢
HAUTE-COTE palette ..... .67¢
ROSBIF gros filet ..... .85¢
ROSBIF côte roulé ..... .89¢
STEAK ronde petit os ..... .95¢
STEAK surlonge ..... .99¢
BOEUF haché ..... .57¢
STEAK ronde haché ..... .85¢
AGNEAU fesse la livre ..... .85
JEUNE LARD FRAIS
Epaule - 5 à 7 lbs
42¢ lb
ROTI de filet ..... .53¢
FESSE de lard complète ..... .51¢
LARD haché ..... .55¢
BEURRE 1ère qualité ..... 68¢
A. BRINDAMOUR
BOUCHER
37, St-Laurent (coin Candiac)
entre Cartier et Bourlamaque
Téléphone: 2-6418

Cuisinier demandé
Pour camp de bûcherons, 80-85 hommes. Bon salaire. St-Raymond. TEL.: 62-1541.

Bureau à louer
Bien éclairé et moderne, service d'ascenseur. Excellent poste pour bureau de professionnel ou salle d'échantillon. $50.00 par mois. Disponible immédiatement. S'adresser à
CHENOR LTÉE
399 rue St-Joseph

ESCOMPTES DE 20% à 50%
sur
BAGUES à DIAMANTS
• MONTRES
• CHAPELETS
• COLLIERS
• BRACELETS
• ARGENTERIE
• SETS DE TOILETTE
• PIERRE DE NAISSANCE
etc., etc.
BIJOUTERIE AUBÉ Enr.
37 de la Couronne
Ch. 311 Edifice Guillemette
Tél.: 3-4070

Demande des barbiers et coiffeuses pour une augmentation des tarifs

Les associations patronales de barbiers et coiffeurs de Québec et de la région ainsi que les syndicats de compagnons-barbiers ont présenté une requête au ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette, à l'effet d'amender le décret relatif aux métiers de barbier.

Les principales modifications que l'on réclame se rapportent à des augmentations de salaires pour les compagnons-barbiers et l'augmentation des prix pour la coupe des cheveux et autres services, dans les diverses zones.

Pour la zone 1, soit Québec et les environs, on demande que les prix minima en vigueur à l'heure actuelle, soient remplacés par les suivants:

ZONE I

Coupe de cheveux pour adultes (dans les salons de barbier):
Lundi, mardi, mercredi et jeudi: 0.65,
vendredi, samedi et veilles de fêtes chômées: 0.75.
Coupe de cheveux pour enfants au-dessus de 14 ans (dans les salons de barbier)
Lundi, mardi, mercredi et jeudi: 0.50.
Vendredi, samedi et veilles de fêtes chômées: 0.75.
Coupe de la barbe: 0.40.
Coupe de cheveux pour adultes et enfants: (dans les salons de coiffure).
Tous les jours: 0.75.
Ondulations permanentes avec ou sans fils, avec ou sans shampooing ou, avec ou sans ondulation à l'eau (mise en plis) 3.50.
Ondulation permanente "à froid" avec ou sans coupe de cheveux, shampooing ou ondulation à l'eau (mise en plis) $10.00.
Ondulation permanente "chimique" avec ou sans shampooing ou, avec ou sans ondulation à l'eau (mise en plis) 5.00.
Décoloration 5.00.
Retouche de la décoloration 3.00.
Ondulation à l'eau 1.00.
Repeignage des cheveux 0.50.

Ce n'est pas une chose facile que de se tuer

Cleveland, 22 (PA) Un menuisier a tenté vainement de mettre fin à ses jours de six façons. Il avait d'abord étranglé son épouse de ses mains nues parce qu'elle le narguait, a signalé la police.

Le capitaine de police Edwin Speller a noté que Frank Prevost, 47 ans, a admis le meurtre de son épouse, Mme May Prevost, 43 ans. Elle avait tenté de prévenir son suicide. "Toute ma vie a été une longue discussion", a dit Prevost à la police. Après le décès de sa femme, Prevost s'est poignardé à la poitrine avec des ciseaux, s'est ouvert les veines du poignet avec une lame de rasoir et s'est étendu près de sa femme pour mourir. Comme la mort ne venait pas, il se frappa plusieurs coups de hache sur la tête, puis s'ouvrit le ventre avec une lame de scie à fer. Il tenta de s'introduire dans la fournaise, mais la porte était trop petite. L'homme désespéré essaya de mourir en respirant les émanations d'un chauffe-eau à gaz. Il réussit seulement à se rendre malade. Un voisin entendit du bruit et trouva Prévost assis dans un escalier; la police en prit ensuite charge.

CROIX ERIGEE A ST-CASIMIR:- Grâce à la générosité de la population de St-Casimir Est, une magnifique croix de l'Année Sainte a été érigée dans cette municipalité. La croix qui apparait dans la photo ci-dessus, est entièrement en métal. Le médaillon du centre renferme une petite croix qui a été bénite par le Pape, lors du pèlerinage à Rome de M. Albert Giroux, maire de St-Casimir Est.

A la Chambre des Communes

Ottawa, 22. (PC) George Murray, député libéral de Caribou, a déclaré hier que le gouvernement canadien devrait encourager la migration de collectivités complètes de la Grande-Bretagne vers l'ouest canadien. Si l'on veut que le Canada soit défendu avec succès, dit-il, il faut accroitre sa population. Il a ajouté que le gouvernement canadien devrait profiter de la visite du premier ministre Churchill à Ottawa, en janvier, pour discuter avec lui cette question de migration massive.

"N'encourageons pas seulement les individus et les familles, mais des collectivités complètes à immigrer dans l'ouest du Canada et à partager les ressources qui s'y trouvent", dit M. Murray.

M. Murray a aussi suggéré que le gouvernement discute avec M. Churchill la possibilité pour le Canada d'obtenir de l'acier du Royaume-Uni pour construire des tronçons de chemin de fer dans le nord de la Colombie-Britannique et en Saskatchewan.

MOTION RETIREE

Ottawa, 22. (PC) Le premier ministre St-Laurent s'est objecté hier, en Chambre des Communes, à une motion de John Diefenbaker (progressiste - conservateur de Lake-Centre) pour que soit produite la correspondance concernant les Canadiens qui se sont rendus derrière le rideau de fer — notamment en Russie, en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie — depuis janvier 1950. M. Diefenbaker consentit à retirer sa motion après que le premier ministre lui eut promis de lui fournir "confidentiellement" les renseignements qu'il désirait.

M. Diefenbaker expliqua qu'il ne voulait point savoir les noms de ceux qui ont fait des voyages d'affaires en Europe orientale mais plutôt de ceux qui se rendirent derrière le rideau de fer et revinrent au Canada pour répandre la propagande communiste.

DREW PROTESTE

Ottawa, 22. (PC) — A la Chambre des Communes canadienne, M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, a dit que la déclaration faite à Rotterdam hier par l'hon. Claxton, que le Canada défraiera le coût de 4 ou 5 nouveaux aéroports en Europe, aurait dû être faite au Parlement parce qu'elle est l'expression de la politique du gouvernement qui est sujette à débat de la part des représentants du peuple. Le premier ministre St-Laurent n'a pas voulu répondre à la protestation de M. Drew tant qu'il ne saura pas exactement ce que M. Claxton a dit. Il ajouta cependant que rien de tel n'a été décidé par le gouvernement canadien et que ce dernier reconnait que des crédits doivent être votés, après débat au Parlement pour de telles dépenses.

L'INFLATION

Ottawa, 22. (PC) — Un député CCF a fortement insisté hier pour que le gouvernement adopte des mesures antiinflationnaires avant que le Canada ne soit plongé dans une grave dépression économique.

M. Joseph Noseworthy, étayant ses demandes à l'aide d'une pile de statistiques, a dit au gouvernement que sa politique mettra fin à l'inflation à un prix que le peuple ne peut payer: la terrible maladie du chômage général.

Ce député âgé de 62 ans, ancien professeur d'école supérieure qui représente aux Communes la circonscription ontarienne York-South, a jeté le blâme de la situation actuelle sur les taxes imposées sur les produits de consommation, les restrictions imposées au crédit et les autres mesures fiscales connexes.

"Il est grand temps que le gouvernement revise sa politique pour combattre l'inflation", a suggéré M. Noseworthy. "S'il avait tenté délibérement de favoriser une dépression, il n'aurait pu faire un meilleur travail.

Le règlement interdit de frapper les malades à St-Michel Archange

Les règlements de l'hôpital St-Michel-Archange ont toujours absolument interdit aux surveillants, de frapper un patient, ont témoigné hier après-midi quatre religieuses de cette institution pour malades mentaux, au procès d'Emmanuel Audet et de Conrad Asselin, accusés de 'manslaughter'.

Déposant à charge contre les deux gardiens de l'hôpital qui, selon la Couronne, auraient battu à mort le patient Arthur Paré, le 5 avril 1950, les quarte religieuses ont souligné que dès leur entrée à l'institution, les surveillants étaient avertis qu'ils devaient user de bonté et de bienveillance envers les malades. Chaque employé pouvait assister à une vingtaine de cours sur la façon de se comporter vis-à-vis les patients, et recevait par ailleurs une copie des règlements.

Audet et Asselin, qui subissent leur deuxième procès devant un jury des Assises criminelles, le premier s'étant terminé par un désaccord des jurés, en juin dernier, ont entendu les témoignages du 'box' des accusés. Le procès, que préside l'hon. juge juge Valmore Bienvenue, entre aujourd'hui dans sa quatrième journée.

LES REGLEMENTS

La révérende Soeur St-Jean Gualbert, hospitalière depuis 18 ans et directrice des infirmiers de janvier 1946 à juin 1947, dit qu'elle a connu Audet alors qu'il était en service au département 4-A dont elle avait alors la charge, mais qu'elle ne se souvient pas d'Asselin dont elle reconnait cependant la fiche, préparée par elle-même lors de son engagement le 28 avril 1947. Audet était employé depuis juin 1941.

La religieuse dit qu'à l'arrivée de chaque employé, elle lui parlait des malades de l'institution et lui recommandait d'être bon envers eux et de les traiter comme s'ils étaient des leurs. Dans chaque département, dit-elle, il y avait un petit volume de règlements auquel les infirmiers pouvaient se référer tant qu'ils voulaient. Elle leur recommandait de lire ce volume. Les volumes ont été enlevés, un moment donné, afin que des modifications leur soient apportées. Du temps qu'elle était directrice des infirmiers, la religieuse dit qu'à deux reprises, elle a dû recommander à Audet d'user de bonté envers les malades; elle ajoute qu'elle l'a probablement dit aussi à son compagnon, à maintes reprises.

Sr St-Jean Gualbert dit que des cours ont été donnés de janvier 1946 à mai 1947, aux surveillants pendant leurs heures de travail, et ce deux fois par semaine de façon que tous puissent en profiter. En réponse à un juré, qui, à la suite d'une question du procureur de la défense, s'informait si les règlements traitaient des moyens mis à la disposition des gardiens pour se protéger contre les malades mentaux, la religieuse précisa qu'il est rigoureusement défendu aux gardiens de frapper les malades et que tout ce qui est considéré comme mauvais traitement est absolument interdit aux surveillants.

"S'il est nécessaire d'avoir recours à la force, selon l'article 12 des règlements, le gardien doit se faire aider". Les méthodes de protection s'apprennent par la pratique, dit-elle, plus que par la théorie.

La révérende Mère St-Ferdinand, directrice de l'Ecole des Infirmières depuis 1944, explique que les cours qu'elle a donnés de décembre 1945 à juin 1947 ont tous porté sur l'interprétation du règlement: procurer le plus grand bien possible aux malades, et sur la tâche honorable, mais difficile, des gardiens qui doivent posséder la bienveillance comme vertu indispensable. Aux gardiens, qui devaient tous assister aux cours, elle a donné pour devoir de lire les règlements.

La révérende Soeur Marie-André se trouvait dans la section 4-A, le 5 avril 1950, quand elle fut appelée d'urgence au 4-B à la suite de l'accident survenu au patient Paré. En arrivant à la cellule où se trouvait le patient étendu sur un lit, entouré du Dr Paradis, d'un interne, de la directrice du département et de MM. Paquin et Audet, elle dit que Paré lui a paru mort, qu'il ne donnait aucun signe de vie: ni pouls ni respiration. Paquin et Audet pratiquaient à tour de rôle la respiration artificielle. Quant à Audet, il était pâle, dit-elle, et ne portait pas de blessures.

A une question du procureur de la défense qui lui demandait si elle avait poursuivi ses études dans des hôpitaux pour maladies mentales aux Etats-Unis, elle suggéra qu'il "y en a assez à St-Michel Archange".

Elle a eu connaissance de la distribution dans les enveloppes de paye des employés de copies des règlements.

Mère St-Louis Arthur, de la clinique Roy-Rousseau, a connu les accusés Asselin et Audet au département 4-B où ils travaillent et où elle fut assistante-hospitalière de janvier 1949 à novembre 1950. Elle dit qu'elle a eu l'occasion, assez souvent de leur parler de l'intérêt qu'on devait avoir pour les malades et de la bonté qu'on doit employer à leur égard.

Vive satisfaction des Optimistes

La "Semaine de l'Optimiste" a été clôturée hier midi, au Château Frontenac, au cours du diner hebdomadaire, par le président du club, Me Raymond Maher, qui a présenté M. Optimiste Junior et Mlle Optimiste Junior 1951 ainsi que les autres concurrents qui ont participé au concours d'amateurs pour l'obtention de ces titres. Roland Chouinard, un jeune violoniste, et Denise Brousseau, une chanteuse de genre, ont remporté les honneurs de ce concours et ont reçu les félicitations des membres. Les autres concurrents étaient André Bilodeau, Gaston Fournier, Lise Côté et Francine Simard qui ont démontré leurs talents de chanteur et chanteuse.

M. Maher a remercié tous ceux qui ont contribué au succès de cette semaine et en particulier le président de la semaine, M. Fernand Tanguay, qui est vice-président du club. "Les résultats à date de la souscription personnelle et de la vente du tag-day augurent bien pour les petits protégés du club Optimiste, les enfants de l'école Notre-Dame de la Providence, à St-Malo, qui recevront, grâce à la générosité du public québécois et aux membres du club, tout le lait dont ils ont besoin pour parfaire leur santé physique et par le fait même morale" a dit Me Maher. "Ces enfants", a-t-il conclu, "sauront gré à la population qui a répondu à notre appel".

La souscription personnelle va se continuer pendant un certain temps afin d'atteindre l'objectif fixé par le comité des noms spéciaux. A date l'on compte près de 200 souscriptions personnelles et les marchands et hommes d'affaires qui n'ont pas encore été visités le seront incessamment. Le président a donné un résumé des activités de la semaine de l'Optimiste laissant voir que chacune a été un succès. De plus, il a été décidé que les membres du Club se rendront par groupe à tour de rôle et cela chaque semaine visiter leurs jeunes protégés de l'école Notre-Dame de la Providence.

PHARMACIE

Un commis en pharmacie et un proposé aux commandes avec quelques années d'expérience, pas de travail le soir, bon salaire. Ecrire CASIER 6028, LE SOLEIL.

AVIS DIVERS

Mgr F.-A. Savard. — Conférence à l'amphithéâtre de Physique, à 8 h. 15 p.m.
Photo-Club. — Forum sur la couleur dirigé par M. Marcel Garant, à la maison Louis Jolliet, à 8 h. 15 p.m.
Institut Canadien. — Films sur le nord canadien à 8 h. 15 p.m.
Accueil Franco-Canadien. — Première réunion d'information à l'amphithéâtre de Médecine, à 8 h. 15 p.m. Films français et canadiens. Causerie.
St-Fra-d'Assise. — Réunion de la Ligue des citoyens à la salle paroissiale, à 8 h. 15 p.m.

Choix sans pareil de
PALETOTS D'HIVER
$29.50
Chic paletots en drap velours dans les teintes de beige, bleu pâle et gris. Modèle lounge, double croisure, poches appliquées. Prix régulier $45.00 pour.....
PALETOTS EN TISSUS D'IMPORTATION ANGLAISE
Fleece, Velours, Elysian et Cachemire STUBLEY vous sont offerts dans une collection de couleurs et de dessins dernier cri, toujours à des prix défiant toute compétition..... $38.50 - $45.00 - $49.50 ET $57.50

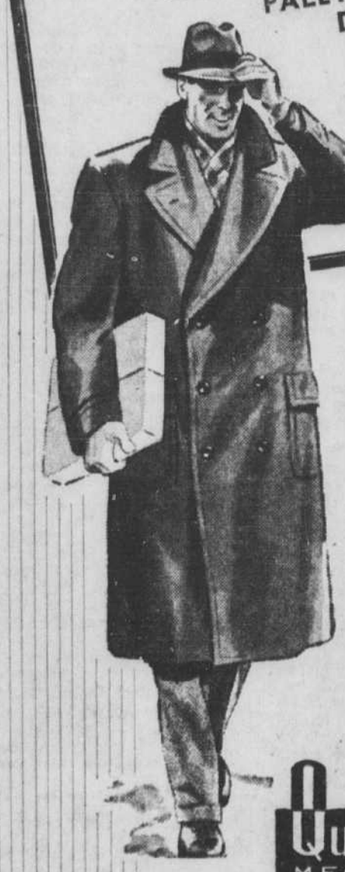

STATION-WAGON
pour hommes et jeunes gens, en gabardine de laine, doublés en mouton avec un superbe collet en beaverine. 3 teintes: taupe, faon ou gris. Toutes les grandeurs..... 37.50
STATION-WAGON
POUR GARÇONS
chaudement doublés en piqué de soie, belle gabardine de qualité, beau collet en mouton. Choix de grandeurs entre 26 et 36. En spécial cette semaine... 19.50
A NOTRE CLIENTELE DE L'EXTERIEUR
Notre manufacture est aussi proche de chez vous que votre bureau de poste. Ecrivez-nous vos commandes, elles seront bien remplies.
Quebec Modern Clothing
MFG. CO. LTD 580 ST-VALIER COIN ST-ANSELME
AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 56 ANS
TEL.: 5-7730
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30

MOZART
ECONOMISEZ $30.
EN ACHETANT VOTRE POÊLE COMBINÉ au BOIS et CHARBON MAINTENANT.

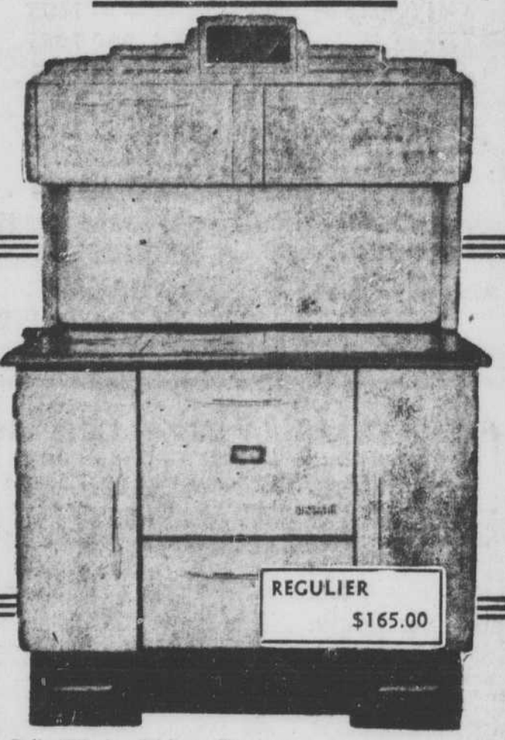

Poêle "Wingham" tel que l'illustration. Combiné au bois ou charbon. Peut être aussi employé pour le chauffage à l'huile, si désiré. Quatre ronds de 8¾" de diamètre. Brillant fini émail cuit et tiroir d'utilité.
TRÈS SPÉCIAL À → $129.00
Commandes postales remplies promptement. Livraison gratuite. Il nous sera agréable de vous bien servir.
AUCUN ACOMPTE requis. Livraison immédiate. Ouvrez un COMPTE-COURANT.
MOZART 310 - 312 ST.-JOSEPH

Sa qualité exceptionnelle en a fait le thé le plus en demande au Canada.
THÉ "SALADA"